4546

ÉCONOMISTES

MODERNES

PAR

LOUIS REYBAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT

RICHARD COBDEN

FRÉDÉRIC BASTIAT. — MICHEL CHEVALIER

JOHN STUART MILL.

LÉON FAUCHER. — PELLEGRINO ROSSI

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

—

1862

ÉCONOMISTES

MODERNES

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

4546

ÉCONOMISTES

MODERNES

PAR

M. LOUIS REYBAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT

M. RICHARD COBDEN

M. FRÉDÉRIC BASTIAT — M. MICHEL CHEVALIER

M. JOHN STUART MILL

M. LÉON FAUCHER — M. PELLEGRINO ROSSI



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1862

Tous droits réservés

39

Библиотека ИНО СССР

23236 b

Ce volume se compose d'études qui ont été, à diverses dates, publiées pour la première fois dans la *Revue des Deux Mondes*. En les réunissant, je les ai soumises à un travail de révision des plus attentifs, et me suis efforcé d'y faire régner l'unité de composition que commande cette forme nouvelle. Je les ai ramenées également à un point de perspective qui les met en harmonie avec les événements économiques les plus récents.

L'objet que j'ai eu principalement en vue dans cette suite de portraits, c'est de faire aimer et connaître la science en rendant familiers au public la vie et les travaux des hommes qui s'y sont voués. J'ai choisi pour cela des noms tout à fait contemporains, sans y mettre d'autre ordre que celui dans lequel les matériaux se présentaient, et en laissant la série ouverte à d'autres noms naturellement désignés pour y entrer.

Je me suis proposé un autre but, qui est de renfermer quelques leçons dans ces récits biographiques. Chacune des notices qui figurent

dans ce volume contient en effet des points de doctrine qui y sont traités avec étendue, discutés contradictoirement, et présentés de telle sorte que le lecteur peut se mêler au débat et y prendre parti en connaissance de cause. Dans le choix de ces thèses, j'ai dû m'attacher à ce que la doctrine offre encore d'obscur et d'épineux. J'ai négligé ce qui est admis pour m'en tenir à ce qui est contesté. C'est la matière litigieuse qui passe presque tout entière sous les yeux, à mesure que le nom et les travaux d'un auteur mettent plus particulièrement en saillie un détail susceptible de controverse.

Ainsi, à deux ou trois reprises reparaît, dans le cours de ces pages, ce qu'on nomme en économie politique la question de la population, c'est-à-dire le rapport à déterminer entre la somme des subsistances et le nombre des bouches à nourrir. Ainsi le fermage et la rente du sol, le produit net et le produit brut, dégagés à leur tour de l'appareil un peu abstrait dont Ricardo les a enveloppés, sont réduits à leurs termes les plus simples. Il en est de même de la définition de la valeur, sur laquelle un concert n'a jamais pu s'établir; de l'engorgement des produits qui est l'accident naturel de toute activité libre et qni trouve son remède dans le jeu des prix ; de l'assiette de l'impôt, au sujet de laquelle règnent en France des préjugés qu'en-

tretient l'intérêt et que la vanité empire; enfin de l'association entre ouvriers, et entre patrons et ouvriers qui eut un moment de vogue pour retomber ensuite dans la période des déceptions que le temps et l'expérience devaient lui infliger. D'autres questions, comme celles de l'or et de l'argent, du double étalon et de l'étalon unique, celles encore de l'application de l'armée aux travaux publics, de la réduction par voie d'arbitrage des forces de terre et de mer entre les grands États européens, d'une taxe sur le revenu, des meilleures définitions à adopter pour rendre plus sensibles les grands principes, ces questions de théorie ou d'application, de science ou d'art, de métier ou d'école, trouvent successivement leur place dans le mouvement du récit et se rattachent soit à des actes, soit à des ouvrages qui tiennent au corps même du sujet.

J'ai donc pu, en jugeant les hommes, toucher à cette catégorie des doctrines qui partagent les meilleurs esprits. Ma prétention n'est pas d'avoir vidé le différend; il me suffit de l'avoir fait connaître à ceux qui ne vont pas au delà d'un examen superficiel, et d'avoir mis sur la voie ceux qui désireront pousser les choses jusqu'à un plus ample informé et une notion plus complète. Il y a deux manières de donner le goût de l'économie politique, l'une directe, l'autre indirecte. La méthode directe consiste à l'enseigner

didactiquement, d'une manière rigoureuse; je crains qu'on ne s'adresse ainsi qu'à un petit nombre de vocations. La méthode indirecte ménage mieux les susceptibilités, mesure plus habilement les doses et ne donne à l'esprit que ce qui convient pour ne pas le rebuter; elle consiste à mettre les principes en action, à les incorporer dans un sujet dont l'intérêt est pour eux une force d'emprunt qui n'est point à négliger dans des matières aussi arides. C'est ce que j'ai essayé de faire dans un ouvrage[1] où la condition des classes industrielles est examinée avec un soin minutieux; c'est ce que j'ai voulu faire également dans ce volume, où ceux qui savent aimeront, je l'espère, à trouver un écho de leurs opinions, où ceux qui ne savent pas pourront aborder sur le pied le plus familier une science qui est moins ingrate qu'on ne le croit et qui gagne beaucoup à être connue.

Janvier 1862.

LOUIS REYBAUD

[1] *Études sur le régime des manufactures. — Condition des ouvriers en soie.* 1 vol. in-8°. Michel Lévy frères.

ÉCONOMISTES

MODERNES

RICHARD COBDEN

ET L'ÉCOLE DE MANCHESTER[1]

L'Angleterre a donné récemment un spectacle auquel l'Europe n'était point accoutumée. On l'a vue assister, l'arme au bras, à une guerre que deux puissances de premier ordre avaient engagée sur le continent, échangeant des notes pendant qu'elles échangeaient des coups de canon. Elle a laissé s'accomplir des démembrements d'États, les uns lui agréant, les autres lui répugnant, sans s'y mêler autrement que

[1] I. *History of anti-corn-law League*, by Archibald Prentice, one of his executive council, 2 vol. — II. *History of thirty years peace*, by miss Martineau. — III. *Speeches of Richard Cobden*, 1 vol. — IV. 1793 *et* 1853, *in three letters*, by R. Cobden, 1 vol. — V. *Sir Robert Peel*, par M. Guizot. — VI. *Statistical abstract for the United Kingdom in each of the last fifteen years from* 1844 *to* 1858, *presented to both houses of parliament by command of her majesty*. 1859.

par un consentement officieux ou de vaines remontrances. Des deux côtés du détroit, cette conduite a excité quelque surprise, elle a même provoqué le blâme. L'oubli, l'abandon des traditions, étaient flagrants; on a été jusqu'à parler de déchéance. Ce n'était plus, disait-on, la politique des Pitt et des Castlereagh, celle qui avait animé et soutenu les esprits dans de longues et pénibles luttes. Cette politique d'autrefois ne se fût point accommodée de ces compromis qui tournent les difficultés au lieu de les prendre de front; elle n'eût point cédé à cette inertie qui vise à l'habileté et côtoie la faiblesse; elle eût été plus prompte à agir, plus ferme dans ses résolutions, plus déterminée à les faire prévaloir. Ainsi ont parlé des juges sévères.

D'où viennent donc ces accès d'indifférence de l'Angleterre après tant d'accès de vive susceptibilité? D'où vient surtout que le pays s'y associe par une longanimité qui peut passer pour de la connivence? S'il y a faute, où sont les coupables? On a désigné les hommes de l'école de Manchester; on a accusé leurs écrits, leurs actes, même leurs succès. En excitant outre mesure le sentiment de l'intérêt, ils auraient porté, assure-t-on, un préjudice irréparable aux sentiments d'un ordre supérieur; ils auraient énervé et perverti les âmes. Cette langueur dans l'opinion, cette hésitation dans les desseins, c'est à leur influence qu'il faudrait les attribuer. Ils ont voulu soumettre au calcul des questions

qu'on doit dégager de cet élément, sous peine de les voir se dénaturer et se réduire. Les comptes d'un grand État ne se règlent pas comme un inventaire de fabrique, où chaque objet ne vaut qu'en raison de ce qu'il coûte et de ce qu'il rend. Sans négliger sa richesse, un grand État est tenu de songer aussi à son honneur. Il a des devoirs de position, un nom à défendre, un rôle à jouer, une destination historique, des intérêts même dans le sens élevé du mot, tout ce qui fait le titre et la force d'une communauté, tout ce qui la classe, la distingue et lui assure le respect. La moindre défaillance dans cette mission est un commencement de déclin. Une nation qui s'efface prononce sa propre sentence, les pertes qu'elle a voulu éviter lui arrivent sous d'autres formes; elle souffre dans ce qu'elle a cru le mieux garantir : la sécurité, qui est la compagne de la puissance, lui échappe insensiblement; elle n'a plus au dehors la même importance et n'y montre plus le même orgueil : le prestige est détruit, elle se sent diminuée.

Telle est l'accusation ; mais les hommes de l'école de Manchester ne sont point à court d'arguments. Quand ils se liguèrent il y a vingt ans contre la loi des céréales, ils savaient bien que le succès de leur réforme affecterait d'une manière profonde la politique de leur pays. Cette crise est arrivée, et ils persistent à la croire salutaire. Le sentiment de l'intérêt, dont ils s'appuyaient, n'est pas aussi vulgaire qu'on le dépeint et vise plus

haut qu'on n'affecte de le dire, il n'est que l'instrument d'une pensée chrétienne et morale. Dans le développement des échanges, ils voyaient en première ligne l'union plus intime des peuples. Des rapports fréquents devaient amener entre eux de meilleurs procédés; plus ils se connaîtraient, moins ils seraient enclins à s'aigrir et à rompre. Pour cette œuvre de conciliation, ni les classes dominantes, ni les gouvernements, n'ont l'esprit qui convient : on s'y fait un jeu du repos et des intérêts de la communauté ; c'était donc à la communauté qu'ils s'adressaient en l'invitant à résister au goût des aventures, familier aux classes dominantes et aux gouvernements. Que par suite les traditions en dussent recevoir un échec, que l'on fît moins de sacrifices à la fausse grandeur, aux surprises et aux calculs des partis, aux entraînements de la domination, peu leur importait ; ils n'admettaient pas que cette politique fût la plus sûre, ni la meilleure, ils en pressentaient une autre où la dignité serait maintenue à moins de frais et l'ascendant au prix de moins de violences. Ils se disaient qu'à s'imposer toujours et partout, un État, si puissant qu'il soit, prend une charge au-dessus de ses forces, qu'il se blesse en blessant autrui, et ne réussit qu'en semant des rancunes. Même bien remplie, la tâche est constamment à reprendre, et tôt ou tard elle écrase ceux qui s'y sont volontairement condamnés.

Je n'ai pas à juger encore ce procès; je l'expose seulement et mets les parties en présence : ce que j'en

veux faire ressortir, c'est le rôle qu'y jouent les hommes de l'école de Manchester. On semble d'accord pour leur attribuer, dans une certaine mesure, la trêve des esprits, l'échec porté à l'humeur guerroyante, la désuétude des traditions et la tiédeur qui succède à d'anciens emportements. Dans ce sens, l'histoire de cette école n'est pas celle d'un homme ni de plusieurs hommes, elle devient commune à la grande famille à laquelle ils appartiennent. Derrière les individus, la nation se montre, et l'intérêt s'élève en même temps que le cadre s'élargit. C'est ainsi que se présente l'une des physionomies les plus caractérisées de ce mouvement, celle de M. Richard Cobden. Il en est incontestablement le chef, il en a été l'âme. Les détails de sa vie pourraient se résumer en quelques pages, mais ils se lient à un effort et à des résultats dont l'Angleterre est encore remuée, et qui affectent sa politique autant que ses intérêts; à ce titre, quelques développements sont nécessaires.

I

Dans un pays libre et avec une race douée d'une fierté naturelle, comment une aristocratie a-t-elle pu jusqu'ici se maintenir? Ses services, si éclatants qu'ils soient, n'expliquent pas seuls sa durée; d'autres ont péri qui avaient le même droit de vivre. Par quels mé-

rites celle-ci s'est-elle préservée? On en a cité deux : le respect et la défense des institutions, une grande habileté de conduite. Il est constant que l'aristocratie anglaise n'a manqué ni à l'un ni à l'autre de ces devoirs; elle n'a ni empiété ni résisté mal à propos. Elle a su toujours abandonner à temps les positions qu'elle ne pouvait défendre, et a mis dans ce mouvement de retraite une certaine dignité et beaucoup de bonne grâce. Après avoir lutté contre les réformes, elle y a cédé en les prenant en main et en les tempérant. Cependant avec un autre peuple ces concessions judicieuses n'eussent pas suffi; il a fallu que des deux parts on se tînt en garde contre les entraînements et qu'à la modération dans la défense répondît la modération dans l'attaque. Ailleurs on ne s'arrête pas ainsi; dans l'enivrement de la victoire, on ne laisse rien debout, sauf à se châtier de cet excès en tombant dans l'excès contraire. Comment le peuple anglais s'est-il refusé à ces tristes exécutions? Les instruments ne lui manquaient pas; il a les libertés de la presse et de la plate-forme, il a le droit de réunion et au besoin l'agitation des rues. Que de tentations pour tout soumettre au même niveau, briser les compartiments artificiels, abaisser ce qui s'élève, proscrire ce qui se distingue! Ce spectacle va si bien aux passions de la foule; pourquoi ce peuple ne se l'est-il pas donné?

Plusieurs motifs l'en ont empêché. Le premier et le plus puissant, c'est qu'il réfléchit à ce qu'il va faire.

Ne serait-il pas contenu par le scrupule de nuire à autrui, qu'il le serait par la crainte de se nuire à lui-même. Avant l'acte, il en calcule les suites et ne veut pas s'exposer à perdre plus de terrain qu'il n'en aurait gagné. Le second motif, c'est que ce privilége conféré à une classe flatte plutôt qu'il ne froisse l'orgueil des autres. Cette aristocratie n'a point de cadres fermés ou seulement ouverts à la faveur; le mérite y conduit aussi bien que la naissance. A côté d'anciens noms y figurent des noms nouveaux qui rajeunissent et retrempent l'institution, où viennent se confondre dans une parfaite égalité tous les services et toutes les gloires. Ensuite cette aristocratie ne prétend pas gouverner seule; elle n'impose pas ses médiocrités au pays, elle laisse le pouvoir où il doit être pour le bien commun, entre les mains les plus capables et les plus dignes. C'est ainsi qu'on désarme les passions en élevant les caractères. Que d'hommes nés dans les plus humbles rangs ont, par leur seule valeur, franchi les degrés de la hiérarchie et exercé une influence décisive sur les destinées de leur pays! Il suffit d'en citer deux qui appartiennent à ce siècle et ont une affinité d'origines, Wilberforce et M. Cobden. Au nom de l'un se rattache l'affranchissement des esclaves, au nom de l'autre l'affranchissement du commerce; le premier est sorti d'un port de mer, le second d'une ferme pour passer de là dans un comptoir.

C'est à Mindhurst, dans le comté de Sussex, que na-

quit, en 1804, M. Richard Cobden, et rien dans son enfance ne faisait prévoir qu'il dût appartenir à l'industrie et y marquer fortement son passage. La contrée est plus agricole que manufacturière ; son père était un cultivateur chargé de famille, vivant sur un petit domaine qui suffisait à peine à ses besoins, et dont plus tard il fut dépossédé. Le jeune Richard passa donc par la rude école de la nécessité; il ne connut dans son premier âge que le travail des champs, et le plus humble de tous : il gardait les moutons. On a fait à ce sujet un rapprochement curieux : près de la maison de son père était le château de Godwood, résidence du duc de Richmond, qui devait se montrer plus tard l'un des ardents défenseurs du privilége territorial. Qui eût dit alors au seigneur de cette résidence qu'entre lui et ce pauvre pâtre s'engagerait un jour, aux yeux du pays attentif, un duel où il n'aurait pas le beau rôle et qui se terminerait par un éclatant échec? Qui lui eût fait supposer que dans la tête de cet enfant naîtrait la pensée téméraire de s'attaquer à ce que les traditions avaient consacré, au droit de prélever, par des artifices de législation, une dîme sur les besoins de la communauté, et de tirer des produits du sol un prix supérieur à celui qui résulte d'un marché librement ouvert et d'une loyale concurrence?

Il est à croire que l'éducation du jeune Richard se ressentit, dans la période des débuts, de cette condition précaire et de cet assujettissement forcé. Il fallut

s'en tenir aux premiers éléments, à ce qui se trouvait à portée dans la limite des heures disponibles et des ressources des parents. Plus tard, quand M. Cobden s'appartint, l'œuvre fut à refaire, et il ne s'y épargna pas. A ses autres mérites il joint celui de s'être formé lui-même. Dès l'adolescence, on put remarquer chez lui les signes auxquels se reconnaissent les vocations décidées : un esprit vigoureux, un caractère fortement trempé, un besoin d'activité qui des petites choses s'étendait aux grandes, une ambition contenue, et où l'ardeur n'excluait pas le calcul. Il avait en outre ce don bien rare de se séparer des idées convenues et de les soumettre au contrôle de ses propres réflexions, puis, sa conviction une fois arrêtée, la force d'y persister, quels que fussent les obstacles, et de garder néanmoins les limites au delà desquelles il eût rencontré l'isolement. Sous ce rapport, ses débuts furent une sorte de préservatif. Avec des études plus spéculatives, il eût dévié vers l'utopie et partagé le sort des esprits qui oublient les faits dans l'enivrement des principes. M. Cobden dut à son étoile d'être placé sur un terrain plus consistant ; il s'inspira du bruit des ateliers plus que du silence du cabinet, il vit les industries à l'œuvre, et put toujours invoquer l'expérience à l'appui de la démonstration. C'est ainsi que son succès s'explique. Dans les réunions où plus tard il eut à développer ses projets de réforme, jamais son tact ne le trahit. S'il atteignit l'éloquence, ce fut par un art na-

turel, et en restant dans des sujets familiers. Entre lui et son auditoire existait une communauté de sentiments, de notions, d'origine, à laquelle il conformait son langage. Enfant du peuple, il touchait la fibre populaire par des sorties tantôt véhémentes, tantôt ironiques, contre les abus du privilége seigneurial; homme du métier, il entrait dans des détails auxquels sa vie commencée dans les champs et continuée dans la manufacture l'avait successivement initié, — orateur sans y prétendre, et mieux servi par ses instincts que s'il en fût sorti pour chercher l'effet dans des moyens moins simples et moins appropriés.

Quand il fut en âge de choisir une carrière, M. Cobden n'eut qu'à obéir à la destinée. Il avait un oncle qui exerçait à Londres l'industrie des toiles peintes; c'est près de lui qu'il se rendit et commença son apprentissage commercial. La maison était le siége d'un travail très-actif, trop actif peut-être, car à quelques années de là elle fut emportée par des spéculations qui excédaient ses ressources; mais les erreurs mêmes de l'oncle profitèrent à l'éducation du neveu. Avec un bon sens précoce, il vit et jugea les fautes commises, et quand il agit par lui-même et pour lui-même, il se garda d'y tomber. Son premier acte, dans ce moment d'épreuve, atteste combien déjà son caractère était réfléchi. A côté et au-dessus des motifs particuliers auxquels l'échec de son oncle pouvait être attribué, il avait entrevu des causes plus générales. Les belles

toiles peintes, celles qui exigent plus d'art et de goût, s'étaient jusqu'alors fabriquées à Londres, où se trouvaient les ouvriers les plus expérimentés et les plus habiles dessinateurs; Manchester n'imprimait encore que des toiles communes. C était comme un partage d'attributions qui d'un côté donnait un produit plus parfait avec une main-d'œuvre plus coûteuse, de l'autre un produit inférieur au prix le plus réduit. M. Cobden se demanda s'il n'y aurait pas avantage à réunir ces deux genres de fabrication dans les mêmes mains et dans la même localité, l'une servant de modèle à l'autre, et toutes deux s'aidant par le contact. Transporter à Londres l'impression des toiles communes, il n'y fallait pas songer; les charges de la vie dans une grande ville sont incompatibles avec des salaires modiques. Introduire au contraire à Manchester l'impression des toiles supérieures était une combinaison qui se présentait avec des chances favorables. Il ne s'agissait que d'attirer à Manchester de bons ouvriers et de bons dessinateurs. C'est ce qu'entreprit M. Cobden. Mieux que personne, il était en position d'y réussir. Il n'emporta de Londres que son idée; elle suffit pour lui ouvrir une carrière qui, d'abord modeste, alla chaque jour s'agrandissant. Pour l'industrie des toiles peintes, ce fut une révolution : au lieu de deux siéges, elle n'en eut plus qu'un, et peu à peu le Lancashire s'en empara au détriment du Middlesex.

Pendant plusieurs années, l'ambition de M. Cobden

ne se porta point au delà du soin de son industrie. Commis, puis intéressé dans une maison, enfin chef de maison lui même, il gagnait lentement du terrain, sans autre prétention que d'arriver à la fortune par le travail et la probité. En même temps il achevait son éducation par de fréquents voyages, visitait la France, la Belgique et la Suisse, où rien n'était indifférent à un esprit curieux comme le sien. Longtemps il se renferma dans cette préparation silencieuse. Manchester voyait pourtant se succéder des agitations qui avaient leurs programmes et leurs héros. Dès 1832, le célèbre Cobbett y avait fait un appel aux radicaux et couru les chances d'une candidature au parlement Fils de cultivateur comme M. Cobden, animé de colères que l'âge n'avait pas refroidies, il se présentait avec des titres qui ne prêtaient point à l'équivoque et des écrits où sa haine pour l'aristocratie était allée jusqu'à l'outrage. Il avait pour clients les cent mille abonnés d'une feuille populaire, la plus redoutable que le gouvernement eût jamais rencontrée. Plus tard, ce fut le tour de Feargus O'Connor, qui ralliait les ouvriers sous les drapeaux d'une charte, monument de vertige, d'où se dégageaient à chaque article la désobéissance aux lois et l'indiscipline envers les maîtres. M. Cobden était trop avisé pour donner dans de pareils égarements ; il laissa passer avec une égale indifférence les chartistes et les radicaux. Ceux-ci étaient finis, ceux-là odieux ; tous devaient s'éteindre dans l'impuissance. Peut-être

avait-il, comme les radicaux, ses griefs particuliers contre l'aristocratie, et pensait-il, avec les chartistes, que le sort des ouvriers pouvait être amélioré ; mais il ne séparait pas les réformes des moyens réguliers de les obtenir. Son caractère répugnait aux violences. Sans avoir la conscience de ce qu'il serait possible et utile de faire, il jugeait nettement ce qui devait avorter.

Pour la première fois, en 1835, M. Cobden se mêla ouvertement de questions politiques. M. Archibald Prentice raconte[1] que, en sa qualité de directeur du *Manchester Times*, il reçut, dans le printemps de cette année, des communications intéressantes, qu'il livra à la publicité. L'écrivain ne s'était pas fait connaître, et malgré le succès de ces articles, son nom restait une énigme, lorsqu'un petit volume, intitulé *l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique*, fut déposé dans les bureaux du journal avec la suscription accoutumée : « De la part de l'auteur. » Sur-le-champ M. Prentice reconnut la plume de son écrivain anonyme. C'était M. Richard Cobden, qui avait cherché dans ces ébauches un délassement aux soins de la fabrique. Son écrit était une réponse à un pamphlet que venait de publier M. Urquhart, et qui avait toutes les allures d'un défi jeté à la Russie. M. Cobden, qui a pour la paix un goût très-prononcé, s'efforçait de calmer les ardeurs du partisan

[1] *History of the anti-corn-law League*. 2 vol.

de la guerre, et, avec un mélange de raison et d'ironie, frappait les partis politiques et les préjugés nationaux par-dessus la tête de son antagoniste. Il disait que la meilleure diplomatie est celle des relations, et qu'aucun succès militaire ne vaut la conquête d'un débouché Il préludait ainsi aux joutes qu'à quelques années de là il devait engager sur l'estrade des réunions publiques. L'écrit de M. Cobden, qui fit quelque bruit, fut suivi d'un second sur le même sujet[1]. On trouvait piquant qu'un écrivain sorti de la fabrique donnât des leçons à des publicistes émérites et opposât à leurs jactances le langage du bon sens. On sut gré aussi à M. Cobden d'avoir pris la défense de l'intérêt commercial contre des déclamations au moins intempestives. Désormais son nom prit de la notoriété. On s'accordait à dire qu'il y avait dans cet homme plus que l'étoffe d'un manufacturier, et que le discernement qu'il avait montré dans la conduite de ses affaires privées l'accompagnerait dans l'étude et la discussion des affaires publiques.

C'est surtout parmi la jeune population des fabriques que M. Richard Cobden avait trouvé des partisans, et il employa son influence au profit d'une classe à laquelle il avait longtemps appartenu. L'instruction technique était en honneur à Manchester; dans une ville d'affaires, ce qui domine, c'est l'utilité. La culture

[1] *Russophobia*, chez Tait.

intellectuelle et morale était plus négligée, elle manquait d'un foyer public. Secondé par quelques amis, M. Cobden fonda un *athenæum* où, après leur tâche remplie, les employés purent trouver des distractions moins coûteuses et plus profitables que celles des tavernes et des cafés. Des moyens d'étude y étaient mis à la disposition de ceux qui éprouvaient le besoin d'orner et de perfectionner leur esprit ; aux autres on avait ménagé des délassements variés ; pour tous, c'était un point de réunion où ils s'éclairaient par l'échange des idées et se formaient par la meilleure des disciplines, l'esprit de corps. Nulle part le succès de ces institutions, si nombreuses en Angleterre, n'a été plus grand que dans le comté de Lancastre. M. Richard Cobden eut les honneurs de la séance d'ouverture ; il y fit son début dans l'art de l'improvisateur. C'était une épreuve qu'il n'affronta point sans émotion. Rien dans sa carrière ne l'y avait préparé ; il n'avait pour s'inspirer qu'une faculté naturelle, encore en germe : il répugnait à l'emphase, aux formes académiques, dont l'éloquence anglaise ne s'était pas dépouillée ; il ne voulait réussir que par la simplicité unie au bon sens. Ainsi disposé, il occupa la chaire. Il a raconté plus tard que la vue de cet auditoire, redoutable dans son recueillement, lui enleva jusqu'à la conscience de ses paroles. Un nuage passa devant ses yeux, et il eût quitté la partie si les forces de sa volonté n'eussent dominé cette défaillance. Il acheva néanmoins son discours, mais sous

l'empire d'une telle obsession que le lendemain seulement et par la lecture des journaux il sut ce qu'il avait dit : singulier début pour un homme qui, pendant plus de dix années, devait marquer chaque jour de sa vie par une harangue, et répandre de ville en ville des opinions qui n'étaient pas toujours du goût de ceux qui l'écoutaient ! Il paraît même que cette défiance n'abandonna pas M. Cobden dans ses campagnes les plus heureuses. Vétéran, il restait sous le coup des émotions qu'il avait ressenties à son premier feu. Seulement il s'en rendait mieux maître : ce travail intérieur ne se montrait au public que par une chaleur plus communicative, et ni l'esprit d'à-propos, ni l'aisance de l'orateur n'en étaient altérés; cette timidité, sous l'aiguillon du devoir, prenait les formes de la hardiesse.

Il donna bientôt une preuve de cette vigueur réfléchie. Manchester vivait alors sous l'empire de la fiction la plus étrange. Avec ses 250,000 habitants, sa merveilleuse industrie, ses richesses accumulées, cette ville n'était encore, légalement parlant, qu'un simple bourg, relevant d'un seigneur, le *lord du manoir*, comme on l'appelait. Ce lord dirigeait l'administration, levait des taxes, imposait des patentes, frappait les ventes d'une sorte de droit d'aubaine. Point de représentation locale qui agitât librement les intérêts de la cité et donnât à la population la garantie de sa surveillance. Le respect des traditions, si puissant chez nos voisins, avait maintenu ce régime; on le suppor-

tait comme un mal familier; l'esprit féodal survivait au milieu de cette activité toute moderne. M. Cobden éveilla chez les fabricants le désir de renverser ce vieux débris. On se réunit, on se concerta; une petite agitation locale fut résolue. Il y avait lieu de croire que des institutions semblables céderaient au premier effort. Appropriées à un village, elles devenaient une insulte et un déni de justice pour une grande cité. Cependant le lord du manoir résista et entraîna dans sa cause le parti qui se sentait menacé. Bien des bourgs se trouvaient dans le même cas, et si Manchester était une évidente exception, on pouvait, d'exception en exception, être conduit à la ruine du principe. Il fallut donc lutter, et M. Cobden ne fut pas l'un des moins ardents à la lutte. Le résultat, dans un pays sensé, ne pouvait être douteux. On reconnut enfin que Manchester avait acquis le droit de s'appartenir; une corporation municipale remplaça le seigneur. La population ne se montra point ingrate pour ceux qui l'avaient émancipée ; presque tous les membres du comité d'agitation figurèrent dans le nouveau conseil. M. Cobden fut élu alderman, M. Thomas Potter eut le titre de maire et devint en même temps baronnet. Manchester applaudit : s'il perdait un lord du manoir, il en avait la monnaie.

C'était encore un succès; M. Cobden se mettait de plus en plus en évidence. Nommé membre de la chambre de commerce, il y trouva l'occasion de montrer son aptitude. Une nouvelle suite de voyages acheva de le mû-

rir. Quoiqu'il s'y occupât beaucoup de ses affaires, les vues générales le dominaient : l'attention que d'autres voyageurs portaient sur les monuments, il l'appliquait aux institutions et à leur influence sur le bien-être des peuples. Le champ était vaste; il s'attacha à l'explorer. Il parcourut la Turquie, l'Égypte, la Grèce, en étudiant le travail sous les diverses formes qu'il revêt selon les régimes, les climats, les races ; puis, par le Danube, il pénétra en Allemagne, où une marqueterie d'États faisait l'essai d'un régime commun en matière de douanes. La ligue des villes libres le frappa surtout, et si fortement, que plus tard il leur emprunta ce mot de ligue comme un des secrets de leur force. Cette vieille hanse qui avait pour objet de mettre les richesses privées à l'abri des déprédations seigneuriales lui parut être d'un bon exemple pour les pays où l'extorsion était encore en honneur, quoique plus adoucie. Dans les deux cas, il s'agissait d'une rançon, imposée ici par la force, là par la loi. Ses allusions à ce sujet étaient fréquentes; il insistait sur l'impression que lui avaient laissée, le long du Danube et du Rhin, ces vieux châteaux, repaires de violences jusqu'au jour où les marchands s'unirent pour les réduire et les démanteler. « J'ai vu ces ruines, s'écriait-il, elles attestent la puissance qui réside dans une défense commune. Les priviléges du sol, si l'on s'obstine à les maintenir, tomberont en poussière comme les créneaux et les tours de ces citadelles de l'exaction. »

Ces priviléges du sol avaient pour principal appui la législation des grains, qui frappait la consommation d'une taxe au profit des détenteurs de la terre. L'instrument était l'échelle mobile, dont le mécanisme bien connu aboutissait au maintien artificiel des prix. Au-dessous d'une certaine limite, portée d'abord à 80 shillings, puis descendue à 73, les grains étrangers rencontraient un droit qui était l'équivalent d'une prohibition; ce droit était alors d'un shilling par quarter; il s'élevait à chaque shilling de baisse dans les prix, de manière à arriver à 27 shillings quand le blé en valait 60. L'entrée libre ne se conciliait qu'avec des prix de disette. Le jeu de ce tarif n'avait rien d'équivoque ni pour ceux qui en profitaient ni pour ceux qui en souffraient; c'était une haute paye ménagée aux propriétaires et aux fermiers, une garantie contre la réduction de leurs revenus. Ces avantages accordés à une classe correspondaient à des préjudices, à des souffrances infligés aux autres. La moindre intempérie suffisait pour porter le trouble dans l'approvisionnement, et aucun commerce régulier ne pouvait s'établir sous la menace de cette taxe variable. A diverses époques, on en avait éprouvé les tristes effets. En 1800 et 1801, le blé avait valu 110 et 115 shillings le quarter, 122 shillings en 1812, 106 shillings en 1813, 94 shillings en 1817, c'est-à-dire 43 francs en moyenne pour notre hectolitre. Avec la paix, cette situation ne pouvait qu'empirer et empirait en effet. D'un côté, la

population tendait à s'accroître; de l'autre, la production des grains demeurait à peu près stationnaire Un défaut d'équilibre se déclarait entre l'aliment et les bouches à nourrir. De là cette conséquence que la demande excédait toujours l'offre : l'acheteur se trouvait à la merci du vendeur, et la concurrence ne s'exerçait que dans le sens de la hausse. Le marché restait maîtrisé, même avec l'abondance. Il y a plus : une insuffisance manifeste menaçait la production des grains, quel que fût l'état des récoltes, et des évaluations faites avec soin portaient cette insuffisance à deux millions de quarters. Comment, sous cette perspective, l'agriculture eût-elle maintenu ses prétentions et gardé une tâche qui excédait ses forces? La raison et l'équité lui conseillaient de s'en dessaisir; il y allait de la paix publique. Le temps arrivait où l'approvisionnement étranger, longtemps éventuel, devait être converti en une ressource permanente.

Cette nécessité avait frappé de bons esprits. M. Hume en 1834, M. Clay en 1836, avaient fait des motions pour remplacer l'échelle mobile par un droit fixe. M. Villiers s'était montré plus hardi en demandant la suppression complète du droit. Une association formée à Londres, et qui comptait vingt-six membres du parlement, se proposait le même but. Aucune de ces tentatives n'aboutit. L'effort était en raison des chances de succès, et ces chances dépendaient de l'état des récoltes : étaient-elles abondantes, l'agriculture se plaignait;

étaient-elles médiocres, l'industrie réclamait à son tour. Le fond du débat variait d'une saison à l'autre et flottait entre ces deux intérêts. Un fait néanmoins devenait évident, c'est que la prospérité de l'industrie se mesurait sur le prix des subsistances. Florissante en 1835 avec le blé à 39 shillings le quarter, elle éprouva, en 1836 et 1837, une crise affreuse avec le blé à 55 shillings. Beaucoup d'ateliers se fermèrent, d'autres ne travaillaient que quatre jours par semaine; des milliers d'ouvriers furent congédiés, des maisons d'une solidité proverbiale succombèrent devant le resserrement du crédit, et le doute plana sur toutes celles qui avaient des engagements en circulation. L'ébranlement durait encore quand, dans les premiers mois de 1838, M. Cobden rentra en Angleterre. Il s'inspira de l'état des esprits et jugea que, abandonnée aux hommes politiques, la réforme serait pour longtemps enrayée. La tâche exigeait des champions d'une autre trempe, étrangers aux ménagements, n'ayant point de position à compromettre, ne se mettant en souci que de frapper juste en frappant fort. Pour cela, il ne fallait pas viser trop haut, ni chercher des noms en crédit : le mouvement devait partir de la fabrique même, prendre des chefs dans ses rangs et se traiter comme se traite une affaire, avec des sacrifices au besoin. M. Cobden essaya d'abord d'entraîner la chambre du commerce, mais il vit, à ses résistances, qu'elle suivrait l'impulsion et ne la donnerait pas.

Un événement, insignifiant en apparence, vint en aide à ses projets. La récolte de 1838 avait été mauvaise, et des prix de 64 et de 70 shillings par quarter rendaient l'existence bien rude aux ouvriers nécessiteux. Parmi les localités frappées, aucune ne l'était plus que Bolton, située aux portes de Manchester ; dans une admirable étude sur sir Robert Peel [1], M. Guizot a fait de ses souffrances un tableau navrant. Tant de misères, et des misères si apparentes, devaient trouver des voix pour les signaler à la pitié publique. Un vieux docteur, M. Birnie, fit annoncer qu'il ferait le soir, dans la salle de spectacle de Bolton, une lecture sur la loi des grains et ses effets. La foule accourut et montra de telles dispositions à l'enthousiasme, que l'orateur en fut troublé. Il hésita, balbutia, brouilla ses papiers, et finit par comprendre qu'il s'était chargé d'une tâche au-dessus de ses forces. Au milieu de ce désarroi, un jeune homme s'élança sur l'estrade. C'était un étudiant en médecine, M. Paulton : « Je ne vous demande que quelques minutes, dit-il. — Allez, allez, » s'écria-t-on de toutes parts. Il ne prit que vingt minutes en effet, mais ces minutes furent bien remplies. La chaleur de l'accent, la passion poussée jusqu'à l'invective, transportèrent ce public. On l'applaudit à outrance, et on ne le tint quitte

[1] *Revue des Deux Mondes* du 15 mai, 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1856.

qu'après s'être mis d'accord avec lui pour l'entendre une seconde fois.

Justement le docteur Bowring venait d'arriver à Manchester, où le succès de M. Paulton faisait événement. Le docteur représentait Bolton au parlement, et il ne pouvait être indifférent à ce qui s'y passait. Aimant, comme dit M. Guizot, à faire du bien en faisant du bruit, il trouvait là une occasion à son goût; il la saisit. Un banquet par souscription eut lieu à l'hôtel d'York, et la loi des grains fut le texte des discours qui s'y échangèrent. Celui de M. Bowring fut très-vif; il arrivait d'Orient, où il avait rencontré, disait-il, la famine en permanence, et à son retour il avait la douloureuse surprise de voir que l'Angleterre n'y échappait point. A quoi cela tenait-il? A l'oubli des notions de l'échange, si influent sur le bien-être des peuples. Après lui, d'autres orateurs revinrent sur ce sujet et en des termes plus véhéments; puis on passa aux santés d'usage : celle de M. Paulton ne fut point oubliée. L'élan était donné, il devint irrésistible. Vers la fin de septembre, l'association était constituée; les arrangements préliminaires comprenaient l'objet, le nom de l'association (*anti-corn-law*), la cotisation, fixée à 5 shillings pour la tenir à la portée des moindres bourses. Sept personnes seulement assistaient à la première réunion; il y eut affluence dans les suivantes. Un comité de soixante-dix membres fut nommé; dans le nombre figuraient MM. Richard Cobden, John

Bright, Thomas Potter, maire, et un modeste fabricant d'amidon, M. George Wilson, le futur président de la ligue. L'ardeur, l'union étaient manifestes; un seul dissentiment s'éleva. A l'appel de son nom et à propos de la cotisation, M. Robert Stuart, un riche manufacturier, s'écria : « Quoi ! cinq shillings ! rien que cinq shillings ! Il nous faudra de bien autres sommes ! Inscrivez-moi pour dix livres ! » Le 20 octobre, le comité provisoire entrait en fonctions : l'agitation commençait.

Les honneurs du début appartenaient à M. Paulton, on l'invita à venir faire des lectures publiques à Manchester : il y fut accueilli avec enthousiasme, et y tint plusieurs séances. Ce fut dans l'une d'elles qu'il récita quelques vers dont la rime, invariablement reproduite, resta dans les mémoires. « Que veulent les lords, ces marchands de grains ? La rente. Pourquoi envoient-ils leurs frères au combat ? Pour la rente. Pourquoi votent-ils chaque année des millions arrosés de sang ? Pour la rente. Leurs richesses, leur santé, leur joie et leur mécontentement, leur but, leur pensée, leur religion, se résument par un mot : la rente, la rente, la rente ! » Cette rente bafouée était la rente de la terre, le revenu du sol. On peut juger du ton que déjà prenait la querelle : c'était la mise au ban d'une classe, on ne s'en cachait pas. Ces intempérances de langage répondaient aux émotions du dehors; il s'y joignit bientôt des actes plus sérieux. La chambre de commerce comprit qu'elle ne pouvait persister dans son indifférence;

elle se réunit le 20 décembre, et un grave débat s'y éleva : il s'agissait de savoir si l'industrie, en se déclarant contre la protection en matière d'agriculture, y renoncerait en même temps pour elle-même. M. Cobden se prononça nettement pour l'affirmative. « Rigoureusement, dit-il, l'assimilation des deux priviléges n'est point exacte : la concurrence intérieure ne s'y exerce pas de la même manière : pour l'industrie, elle est sans limites; pour l'agriculture, elle est limitée par les surfaces à exploiter. Il convient cependant d'écarter les chicanes de détail, et garder le privilége pour soi, en le refusant à autrui, serait une inconséquence. » Après une discussion assez vive, cette opinion prévalut, et dans une adresse dont la rédaction lui fut confiée, M. Cobden la reproduisit en des termes qui ne laissaient point de prise à l'équivoque. Il voulait qu'il fût constant que l'industrie brûlait ses vaisseaux. « Convaincus, est-il dit dans cette pièce, que le fondement d'une justice commerciale est le droit qu'a tout homme d'échanger les fruits de son travail contre ceux des autres peuples, les pétitionnaires supplient la chambre des Communes d'abolir les lois relatives à l'importation des grains et autres denrées alimentaires, et de faire aboutir à leur plein développement, tant pour l'agriculture que pour la manufacture, les vrais et pacifiques principes du libre échange. » Cette adresse n'essuya pas d'objection sérieuse. Appuyée par l'une des notabilités de la fabrique, M. Greig, elle fut

adoptée à la presque unanimité des membres de la chambre.

Cet incident marque pour les grands industriels de Manchester le passage de l'expectative à l'action. Du côté de la population ouvrière, le mouvement n'avait rien d'indécis; il gagnait de proche en proche. La grande industrie, le haut commerce hésitaient encore : ils craignaient les aventures; ils ne s'engagèrent résolûment et définitivement qu'à l'appel de leurs représentants officiels. Dès ce moment, l'association provisoire s'effaça devant une plus grande, où les moyens d'action étaient mieux en rapport avec les difficultés de la tâche et les ressources des adhérents. Aux souscriptions de 5 shillings succédèrent des souscriptions autrement significatives. « Donnons un peu de ce que nous avons, s'écria gaiement M. Cobden, afin de sauver le reste ! » Il s'inscrivit pour 100 livres sterling; d'autres s'engagèrent pour la même somme; d'autres enfin pour 50, 30, 25, 10 et 5 livres. On réunit en moins de quatre semaines 6,136 livres (environ 155,000 francs). Si ce n'étaient pas encore les magnifiques collectes qui signalèrent la dernière période, c'était déjà un chiffre respectable et très-suffisant pour un début. Un grand conseil fut élu en séance générale; il comptait cent sept membres et se subdivisait en comités chargés d'attributions spéciales. M. Cobden figurait dans les deux comités principaux, le comité exécutif et le comité des finances. M. J. B. Smith

était président, et M. John Ballantyne secrétaire de l'association. Réorganisée sous cette forme le 28 janvier 1839, l'association devenait un instrument dont la trempe paraissait solide ; il restait à voir quel parti en tireraient les mains entre lesquelles il était tombé.

Une force collective a besoin d'un homme qui la règle et la dirige. Dans l'agitation naissante, M. Cobden est cet homme : on l'y voit dès la première heure et au premier rang. Les orateurs brillants, les noms accrédités viendront plus tard : ils vont toujours du côté de la vogue ; mais M. Cobden avait eu incontestablement les honneurs de ce travail d'organisation sans lequel une entreprise n'est point viable. A l'encontre des opinions qui admettaient un droit fixe en place du droit mobile, il avait soutenu et fait prévaloir la franchise absolue et la suppression de tout droit ; il avait, déjouant des vœux secrets, amené la manufacture à se désister de ses priviléges pour qu'elle fût mieux fondée à combattre ceux de l'agriculture. Il avait préparé le terrain au nom d'un principe élémentaire, l'égalité de traitement et la liberté pour tous. Cette justesse et cette promptitude de coup d'œil allaient le porter en avant dans des démonstrations plus décisives.

Réduite à Manchester et aux environs, l'agitation gardait un caractère local dont il importait de la dépouiller. Les adhésions arrivaient en foule, des pétitions se couvraient de signatures : Glasgow en avait

réuni quatre-vingt mille, Leeds quinze mille ; les autres villes manufacturières promettaient des chiffres équivalents ; c'était par millions qu'avant peu on compterait les partisans de la réforme. S'appuyant de ces faits, M. Cobden proposa et fit adopter une motion qui désignait Londres comme lieu de rendez-vous à ces associations éparses, les invitant à choisir des délégués qui s'y réuniraient le 4 février 1839, à midi, à l'hôtel Brown. Au jour et à l'heure fixés, trente et un délégués s'y rencontraient. Manchester, Bolton, Liverpool, Glasgow, Leeds, Stockport, Kensal, Huddersfield, Preston, Birmingham et Londres y étaient représentés. L'hôtel Brown avait été choisi comme étant situé en face de la chambre des Communes. M. Villiers, l'intrépide auteur d'une motion toujours écartée, assistait à la réunion, et se chargea de présenter à la chambre les délégués des villes manufacturières. Le parlement s'ouvrit, et ni le discours de la couronne ni l'adresse qui y répondait ne firent mention de la législation des céréales. Les délégués ne se découragèrent pas. Présents à toutes les séances du parlement, ils l'accablaient de pétitions formidables par le nombre. Comme il l'avait promis, M. Villiers demanda qu'ils fussent admis à la barre. La chambre semblait décidée à ne répondre que par le dédain ; les whigs, alors au pouvoir, ne déguisaient ni leur impatience ni leur mauvaise volonté. Sur les instances de M. Villiers, il fallut pourtant s'expliquer, et lord John Russell se re-

trancha dans un refus formel. Une enquête était demandée; on alla aux voix : 172 voix admirent l'enquête, 361 voix la repoussèrent. C'était une partie perdue ou ajournée du moins. Avant de quitter Londres, les délégués tinrent une dernière séance. Beaucoup de membres du parlement y assistaient, avec les rédacteurs des journaux influents et les hommes qui s'étaient signalés par leur dévouement à la cause de la liberté du commerce. Devant cette réunion, M. Cobden prononça un de ses discours les plus heureux. C'est là que, rappelant la destinée des villes hanséatiques, il les cita comme un exemple à suivre. « Eh bien! s'écria un des assistants, si nous formions une *ligue?* — Oui, reprit M. Cobden, formons une ligue, une ligue contre la loi des grains. » Le mot eut du succès, et devint pour l'association comme un second baptême. Elle devint la ligue; elle eut, pour répéter les expressions de M. Guizot, un chef populaire et un nom éclatant.

Le résultat de cette épreuve fut de ramener l'agitation dans son foyer, accrue en force par le bruit qu'elle avait fait. A peine de retour, les délégués rendirent compte de leur mission, d'un ton qui se ressentait du désappointement essuyé. Le vent était à la guerre; on s'y préparait dans le camp opposé, et, sur deux points, les hostilités avaient commencé. La première attaque vint de la Société centrale d'agriculture. Dans une réunion où elle attira la grande noblesse du comté se produisirent des arguments en faveur du maintien

de la législation des grains. On soutint que, pour l'activité rurale, c'était une question de vie ou de mort, et qu'à moins de 80 shillings par quarter il était impossible d'avoir pour le blé un prix remunérateur, de bons gages pour les journaliers, et des revenus satisfaisants pour les propriétaires. On traita les partisans de la réforme d'incendiaires et de spéculateurs, dont le but était de faire émigrer vers les villes les populations des campagnes, afin d'abuser de leur nombre pour faire baisser le taux des salaires et les pervertir par les habitudes de débauche inséparables de la vie des ateliers. Jusque-là les armes étaient loyales : déclamations contre déclamations, colère pour colère. Le parti conservateur alla plus loin; il voulut déconcerter ses adversaires par une diversion moins inoffensive et leur opposer des auxiliaires plus résolus. Il ne s'agissait que d'un peu d'argent à répandre et de quelques meneurs à embaucher ; ces choses-là, dans le royaume-uni, se font sans scrupule.

On a vu qu'il existait, dans les classes populaires, un parti remuant qui avait la prétention de changer de fond en comble les institutions du pays : c'étaient les chartistes avec leur convention nationale et leur suffrage universel, illusion favorite de la multitude. Ces agitateurs de la pire espèce éprouvaient une jalousie mêlée de rage au spectacle de cette agitation plus calme, plus modeste, qui avait un but défini et un appui dans les classes opulentes. Rien de plus

facile que de pousser à un scandale des hommes ainsi disposés : on n'y manqua pas. Jusqu'alors, l'entrée des réunions de la ligue était restée libre, les portes n'en étaient point gardées. Dans une séance où l'on devait donner communication d'un rapport, un certain nombre d'intrus se glissa dans la salle, et, dès le début, se fit remarquer par ses airs insolents et sa tenue équivoque. Deux ou trois discours venaient d'être prononcés, lorsque, sur un mot d'ordre, le tumulte éclata. « Que l'honnête Pat Murphy prenne le fauteuil! » dit une voix. Ce Pat Murphy était un marchand ambulant qui, avec son haquet, débitait de porte en porte des pommes de terre. Là-dessus réclamations, rumeurs dans l'assistance. Le fauteuil était occupé par M. Thomas Harbottle; on l'invita à ne pas s'en dessaisir. « Pat Murphy! nous voulons Pat Murphy! » répétèrent les interrupteurs. Le marchand de pommes de terre joua des poings et fendit la foule; quand il parut sur l'estrade, on put juger quel était l'homme à qui on faisait un tel honneur. L'honnête Pat Murphy était ivre; couvert de haillons et chaussé de sabots, il essayait de se frayer un passage vers le fauteuil malgré les résistances du bureau. Ses amis lui prêtèrent main-forte, et parvinrent à l'installer sur un siége devant le président. A peine assis, il entra en fonctions. « Trois salves en faveur de la convention nationale! » dit-il. Les trois salves furent données. « Trois grognements pour l'association contre la loi des céréales! »

Les trois grognements furent poussés. « Levez vos chaises pour Pat Murphy! » A l'instant, les chaises furent levées, et, au lieu de les remettre à terre, on les jeta à la tête des hommes qui protestaient. Une mêlée affreuse s'ensuivit, dans laquelle plusieurs personnes furent blessées. Devant de telles violences, il n'y avait qu'à battre en retraite. Le président donna l'exemple, et la partie honnête de l'assemblée le suivit; on laissa le champ libre aux énergumènes, qui complétèrent les jouissances de la soirée en brisant les quinquets sous la direction de l'honnête Pat Murphy.

De ce jour, on n'entra plus aux réunions de la ligue qu'avec des billets, et, en appuyant cette mesure d'ordre, M. Cobden ajouta : « Loin de moi la pensée d'exclure les avocats de la loi des grains, s'ils consentent à une discussion paisible! Mais, au nom des classes laborieuses de Manchester, je proteste contre ces hommes qui à la raison substituent la force, et sont venus ici hier commettre d'odieux attentats contre les propriétés et les personnes. Ouvriers, prenez-y garde, ces amis du bien d'autrui ne vous respecteront pas plus qu'ils n'ont respecté ce qui appartient à notre association; ils s'attaqueront à vos épargnes comme ils se sont attaqués à ce que nous avions payé de nos deniers; ils jetteront des yeux de convoitise sur les fonds de vos sociétés particulières, secours mutuels, assistances en cas de maladie, unions, assurances, tontines; ils mettront la main sur tout cela, si vous ne les arrêtez à

temps. » L'auditoire, où beaucoup d'hommes du peuple avaient été admis, accueillit ces paroles avec des applaudissements. M. Cobden continua en rappelant que la cause de la ligue était surtout la cause du pauvre, pour qui le premier des besoins était l'aliment à bon marché. « Nous avons adopté un principe, dit-il en terminant, celui d'une franchise absolue de droits ; nous n'en dévierons pas. Maintenant nous faisons un appel à tous les hommes honnêtes de cette cité, sans distinction de classes ni de fortunes ; ils savent ce qui est écrit sur notre bannière ; qu'ils nous abandonnent, si nous ne restons pas fidèles à nos engagements ! »

La ligue se trouva bientôt fortement constituée ; elle put mettre ses finances sur le meilleur pied. Un second appel de 50,000 livres sterling (1,250,000 francs) avait, comme le premier, réussi au delà de toutes les espérances. Les caisses étaient pleines ; il ne s'agissait plus que de donner à cet argent un bon emploi. On créa un organe sous le titre de: *Circulaire contre la loi des grains*, titre qui, deux fois modifié, devint la *Circulaire contre la taxe du pain*, et ensuite plus simplement *la Ligue*. Dès l'origine, on en plaça quinze mille exemplaires, et trente mille quand la vogue fut établie. Des almanachs, des pamphlets à la main sortirent par millions d'une imprimerie qui appartenait à l'association. En même temps, les réunions se multipliaient ; des orateurs, les uns rétribués, les autres à titre gratuit, visitaient les villes, les bourgs, et jus-

qu'aux villages ; dans la seule campagne de 1840, on compta sept cents séances tenues dans cinquante-six comtés. Des tribuns illustres ne dédaignaient pas d'y paraître, et Daniel O'Connell assista à un banquet à côté de MM. Bright et Milner Gibson. Son discours ne fut qu'une longue boutade. « La loi des grains! s'écria-t-il avec ses airs de mépris, à quoi est-elle bonne? A mettre de l'argent dans la poche des lords, non pas l'argent des Russes, des Danois, des Suédois, mais l'argent des compatriotes. » Le mouvement se propageait ainsi dans le public sans que le monde officiel en parût ébranlé. La motion annuelle de M. Villiers perdait du terrain au lieu d'en gagner, et, mis en demeure de s'expliquer, lord Melbourne et M. Baring se renfermaient dans des réponses évasives. Ce n'est pas que le ministère et le parlement fussent insensibles à la détresse des districts manufacturiers; ils résistaient seulement au moyen qui leur était proposé. Pour le parlement, c'était une question de principe; pour le cabinet, une question d'existence. L'agitation, si elle voulait pénétrer jusque-là, avait encore bien du chemin et des efforts à faire.

De deux côtés il lui arriva des auxiliaires. Quelques membres de la ligue avaient songé au clergé ; un appel fut adressé aux ministres de tous les cultes. Ceux de l'Église établie le laissèrent sans réponse ; trois exceptions seulement, — une dans l'Église d'Angleterre, deux dans l'Église d'Écosse, — servirent à mieux mar-

quer cette hostilité de corps. L'intérêt n'y était pas étranger; la dîme au profit du clergé se prélevait sur le prix des denrées, et une baisse l'eût frappé dans ses revenus. En revanche, les cultes dissidents s'empressèrent d'accueillir l'ouverture qui leur était faite. Une réunion spéciale avait été indiquée pour le courant du mois d'août 1840. Sept cents ministres de la religion se rendirent à Manchester pour y assister. Les membres de la ligue se partagèrent l'honneur de leur offrir l'hospitalité; pendant une semaine que dura la conférence, ces pasteurs vécurent au sein des familles. Deux fois par jour ils s'assemblaient à l'hôtel de ville; la séance du matin durait quatre heures, celle du soir cinq; sur quinze cents discours prononcés, six à peine furent en opposition formelle avec la réforme. Le sujet était surtout traité dans ses rapports avec le sentiment religieux et la condition morale du peuple. Il y eut de curieux incidents, d'éloquentes protestations dans lesquelles la Bible figurait avec autorité. M. Cobden ouvrit la conférence comme délégué de la ligue; il dit quels étaient ses plans, quelles intentions l'animaient, quels moyens elle avait à sa disposition. Puis chaque ministre vint à son tour rendre compte de la situation des classes pauvres dans les paroisses de son ressort; l'un d'eux déclara, avec l'assentiment de tous, qu'il y avait dans le pays quinze cents membres du clergé décidés à soutenir cette agitation sans acception de partis ni d'intérêts, et que parmi ceux qui étaient

présents, plusieurs avaient fait à leurs frais quarante, cinquante et jusqu'à cent lieues, pour apporter leur concours à une œuvre qu'ils regardaient comme inspirée par le ciel et digne de ses bénédictions. Les conférences se résumèrent par une adresse qui exprimait ces sentiments, et l'assemblée se sépara avec la résolution d'agir dans le sens des convictions qu'elle s'était formées.

Le second appui que trouva la ligue lui vint des dames de Manchester. Admises depuis quelque temps aux réunions, elles les suivaient avec un intérêt évident et une vive sympathie. Des thés publics furent organisés; les dames en faisaient les honneurs, et remplie par des discours, la soirée se terminait par des quêtes. Les dames de Manchester ne s'en tinrent pas là. Dans une assemblée spéciale où lord Holland occupait le fauteuil, elles votèrent une adresse à la reine, et se formèrent ensuite en comité sous la présidence de madame Cobden, pour ouvrir un bazar dont les recettes devaient servir à l'accroissement du fonds de la ligue et au soulagement des misères les plus urgentes. En moins de trois mois, ce projet fut mis à exécution. Le grand théâtre de la ville, approprié à cette destination et décoré avec goût, s'ouvrit aux dons volontaires; c'était, au sein des familles, à qui offrirait le plus de ces ouvrages déliçats qui naissent sous l'aiguille ou sous le fuseau. Aux merveilles de l'industrie locale on ajouta tout ce qui pouvait piquer la

curiosité. L'enceinte avait été divisée en stalles qu'occupaient en grande toilette des marchandes improvisées auxquelles les chalands ne résistaient pas, et qui rivalisaient d'adresse pour vendre à plus haut prix les moindres bagatelles. Les prix d'entrée avaient été fixés à 1 shilling le matin, à 2 shillings dans l'après-midi. Cette exposition dura dix jours, et les recettes prouvèrent ce que peuvent la grâce et le dévouement mis au service d'une pensée charitable. Au moment de la clôture, le bazar avait rapporté 10,000 livres sterling, plus de 250,000 francs. C'était un beau subside pour la ligue, et une riche aumône qui de ses mains devait aller dans celles des malheureux.

II

M. Cobden n'avait plus qu'un degré à franchir pour arriver au parlement. La voix publique l'y appelait ; ses titres étaient de ceux qu'on ne discute plus. Son talent de parole s'était montré au niveau de tous les auditoires, énergique dans les orages populaires, calme dans les conférences de délégués, toujours ingénieux et sensé, naturel surtout et gardant la juste mesure. Ce qui manquait à ses discours du côté de l'ornement était compensé par la connaissance des faits et la solidité de la discussion. Sa candidature se posait donc

d'elle-même. N'était-il pas à croire que Manchester disputerait aux autres bourgs l'honneur de le nommer? Il n'en fut point ainsi. Des malentendus survinrent, et un peu de jalousie locale s'y mêla. Les wighs avaient jusqu'alors disposé des deux siéges, et M. Cobden déclara que, représentant d'une idée, il n'entendait pas aliéner son indépendance. Cette fierté mal comprise amena un autre choix, un choix aussi heureux qu'il pouvait l'être après cette ingratitude. M. Milner Gibson devint le candidat du parti libéral, et, investi du siége, il en représenta les opinions avec un véritable talent et une fidélité à toute épreuve. Il faut dire que la ligue connaissait alors imparfaitement sa force et qu'elle n'était pas ce qu'elle devint bientôt, une pépinière de membres du parlement. Déjà pourtant, dans une élection antérieure, à Walsall, où elle s'était tardivement essayée, elle avait pu balancer la puissante influence des Gladstone. A Bolton, elle assura la réélection du docteur Bowring, tandis que Stockport, sans autre pression que la notoriété du chef de la ligue, vengeait M. Cobden de l'abandon de Manchester et se le donnait pour représentant.

Les circonstances étaient graves quand M. Cobden reçut ce nouveau mandat; par l'effet des élections, le ministère whig tombait en minorité et se retirait (août 1841) devant une adresse hostile pour faire place à un nouveau cabinet, inspiré et dirigé par sir Robert Peel. Au fond, ce changement était plutôt favorable,

et la suite le prouva bien, aux réformes que poursuivait M. Cobden. Les whigs, faute de pouvoir réel, en étaient venus à déserter leurs propres principes ; depuis trois ans, ils se tenaient sur la défensive, moins jaloux de contenter leurs amis que de déjouer les efforts de leurs adversaires. Sir Robert Peel, au contraire, arrivait avec le désir et le besoin d'agir. Il allait, par la hardiesse de ses mesures, porter une diversion dans le camp opposé, et le mettre dans l'alternative ou de s'y rallier ou de se démentir. Plus que les whigs, il était ému de l'état précaire des classes laborieuses et préoccupé des remèdes à y apporter. « Il y a là, disait-il dans un entretien avec M. Guizot, trop de souffrance et trop de perplexité; c'est une honte et un péril pour notre civilisation ; il faut absolument rendre la condition de ce peuple du travail manuel moins rude et moins précaire. On n'y peut pas tout, bien s'en faut ; mais on y peut quelque chose, et on y doit faire tout ce qu'on peut. » Noble langage dont les événements ont attesté la sincérité ! La tâche était pourtant pleine d'embarras. Le ministre n'était maître de son parti qu'à la condition de servir ses passions et d'épouser ses intérêts ; il fallait s'en détacher et en décomposer les éléments pour en obtenir les moindres réformes. De leur côté, les whigs avaient semé d'embûches le terrain qui leur échappait. Ce qu'ils n'avaient pu ni voulu faire, ils mettaient leurs successeurs en demeure et presque au défi de l'accomplir immédiatement. Sir Robert Peel déjoua le piége

et se refusa à un engagement formel; la prorogation le mit à couvert; il avait cinq mois devant lui pour se recueillir et préparer ses projets.

Il les exposa dès l'ouverture de la session de 1842; rien de plus net, de plus simple. Pour combler le découvert du trésor, il proposait deux mesures: l'impôt sur le revenu, la révision des tarifs. De 1,200 articles sujets à la taxe, 750 étaient modifiés; sur les matières premières, le droit descendait à 5 pour 100 de la valeur; sur les produits en partie manufacturés, à 12 pour 100; sur les produits manufacturés, à 20 pour 100. Quant aux grains, le droit était réduit à 20 shillings quand le blé serait à 51 shillings et décroîtrait de manière à n'être plus que de 1 shilling quand le blé en vaudrait 73. Ce n'était là, pour les whigs et les membres de la ligue, qu'une satisfaction incomplète; pour les conservateurs, au contraire, c'était un commencement de trahison. Sir Robert Peel eut à défendre ses plans contre les prétentions des uns et les répugnances des autres. Déjà, dans la courte session du mois d'août, M. Cobden avait pu faire ses débuts devant la chambre, mais avec une réserve, une modération étudiées qui avaient causé quelque surprise. Cette fois il fut plus vif et eut à essuyer les interruptions et les rires ironiques qui partaient des bancs opposés. M. Villiers avait reproduit sa motion pour l'abolition complète; il l'appuya par un bon discours, où il ne dissimula rien ni de l'état des esprits, ni des difficultés de la situation. Le pre-

mier ministre resta inébranlable, il ne voulait pas faire d'autre violence à son parti; sa loi passa, telle qu'il l'avait présentée; à l'essai pourtant, on put voir combien elle était insuffisante. Loin de décroître, les prix haussaient sur les marchés; jamais la misère n'avait plus cruellement sévi dans les villes industrielles. A Leeds, 30,000 âmes gagnaient à peine quinze sous par semaine; dans un district de Manchester, 258 familles n'avaient que cinq sous par jour pour suffire à leurs besoins. De tous côtés arrivaient des avertissements sinistres. Les ouvriers s'en prenaient aux fabricants, aux machines, et une fermentation redoutable régnait parmi eux. Les populations affamées n'écoutaient plus que la voix des chartistes; tout annonçait une prise d'armes, elle éclata bientôt.

Dans le courant du mois d'août 1842 et quelques semaines après la clôture de la session, les comtés manufacturiers devinrent le siége de violences qui provenaient d'un concert évident. Le mot d'ordre était la cessation du travail; le but, de rançonner les fabricants et d'amener le gouvernement à composition. Le premier rassemblement se forma à Ashton-sur-Lyne; de là il gagna les villes voisines, puis Manchester. 40,000 ouvriers avaient quitté leurs ateliers, et bientôt il n'y eut plus dans tout le comté un seul métier en mouvement. Aux menaces avaient succédé les voies de fait; des croisées avaient été brisées, des portes enfoncées, des boutiques de boulangers pillées. Il fallut sévir. Le com-

mandant militaire du district arriva à Manchester avec des dragons, un corps de troupes et deux pièces d'artillerie; les forces de la police furent mises sur pied, et trois mille constables spéciaux leur furent adjoints. Un grand nombre de membres de la ligue tinrent à honneur de remplir ce mandat. Ils témoignaient ainsi de quel œil ils voyaient cette manifestation turbulente. Quelques jours s'écoulèrent avant qu'elle fût calmée. Une charge de dragons dispersa le principal rassemblement, et la présence du canon contint les autres. Tout se réduisit dès lors à des groupes inoffensifs. On s'y plaignait hautement des hommes de la ligue en disant qu'ils étaient agitateurs la veille et constables le lendemain. On ajoutait que le gouvernement avait tort d'intervenir dans la querelle, qu'elle était toute entre les fabricants et les ouvriers, et que ceux-ci n'avaient d'autre prétention que d'obtenir des salaires uniformes sur le pied de ceux de 1839. De leur côté, les fabricants répondaient à ce défi en déclarant que leurs ateliers seraient désormais fermés, que les ouvriers n'y rentreraient que par un acte de soumission volontaire. La lassitude s'en mêlait : après une semaine d'alerte, les troubles cessèrent sans qu'il y eût un coup de fusil de tiré. Au fort de la crise, la ligue s'était réunie, et s'en rendant l'organe, M. Cobden avait nettement marqué les situations que l'on essayait de confondre; il avait déclaré qu'entre cette agitation politique allant à l'aventure, et par d'odieux moyens, et l'agitation com-

merciale poursuivant un but déterminé par des procédés réguliers, il n'y avait ni complicité, ni responsabilité possible. Les conséquences de cette échauffourée furent de délivrer la ligue de voisins incommodes; sa voix se fit mieux entendre quand il y eut moins de bruit à ses côtés.

L'ouverture du parlement en 1843 fut marquée par un incident bien fâcheux. Quelques jours avant qu'elle eût lieu, le secrétaire de sir Robert Peel avait été tué d'un coup de pistolet par un Écossais qui l'avait pris pour le premier ministre. On arrêta ce malheureux, et après une enquête il fut envoyé dans une maison de fous. Sir Robert Peel perdait un ami et un confident; il en éprouva une vive douleur, mêlée d'un certain trouble. Il voyait bien qu'aucune de ses mesures n'avait réussi : le revenu public ne se relevait pas, la détresse persistait. De là un certain mécontentement de lui-même et une sourde irritation qui se partageait entre ceux qui l'attaquaient si vivement et ceux qui le soutenaient si mal. Dès les premières séances, cette disposition se trahit. Amené à s'expliquer au sujet de la loi des grains, il déclara qu'il la maintiendrait. Là-dessus un long débat s'éleva, et dans la cinquième nuit M. Cobden s'y engagea à son tour. Plus d'une fois la ligue avait été mise en cause, et dans les termes les moins mesurés; les représailles étaient permises. Il dit aux représentants des fermiers que la haûsse des blés n'amenait pas la hausse des gages; mais la hausse de la

rente du sol, et profitait au propriétaire plus qu'au cultivateur; il cita des noms, rappela des faits, puis, s'adressant au premier ministre : « Quel autre remède avez-vous, lui dit-il, pour mettre fin à la misère publique? Vous avez refusé d'écouter les manufacturiers; vous avez, en persistant dans votre loi, agi selon votre jugement : vous êtes responsable personnellement des conséquences... Oui, la responsabilité de ce déplorable et dangereux état des choses retombe sur vous. » Pendant ce discours, sir Robert Peel s'était contenu avec peine. Quand M. Cobden se fut rassis, il se leva ; un autre conservateur avait demandé la parole; le ministre s'en empara avec brusquerie en commandant le silence par un geste violent. « L'honorable membre, dit-il avec une émotion visible, vient de répéter ici ce qu'il a répété bien des fois dans les conférences de la ligue, qu'il me regarde comme personnellement responsable de la détresse et des souffrances du pays. Quelles que puissent être les conséquences de ces insinuations, jamais aucune menace ne me fera tenir une conduite que je considère... » Le reste de la phrase se perdit au milieu du bruit. On comprit que le souvenir d'un attentat récent poursuivait sir Robert Peel, et qu'il trouvait dans les paroles de M. Cobden l'équivalent d'une provocation à l'assassinat. Celui-ci ne voulut pas rester sous le poids d'un injurieux soupçon. « Je n'ai point dit, s'écria-t-il, que je regardais l'honorable baronnet comme responsable dans le sens qu'il at-

tache à ce mot; j'ai dit et voulu dire qu'il était responsable à raison de ses fonctions, et l'ensemble de mon discours explique nettement ma pensée. » D'autres propos furent encore échangés, et sir Robert Peel n'y mit pas son sang-froid habituel. Il oubliait que les usages constants de la chambre autorisent l'orateur à rétablir le sens des paroles qu'il a prononcées, que dans ce cas il n'y a plus qu'une interprétation admise, et c'est la sienne.

Les conservateurs triomphaient; ils croyaient avoir frappé à mort la ligue dans son chef reconnu. Les événements ne tardèrent pas à les détromper. Maltraité dans le sein de la chambre, M. Cobden eut au dehors d'éclatantes revanches. Une portion de la presse prit son parti. Il eut à Londres les honneurs d'une réhabilitation publique, à Manchester le dédommagement d'une protestation imposante. La ligue y avait, de ses deniers, bâti à son usage un édifice de cent trente-cinq pieds de long sur cent trois de large, récemment inauguré en présence des délégués de trente-neuf villes et de deux cents ministres de la religion. Ce fut dans cette salle que huit mille personnes se rassemblèrent; une adresse à M. Cobden fut votée au milieu d'applaudissements qui en ébranlèrent les voûtes; on y rappelait son dévouement, son honnêteté, ses mœurs douces, ses sentiments chrétiens, puis on l'engageait à poursuivre fermement sa marche en dépit des outrages et des calomnies. En huit jours, cette adresse se couvrit de cin-

quante mille signatures, et il lui en parvint de semblables des comtés environnants. Au lieu de ruiner son crédit, on l'avait accru, au lieu d'abattre la ligue, on l'avait retrempée par la persécution. Ce fut alors qu'on songea sérieusement à déplacer le siége de son principal effort. Tant que l'agitation avait gardé un caractère local, Manchester suffisait; tout partait de là, tout venait y aboutir. Dans les débuts, c'était une force; c'eût été une faiblesse, si l'on eût persisté : sans de nouveaux aliments, ce foyer circonscrit se fût éteint de lui-même. Il fallait, pour réussir, que l'agitation devînt générale, et que de la province elle passât à la métropole. Ce que Manchester avait commencé, Londres devait l'achever. Jusqu'alors on n'y avait connu la ligue que par quelques conférences de délégués tenues dans des hôtels et presque à huis clos; aucun succès n'était possible à ces conditions, la scène était trop vaste pour des moyens si petits. Il était temps d'appliquer à une tâche sérieuse un levier plus puissant.

La première recherche était celle d'un local qui pût réunir un nombreux auditoire. A défaut de la salle d'Exeter, qui fut refusée, on traita avec le directeur du théâtre de Drury-Lane, fermé pendant le carême; on le loua pour une nuit par semaine. La première séance eut lieu le 15 mars 1843. Devant une salle pleine jusqu'aux combles, M. Cobden parut sur l'estrade : il avait été le premier à la peine, il était juste qu'il fût le premier à l'honneur; mais à ses côtés figuraient deux

hommes qui allaient partager le poids des nouvelles campagnes et y déployer des ressources brillantes et variées : l'un était M. Bright, que la ville de Durham envoyait, peu de mois après, au parlement avec un nom et des succès déjà populaires; l'autre était M. W. J. Fox, qui y arriva plus tard pour l'un des siéges dont la ligue disposait. Par leur diversité même, ces trois talents s'appuyaient et se complétaient. M. Bright maniait l'indignation comme une arme familière, et dans ses véhémentes apostrophes ne ménageait ni les noms propres, ni les rangs, ni les positions. Sa conscience de quaker ne comportait aucun des tempéraments qui sont le cachet d'une éloquence de bon goût; il était sincère jusqu'à la brutalité, passionné jusqu'à l'emportement. Parlait-il des lords, le défi était sur ses lèvres; il s'étonnait qu'après avoir fait justice d'un roi, l'Angleterre se fût livrée à quelques centaines de despotes. « Vous avez abattu le lion! s'écriait-il. Est-ce donc pour vous incliner devant le loup? » M. Fox, avec une verve égale, mettait au service de ses idées une imagination pleine d'originalité. Petit et replet avec des cheveux noirs flottants sur les épaules, il avait les apparences de la bonhomie; mais aux premiers mots le jouteur se montrait. Si vaste que fût une enceinte, sa voix la remplissait; on ne perdait pas une syllabe, et l'art du débit aidait au succès de la phrase. Son tour habituel était le sarcasme: il raillait les lords, que M. Bright venait de foudroyer, ou bien il multipliait les images sur le

sort du pauvre avec plus de profusion que de choix. Tout cela était fort mêlé, des juges délicats auraient trouvé beaucoup à y reprendre; la foule n'y regardait pas de si près et acceptait tout au même titre. Tels étaient les deux assesseurs de M. Cobden, et celui-ci ajoutait à ces saillies et à ces sorties la solidité et l'abondance de ses informations.

Les séances du théâtre de Drury-Lane, continuées plus tard sur celui de Covent-Garden, furent des plus brillantes. La grande société de Londres ne dédaignait pas d'y paraître, les dames y accouraient. Le débit étudié de M. Fox, l'énergique accent de M. Bright, le ton calme et convaincu de M. Cobden, la dignité avec laquelle M. Wilson tenait le fauteuil, laissaient l'auditoire sous le coup des impressions les plus favorables. Des membres du parlement occupaient l'estrade : MM. Villiers, Ricardo, Milner Gibson, Thompson, Napier, Elphinstone, Holland, s'y montraient fort assidus; plusieurs d'entre eux prirent la parole : lord Kinnaird eut les honneurs d'une séance. L'effort, si obstiné qu'il fût, n'allait pas cependant au delà de la tâche. Une ville comme Londres n'est pas facile à ébranler. Elle contient un tel mélange de classes et d'intérêts, offre un si grand contraste de positions et une somme si considérable d'influences, qu'il faut s'y reprendre plus d'une fois pour vaincre ses préventions et triompher de ses dédains. Les conservateurs, de leur côté, veillaient sur l'opinion et se gardaient contre les sur-

prises. Maîtres du parlement, ils voulaient rester maîtres au dehors; les petits combats ne les trouvaient pas plus en défaut que les grands. Leurs armes étaient surtout la raillerie : ils appelaient la ligue une *émeute de pommes de terre*, et ses chefs les *lords du coton;* ils ne tarissaient pas en épigrammes qui allaient de salon en salon et descendaient de là dans leur clientèle. Néanmoins il fut aisé de voir, quelques mois plus tard, à qui resterait l'avantage dans ce duel prolongé. Un siége aux Communes était vacant parmi les représentants de la Cité. Les conservateurs y portaient M. Baring, un nom éprouvé et qui se recommandait de lui-même. De concert avec les whigs, la ligue lui opposa M. Pattison, qui n'avait d'autre appui que ce choix. L'élection paraissait très-chanceuse, quoique à cette occasion le plus riche banquier de Londres, M. Samuel John Loyd, se fût rallié au libre échange par une souscription publique. On alla aux voix: M. Pattison l'emporta. Aucun événement ne pouvait être plus significatif.

M. Cobden y puisa l'une de ses idées les plus heureuses; il en savait assez sur le parlement pour juger que, dans sa composition actuelle, il n'y avait rien à en attendre : comment y introduire des éléments nouveaux? Il étudia le bill de réforme, et voici ce qu'il y découvrit: une clause qui, du nom de l'auteur, portait le nom de *clause Chandos*, accordait le droit d'élection aux fermiers, qui même sans baux, étaient censés payer un loyer de 50 livres. Bien des abus accompa-

gnaient ce droit; tous les parents d'un fermier se faisaient inscrire sur les listes comme associés à la ferme; leur serment suffisait, et ils le prêtaient sans scrupule. Les conservateurs mettaient ainsi leur majorité hors d'atteinte dans les comtés. Toutefois à côté de cette clause il y en avait une autre datant de six siècles, et qu'on avait conservée dans le bill comme inoffensive; c'était celle qui conférait l'aptitude électorale à tout individu possédant un bien libre d'un revenu de 40 shillings. Cette clause tombée dans l'oubli, M. Cobden entreprit de la faire revivre, et il s'en fit un redoutable instrument. Une nuée d'agents poursuivit, aux frais de la ligue, l'épuration et la modification des listes; des noms étaient éliminés, d'autres inscrits, suivant la couleur. Le mot d'ordre était: « prenez qualité, faites-vous inscrire. » On exhortait jusqu'aux ouvriers à donner cette destination à leurs épargnes. 40 shillings de revenu représentaient un capital de près de 60 livres sterling, à la portée des plus modestes fortunes. La ligue se chargeait des frais d'inscription, et au besoin elle faisait des avances. Des pères de famille, des gens de métier répondirent à cet appel. Au bout de uinze mois, la besogne était assez avancée pour que la majorité fût déplacée dans trente-deux bourgs et neuf comtés. Cent autres bourgs restaient sous le coup d'un remaniement qui devait à la longue les détacher de leur ancien patronage.

Parallèlement à cet effort, on s'occupa du dévelop-

pement des ressources. Le fonds de 50,000 livres était épuisé à 2,500 livres près. Dix millions d'exemplaires de pamphlets, de publications de toute nature avaient été distribués; l'on avait tenu sept cents réunions publiques, défrayé les députations dans cent cinquante-six bourgs, payé les locations, bâti la grande salle de Manchester, soldé en un mot les dépenses de l'agitation, qui s'élevaient à 47,814 livres, comptes en main. Un troisième appel de 100,000 livres (2,500,000 fr.) fut résolu, et tel était l'élan qu'en moins d'une semaine Manchester fournit pour sa part 21,000 livres. Dans les villes et les comtés voisins, en Angleterre comme en Écosse, l'empressement n'était pas moins grand : les recettes dépassaient toute attente. Pour la première fois le *Times* s'émut. Jusque-là il n'avait traité l'agitation que comme un badinage et parlé de la ligue que pour la bafouer: l'élection de Londres et la marche de la souscription publique amenèrent un de ces retours qu'il exécute à propos; habitué à tâter l'opinion, il comprit de quel côté elle allait. « La ligue est un grand fait, dit-il; bien fou serait celui qui en contesterait l'importance... Un nouveau pouvoir s'est élevé dans l'État. » Les autres feuilles se mirent à l'unisson, et il fut bientôt avéré que la ligue était à la fois un grand fait et un nouveau pouvoir. Qu'on la blâmât ou qu'on l'approuvât, il n'en fallait pas moins la reconnaître comme une expérience consistante. Elle s'introduisait dans les rangs les plus élevés. M. Loyd lui res-

tait fidèle, M. Marshall de Leeds, un des plus riches manufacturiers du pays, se rangeait sous ses drapeaux; le marquis de Westminster joignait à son adhésion un envoi de 500 livres pour le fonds commun; les comtes Radnor et Fitzwilliam s'étaient depuis longtemps ralliés, et lord Morpeth, avec l'autorité de sa parole et de son caractère, confessait à Wakefield sa foi aux doctrines du libre échange devant une réunion où trente-sept villes du West-Riding étaient représentées.

Le parlement seul résistait. A l'ouverture de la session de 1844, il fut aisé de voir que rien ne serait changé dans le régime en vigueur. Le discours de la reine se taisait sur la loi des grains, et lord John Russell ne releva cette lacune que pour insister sur l'établissement d'un droit fixe. Peu de jours après, M. Cobden réclama à son tour une enquête sur les effets du droit protecteur au point de vue des intérêts des cultivateurs et des fermiers. A l'appui, il citait un rapport des commissaires de la loi des pauvres, dans lequel les misères des campagnes étaient décrites avec autant de force que de vérité : ici, une chaumière avec une seule pièce où couchaient vingt-neuf personnes; là, un ménage chargé de six enfants et vivant avec 8 shillings par semaine; partout des privations inconnues, même dans les maisons de travail ouvertes aux indigents. Quelque émotion qui s'attachât à ces tableaux, la chambre des Communes vit où une enquête pouvait la conduire, et ne se laissa pas entraîner. M. Cobden revint

à la charge, et dans la session suivante il reproduisit sa motion en se fondant sur de nouveaux motifs. D'après lui, la protection était impuissante à garantir ceux en faveur de qui elle était instituée; ils en infligeaient la charge à autrui sans en bénéficier eux-mêmes. Qu'étaient en réalité le fermier et le cultivateur? Des manufacturiers comme les fabricants de fil et de toile, opérant les uns sur le sol, les autres sur des matières brutes. Dans les deux cas, le meilleur régime était un travail libre: en l'admettant pour les uns, il fallait l'admettre pour les autres; l'enquête démontrerait clairement cette nécessité. Et comment hésiter à la reconnaître? Ne s'agissait-il pas de la classe dont les conservateurs avait pris la défense? La question était la leur; rien ne les empêchait de se l'approprier; ils restaient les maîtres de donner à l'information le tour qui leur conviendrait. L'essentiel était de savoir si l'agriculture ne demeurait pas en arrière de ce qui se passait ailleurs, si elle se tenait à la hauteur des autres branches de l'activité régnicole, si elle obéissait ou résistait à l'esprit du temps, si elle admettait ou repoussait les procédés nouveaux qui avaient agrandi le domaine des industries manufacturières. Tel était en substance le langage de M. Cobden, si concluant dans sa modération, que la chambre et le premier ministre s'en montrèrent émus. Malgré les avances qui leur étaient faites, les conservateurs se tinrent sur leur gardes, ils virent le piége: l'enquête fut encore repoussée, mais l'effet

du discours n'en fut pas moins grand. Tiré à des millions d'exemplaires, il se répandit de maison en maison, de chaumière en chaumière.

Cette année 1845 fut féconde en surprises. Commencée en pleine sécurité pour les conservateurs, elle s'acheva dans une déroute complète. Au mois de février, quand le parlement s'ouvrit, sir Robert Peel était maître de la situation; il pouvait agir ou s'abstenir; ses plus grands embarras lui venaient de son propre parti. Après le trouble d'un premier essai, ses réformes avaient réussi; le budget se soldait par un excédant, la consommation s'était accrue, l'industrie était en plein essor, la réduction des taxes avait abouti à de plus fortes recettes. Encouragé par ces résultats, il proposa et fit adopter des réductions nouvelles, raya du tarif 430 articles, dégreva les sucres, les cotons bruts, le verre et les charbons de terre. Sauf les grains, tout était refondu; la liberté du commerce n'avait plus qu'un point à emporter; le premier ministre lui livrait les autres à titre de gages. Les conservateurs ne s'y trompaient pas; ils assistaient avec tristesse et avec dépit à la défaite de leurs principes; ils se sentaient trahis, et les plus ardents d'entre eux n'épargnaient à leur chef ni les objections ni les sarcasmes. Dans le camp opposé, on acceptait les concessions sans tenir quitte celui qui les faisait. On appuyait sur l'omission des grains dans cette savante nomenclature. « Notre pain est taxé, disait-on, mais l'arsenic entre librement;

nous ne pouvons nous nourrir, mais nous pouvons nous empoisonner à bon marché. Si les os sont exempts de droits, la viande en reste frappée; les animaux étrangers peuvent nous fournir leurs peaux, leur poil, leurs cornes, leur queue, tout, excepté leur chair. » Le premier ministre essuyait la mauvaise humeur des uns et l'ironie des autres sans se départir de la marche qu'il s'était tracée; aller plus loin, c'eût été rompre avec les siens sans désarmer ses adversaires. Il ne devait toucher aux grains que sous l'empire d'une nécessité bien démontrée. Les agitations du dehors le fatiguaient sans l'ébranler. A mesure que la saison s'avançait, ces agitations devenaient plus intenses. Les fermiers s'y associaient; on discutait dans les campagnes comme dans les villes; on s'y prenait à maudire cette loi dont on se faisait naguère une planche de salut. A Londres même, le mouvement gagnait du terrain : un comité de dames s'y était formé pour renouveler l'expérience qui avait si bien réussi à Manchester. Un bazar fut ouvert avec un droit d'entrée et une vente des objets exposés. Le théâtre de Covent-Garden, transformé en salle gothique, reçut une collection d'objets qu'avaient généreusement fournis les villes manufacturières : des tissus de Manchester, des ouvrages de Colbroodale en fer et en fonte, des instruments agricoles et des aciers de Sheffield. Parmi les singularités figuraient une pièce de mousseline fabriquée par le père de sir Robert Peel, un gâteau monstre du poids

de trois cents livres, et une mèche de cheveux de Walter Scott. Les devises du libre échange avaient été prodiguées sur les panneaux; les portraits de MM. Cobden, Bright et Villiers se trouvaient sur tous les murs, sur les étoffes, sur les bronzes, et jusque sur les articles des confiseurs. La foule accourut pour jouir du coup d'œil et faire des emplettes. L'exposition dura dix-sept jours, sans que la curiosité publique fût assouvie. La recette s'élevait à 25,000 livres (plus de 625,000 francs).

En même temps, lord John Russell recommençait les hostilités en proposant au cabinet huit points à résoudre, parmi lesquels se trouvait la question des grains; de son côté, M. Villiers renouvelait sa motion. Sir Robert Peel n'eut pas de peine à battre l'un et l'autre, le premier en lui prouvant qu'à beaucoup embrasser il n'avait rien su étreindre, le second en l'invitant à renoncer à une proposition tant de fois condamnée. Cependant, vers la fin de la session, le langage du premier ministre était moins fier et moins hostile; il se défendait plus mollement, il faisait des réserves, il éprouvait des scrupules. S'il se refusait aux conséquences du principe qu'il avait posé, il ne contestait pas qu'un jour, par la force des choses, ce principe ne pût être pleinement appliqué. C'est qu'il y avait alors dans l'air comme un présage d'événements prochains. Cette réforme, à laquelle résistaient les hommes, semblait être entrée dans des desseins plus hauts

que les leurs. Au mois d'août 1844, quand le parlement se sépara, de vives inquiétudes régnaient au sujet des récoltes. La saison avait été humide et froide; tous les fruits de la terre étaient en retard. On eût dit que la nature se mettait du côté de la ligue et la servait par ses rigueurs. Quelques semaines s'écoulèrent sans que le soleil réparât les dommages causés par ces intempéries. Sous cette influence, le blé monta rapidement; de 47 shillings le quarter, il fut porté à 57 shillings. Ce n'était là que le moindre mal. En octobre, une nouvelle alarme se répandit dans le pays; on parla d'une maladie mystérieuse qui venait de frapper la pomme de terre et de laisser sans ressource des populations qui n'avaient pas d'autre aliment. En effet, la pomme de terre manqua sur plusieurs points, en Écosse et en Angleterre dans quelques comtés, en Irlande dans tous les comtés. Un vide énorme allait se faire dans l'approvisionnement. Là-dessus un cri s'éleva : « Ouvrez les ports! ouvrez les ports! » disait-on de tous côtés. « Ouvrez les ports! répétait M. Cobden dans une réunion tenue à Manchester; pourquoi tardez-vous tant à le faire? L'Allemagne, la Turquie, la Russie vous en ont donné l'exemple; que ne le suivez-vous? Attendez-vous des Turcs une leçon de christianisme et des Russes une leçon d'humanité? ou bien serait-ce que notre sultan à tous, le premier ministre, hésite dans la crainte de n'être pas appuyé par le pays? S'il en doutait, nous sommes rassemblés ici

pour l'assurer de notre concours. Qu'il ouvre les ports, il en a le pouvoir, il serait coupable de n'en pas user ! »

Combattu jusque-là, sir Robert Peel parut prendre un parti. Dans le commencement de novembre, le cabinet se réunit plusieurs fois. Les rapports sur l'état des récoltes furent examinés avec soin ; on ouvrit une enquête sur la situation des approvisionnements, on chercha à s'éclairer sur cette maladie inattendue qui allait faire de l'Irlande un pays d'affamés, on consulta les savants et les hommes du métier. Quelques détails sur ces séances transpirèrent dans le public. On sut que sir Robert Peel, qui proposait des mesures décisives, avait rencontré dans le conseil de graves dissentiments, que trois de ses collègues s'étaient seuls rangés de son avis. Quoi qu'il en soit, le conseil se sépara sans agir. Déjà les esprits s'irritaient, quand une lettre de lord John Russell, rendue publique et datée d'Édimbourg, éclata comme un coup de foudre. La lettre de lord John était un abandon formel de ses anciennes opinions au sujet d'un droit fixe sur les grains. On sait quelles en furent les conséquences : la démission de sir Robert Peel, présentée le 8 décembre ; l'hésitation de lord John Russell à se charger du pouvoir ; enfin la rentrée aux affaires de sir Robert, dont tous les collègues, excepté lord Stanley, acceptaient le plan de réforme. Dès ce moment, la ligue aurait pu laisser les événements suivre leur cours ; la

victoire était sûre au prix de quelques délais. Cependant son conseil exécutif ne déposa pas les armes, il se crut obligé à un dernier effort : M. Cobden en expliqua le motif. « Quel que soit, dit-il, le ministre qui se charge de la défense de nos principes, nous lui devons notre appui. Peu importent son opinion et son parti; dès qu'il est avec nous, il est des nôtres! » Séance tenante, de nouvelles résolutions furent adoptées. Un quatrième appel avait été fait pour un fonds de 250,000 livres sterling (7 millions de francs); on en pressa le recouvrement pour défrayer, au besoin, les plus grandes dépenses : 60,000 livres furent souscrites immédiatement; au bout d'un mois, on atteignait 150,000 livres. L'élan, il faut le dire, était un peu artificiel : on voyait arriver les hommes de la dernière heure, ceux qui vont vers le succès et épousent les causes quand elles sont gagnées. Les sacrifices d'ailleurs n'étaient qu'éventuels, tandis que les vétérans de l'agitation avaient fait les leurs sans pensée de retour et sur des espérances bien douteuses. Dans les réunions mêmes, on était frappé de l'attitude des nouveaux venus, qui cherchaient, par des excès de zèle, à relever une adhésion un peu tardive. Comme toutes les puissances, la ligue avait des parasites et des officieux; il était temps que le dénoûment vînt l'en délivrer.

Quand le parlement se rassembla, le 19 janvier 1846, tous les visages exprimaient l'attente et la préoccupation. La reine l'ouvrit en personne; elle parla de l'in-

suffisance des récoltes et de la nécessité d'y porter remède. Dans la chambre haute, les personnalités ne furent pas ménagées; le duc de Richmond demanda avec aigreur pourquoi M. Cobden n'était pas nommé pair et n'occupait point le banc de la trésorerie. Aux Communes, sir Robert Peel déclara qu'au sujet des grains son opinion avait subi un changement complet. Accueillies par les applaudissements de l'opposition, ces paroles ne rencontrèrent que le silence sur les bancs ministériels. On attendait ses propositions; il les développa à quelques jours de là. La chambre était au grand complet; le prince Albert et le duc de Cambridge assistaient à la séance. Le premier ministre entra dans les détails. Après quelques réductions annoncées sur divers articles, il en vint aux grains; après trois années d'un régime mitigé et provisoire, ils devaient être complétement affranchis. Est-il besoin de rappeler comment furent accueillis ces projets de réformes et la vive irritation qu'ils provoquèrent parmi les anciens amis du ministre? Jamais langage plus irritant, jamais attaques plus personnelles ne vinrent frapper un homme sur son siége. Les mots de transfuge, d'apostat, volaient de bouche en bouche. Sir Robert Peel supporta le choc sans faiblir; aux personnalités il n'opposa que le dédain, et se borna à justifier ses mesures par les considérations les plus élevées. Trois admirables discours remplirent ce débat et resteront comme des monuments de dignité, de sagesse et d'éloquence.

Dans le cours de la discussion, les membres de la ligue qui siégeaient au parlement crurent qu'il était de bon goût de s'effacer. La question était bien celle qu'ils avaient conduite à maturité, mais elle s'agitait au-dessus de leurs têtes et à leur profit. M. Bright et M. Cobden parlèrent néanmoins et avec un certain à-propos, le premier pour rendre hommage au chef du cabinet, le second pour combattre une manœuvre et vider un fait personnel. Sir Robert Peel venait de prononcer un des plus beaux discours qu'eût entendus la tribune anglaise. Après avoir rappelé les avantages de position et les motifs de supériorité qui plaçaient sa nation en avant des autres, il se demandait si ce n'était pas le cas de faire acte de libéralité et de se soumettre aux chances de la concurrence. On pouvait échouer ou réussir à demi; l'honneur n'en restait pas moins grand. Aucun spectacle n'était plus digne de respect. Si d'autres misères survenaient, on aurait du moins la conscience d'avoir tout fait pour les conjurer. « Est-ce que vous ne direz pas alors avec une joie profonde, ajoutait-il en terminant, qu'aujourd'hui, à cette heure de prospérité comparative, sans céder à aucune clameur, à aucune crainte, si ce n'est à cette crainte prévoyante qui est la mère de la sûreté, vous avez prévenu les mauvais jours, et que, longtemps avant leur venue, vous avez écarté tout obstacle à la libre circulation des dons du Créateur? » Ce fut à cette péroraison, admirée de tous, que M. Bright crut devoir

rendre publiquement justice. « L'honorable baronnet, dit-il, a prononcé hier un discours d'une éloquence qui jamais dans cette chambre n'a été surpassée ; je l'ai observé à sa sortie, et pour la première fois je lui ai envié ses sentiments. C'est vous, messieurs, — et il s'adressait aux conservateurs, — qui l'avez porté au pouvoir. Pourquoi ? Parce qu'il était le plus capable de votre parti. Vous le disiez tous, vous ne le nierez pas aujourd'hui. Et pourquoi était-il le plus capable ? Parce qu'il avait une plus grande expérience, des connaissances profondes et une honnête sollicitude pour le bien du pays... C'est quelque chose que d'avoir à répondre du pouvoir. Portez vos regards sur les populations du Lancashire et du Yorkshire, et malgré toute votre vaillance, quoique vous parliez sans cesse de lever le drapeau de la protection, demandez-vous à vous-mêmes s'il y a dans vos rangs des hommes qui veuillent aller occuper ce banc où siége l'honorable baronnet à la condition de maintenir la loi sur les grains. Je les en défie ! » L'éloge était heureux, le défi habile ; le double trait porta.

M. Cobden ne montra pas moins de tact. Des conservateurs s'étaient retranchés dans une sorte d'appel au peuple ; ils demandaient des élections nouvelles pour consulter l'opinion : pure tactique, afin de gagner du temps. Le chef de la ligue la démasqua. « Vous voulez, dit-il, une dissolution, vous parlez de vous adresser au pays : est-ce bien sérieusement ? Des idées aussi

démocratiques ne vous sont pas habituelles. Tenez, je connais le pays aussi bien qu'aucun de vous, et je vous affirme en son nom qu'il ne vous donnerait pas la majorité. Votre parti y est en pleine dissolution. Il y a bien encore dans les comtés du Nord une phalange qui vous est acquise, mais elle appartient plus au premier ministre qu'elle ne vous appartient. Combien des vôtres se sont ralliés à la liberté du commerce! Combien m'ont dit : « Sir Robert Peel nous la donnera! » Mais j'admets, par hypothèse, que vous ayez une majorité. Voyons ce que serait cette majorité, voyons en même temps quelle minorité vous auriez en face. » Et M. Cobden mit alors au défi les conservateurs de rallier à leurs opinions une seule ville de plus de vingt mille âmes. Des rires et des dénégations accueillant ses paroles : « Bon, répondit-il, riez maintenant, comme les enfants sifflent dans un cimetière pour se donner du courage! Je vous répète qu'aucune ville de vingt mille âmes ne sera pour vous. Il est bien vrai que vous avez vos bourgs de poche et vos nominations de comtés. Supposons encore que ces comtés et ces bourgs vous fournissent une majorité de vingt ou de trente membres ; mais d'un côté seront les représentants de Londres et de toutes les grandes cités, des comtés les plus riches et les plus industrieux ; de l'autre ceux de vos Ripons, Stamfords, Woodstooks, Marlboroughs et autres méchantes bourgades : croyez-vous que vous vous sentiriez en force pour maintenir,

malgré le vœu du pays, des lois qui prélèvent sur ses aliments une taxe désormais condamnée? Non, vous n'y tiendriez pas une semaine, et vous seriez obligés de nous ouvrir les portes toutes grandes pour vous donner ce qui vous manque et vous manquera toujours, la puissance de l'opinion ! »

Après dix-sept jours de discussion acharnée et à la suite des trois lectures, la chambre des Communes adopta, à 98 voix de majorité, le plan de sir Robert Peel; 106 conservateurs seulement se rangèrent de son côté; les autres, au nombre de 222, se séparèrent ouvertement de lui. Les whigs et les radicaux lui furent en revanche fidèles, et on le conçoit : le ministre avait fait leurs affaires et ne triomphait que sur les débris de son propre parti. A la chambre des Lords, les mesures passèrent à une majorité de 47 voix sur un discours de lord Wellington. Le plan de sir Robert Peel avait traversé toutes les épreuves ; le 26 mai 1846, il devenait la loi du pays. Désormais sir Robert Peel et et M. Cobden devaient faire assaut de bons procédés. A cinq semaines de là, sir Robert Peel expiait sa victoire ; la majorité à laquelle il avait fait violence se reformait contre lui à propos d'un bill sur l'Irlande. Lord Bentinck la ralliait à grand renfort d'invectives; il conviait ses amis, dans un langage amer, à chasser le ministre du pouvoir ; il voulait le laisser seul ou presque seul entre la défection des siens et l'abandon des whigs, qui déjà prenaient leur revanche. M. Cobden

votait avec ces derniers, mais il ne voulut pas que le motif de ce vote fût dénaturé. Il répondit à lord Bentinck : « Le noble lord nous a dit avec franchise que le but de la majorité qui va se former était de faire justice du très-honorable baronnet pour sa politique durant cette session. Il a dit, si je ne me trompe, que tout honnête homme devait vouloir punir le traître, quoique la trahison plût plaire à quelques uns... Je répudie pour moi et pour beaucoup d'autres honorables membres cette fausse et injuste interprétation de notre vote. Nous agirions en contradiction choquante avec l'opinion populaire, si nous acceptions une telle apparence vis-à-vis de l'honorable baronnet... Il montre une grande modération en ne se prévalant pas de la force qu'il possède au dehors pour prendre au mot ses adversaires et en appeler au jugement du pays. S'il ne le fait pas, je suis certain que j'exprime le sentiment du peuple en offrant à l'honorable baronnet mes remercîments profonds pour l'infatigable persévérance, l'inébranlable fermeté et l'habileté incomparable avec lesquelles, pendant ces six derniers mois, il a conduit à travers cette chambre une des plus magnifiques réformes qui aient jamais été accomplies chez aucune nation. »

Tombé noblement du pouvoir, sir Robert Peel resta sensible à ce langage et saisit la première occasion pour le témoigner. Trois jours après, il résignait ses fonctions et prononçait devant la chambre émue et

captivée son discours d'adieux. Après avoir rappelé ses actes avec simplicité, exposé quelles en étaient les intentions et les conséquences, il ajouta : « J'ai dit naguère et sincèrement qu'en proposant mes mesures de liberté commerciale, je ne voulais nullement enlever à d'autres le mérite qui leur en revient ; je dirai pour les honorables membres qui siégent en face de moi, comme je le dis pour moi-même et pour mes amis, que ce n'est ni à moi-même, ni à eux, ni à nous, qu'appartient l'honneur de cette œuvre. Des partis en général opposés se sont unis : cette union et l'influence du gouvernement ont amené le succès de nos mesures; mais le nom qui doit être placé en tête de ce succès ne doit être ni celui du noble lord qui dirige le parti dont nous avons eu le concours, ni le mien ; c'est le nom d'un homme qui, par des motifs purs, je crois, et avec une incessante énergie, a fait appel à notre raison à tous et nous a forcés de l'écouter par une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était sans prétention et sans ornement, c'est le nom de Richard Cobden ! »

La loi une fois votée, qu'allait faire la ligue? En d'autres pays, on n'eût pas renoncé de plein gré à un levier semblable; on en eût varié et forcé l'emploi. Ses chefs ne commirent pas cette faute ; ils avaient réclamé jusqu'au bout l'affranchissement immédiat, ils eurent le bon sens d'accepter l'affranchissement à terme comme une satisfaction suffisante. Le conseil exécutif, assisté de nombreux délégués accourus de tout le royaume,

tint à Manchester, le 2 juillet, une dernière et solennelle séance. M. George Wilson, qui l'avait si longtemps et si dignement présidée, résuma les opérations de la ligue depuis ses débuts jusqu'à son triomphe. M. Cobden rendit justice aux hommes qui y avaient contribué et avant tout à sir Robert Peel, qui, en perdant son portefeuille, avait fait la conquête du pays. « Pour ma part, dit-il, j'aimerais mieux rentrer dans la vie privée comme il l'a fait que de monter au plus haut degré du pouvoir humain. » Il termina en demandant que les opérations de la ligue fussent closes dans le plus bref délai possible. M. Bright appuya la motion, qui passa à l'unanimité. Des détails de conduite furent ensuite réglés; on prit des précautions contre les surprises; le conseil restait juge de l'opportunité d'une reconstitution, et l'un des membres présents s'écria, à ce sujet, qu'il serait prudent de la part des ligueurs de garder leur poudre sèche. On ne renonça ni à la surveillance des listes, ni à l'influence exercée sur les élections. Ces points arrêtés, on fit la part de la reconnaissance. Une somme de 10,000 livres sterling fut offerte au président pour ses inappréciables services, et chacun des membres du conseil eut un service d'argent pour le thé et le café. Vis-à-vis de MM. Cobden et Bright, le témoignage prit la forme d'une souscription publique dont l'élan fut merveilleux : M. Bright reçut en don une magnifique bibliothèque; M. Cobden, 75,000 livres sterling (près de

2 millions) recueillies à son intention. C'étaient de nobles récompenses, galamment offertes, dignement acceptées, relevées par l'intention et ayant le double mérite de la générosité et de l'empressement.

Ces actes étaient un adieu. Immédiatement après, le président déclara au milieu d'un profond silence que la ligue était conditionnellement dissoute. Ce congé ne fut pas reçu sans émotion par ces cinq cents délégués qui, dans une cause commune, avaient pris l'habitude de se voir et de se concerter. Dans le nombre, il y en avait beaucoup qui, d'après le conseil donné, se promirent de tenir leur poudre sèche. Cette poudre resta sans emploi ; la guerre était bien finie. Trois ans après, le 31 janvier 1849, deux mille personnes se réunissaient pour un banquet dans la salle de Manchester : les principaux chefs de la ligue, MM. Cobden, Bright, George Wilson, y assistaient ; c'était la veille du jour où le droit allait être aboli. Des discours suivirent le repas et se succédèrent dans le cours de la soirée ; personne ne quitta la place. Cinq minutes avant minuit, la musique joua l'air populaire de la ligue : *Le bon temps vient !* et l'assemblée le répéta en chœur. Quand l'horloge eut sonné les douze coups, le président commanda le silence « Le bon temps est venu, » dit-il. D'interminables applaudissements accueillirent ces mots ; on entrait dans la période d'affranchissement du commerce des grains.

III

Voici plus de onze ans que ce régime est en vigueur : quelles en ont été les conséquences ? Elles ont dépassé ce que ses plus fervents défenseurs s'étaient promis et ce qu'ils avaient annoncé au public avec une assurance qui semblait téméraire. La liberté, mise à l'essai, a étonné jusqu'à ceux qui doutaient le moins d'elle. Ils avaient prédit que, sous son empire, il n'y aurait de dommage pour personne, et que sur tous elle étendrait ses bienfaits, que les fermiers et les propriétaires, qui voyaient leur ruine imminente, ne seraient pas les derniers à en profiter, que l'industrie s'y retremperait, que le commerce et la navigation y prendraient un incalculable essor, que, par l'effet d'une activité plus grande et d'un emploi plus soutenu des bras, on verrait les salaires s'élever, le nombre des pauvres s'amoindrir, les crimes décroître, l'instruction se répandre, la mortalité diminuer, l'émigration se réduire, enfin le revenu public grandir en prenant une meilleure assiette. Toutes ces conjectures se sont trouvées justes : le temps n'en a démenti aucune, les faits sont même allés au delà. Et qu'on ne dise pas que ce sont là des présomptions, des assertions sans preuves, des exagé-

rations de langage! Un document distribué en 1859 à la chambre des Communes permet d'établir au vrai la situation. Ce document comprend en détail le mouvement de la richesse en Angleterre de 1844 à 1858 inclusivement, dans tous ses modes, dans toutes ses branches. C'est l'inventaire du régime de la protection mis en regard de celui d'un régime de liberté graduelle. Le rapprochement est significatif.

Il faut s'en tenir aux chiffres les plus saillants. Pour le revenu public, la progression se mesure sur les besoins; on ne demande à l'impôt que les ressources nécessaires aux dépenses de l'État. En 1844, le revenu est de 54,003,753 livres sterling; il s'élève à 61,812,555 livres en 1858. Pendant ce temps, les charges annuelles de la dette ne se sont point accrues. Le capital, il est vrai, s'est élevé de 787,598,145 livres à 804,445,483 livres : les guerres de Crimée, de l'Inde et de la Chine expliquent cet accroissement de 16,847,338 livres (421 millions environ), tandis que nous empruntions plus de 2 milliards pour une destination analogue; mais, d'un autre côté, le budget anglais ne demandait plus, en 1858, que 28,751,479 livres pour les intérêts et l'amortissement, tandis que le même service exigeait, en 1844, 30,495,459 livres. L'allégement tient aux conditions des emprunts et au mécanisme de l'échiquier. Sur l'importation, il y a une lacune dans le document dont je m'appuie. Avant 1854, les chiffres manquent; dans un document antérieur, les impor-

tations figurent, en 1842, pour 65,200,000 livres : elles sont, en 1854, de 152,389,053; en 1858, de 163,795,803 livres. Le mouvement de l'exportation est présenté avec plus de détail; on a les états de toute la période. En 1844, le point de départ consiste dans une exportation de 58,534,705 livres, total déjà élevé, si on le compare à celui de 1842, exceptionnel, il est vrai, et qui n'est que de 47,300,000 livres. De 1844 à 1848, le chiffre reste stationnaire, il descend même à 52,849,445 livres dans cette année d'ébranlement européen; mais à partir de 1849, date des grandes franchises, il monte à vue d'œil : 71,367,385 en 1850, 78,076,854 en 1852, 98,933,781 en 1853. La rupture avec la Russie et les débouchés qu'elle supprime ne l'arrêtent même pas; il garde à peu près son niveau jusqu'en 1856 et 1857, où il monte à 115,826,948 et à 122,086,107 livres. En 1858, en pleine crise commerciale, il est encore de 116,614,331. L'écart entre le moindre chiffre et le plus fort est de 75,786,107 pour 1842 et de 63,551,402 pour 1844; 2 milliards dans le premier cas, 1,600 millions dans le second! Quel surcroît de travail et de salaires ces rapprochements représentent! Après avoir défrayé les besoins du pays, l'activité des régnicoles, moins contenue, mieux encouragée, a versé sur tous les points du globe cet incroyable excédant de produits. L'industrie des transports marche du même pas; le transit d'une valeur en nombres ronds, de 2 millions de livres en 1851,

passe à 4,500,000 livres en 1858 ; le tonnage des bâtiments, de 10,346,769 tonneaux en 1844, à 23,178,792 tonneaux en 1857 et 22,309,981 en 1858; les constructions navales, de 689 navires à voiles et à vapeur en 1844, à 1,278, en 1857 et 1,000 en 1858 : réponse péremptoire à ceux qui avaient annoncé qu'en renonçant à certains priviléges de navigation, l'Angleterre signait la condamnation de sa marine.

Ce travail de comparaison prend un intérêt plus vif encore quand on l'applique au sort des populations. Y a-t-il eu dans les naissances, dans les habitudes morales, dans le chiffre de la mortalité, dans l'état des pauvres, dans les institutions de prévoyance, dans le nombre des délits et des crimes, un mouvement en plus ou en moins qui corresponde à celui de cette fortune extérieure? Le document officiel de 1859 est explicite là-dessus, il suffit de le citer. Le chiffre de la population s'est constamment accru : il était, en 1844, de 16,520,000 pour l'Angleterre, de 3,004,290 pour l'Écosse; en 1858, de 19,523,000 pour l'Angleterre, de 3,093,000 pour l'Écosse. Sur l'Irlande, le document se tait; on sait quels vides y ont causés plusieurs années de famine. Le nombre des pauvres, malgré une population accrue, a diminué sensiblement : il était, en Angleterre, dans les maisons de travail ou au dehors, de 934,419 en 1844, en 1858 de 857,003; en Écosse, de 82,357 en 1844, en 1858 de 79,199. Pour l'Irlande, les états où je puise constatent bien les vio-

lentes vicissitudes de ses destinées. En 1851, on y comptait 620,747 pauvres ; ce nombre était réduit à 44,866 en 1858. Il convient d'ajouter que le mot de pauvre n'a pas en Angleterre la même signification qu'ailleurs ; nulle part on ne supporte la pauvreté volontaire avec une tolérance plus voisine de l'encouragement. L'émigration n'affecte plus ces proportions alarmantes qui la portaient à 368,000 âmes en 1852; elle n'est, en 1858, que de 113,972 âmes. Le nombre des délits et des crimes s'est également réduit : il était, pour l'Angleterre et le pays de Galles, de 18,919 en 1844; il n'est, en 1858, que de 13,246. L'Écosse, reste à peu près stationnaire ; l'Irlande, au contraire, obéit aux variations qui résultent de ses cruelles épreuves : de 20,767 condamnations, politiques pour la plupart, qui la frappent en 1850, elle descend à 2,940 en 1858. Les caisses d'épargne ont aussi leur progression, lente, mais suivie : de 29,504,861 livres en 1844, elles passent à 36,109,409 en 1858. Enfin les décès et les naissances se mettent en équilibre avec l'accroissement de la population dans une moyenne qui est de 1 sur 45 habitants pour les premiers et de 1 sur 35 pour les secondes, moyenne supérieure dans les deux cas aux moyennes ordinaires.

Ainsi cette révolution économique a produit, avec une évidence frappante, des fruits supérieurs à ceux qu'on en attendait. Elle a, par des usurpations heureuses, agrandi son domaine et ranimé le sentiment

moral là même où l'on n'avait en vue que la satisfaction matérielle. Non-seulement elle a créé de nouvelles richesses, mais elle les a distribuées plus équitablement. Elle se fondait sur ce qui apaise et touche le plus les hommes, un retour à la justice; elle leur accordait ce qu'ils poursuivent par instinct, même au prix des orages, l'égalité de traitement. Elle a introduit dans le régime des intérêts un principe qu'on ne pourra plus méconnaître sans dommage ni sans péril, et qui peut se résumer en quelques mots : abandonner l'activité privée et publique à son cours naturel pour en tirer tout l'effet utile. Il semble que ce soit là une besogne aisée : aucune n'est plus rude ni plus remplie d'embarras. Tant de gens prétendent vivre aux dépens d'autrui qu'un gouvernement, si bien inspiré qu'il soit, ne peut toujours se défendre de certaines obsessions. Il lui faut un certain effort pour écarter l'essaim des parasites et dominer leurs murmures, pour voir, au-dessus et au delà des griefs particuliers, ce qui importe à la généralité et ce qu'il est opportun de faire. Les ministres anglais ont eu ce courage et ce bon sens : aucun, depuis sir Robert Peel, n'a dévié du chemin que cet homme illustre avait tracé d'une main ferme et à ses dépens. Il n'y a plus en Angleterre deux doctrines à ce sujet ; il n'y en a qu'une, c'est la sienne. La protection a été inhumée dans la même tombe que la loi des grains. Comme l'a dit récemment M. Gladstone, elle habitait autrefois un palais ; aujourd'hui on la dé-

loge des recoins. Depuis dix ans, la politique commerciale de l'Angleterre est conforme à cette donnée. On a ouvert les portes de plus en plus grandes, dégrevé les subsistances, les objets manufacturés, les matières brutes, de manière à offrir au travail de l'homme un champ plus libre et plus d'occasions de s'exercer. On n'a pas calculé si telle ou telle industrie aurait à en souffrir, si quelques-unes ne succomberaient pas à l'épreuve; on les a toutes condamnées à ne compter que sur elles-mêmes, à se protéger par leurs seuls efforts, à combattre à découvert, quelles que fussent les chances du combat. C'est ainsi que le tarif a été émondé constamment et, on peut le dire, implacablement; c'est ainsi qu'on en a retranché les branches gourmandes qui épuisaient la séve au préjudice du fruit. En 1845, le nombre des articles soumis aux droits de douane était de 1,163; en 1853, ce nombre était descendu à 466, en 1859 à 419; dans le budget de 1860, il tombe à 48 articles, dont 15 seulement essentiels et les autres nominaux. Les 15 articles de produit sont le sucre, le thé, le tabac, le café, le vin, les bois de construction, etc.; les autres ne sont maintenus au tarif que pour balancer des taxes intérieures. Tout ce qui reste en dehors de ces 48 articles entrera désormais en pleine franchise. Qu'on l'approuve ou non, il faut reconnaître que cette manière d'agir a une certaine grandeur et un remarquable esprit de suite. Ce qu'en font nos voisins, n'est pas pour autrui, mais pour eux; ils

croient se protéger en se découvrant : c'est exactement l'inverse de ce que l'on voit ailleurs. Et tandis qu'ailleurs on procède par hypothèse, ils s'appuient, eux, sur l'expérience. Ils ont vu ce que la liberté coûte et ce qu'elle produit ; connaissant sa vertu, ils se l'appliquent à de plus fortes doses. Personne ne les y pousse, personne ne les imite ; ils n'en persistent pas moins. Ils voient que les dégrèvements de taxe portant sur de certains objets aboutissent, après un bref délai, à de plus fortes rentrées de taxes ; ils dégrèvent. Ils voient que la suppression d'autres droits répand le bien-être et calme les agitations populaires ; ils les suppriment. Ils voient enfin que le pays porte avec aisance les plus lourds fardeaux, des armements ruineux, les frais de querelles lointaines, les dépenses exorbitantes qu'exigent le renouvellement du matériel naval, l'entretien de la milice, l'augmentation des troupes soldées, le complet état de la défense des côtes, et ils se disent qu'un système qui a rendu ces sacrifices possibles sans ébranler la richesse publique, sans troubler le crédit, est une de ces bienfaisantes inspirations qui arrivent aux peuples qui en sont dignes et qui savent en tirer parti.

Il n'est pas jusqu'aux violents adversaires de la réforme qui n'aient été désarmés par le spectacle de ces faits. Vainement chercherait-on aujourd'hui, parmi les fermiers et les propriétaires du sol, un homme qui voulût en revenir au régime dont ils ont si longtemps

plaidé la nécessité. Comment ce retour d'opinion a-t-il eu lieu? Par la meilleure des leçons, celle de l'essai. L'agriculture, quoiqu'elle s'en défendît, s'endormait dans la routine. Menacée par la concurrence étrangère, elle s'est réveillée; elle a, comme on le lui conseillait, appliqué au sol les procédés de la manufacture; elle a mieux étudié l'instrument qu'elle avait entre les mains, elle en a vu les points défectueux, les a corrigés, et, à l'aide du capital et du travail, a augmenté le produit en diminuant la dépense. Sur ses propres fonds ou avec les prêts que le parlement avait consentis, elle a drainé les terres, assaini les palus, attaqué les landes, varié ses cultures, amélioré ses méthodes, vérifié le mérite de ses exploitations par le contrôle d'une comptabilité régulière. De là une force, une vigueur dont elle n'avait pas la conscience, et qui la constituent en profit là où naguère elle n'avait que des pertes. Ainsi armée, elle a attendu ces denrées exotiques dont elle croyait avoir tant à redouter. De ce côté-là se produisait le phénomène contraire. Ces greniers du dehors, que l'on présumait inépuisables, n'avait à offrir que des approvisionnements limités. Avilis quand ils étaient peu demandés, les grains se relevèrent par l'effet de demandes soutenues, et il fut bientôt visible que l'équilibre s'établirait entre les marchés de provenance et les ports de destination. C'est une loi constante qui des livres a passé dans les faits. L'agriculture anglaise produisant à plus bas prix, les pays étrangers vendant

plus chèrement ont fini par trouver leur point de rencontre. Personne n'y a perdu, tout le monde y a gagné, la France plus que qui que ce soit en versant dans les entrepôts du royaume-uni les excédants de ses récoltes de l'Ouest. Les subsistances de l'Angleterre étaient assurées sans qu'elle eût rien compromis, rien sacrifié. Elle a pu recevoir jusqu'à dix millions de quarters de grain dans une année sans que les prix de ses marchés aient fléchi de manière à mettre en échec sa richesse rurale. En 1835, en plein privilége, les blés étaient descendus jusqu'à 39 shillings le quarter : avec la liberté, ce prix ne s'est rencontré qu'une fois, en 1850 ; depuis lors, les blés se sont constamment tenus plus haut, 53, 72, 74, 69 shillings, suivant l'état des récoltes ; en 1848, en pleine abondance, on payait le quarter 44 shillings. L'agriculture ne saurait se montrer mécontente de ces prix, accompagnés de rendements supérieurs, et, d'autre part, la population y acquiesce ; elle sait qu'elle paye les choses ce qu'elles valent, rien de plus, rien de moins ; elle n'a plus de motif de s'en prendre à personne, et la plainte cesse là où cesse l'abus. L'accord s'est fait ; l'usage de la liberté en a donné goût à ceux qui y résistaient le plus.

IV

M. Cobden et ses amis pouvaient être fiers d'une révolution qui était en grande partie leur œuvre ; il semblait qu'ils n'eussent plus qu'à la voir tranquillement se développer. Un souci leur restait pourtant, et ils ne s'en cachaient pas. Cette richesse naturellement venue ne pouvait être féconde qu'à la condition d'un bon emploi. Ils craignaient surtout qu'on ne la dissipât dans les fantaisies que se permettent les États où les ressources abondent, dans la guerre principalement, de toutes les fantaisies la plus coûteuse. Ils avaient à ce sujet des idées aussi arrêtées, aussi absolues que celles dont ils s'étaient inspirés pour la réforme des tarifs. De là une campagne nouvelle qui fut une série d'échecs, comme l'autre avait été une série de victoires. Dans la première, ils suivaient le courant de l'opinion ; dans la seconde, ils voulaient le remonter. Était-ce le cas, après avoir gagné une bonne partie, d'en engager une mauvaise ? Ne valait-il pas mieux, sinon pour soi, du moins pour la cause commune, garder intactes l'influence et l'autorité acquises ? N'y avait-il pas de l'imprudence au moins à quitter le terrain solide des faits pour se jeter dans les

spéculations imaginaires? En parlant du travail, de ses lois, de ses conditions, M. Cobden et ses amis étaient dans leur sujet; ils en connaissaient la langue, les éléments; ils avaient pour eux l'expérience et le droit, ils défendaient leur domaine. Dans les redoutables questions de paix et de guerre, ces avantages s'effaçaient; ils n'avaient plus ni la même force ni les mêmes titres; ils couraient vers les aventures, eux qui jusqu'alors s'en étaient si bien défendus. Qu'apportaient-ils à cette éternelle dispute, où les plus robustes intelligences ont bronché? Quelques vues morales, une pensée chrétienne, des calculs ingénieux, tout ce que la tribune et la chaire ont répété bien des fois, et avec une éloquence toujours déçue : rien de nouveau dans tout cela, même en y faisant à l'intérêt une part plus grande qu'au sentiment.

Cette fois les rôles changèrent, à ce qu'il paraîtrait. M. Bright prit le commandement, M. Cobden ne vint qu'en second; l'autorité se déplaçait. Pour bien juger M. Bright, il faut se souvenir de ce qu'il est, un quaker, et un quaker convaincu. C'est ainsi seulement qu'on s'explique ces discours si étranges de la part d'un Anglais, et où, se faisant l'homme de toutes les nations, il affecte de n'être pas de la sienne. La croyance chez lui domine l'opinion : il ne voit dans le monde que des frères unis en Dieu et victimes ici-bas de séparations artificielles; il n'admet et ne veut admettre de justice que dans la paix; il refuse formelle-

ment aux peuples le droit de s'entre-tuer. Il est de la même église que l'un de ces fiers Américains qui disaient à Voltaire : « Nous n'allons jamais à la guerre; ce n'est pas que nous craignions la mort, mais nous ne sommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais humains, mais chrétiens. » Ses discours sont comme lui, tout d'une pièce, plus sincères que polis. Sa conscience lui fait-elle un appel, il obéit et va droit au but comme un boulet; aucune puissance humaine ne saurait l'en détourner. Ne lui demandez pas ces ménagements dans lesquels les opinions s'enveloppent : il les dédaigne; il a des formes qui n'appartiennent qu'à lui, une franchise qui touche à la crudité, une originalité et une éloquence qui captivent même quand elles choquent. D'ambition, il n'a que celle de dire ce qu'il pense et ce qu'il sent; de politique, il n'en sait pas de meilleure que celle dont la Bible lui a livré les secrets. Qu'on le trouve compromettant, maladroit, dangereux, peu lui importe, pourvu qu'il ne se démente en rien et demeure conforme à lui-même. Il est quaker en un mot, ami de la paix coûte que coûte, et disposé, pour la maintenir, à beaucoup d'accommodements.

M. Cobden est aussi un ami de la paix, mais avec des réserves et sans esprit de secte. La réflexion et le calcul l'ont conduit où la croyance a conduit M. Bright. Volontiers il serait resté en deçà, si son compagnon d'armes y eût consenti; il n'a marché que par entraî-

nement. Cependant, bien que le but fût commun, les allures ont été différentes ; les deux partisans de la paix ne l'ont été ni de la même manière ni par le même motif. L'esprit positif de M. Cobden ne s'est pas entièrement éclipsé dans cette chasse aux chimères ; il en a du moins raisonné de sang-froid, sans trop d'illusions ni d'écarts, et en citoyen anglais plus qu'en citoyen de l'univers. Sa préoccupation principale était ce précieux argent qui s'en va et s'en ira toujours dans ces gouffres sans fond que l'on nomme la marine et l'armée. Il cherchait à déterminer par des chiffres précis ce que coûtent aux peuples, année par année, période par période, cette terrible manie qu'ils ont de s'attaquer de temps à autre, et par suite la nécessité où ils se trouvent de se tenir constamment sur un pied de défense. Ces recherches le laissaient dans une inquiétude incurable sur les finances du pays, inquiétude que les événements n'ont que trop justifiée. De 13,961,245 livres allouées en 1844, les services de terre et de mer sont arrivés en 1860 à 29,700 livres, sans compter les deux budgets de guerre de 1855 et 1856, — l'un de 48,392,045 livres, l'autre de 78,113,055. Si les recettes ont augmenté, les dépenses ont augmenté dans une proportion incomparablement plus forte, et M. Gladstone a dû dire récemment à la Chambre des communes, en forme d'avertissement : « Entre les années 1842 et 1853 l'accroissement de la richesse générale a été dans la

proportion de 12 pour 100 et l'accroissement des dépenses publiques dans la proportion de 8 3/4 pour 100. Entre les années 1853 et 1859, la richesse, prenant un bel essor, s'est bien accrue de 16 1/2 pour 100; mais les dépenses ont augmenté de 58 pour 100. Telle est la situation en toute sincérité. » Devant de pareils chiffres, comment se défendre d'un peu d'humeur? comment ne pas remonter à la cause de ces sacrifices?

La justice est en cela d'accord avec l'intérêt; M. Cobden s'est efforcé de l'établir par des preuves historiques. Il a choisi pour exemple cette déplorable prise d'armes de 1793, qui, sauf de courtes trêves, mit l'Europe en feu pendant vingt-deux ans, versa le sang humain à flots et causa des plaies financières que quarante années de repos n'ont pas encore guéries. Le sujet, traité en trois lettres adressées à un pasteur, forme un petit volume [1] où abondent des faits curieux. L'auteur y montre la marche pour ainsi dire irrésistible des ruptures entre les États; il nous fait assister à celle où figurèrent, comme agents principaux, lord Grenville d'une part, le marquis de Chauvelin de l'autre. La correspondance et jusqu'aux billets confidentiels sont cités en détail; on peut juger, on peut conclure. La conclusion de M. Cobden est formelle; il n'hésite pas à mettre les torts du côté de

[1] 1793 *and* 1853 *in three letters*, 1 vol. in-8°.

l'Angleterre, et pense qu'avec un peu plus de bonne foi et des façons plus conciliantes, cette guerre, qui allait durer jusqu'à épuisement, aurait pu être conjurée dès le début. Comment fut-on amené à rompre? Par des degrés presque insensibles. Ce n'était d'abord que de l'esprit de dénigrement, quelques écarts de langage, plus marqués dans la presse, plus contenus à la tribune; puis le ton s'aigrit, on s'accusa de griefs réciproques, on s'observa avec défiance; les armements commencèrent et furent poussés avec vigueur, les notes diplomatiques s'envenimèrent, et cela au point qu'il fallut en venir à une déclaration d'hostilités. Les mésintelligences s'étaient engendrées les unes les autres; une fois la série commencée, on alla fatalement jusqu'au bout. Tel est le souci de M. Cobden : il voit dans le présent des symptômes dont le passé lui démontre la gravité, les récriminations, les armements ruineux, les notes blessantes, et il se dit qu'à persister on serait conduit au même dénoûment. Cette conviction acquise, il n'a point hésité; il s'est mis du côté de l'intérêt et de la justice contre des passions qui lui paraissaient irréfléchies.

Longtemps avant que la guerre ne sévît, il avait attaqué l'esprit de guerre. En 1849, il vint à Paris pour assister à un congrès de la paix qui se tint dans la salle Sainte-Cécile. Au milieu des phrases prétentieuses qui s'y débitaient, il sut rester simple, naturel, et prononça en français deux discours qui avaient

au moins l'avantage de conclure. L'un traitait du désarmement naval, et prouvait que ce duel de préparatifs qui dure toujours sans jamais se vider, et où chaque peuple cherche à prendre l'avance, est à la fois une duperie et une ruine. L'autre discours roulait sur les emprunts de guerre, et proposait, pour les frapper d'impuissance, un moyen plus ingénieux que solide : c'était de s'en tenir systématiquement éloigné. Plus tard, à Londres, il revint sur son idée en l'appliquant à un emprunt autrichien qui s'y était ouvert ; il la reproduisit obstinément dans plusieurs réunions publiques, et pour tous les subsides qui avaient une prise d'armes pour objet. L'argent ne se montra point docile; il continua à ne consulter que sa propre convenance et à chercher ailleurs que dans la politique le mérite et la règle de ses placements. M. Cobden en fut pour ses philippiques; il ne se découragea point et porta devant le parlement la partie de ses plans qui était la plus susceptible d'y être accueillie. Il ne représentait plus un bourg, mais un comté. Pourvu d'un double siége, il avait, sur le conseil de ses amis, opté pour le West-Riding du Yorkshire, l'une des plus vastes circonscriptions de l'Angleterre. Il parla dès lors avec d'autant plus d'autorité, qu'il avait derrière lui un corps plus nombreux. Devant la Chambre, réunie en comité de finances, il fit en 1851 la motion formelle d'ouvrir, entre la France et l'Angleterre, une négociation pour fixer, de part et d'autre, une limite

aux armements. Il ajouta qu'on s'exagérait les difficultés de l'exécution, qu'il y aurait dans tous les cas profit à les discuter. Il indiqua, comme exemple, ce qui s'était passé, entre le Canada et les États-Unis, au sujet des lacs limitrophes, où le nombre des bâtiments et le partage des eaux avaient été réglés à l'avantage des deux peuples et sans inconvénient sensible dans l'application. Un autre exemple, survenu depuis lors, a montré la Russie et la Turquie limitant leurs forces et souscrivant à la neutralité d'une portion de leurs mers. Il dit enfin que cet arrangement, quel qu'il fût, valait mieux que ce jeu puéril où les deux nations mettent leur argent et leur génie à se surveiller et à se tromper, et qu'ainsi seulement on ferait passer dans les actes une alliance qui jusqu'alors n'avait été que sur les lèvres.

La proposition échoua, on le devine, et il est aisé de s'expliquer cet échec. Une nation ne se lie pas ainsi les mains sans émousser sa force ni s'exposer à des surprises. Une difficulté déjà grande existe dans le point de départ. Limiter les armements, soit; mais comment, dans quelle proportion? L'Angleterre a la prétention d'avoir une marine supérieure d'un tiers aux marines européennes réunies. Est-ce une donnée admissible? L'admît-on, il s'agirait encore de savoir sur quoi reposerait ce calcul. Serait-ce dans le nombre des navires, dans le nombre des canons, dans la puissance des machines? Aucun de ces éléments ne

fournit une certitude complète : pris à part, on n'en dégagerait pas la valeur exacte, l'unité appréciable, et, à les combiner, les embarras et les mécomptes seraient plus grands ; tout se réduirait certainement à des approximations où chacun chercherait à faire pencher la balance de son côté. Tombât-on d'accord, ce qui est douteux, il faudrait s'entendre sur un autre point. Cette marine ainsi limitée serait-elle une marine immobile? Lui serait-il interdit d'appliquer à son matériel réglementaire des perfectionnements qui en accroîtraient la puissance? Si elle reste libre d'agir, l'inégalité recommence, et le jeu des rivalités se représente sous une autre forme. Si on l'enchaîne, on n'a plus qu'un art naval stationnaire, voué au dépérissement et atteint dans sa dignité. Enfin où est la sanction d'un tel régime? Le pacte conclu, encore faut-il savoir comment il sera observé. Un contrôle est donc nécessaire. Ce contrôle, comment l'exercer sans froissements, et, si on ne l'exerce pas, où sont les garanties? Il ne reste que la bonne foi des parties contractantes. Évidemment ce n'est point assez : au premier soupçon, fondé ou injuste, les méfiances se réveilleraient, et la guerre naîtrait des précautions mêmes qu'on aurait prises pour l'éloigner.

Par ce détail, on peut voir quelle inexpérience apportaient les amis de la paix dans ces questions délicates et compliquées. L'intention était droite, honnête ; elle ne suffisait pas pour racheter la faiblesse

des moyens. Ils n'avaient plus là, comme pour les matières de commerce, l'autorité d'hommes du métier, ayant réponse à tout, allant au-devant des objections pour les écarter ou les résoudre. Leur point d'appui était dans une force d'emprunt, dans des généralités qui supportaient mal l'examen, dans des plans dont l'œil le moins exercé eût découvert les lacunes. Quel fonds faire sur de tels ballons d'essai? Il n'en faut pas moins savoir gré à M. Cobden et à M. Bright du langage qu'ils ont tenu au sujet de la France dans toutes ces discussions. Ce n'était pas seulement le ton qui convient entre nations qui se respectent, c'était celui qui doit régner lorsqu'on vise à des rapports vraiment affectueux. Que le témoignage fût sincère ou qu'il fût seulement un artifice de plaidoirie, il n'en avait pas moins pour effet de rappeler un peuple hautain, enivré de lui-même, à de meilleures habitudes. Ce qu'ils en faisaient n'était pas sans péril ni dommage pour eux; ils y engageaient leur crédit, leur popularité, leur position; ils voyaient à leurs côtés le vide se faire et le délaissement commencer. Malgré tout, ils ne renoncèrent pas; ils obéirent à leurs sentiments sans tenir compte des suites. En toute occasion, dans la Chambre ou au dehors, ils prirent à cœur de calmer les esprits, d'aplanir les difficultés, de présenter les choses sous le meilleur jour, s'attachant surtout à combattre ce système de mauvais procédés qui entretient l'aigreur et rend la dé-

fiance incurable. Ils admettaient bien qu'il est des moments où, pour des motifs sérieux, l'animosité populaire peut et doit être réveillée; ils niaient qu'il fût sage et utile d'en venir là sur le moindre prétexte et à tout propos. Ils trouvaient indigne d'un peuple sensé d'avoir à la fois le défi à la bouche et l'arme au repos, de se répandre en bravades quand il n'était ni dans ses intérêts ni dans ses intentions d'en venir aux mains, et concluaient que la guerre, cette douloureuse nécessité, s'affronte et se poursuit avec d'autant plus de vigueur, qu'on a la conscience plus libre au sujet des causes qui l'ont amenée.

Pendant six ans, M. Cobden se dévoua à cette défense ingrate de la paix. Quelque part qu'elle fût menacée, on était sûr de le voir accourir; il se fit le champion de la Russie comme il avait été le champion de la France. A la veille de la campagne de Crimée, il s'associa avec M. Bright pour la frapper d'un blâme formel, et n'en ménagea pas l'expression; ils trouvaient l'un et l'autre l'entreprise inopportune, ruineuse et pleine de mécomptes, même dans l'hypothèse d'un succès. Cette opposition ne cessa point quand les armées furent aux prises; c'était dépasser la mesure et se condamner sans retour. L'opinion en Angleterre ne pouvait point hésiter là-dessus; peu lui importait ce que coûterait la guerre, pourvu qu'elle se terminât glorieusement. M. Cobden et ses amis en furent pour leurs calculs et leurs remontrances. En-

gagés de nouveau, deux années plus tard, dans la discussion soulevée par la première querelle avec la Chine, les amis de la paix y eurent du moins l'appui d'un grand parti. Sur la motion de M. Cobden, les Communes désapprouvèrent la conduite du commissaire anglais, et, après ce vote, lord Palmerston, qui avait défendu son agent, eut à choisir entre sa retraite et la dissolution de la Chambre. Il préféra la dissolution; l'opinion publique fut mise en demeure de se prononcer. Pour les partisans systématiques de la paix, la circonstance était critique; ils venaient de se séparer des wighs, leurs alliés naturels. On était au printemps de 1857; depuis trois ans, les esprits étaient animés par le souffle de la guerre; l'indifférence et la tiédeur passaient pour suspectes; encore moins supportait-on une résistance à ce qui faisait battre d'orgueil le cœur du pays. Les élections eurent lieu sous cette impression. Au scrutin, MM. Cobden, Bright et Milner Gibson restèrent en minorité de voix. Le châtiment était rude, et il portait sur des noms auxquels on ne pouvait refuser ni la considération, ni l'éclat, ni le mérite des services.

Que devenait, pendant cette expérience malheureuse, l'idée juste et féconde à laquelle M. Cobden devait sa célébrité? Pour en suivre la marche, il faut remonter de quelques années en arrière. A peine les réformes commerciales étaient-elles inscrites en germe dans la loi anglaise que M. Cobden eut de plus grandes ambi-

tions pour elles; il songea à les introduire dans les États du continent. Il ne lui suffisait plus d'avoir converti l'Angleterre, il voulait convertir l'Europe: entreprise difficile avec les prèventions qui s'attachaient à son nom, et surtout prématurée tant que l'expérience insulaire n'aurait pas dit son dernier mot. S'y prendre de si bonue heure, n'était-ce pas prêter le flanc au soupçon et fournir aux défenseurs des tarifs un de ces arguments qui font leur chemin d'une manière d'autant plus sûre qu'ils sont moins sérieux? Un Anglais prêchant le libre échange, quel piége! Évidemment on n'avait pris l'avance au delà du détroit que pour nous entraîner; la manœuvre se démasquait d'elle-même. Comment supposer qu'un peuple si préoccupé de ses intérêts donnât aux autres un conseil qui ne fût pas entaché d'un sentiment d'égoïsme? Que pouvait-il nous venir de là, si ce n'est la ruine de nos manufactures, de nos forges, de nos propriétés minérales et forestières? Plus que jamais il fallait se tenir sur ses gardes et repousser l'épidémie par un cordon sanitaire de plus en plus impénétrable. Ainsi, par un renversement d'idées, la présence du chef de la ligue allait contre son but, et créait plus d'embarras qu'elle n'apportait de force au petit nombre d'hommes qui, en France surtout, s'étaient dévoués à la défense de la liberté commerciale. M. Cobden ne s'arrêta point, et il fit bien, devant les commentaires malveillants. C'était de son plein gré et avec un complet désintéressement qu'il

voulait répandre des principes dont la vertu lui était démontrée, et qu'il croyait bons pour tous les pays, quelle que fût la condition de leurs industries. Échouât-il dans ce dessein, il aurait au moins l'avantage de se mettre en rapport avec ceux qui partageaient ses idées. Il quitta l'Angleterre dans les derniers mois de 1846.

Paris fut naturellement sa première étape ; il y trouva un groupe d'amis qui s'y essayaient à l'agitation avec plus d'ardeur que de fruit. On le fêta en famille. Des économistes, des hommes politiques, lui donnèrent un banquet où il eut l'occasion de montrer ce qu'il y a chez lui de rares et solides mérites. Dans un discours d'un français très-pur, et auquel l'accent ajoutait une saveur particulière, il résuma les travaux de la ligue, les objections qui lui avaient été faites et les réponses à ces objections. Les convives restèrent charmés du ton simple et modeste, de la grâce et de l'aisance de l'orateur. A Bordeaux, où il se rendit ensuite, sur cette terre des grands crus, le voyageur ne pouvait éluder un sujet que, par calcul ou par réticence, la réforme anglaise n'avait pas encore compris dans ses affranchissements. Il s'en tira d'une manière plus spirituelle que concluante. Rendant justice au mérite des vins qu'il avait goûtés, il ajouta qu'il ne connaissait pas de remède plus sûr contre la manie du porto, et que le triomphe du claret, s'il était ajourné, n'en serait pas moins certain. Après un court séjour aux Pyrénées, M. Cobden passa en Espagne. J'ai sous les yeux des

notes sur ce voyage, qui fut une succession de banquets, d'adresses et de diplômes. Les sociétés savantes tinrent à honneur de l'avoir pour membre ou pour associé. Il visita Barcelone, Malaga, Valence, Xérès, Séville, recueillant des adhésions et emportant des promesses. A Madrid, le banquet qu'on lui donna était présidé par l'un des vétérans de la science économique, Florès Estrada. Mêmes démonstrations en Italie, où il arriva au printemps de 1847. La doctrine y avait des foyers consacrés par la tradition et entretenus par l'étude; l'héritage des Verri et des Galiani n'était pas resté vacant. A Turin, à Bologne, à Florence, à Rome, à Naples, on le harangua dans cette langue italienne qui prête si bien à l'emphase. Dans les deux péninsules, M. Cobden laissait plus que des amis, il laissait des écoles florissantes, qu'il avait animées par sa présence et fortifiées par ses conseils.

Au fond pourtant, il y avait là plus de satisfactions personnelles que de conquêtes pour ses idées. En Angleterre, M. Cobden ne se fût pas contenté de l'apparat; il n'aurait pas cru qu'il suffît de traverser son pays pour le soumettre; il apportait là dans son entreprise tout ce qu'il fallait y apporter pour obtenir des résultats sérieux : la connaissance de la langue et des hommes, l'étude du terrain, la patience et le temps nécessaires, l'argent aussi, ce nerf de toute guerre. Il faut donc voir dans cette promenade du chef de la ligue à travers le continent moins un effort caractérisé qu'un

délassement après de longs travaux. A sa rentrée en Angleterre, il pouvait dire aux voyageurs de profession qu'il avait fait son tour de France, d'Espagne et d'Italie, avec des honneurs et un cortége qu'aucun d'eux, si opulent qu'il fût, n'eût obtenu même à grands frais. Dans cette limite, l'ambition de M. Cobden n'avait rien d'excessif; elle aurait eu ce caractère, s'il avait cru que quelques mots semés au passage auraient la vertu de gagner les populations et d'amener les intérêts à résipiscence. Les intérêts ne désarment pas ainsi; ils sont d'une nature opiniâtre, et ils le prouvent chaque jour. Quand on les tient pour vaincus, ils se redressent avec l'énergie du désespoir; même à terre, ils luttent encore. Quelle action M. Cobden aurait-il pu exercer sur eux? Les sentiments, la langue, tout différait. Son influence ne s'étendait pas dès lors au delà du cercle d'esprits déjà convaincus qui s'étaient formés sans lui ou avant lui, et qui s'associaient à ses victoires comme à un triomphe commun. Après comme avant sa visite, les économistes du continent restaient aux prises avec des intérêts irrités, ombrageux et intraitables; la réforme anglaise, loin de dompter ces intérêts, n'avait fait que les aigrir.

De retour à Manchester, il y reprit le cours de ses occupations positives. Quoique le pouvoir eût changé de mains, la liberté commerciale n'était pas menacée; elle gagnait au contraire du terrain : les tarifs étaient de plus en plus élagués; les priviléges de navigation allaient

disparaître. Ce fut à la réforme électorale qu'il s'attacha. A Leeds, à Wakefield, centre du comté qui l'avait nommé, il revint à diverses reprises, devant des réunions imposantes, sur le travail des listes et l'utilité qu'il y avait à inscrire le plus possible d'électeurs à 40 shillings. En attendant que la loi fournît d'autres armes, il ne fallait pas négliger celle qu'elle mettait à la disposition des hommes vigilants. L'avis fut écouté, et pendant plusieurs années l'enregistrement électoral fut mené avec zèle et surveillé avec soin. On préparait ainsi les éléments d'une réforme plus complète, qui, des vieux bourgs, devait faire passer la prépondérance dans les centres populeux. Quant aux limites de cette réforme, il ne semble pas qu'elles aient été dès lors fixées parmi les membres de l'ancienne ligue. Le vote secret, l'extension du suffrage, semblent être les seuls termes sur lesquels on fût d'accord; en allant plus loin, on eût craint de se confondre avec les radicaux et les chartistes, et d'aboutir aux déceptions du suffrage universel. Ces travaux, commencés en 1849, conduisirent M. Cobden jusqu'à l'époque où il perdit complétement sa voie et se vit abandonné par ses commettants. Destitué par le scrutin, il supporta dignement son échec, et, malgré les instances qu'on lui fit, il se refusa à d'autres candidatures dont les chances étaient certaines. Des affaires de famille, le soin de sa santé, contribuaient à l'éloigner de la vie publique; le goût du repos, après tant d'agitations, lui était venu.

Il était sincère en cela ; il n'y mettait ni calcul, ni fausse coquetterie. Pour supporter la lutte et en affronter les émotions, il lui fallait la conscience des services qu'il pourrait rendre. Moins écouté, il se sentait affranchi et disposait librement de lui-même.

Pendant deux ans, il garda un silence absolu et s'effaça complétement. Au printemps de 1859, des intérêts particuliers l'appelèrent aux États-Unis ; il n'y sortit pas de sa réserve. A deux titres, il se trouvait là sur son véritable terrain : comme champion de la liberté commerciale, comme ami de la paix. Aucun pays ne se prête davantage aux ovations, et pour les voir se multiplier, il eût suffi d'y consentir. M. Cobden résista ; il n'accepta que les témoignages qu'il ne pouvait empêcher et ceux qui avaient un caractère privé. A Washington, il fut l'hôte du président de la république, et reçut du congrès un vote de compliments accompagné des discours les plus courtois. Dans les villes où il séjourna, il rencontra le même accueil sans distinction de partis ni de classes. Pendant ce temps, l'Angleterre lui ménageait une surprise des plus flatteuses. Cette réparation dont il n'avait pas voulu quand il était sur les lieux, absent et à son insu, on la lui imposa, et si complète qu'elle dut effacer tout souvenir amer, s'il en eût gardé. Le bourg de Rochdale l'avait élu au parlement, et lord Palmerston lui réservait une place dans le nouveau cabinet, celle de président du bureau du commerce. C'est à Liverpool seulement et à

son retour que M. Cobden apprit les deux nouvelles. Ses amis, venus des comtés voisins, l'attendaient sur le môle pour le féliciter; trois députations et quatre adresses occupaient le second rang avec l'appareil ordinaire. Bien qu'après onze jours de mer, pendant lesquels il n'avait vécu que de sorbets, il fût exténué de fatigue et eût préféré le repos à toute espèce d'ovation, il n'en reçut pas moins les députations et les adresses, répondant à chacune avec une liberté d'esprit et un enjouement qui n'avaient rien d'un malade. Il parla, dit un journal anglais, en enfant terrible, et laissa prévoir ses dispositions au sujet des offres du premier ministre. Sans se lier les mains et en répétant qu'il s'ouvrirait d'abord à qui de droit, il maintint ses anciennes opinions sur la paix, sur les taxes indirectes, sur la liberté du commerce. C'étaient autant d'incompatibilités. Quelle figure eût-il faite auprès de lord Palmerston avec des convictions aussi absolues, aussi inflexibles? Gêné lui-même, il eût été pour ses collègues un embarras; à la première occasion délicate, il se fût retiré de son propre mouvement, ou eût été jeté à la mer comme un hôte dangereux. Il ne voulut pas s'exposer à cette alternative: son premier et son dernier mot furent un refus.

V

Il n'en sut pas moins de gré au cabinet d'une offre qui aurait pu être une charge et qui restait un honneur. Dans des conditions plus libres, il ne renonça point à l'appuyer et à le servir. L'occasion s'en présenta bientôt. Sa santé ne lui permettait plus d'habiter l'Angleterre pendant l'hiver; il fallait à sa poitrine un air plus doux et une température plus égale. Dès les premiers jours d'octobre 1859, il passa en France. Ceux qui l'ont vu alors savent que le hasard est pour beaucoup dans l'événement qui a marqué son séjour. Il ne venait à Paris que pour rejoindre ses enfants, qui y achevaient leur éducation. Un entretien avec le chancelier de l'échiquier, M. Gladstone, était le seul élément qu'il eût emporté de Londres; il n'avait ni mission précise, ni caractère officiel. Ce fut librement, sur sa propre inspiration et sous sa responsabilité seule, qu'il fit les premières démarches pour un rapprochement de l'Angleterre et de la France sur le terrain commercial. Dévoué à ses idées, il ne résistait pas au désir de les introduire partout où elles étaient méconnues. Le besoin d'agir, de paraître, qui avait sommeillé pendant trois ans, s'était réveillé chez lui. Il vit ses amis, sonda le terrain, avec peu d'espoir d'abord, puis avec plus de confiance. Dès le début, il comprit où était le véri-

table levier, et, écartant les scrupules, il y eut recours en homme qui tient moins à la forme qu'au fond. L'agitation en France ne pouvait pas avoir un caractère libre et populaire; c'est dans les sommets du gouvernement que M. Cobden la transporta. Il lui était réservé de réussir deux fois au prix des plus manifestes contrastes. La pensée d'un traité de commerce entre les deux nations avait été souvent mise en avant, puis abandonnée; on la reprit dans l'intention de la faire aboutir. Sur ce point, les institutions en vigueur sont sobres de formalités; les traités de commerce restent pour la France en dehors des délibérations ordinaires et entrent dans les attributs de la souveraineté. Il s'agissait de convaincre quelques hommes dont les conseils avaient du crédit, et qui avaient qualité pour les faire entendre. Pendant six semaines, M. Cobden s'en occupa; le terrain était plus facile, mieux préparé qu'il ne l'imaginait. Dès ce moment, l'affaire prit un autre tour; des énonciations précises remplacèrent les termes assez vagues dans lesquels on s'était d'abord renfermé. Les points de détail furent débattus, réglés, sans qu'il s'élevât de difficulté sérieuse; des deux côtés, le désir de conclure dominait les négociations. L'Angleterre abolissait, sauf deux ou trois réserves, tous les droits sur les objets manufacturés; elle réduisait dans une large proportion les droits sur les eaux-de-vie et les vins; sur quelques autres articles, elle ne maintenait que des taxes d'équilibre correspondant à

des taxes intérieures. Toutes ces concessions, à part un petit nombre, étaient immédiates. La France, à diverses dates, supprimait la prohibition pour la remplacer par des droits dont le maximum serait de 30 pour 100 de la valeur [1], abaissés à 25 pour 100 à une époque déterminée; elle réduisait en outre les droits sur la houille et le coke, la fonte, les fers et les aciers, les outils et les machines, les fils et les étoffes de lin et de chanvre. Telles étaient les conditions principales sur lesquelles l'accord s'était établi. Alors, mais seulement alors, la mission de M. Cobden changea de nature. De négociateur il devint plénipotentiaire, et mit sa signature au bas du traité. Peut-être n'était-il pas le moins étonné d'avoir si bien réussi.

Ce traité a été vivement attaqué des deux côtés du détroit. On lui a reproché de n'être pas assez étudié, de violer les principes, d'être onéreux aux deux parties. Un mot suffit pour le défendre: il est ce qu'il pouvait être, rien de plus, rien de moins. S'il blesse profondément les favoris du privilége, il ne donne pas aux amis de la liberté une satisfaction sans mélange. Pour les uns il va au delà, pour les autres il reste en deçà d'un arrangement vraiment profitable aux intérêts du pays; puis une condition essentielle lui a manqué, c'est le débat libre. On peut regretter en outre que M. Cobden ne se soit pas effacé de lui-même, quand il

[1] Ces droits ont été, par le traité définitif, généralement fixés au-dessous de cette limite. Ils variaient de 8 à 22 pour 100.

a vu que les choses relevaient d'une influence prépondérante. Il aurait laissé à d'autres le soin d'achever, à titre accrédité, ce qu'il avait commencé un peu à l'aventure et de son propre mouvement. Il eût été moins exposé, moins attaqué; il est vrai qu'il y eût perdu l'avantage d'être noblement défendu par M. Gladstone. « Quant à M. Cobden, a dit le chancelier de l'échiquier, parlant dans un temps où toutes les colères sont éteintes, je ne puis m'empêcher de lui exprimer mon obligation des peines qu'il a prises et des sacrifices personnels qu'il a faits pour assurer le succès d'une mesure qu'il considère, lui si bon juge, comme l'un des plus grands triomphes de la liberté commerciale. C'est un grand bonheur pour un homme qu'ayant, il y a quinze ans, rendu à l'Angleterre un service signalé, il ait eu cette heureuse fortune de pouvoir rendre de nouveau et dans la même cause un service équivalent à son pays, qui, je l'espère, ne se montrera point ingrat. » La réponse à cette dernière phrase ne s'est pas fait attendre; un mois après, la Cité de Londres accordait à M. Cobden le droit de bourgeoisie.

Vingt années de la vie de M. Cobden, les dix premières surtout, ont été un duel acharné contre des institutions vivement défendues. On l'a vu, en huit jours, parcourir cinq cents lieues et parler dans six réunions différentes, en prenant à peine quelques heures de sommeil. Sa volonté dominait ces fatigues où de plus vigoureux eussent succombé. Si le corps paraît frêle,

l'esprit est indomptable. Volontiers M. Cobden garde le silence et se tient au repos; mais vienne le moment d'agir, rien ne l'arrête. Il recommence alors sa lutte obstinée jusqu'à épuisement des forces. Son visage pensif semble réfléchir un travail intérieur: il ne s'anime que sur les sujets qui le touchent. S'il a de l'ambition, elle se déguise sous une modestie naturelle et une simplicité de manières qui ne sont pas sans charme. On voit un homme qui se contient; rien du tribun populaire, comme on se le figure sur ce mot. Ce calme et cette réserve ont désarmé bien des préventions. Quand il entra aux Communes, son nom ne se séparait pas des vivacités de langage qui accompagnent les luttes extérieures. Peu à peu, par sa modération, il a gagné ceux qui l'ont mieux connu et ramené les autres à des sentiments moins hostiles. Il n'est plus au parlement comme un homme qui en a forcé les portes; il est de la maison, et on compte avec lui. A-t-il pour cela l'étoffe d'un homme politique? Il s'en défend et il a raison. Un homme vraiment politique se classe mieux et d'une manière plus nette que M. Cobden ne l'a fait. Il est des choses auxquelles il se résigne, d'autres dont il sait se défendre. Même en vue d'un succès, il n'accepterait pas certains compromis, il ne prendrait point de toute main ce qui flatte ses idées favorites. Pour l'homme politique, il y a plus que des devoirs de conscience, il y a des devoirs de parti; il y a aussi cet esprit de discipline qui crée les liens, réprime les écarts

et constitue la force. Comme l'armée, la politique a ses cadres : rester en dehors, ne relever que de soi, est un moyen de se mettre mieux en vue, mais on y perd les bénéfices de la règle en courant les risques de l'isolement.

Il est vrai que, si M. Cobden n'est pas d'un parti, il est d'une école avec M. Bright et quelques membres de la chambre des Communes. Que veut cette école? où va-t-elle? que se propose-t elle? Il serait difficile de le dire au milieu des contradictions qui s'y montrent. Elle a tout à la fois des appétits effrénés de liberté et de singulières faiblesses pour le despotisme. Ces mélanges adultères répugnent à des esprits sincèrement libéraux. Il faut qu'une école, puisque école il y a, se garde des mauvaises alliances, ne frappe pas à tort et à travers, au gré du caprice ou d'on ne saurait dire quel intérêt du moment; il faut surtout qu'elle distingue nettement ses amis et ses ennemis, qu'elle s'appuie sur les uns et rompe avec les autres. On n'est un parti et même une école qu'à ce prix. Au fond, chez les hommes de Manchester, le sentiment est démocratique; c'est dans l'excès de ce sentiment qu'ils puisent leur haine pour une liberté relative, et leurs condescendances pour le despotisme s'expliqueraient par un penchant secret pour le despotisme de la multitude. Ils devraient pourtant en être guéris par le souvenir des épreuves qu'ils ont traversées, quand le chartisme grondait à leurs portes avec ses violences contre les

personnes et ses attentats contre les propriétés. Voudraient-ils se confondre aujourd'hui avec Feargus O'Connor et ses bandes? Non, ils s'en défendent, et on doit les croire. Dans la chambre, hors de la chambre, ils se séparent ouvertement des radicaux; mais s'ils ne sont ni radicaux, ni chartistes, ni whigs, ni tories, que sont-ils? Se réservent-ils d'être un peu avec tout le monde, un peu contre tout le monde, suivant les cas, les besoins, les inspirations de leur fantaisie? Ce serait une gageure qu'ils ne pourraient pas pousser bien loin. Quelque art qu'ait mis M. Bright à s'emparer de ces riches et laborieuses populations du comté de Lancastre, qu'il alarme ou excite à son gré en leur montrant tantôt la guerre à leurs portes avec la clôture des mers, tantôt la noblesse les insultant du haut de ses bourgs-pourris, il arrivera un jour où, lasses d'être ballotées de la cupidité à l'envie, elles lui demanderont ce qu'il est, où il va, ce qu'il entend faire, où il prétend les conduire. Il faudra s'expliquer alors et trouver autre chose que des terreurs à froid et des déclamations sans consistance.

Comme économiste, M. Richard Cobden n'a rien dit, rien écrit qui ressemble à un corps de doctrines. Il a été conduit à la science par l'observation plutôt que par la réflexion, et par les faits plus que par l'étude. Cette méthode n'est pas la moins sûre : elle peut laisser quelques points dans l'ombre, elle n'égare jamais. De quelques principes bien éprouvés, le chef de la ligue tirait

avec discernement toutes les conséquences dont ils étaient susceptibles. On peut le voir à ses discours : rarement il y cite les maîtres de la science, encore moins s'y livre-t-il à des controverses. Il se contente de ce qu'il y a de plus élémentaire, de ce qui est à la portée de tous ses auditeurs, et l'applique vigoureusement à la défense de sa cause. Rien d'obscur d'ailleurs ni de tendu, pas même l'ombre d'une subtilité. Le sujet y eût cependant prêté : il s'agissait de la loi des grains et de la rente du sol ; n'était-ce pas le cas de s'appuyer sur la théorie de Ricardo? Il ne la mentionne même pas ; il sent qu'elle est un embarras plutôt qu'une force. La notion de la rente, comme on l'appelle, le touchait moins que ses effets, et il aimait mieux combattre la rente dans ses abus que la définir dans ses origines. Quand la doctrine se montre chez lui, elle ne laisse dans l'esprit ni trouble ni confusion ; elle est d'une clarté qui frappe, elle va droit au but. Ce n'est donc pas comme savant qu'il a rendu à l'économie politique des services que l'on ne saurait méconnaître : c'est plutôt comme metteur en œuvre et praticien. Avec une idée simple et juste, obstinément reproduite et sous les formes les plus variées, il a fait, en sept ans, gagner à la science plus de terrain qu'elle n'en avait, par ses seules forces, gagné pendant un demi-siècle. Adam Smith avait répandu la semence, d'autres ensuite l'avaient vue lever ; M. Cobden a eu les honneurs de la moisson.

En résumé, il y a dans la vie de M. Cobden trois périodes que, pour le bien juger, il ne faut pas confondre. Dans la première, il est l'agitateur purement anglais, sortant de sa fabrique pour annoncer à ses compatriotes que l'heure de la liberté commerciale est venue, et qu'au prix de tous les sacrifices de temps, d'argent, de paroles, il faut qu'elle devienne la loi du pays. On a vu ce qu'il lui en a coûté pour cela, et quelle somme d'efforts il a dépensée. Si la résistance est opiniâtre, l'attaque ne l'est pas moins. De part et d'autre, toutes les forces, toutes les énergies se produisent; l'opinion se forme, s'éclaire, et le champ du combat reste à ceux qui ont pour eux la vérité, la justice et le nombre. Devant cet arrêt, les vaincus se résignent, et par une modération plus grande les vainqueurs désarment. On arrive au but, on ne le dépasse pas. Ainsi se passent les choses dans une société qui dispose d'elle-même. C'est le beau moment de M. Richard Cobden, son titre réel, une victoire qui l'honore. Il s'en enivre et veut aller plus loin, imposer à l'Europe ce que dans son pays il a conquis pied à pied. Pour l'enseignement des autres peuples, peut-être aurait-il mieux valu s'en remettre au spectacle de l'expérience anglaise et à l'impression lente, mais solide, qu'elle laissait dans les esprits. Il n'est ni dans les habitudes, ni dans les goûts de l'économie politique d'avoir l'arbitraire pour appui. Enfin la troisième période est celle où M. Cobden, à ses risques et périls, se fait

l'avocat systématique de la paix. De ce thème, il n'y a rien à dire, si ce n'est qu'il est épuisé, et que le reprendre, c'est montrer beaucoup de candeur. Toutefois ce qui est plus nouveau et moins acceptable, c'est le langage que tiennent quelques hommes de l'école de Manchester, M. Bright entre autres, pour assurer coûte que coûte, l'effet de leurs opinions ; ce sont les moyens dont ils s'appuient pour comprimer ce qu'il y a dans l'homme de plus généreux et de plus viril, le point d'honneur par exemple, qui est la meilleure garantie de la dignité d'un peuple ; c'est la manière dont ils fouillent dans les cœurs pour y réveiller ce qu'ils renferment d'instincts et de sentiments inférieurs. Il y a là un oubli du sens moral, contre lequel on ne saurait protester par des paroles trop sévères. Ces appels constants à l'intérêt, à l'intérêt seul, à un intérêt étroit, égoïste, exclusif, sont du plus détestable exemple, et, s'ils étaient écoutés, ils aboutiraient infailliblement à l'abaissement des caractères et à la décadence des institutions.

FRÉDÉRIC BASTIAT[1]

Il n'est point de tâche plus douce que d'avoir à raconter la vie et à juger les œuvres d'un honnête homme, d'un de ces hommes chez qui le caractère est resté en complet accord avec le talent, et qui, après avoir choisi leur route, se sont fait un devoir de n'en jamais dévier. A ce titre, un nom cher à tous les défenseurs des doctrines économiques mérite l'attention et commande l'estime. Dans le cours d'une vie trop tôt brisée, Frédéric Bastiat a eu ce mérite, assez rare, de ne pas se donner de démenti, de demeurer jusqu'au bout fidèle à des croyances très-contestées, de les défendre avec un courage égal à son désintéressement, et de montrer dans cette lutte un fonds de sincérité, de simplicité, qui désarmait ses adversaires. On lui a attribué après coup des ambitions qu'il n'avait pas; on a voulu faire de Bastiat un chef d'école, un réfor-

[1] *Œuvres complètes de Frédéric Bastiat*, revues et annotées d'après ses manuscrits, par MM. Paillottet et R. de Fontenay. Paris, 1858.

mateur : sa modestie eût repoussé des prétentions si grandes. D'ailleurs, à en juger par les travaux qu'il nous laisse, des qualités essentielles lui eussent manqué. Il n'avait ni l'esprit de méthode, ni la sobriété, ni la justesse qui distinguent l'enseignement des maîtres; il était plus ingénieux que solide, cédait trop à sa verve, et ne savait pas assez se défendre des emportements de la composition. Les circonstances y entrent pour beaucoup sans doute, et avec l'âge cet esprit si fécond se fût probablement mieux réglé; mais tél qu'il se présente, et qu'il nous est permis de l'apprécier, Bastiat ne saurait sans exagération être mis au niveau des hommes dont le temps a consacré les titres. Il n'est pas même, en économie politique, ce que l'on peut appeler un général d'armée, menant au combat des forces régulières. C'est le plus brillant capitaine de partisans que l'on puisse voir, connaissant à fond la guerre de détail et y déployant de grandes ressources, payant toujours de sa personne et tenant à honneur d'être en avant de tout le monde et au poste le plus périlleux.

En politique, ce fut également son rôle, quoique beaucoup plus effacé. Ni sa santé ni ses goûts ne lui permettaient d'y apporter des habitudes aussi actives. Ses opinions étaient d'ailleurs assujetties à des scrupules de conscience qui le vouaient à l'isolement, et dont il faut chercher la cause dans des doctrines très-arrêtées. Trop conservateur pour les républicains,

trop républicain pour les conservateurs, il ne fut pour ainsi dire d'aucun parti pendant les trois années agitées qu'il passa au sein des assemblées délibérantes, de 1848 à 1850. Le peu de bruit qu'il y fit se rattache à des projets où la droiture des intentions ne rachète pas la singularité des vues. Cela se conçoit : Bastiat n'était arrivé à la politique que par l'économie politique; malgré tout et en toute circonstance, il est resté fidèle à ses origines. Son point de départ était une confiance absolue et inébranlable dans l'exercice de la liberté, à quelque objet qu'on l'applique et dans toute la sphère des relations sociales. Il n'était pas de ceux qui font de la liberté moins un principe qu'un instrument, qui l'acceptent quand ils y entrevoient nn profit et la repoussent quand ils en redoutent un préjudice, qui la présentent tantôt comme un bien, tantôt comme un mal, au gré de leurs passions ou de leurs intérêts. Bastiat savait quels risques court la liberté dans ces distinctions abusives; il la voulait en toute chose et pour tout le monde; il la croyait assez forte pour porter en elle le remède à ses propres écarts; il se disait que les servitudes s'engendrent, et que, jaloux de s'en affranchir lui-même, il ne devait pas y condamner autrui. En cela il était conséquent; mais dans le monde politique, où tout se compose de transactions, où les faits tiennent plus de place que les idées, une telle disposition le laissait à l'écart des grands courants de l'opinion, presque seul de sa catégorie,

comme un rêveur digne de respect, et qui, pour s'épargner des démentis, se résigne à une abdication volontaire.

I

Quoique Bastiat soit mort à près de cinquante ans, sa carrière militante n'embrasse que six années, et il y fut jeté, comme on le verra, presque malgré lui et par le plus singulier des hasards. Né à Bayonne le 19 juin 1801, il resta orphelin de très-bonne heure, sous la tutelle de son grand-père et d'une tante qui lui a survécu, après l'avoir entouré pendant son enfance de soins maternels. Son éducation, commencée au collége de Saint-Sever, s'acheva à Sorèze, et fut marquée par des succès. Au sortir de là, il entra dans le comptoir de son oncle, négociant à Bayonne, destiné, à ce qu'il semble, à lui succéder et à suivre la carrière du commerce. Une correspondance avec quelques amis [1], qui a été publiée dans le premier volume de ses œuvres, indique qu'elles étaient dès cette époque les préoccupations et les incertitudes de son esprit. Bastiat cherche sa voie; il s'adresse à la philosophie, puis à la religion, aux influences supérieures, comme à son véritable élément, peut-être aussi comme à une diver-

[1] MM. Félix Coudroy et M. V. Calmètes, aujourd'hui conseiller à la cour de Cassation.

sion nécessaire au milieu des travaux positifs auxquels il est assujetti. Il est artiste encore; il aime et étudie la musique, et se prend pour le violoncelle d'un goût qui ne l'abandonnera plus. Au fond, le maniement des affaires et la poursuite de la fortune lui conviennent peu : la vocation n'y est pas, il y apporte des sentiments trop libres, trop dégagés de calcul personnel; il se sent mal à l'aise dans un comptoir, et au premier prétexte il s'empressera d'en sortir. Ses besoins sont ceux d'un sage, il en a pris la mesure dès l'âge de dix-neuf ans, et il n'entend pas, comme il l'écrit à un de ses confidents, « s'imposer pendant de longues années le fardeau d'un travail ennuyeux pour posséder le reste de sa vie un superflu inutile. » Dans le commis, il y a toujours du philosophe, et l'un nuit à l'autre. En matière de commerce, mieux vaut agir que raisonner.

Cependant il a entrevu, au milieu de cette besogne aride, le but vers lequel ses efforts tendront plus tard, et dont la recherche mettra son nom en évidence. « Un bon négociant, dit-il, doit connaître l'économie politique, ce qui sort du domaine de la routine et exige une étude approfondie. » Deux auteurs, Jean-Baptiste Say et Charles Comte, semblent surtout avoir fait une profonde impression sur lui; il s'empare de leurs idées pour les appliquer et les commenter; il y trouve ce charme et cet intérêt qui naissent d'une discussion méthodique et frappent d'une vive lumière les esprits disposés à la réflexion. Il y joint l'analyse

de ses propres sentiments, et le premier qu'il éprouve est un démenti qu'il s'inflige à lui-même. Ainsi on a pu le voir, dès ses débuts, animé d'un dédain pour la richesse qui sera la règle de sa vie, et pourtant, en contact avec les écrivains qui en ont le mieux vérifié les lois, il se trouble, il hésite, il ne veut pas que son indifférence puisse être prise pour un point de doctrine. « Le vil métal, dit-il, n'est plus aussi vil à mes yeux... C'est un sot préjugé qu'on puise dans les colléges que celui qui fait mépriser l'homme qui sait acquérir avec probité et user avec discernement. Dans aucun temps, les hommes n'ont eu de renoncement à eux-mêmes, et selon moi ce serait un grand malheur que cette vertu prît la place de l'intérêt personnel... Le renoncement à soi-même est presque la destruction de la société.» Maximes qu'un casuiste taxerait de relâchées, et dont la meilleure critique se trouve dans la conduite de celui qui les a émises! Personne moins que Bastiat n'eut souci des biens de ce monde et ne fit preuve de plus de renoncement ; il était en cela de la famille des économistes, qui, aux prises avec les définitions de la richesse, ont presque tous négligé les moyens de l'acquérir.

Dès ce moment aussi, les sentiments politiques de Bastiat s'éveillent et se dessinent. Il appartient à cette génération qui sût lutter pour le triomphe de ses droits, et les mit par sa fermeté au-dessus des atteintes de la violence. L'enthousiasme était grand alors, et

il était sincère; on avait dans les institutions du pays une foi exempte de calcul, et qui a survécu dans bien des âmes aux plus douloureux mécomptes. Bastiat était ce que l'on nommait un libéral, et jusqu'au bout il est resté un libéral : il est mort avec toutes les croyances, ou, si l'on veut, toutes les illusions de sa jeunesse. Au moment où éclatèrent les événements de juillet 1830, il était à Mugron, dans les Landes, près de son grand-père; déjà il a rompu avec le comptoir et la spéculation maritime, et c'est vers l'agriculture qu'il dirige son activité. Il a sous sa main un domaine de deux cent cinquante hectares, qui comprend douze métairies et comporte une grande variété de cultures; il n'entend pas rester dans l'ornière, et veut se signaler par des améliorations qui seront un profit pour lui et un exemple pour ses voisins. Il parle d'aller en Angleterre et d'y étudier les bonnes méthodes, d'acheter du bétail, des instruments perfectionnés, d'introduire l'assolement dans une province qui y est réfractaire, de faire, au prix de quelques sacrifices, des expériences qui frappent les plus incrédules et entraînent les plus irrésolus. Dans cette carrière nouvelle, tout l'attache, tout lui sourit; il n'a qu'une crainte, c'est d'être au-dessous de la responsabilité qu'elle impose et de manquer des connaissances nécessaires pour y réussir. Non-seulement il consulte les ouvrages spéciaux, mais il songe à s'initier aux sciences accessoires, l'histoire naturelle, la chimie, la minéralogie. En même temps, il

applique à l'administration rurale les habitudes exactes du commerce, cherche à établir une balance entre la dépense et le produit, non-seulement dans l'ensemble, mais dans le détail, et pour chaque nature d'exploitation : soins ingénieux qui ne le mettront pas à l'abri des mécomptes qui accompagnent un apprentissage! Il lui manque ce qu'aucune méthode ne remplace, l'amour du gain, l'esprit de défiance et la volonté de se défendre contre les petits pillages qui sont la plaie et l'écueil des cultures morcelées.

C'est au milieu de ces travaux que la chute de la branche aînée de Bourbon vient le surprendre. Il n'hésite pas, quitte Mugron et court à Bayonne pour s'y mêler au mouvement. La victoire du peuple l'enivre; il ne veut pas qu'elle demeure incomplète sur le petit théâtre où il lui est donné d'y concourir. Bayonne s'était prononcé; la citadelle seule tenait encore, le drapeau blanc continuait à y flotter, et on parlait en outre d'une concentration de troupes espagnoles sur la frontière. C'était un danger, et Bastiat ne fut pas des derniers à le signaler; la dynastie vaincue pouvait, en gardant Bayonne, s'appuyer sur l'Espagne et les Pyrénées, et s'en servir comme d'une base d'opérations pour soulever l'ouest et le midi. Il s'entendit avec quelques amis, rédigea une proclamation, forma un corps de six cents jeunes gens bien résolus, et ne désespéra pas de réduire la citadelle par un coup de main.

Rien de plus animé, de plus martial que la lettre [1] où il expose ses plans et raconte ses craintes. « Il faut, dit-il, que le drapeau national soit arboré partout d'ici à ce soir; sans cela, je prévois dix ans de guerre civile, et quoique je ne doute pas du succès de la cause, je sacrifierais volontiers jusqu'à ma vie pour épargner ce fléau à nos misérables provinces. » Même avec la perspective d'un échec, il ne se décourage pas; il ira remuer la Chalosse, pendant que ses camarades en feront autant pour les Landes, le pays basque et le Béarn; par ruse et par force, ils amèneront la garnison à merci. Heureusement ces ardeurs juveniles ne furent pas mises à l'épreuve; devant l'effet moral des événements, toute résistance avait cessé, et dans la journée même la citadelle ouvrit ses portes. Au lieu d'un combat, il y eut une fête; au lieu de sang, il ne coula que du punch et du vin. « Les officiers, dit Bastiat, étaient plus chauds que nous, comme des chevaux échappés sont plus gais que des chevaux libres. » Le sous-préfet, vaincu par l'opinion, s'était décidé à publier des ordres que, pendant quarante-huit heures, il avait tenus secrets; la révolution s'accomplissait paisiblement à Bayonne comme ailleurs, et le jeune économiste en fut pour ses plans de campagne.

Il faut croire que la fermeté dont il avait fait preuve pendant cette courte crise ne fut pas entièrement per-

[1] Lettre à M. Coudroy du 5 août 1830.

due pour lui ; il compta désormais parmi les hommes en vue. Pour peu cependant qu'on ait connu Bastiat, on sait qu'il mit à fuir les fonctions publiques le même soin que d'autres mettent à les rechercher. S'il fut en 1831 juge de paix du canton de Mugron, et en 1832 membre du conseil général des Landes, c'est que l'estime locale le désigna, et que ces témoignages de confiance eurent un caractère spontané qui l'emporta sur ses scrupules. Déjà même, et quoiqu'il eût à peine l'âge requis pour l'éligibilité, on songeait à le charger d'un mandat plus important encore et à l'envoyer à la Chambre des députés. A trois reprises, cette candidature fut mise en avant par des personnes notables, sans qu'on exigeât de Bastiat d'autre concours qu'un acquiescement personnel, en lui épargnant les démarches qui étaient si préjudiciables à la dignité de la fonction. Il faut ajouter que ses chances n'étaient pas grandes ; il s'était rangé dans ce qu'on nommait le parti du mouvement, et, après avoir fait une brillante exception pour le général Lamarque, le département des Landes tendait à se rapprocher de plus en plus par ses choix de la politique du gouvernement. Le nom de Bastiat ne resta donc en évidence que pour fournir à la minorité, de temps à autre, les moyens de se rallier et de se compter. Plus tard seulement la lutte devint sérieuse : ce fut quand notre économiste, servi par le bruit qu'avaient fait ses premières publications, entra en concurrence avec un homme très-estimable et très-

estimé [1], dont la position était un titre bien légitime auprès de la dynastie qui régnait alors. Il y eut à cette occasion des lettres échangées et une sorte de tournoi public dont les détails méritent une mention et reviendront à leur date.

Pendant les quinze années qui suivent, Bastiat semble se partager entre les devoirs de son modeste prétoire et l'étude de la science vers laquelle inclinent ses goûts. Mugron offre peu de ressources : on n'y trouve ni bibliothèques, ni cours, ni facultés, rien de ce qui anime et soutient un esprit avide de s'instruire ; Bastiat y suppléera par ses propres inspirations et par l'activité d'une intelligence qui peut se passer d'emprunts. Il n'est pas de ceux qui pâlissent sur des textes et s'endorment dans des compilations stériles. Les grands traits lui suffisent, et quand il les tient, il va du principe aux conséquences, moins soucieux de savoir ce que d'autres en ont pensé que ce qu'il en doit penser lui-même. C'est à ces signes que se reconnaissent les hommes vraiment doués, ceux qui sortiront des rangs et laisseront leur empreinte. Bastiat est de ce nombre ; Mugron, si dépourvu qu'il soit, lui suffira pour se recueillir et se préparer. Il y a rencontré d'ailleurs dans un ami d'enfance, M. Coudroy, un confident et comme un écho de ses impressions. Le travail se fait dès lors à deux, et en communauté pour ainsi dire, un peu au

[1] M. de Larnac, ancien précepteur de M. le duc de Nemours.

hasard et d'une manière assez décousue, dans le cabinet ou dans une promenade à travers champs, par l'entretien plus que par la plume; mais de cette liberté même et de ce choc des opinions naissent une vigueur et une originalité, une abondance et une variété d'aperçus qu'on demanderait vainement à une étude solitaire. L'un des deux amis a-t-il reçu de Paris un ouvrage nouveau, cette lecture devient un thème qu'on n'abandonne qu'après l'avoir épuisé; on prend et on quitte, on accepte et on combat les idées de l'auteur de manière à en dégager le fort et le faible et à pénétrer jusqu'au fond du sujet. C'est par de semblables exercices que Bastiat préludait aux combats qu'il devait soutenir plus tard; il se formait la main et se composait un arsenal de guerre.

Tout résigné qu'il fût à sa vie de province, il lui prenait de loin en loin des impatiences secrètes et le désir de viser plus haut. Si le hasard ou le soin de ses affaires le conduit à Bordeaux, il s'exalte au mouvement de la grande ville et se croit appelé à y jouer un rôle; de cette activité commerciale il voudrait dégager un peu plus d'activité intellectuelle. La ville est riche, les habitants sont ingénieux; il lui semble que des cours publics y réussiraient. Il y aura une chaire d'économie politique, une chaire d'histoire, une chaire de mécanique; on arrivera à former un athénée, avec des salles et une bibliothèque ouvertes à la population lettrée; dût-il en faire les frais, il essayera : illusions

naïves qui, à l'épreuve, s'évanouiront, mais qui n'en témoignent pas moins l'état de son esprit! Va-t-il en Espagne pour des intérêts particuliers, cette disposition persiste. Il s'y occupera moins de la compagnie d'assurances qu'il se propose d'y fonder que de l'étude des mœurs et du régime économique qui y prévaut. C'est dans le monde des banquiers que son projet l'introduit; au lieu de les solliciter, il les juge, et si bien qu'à vingt ans de distance son observation garde un caractère d'exactitude. Il distingue deux classes parmi eux : les hommes de la tradition, barricadés dans leurs maisons comme dans des châteaux forts, vivant d'emprunts, de monopoles et de fournitures, solides, mais défiants, et ne livrant aux nouveautés ni leur oreille ni leur caisse ; puis d'autres, plus hardis, plus européens, plus accessibles par conséquent, mais aussi moins accrédités. C'est la vieille et la jeune Espagne, il faut choisir : c'est à l'Espagne pure qu'il s'adresse, au risque de se fermer les portes de l'Espagne moderne. Les camps sont si tranchés, qu'aucun mélange n'est possible. Il échouera donc après avoir obtenu tout ce qu'il était possible d'obtenir, la formation d'un conseil et le concours de neuf noms, tous honorablement connus. En revanche il emportera de la Péninsule une notion très-complète de la révolution qui vient de s'y opérer. Cette révolution lui semble prématurée ; il ne partage aucune des illusions qu'elle a fait naître. On a chassé les moines et confisqué leurs biens avec le double espoir

de rétablir les finances et d'éteindre la guerre civile, de rattacher par la division des terres une partie du peuple au régime nouveau, et de substituer à la propriété de main-morte, si indolente et si abusive, la propriété privée, dont l'énergie est bien plus grande et l'action bien plus judicieuse. Ailleurs le calcul serait juste et l'effet certain. En Espagne, on a contre soi les habitudes, les préjugés et les intérêts; toute réforme échoue ou devant des franchises locales qui résistent aux moyens les plus violents, ou devant les charges d'un passé qui n'est pas susceptible de liquidation. Met-on en vente les domaines du clergé, c'est la spéculation qui s'en empare, une spéculation étrangère qui n'a pas de racines dans le pays, et qui, odieuse par ses origines, le devient encore plus par ses procédés d'exploitation. L'État n'en tire presque rien, car on le paye avec ses propres valeurs, c'est-à-dire avec des titres avilis; la richesse territoriale n'en profite pas davantage, car les compagnies belges ou anglaises qui ont remplacé les moines ne visent qu'à revendre en détail ce qu'elles ont acheté en bloc, et, en attendant, appliquent le revenu non pas à améliorer le fonds, comme le ferait un détenteur à long terme, mais à amortir le capital employé, comme le fait un propriétaire de passage, jaloux de sortir le plus tôt et le mieux possible d'une opération aléatoire. Voilà ce qui se passe sous les yeux de Bastiat, ce qu'il découvre, ce qu'il constate. Quoique bien des années, et des années très-agitées,

se soient écoulées depuis lors, son jugement n'a pas reçu de démenti, il reste vrai dans ses traits essentiels.

De retour à Mugron après un séjour de quelques semaines en Angleterre, Bastiat y trouva un aliment pour un esprit comme le sien, toujours disposé à la controverse et à l'action. L'opinion locale s'était émue d'un projet de loi qui frappait les boissons de quatre contributions nouvelles. et il s'agissait d'organiser dans les départements à vignobles une résistance qui mît le gouvernement en échec et déjouât la condescendance des Chambres. A diverses reprises la Gironde avait protesté, mais toujours sans fruit ; il ne suffisait pas qu'une cause fût juste, il fallait qu'elle eût pour elle l'autorité du nombre, et la vigne ne l'avait pas. Avec son ardeur ordinaire, Bastiat se jeta en avant pour sa défense : sous le couvert d'un intérêt, il y avait là un point de doctrine à faire prévaloir et une égalité de traitement à réclamer. Les industries à priviléges abusaient de leur force contre une industrie qui ne tient le sien que de la nature ; en plaidant pour l'opprimée, on avait pour soi la double autorité du droit et de la science. Bastiat voulait qu'on employât cette fois tous les moyens légitimes d'influence et d'opposition ; il voulait que chaque département à vignobles eût un comité, et chaque comité un délégué, chargé de porter à Paris l'expression des doléances et des griefs des populations ; il voulait combiner les élé-

ments d'une agitation vigoureuse, non-seulement dans le bassin de la Garonne, mais dans toutes les provinces où le vin joue un rôle comme produit, et réunir ainsi dans une même ligue des intérêts que leur isolement condamnait à l'impuissance et livrait désarmés aux exigences de la fiscalité. Le plan était hardi, et, à raison de sa hardiesse, n'aboutit pas; resté seul sur la brèche, Bastiat n'en monta pas moins à l'assaut. Sous le titre de: *Le Fisc et la Vigne*, il publia une brochure qui résume avec une verve singulière les arguments souvent invoqués en faveur d'une réforme de la législation des boissons, et où il rappelle entre autres faits une curieuse anecdote. Au début de la régie, les droits couvraient à peine les frais de perception, et le ministre des finances crut dévoir faire observer à l'Empereur que la loi mécontentait les contribuables sans rien rapporter au trésor. « Vous êtes un niais, monsieur Maret, lui dit Napoléon; puisque la nation murmure de quelques entraves, que serait-ce si j'y avais joint de lourds impôts? Habituons-la d'abord à l'exercice; plus tard, nous remanierons le tarif. » Le grand capitaine, ajoute Bastiat, était aussi un habile financier, et cette histoire est celle de toutes les taxes.

Nous voici arrivé à une époque décisive dans cette vie laborieuse. Bastiat a quarante-trois ans, et son obscurité lui pèse; aucun des efforts qu'il a faits ne l'a complétement servi; il sent qu'il n'est pas sur son véritable théâtre, et bien des motifs l'y retiennent pour-

tant, ses fonctions, ses habitudes, sa santé chancelante, le soin de ses affaires, ses affections de famille, par-dessus tout une timidité naturelle et une grande fierté de sentiments. Si la destinée ne s'en mêle pas, il restera où il est, dans son humble sphère, avec des velléités qui se combattent et la conscience d'un but qui semble reculer devant lui; il finira comme il a commencé, conciliera les différends des paysans des Landes, sans que le moindre bruit se fasse autour de son nom, connu et goûté seulement par un petit nombre d'amis. C'est alors que le hasard intervient, et que cette existence tranquille se transforme. Il y avait à Mugron un cercle, comme il en peut exister dans un chef-lieu de canton, rendez-vous de la jeunesse du pays, où deux journaux défrayaient les entretiens et les controverses politiques. Un sentiment y dominait, c'était la haine du nom anglais, haine de tradition, et profondément enracinée dans ces provinces du littoral de l'Océan d'où sortirent nos plus audacieux corsaires. Mugron n'entendait pas raillerie là-dessus; tout ce qui venait de l'Angleterre y était pris en mauvaise part. Bastiat seul montrait un peu de tolérance et rompait des lances au besoin en faveur de ces pauvres insulaires mis au ban de l'opinion. Il aimait et cultivait la littérature anglaise, il admirait le bon sens de ce peuple qui sait s'arrêter à temps sans reculer jamais, mêle à l'égoïsme le plus raffiné une grandeur de vues et une habileté de conduite qu'on ne saurait méconnaître, et se garde

bien de se nuire à lui-même, s'il se montre peu scrupuleux sur les moyens de nuire à autrui. De là des discussions interminables entre Bastiat et les habitués de l'établissement. Un jour, l'un d'eux l'aborde, et lui montrant le journal que le courrier venait d'apporter : « Ceci passe les bornes, s'écria-t-il ; voyez comment vos amis nous traitent. » C'était la traduction d'un discours que sir Robert Peel avait prononcé dans la Chambre des communes, et qui se terminait ainsi : « Si nous adoptions ce parti, nous tomberions, *comme la France*, au dernier rang des nations. » L'insulte était directe, flagrante ; il n'y avait pas un mot à répondre. Bastiat eut pourtant des doutes ; il lui sembla étrange qu'un pareil langage fût sorti d'une bouche ordinairement si mesurée, et il voulut en avoir le cœur net. Il écrivit à Paris, et se fit abonner à un journal anglais, en réclamant les numéros arriérés. Quelques jours après, le *Globe* arrivait à Mugron ; vérification faite, les mots outrageants, *comme la France*, ne se retrouvèrent plus dans l'original : c'était un enjolivement de la traduction. L'incident était vidé, et n'aurait pas mérité une mention, s'il n'avait eu d'autres suites.

Abonné à un journal anglais, Bastiat prit goût à cette lecture, et y découvrit ce qui échappait à la publicité française, superficielle en général. Il s'opérait alors en Angleterre un mouvement qui, pour être simplement économique, n'en avait pas moins atteint de telles proportions que la politique du pays en devait être néces-

sairement affectée. La ligue contre la législation des céréales prenait par degrés le caractère d'une agitation en faveur de la liberté des échanges. Il n'y a pas à rappeler ici ce que fut ce mouvement, auquel les noms de MM. Cobden, Bright et Fox restent associés, et qui a renversé de fond en comble le vieux régime commercial de nos voisins, longtemps regardé comme inviolable, et abandonné aujourd'hui, même par ceux qui l'avaient défendu à outrance. Il suffit de dire que Bastiat, du fond de son département, jugea mieux les faits qu'aucun des hommes dont ils servaient les doctrines et consacraient les opinions. Pendant six mois, il en nourrit sa pensée et vécut pour ainsi dire au milieu de cette agitation étrangère dont la marche avait pour lui l'attrait d'un spectacle et le mérite d'un enseignement. Il assistait en esprit à ces réunions populaires, formidables par le nombre et par la vigueur des résolutions, suivait les orateurs à la tribune, se rendait familières les formes de cette éloquence appropriée à un auditoire pris dans tous les rangs, tantôt triviale, tantôt élevée, mais toujours marquée au coin d'un bon sens irrésistible, s'emparait des arguments les plus solides, et traduisait les passages les plus saillants pour en former la matière d'un volume qui pût initier notre public aux détails d'une révolution dont on ne soupçonnait pas encore l'importance. A l'appui, et comme prélude, Bastiat résuma la substance des faits dans un article auquel il mit tous ses soins, et qui avait pour titre : *De l'Influence*

des Tarifs anglais et français. Cet article était écrit un peu à l'aventure, et n'avait pas de destination précise; il semble même que, faute d'occasion, l'auteur le garda pendant quelque temps dans ses cartons. Enfin il en risqua l'envoi, et l'adressa, sans autre recommandation qu'une lettre d'avis, à un recueil mensuel spécialement ouvert aux questions d'économie politique et de statistique.

Il n'est pas rare de voir s'élever parmi les écrivains éconduits des plaintes amères sur le délaissement dont ils sont frappés. A les entendre, c'est une faveur aveugle qui préside au choix des matières dont se compose une publication périodique en possession de quelque crédit, et le mérite inconnu n'y a d'accès que s'il est suffisamment appuyé. Bien des exemples prouveraient que cette accusation, pour être banale, n'en est pas plus juste, et il serait plus exact de dire que, dans presque tous les cas, les œuvres se protégent elles-mêmes L'article de Bastiat arrivait de la province, et n'avait aucun patron à Paris; il portait une signature qu'aucune notoriété n'accompagnait : il n'en fut pas moins accueilli, jugé et inséré. L'effet ne s'en fit pas attendre: la matière était neuve, le tour belliqueux; c'en était assez pour produire une certaine impression sur le petit groupe de savants qui défendaient les principes de l'économie politique contre le déchaînement des intérêts et l'indifférence du public. Un auxiliaire leur arrivait, qui montrait non-seulement du talent,

mais du courage, et se jetait dans la mêlée avec le feu qui anime des troupes fraîches à leur premier engagement. Les rangs s'ouvrirent, et on donna au nouveau champion une place d'honneur. Des éloges, des encouragements allèrent le surprendre dans sa retraite ; il s'en montra plus réjoui qu'enivré. On lui demandait des communications nouvelles ; il s'y prêta volontiers, et commença la première série de ses *Sophismes économiques*, qui resteront, à mon sens, comme la fleur de ce qu'il a écrit, et où l'ironie et l'enjouement se mêlent, dans la plus heureuse mesure, à la solidité de la doctrine et à la vigueur des démonstrations.

Après cette seconde épreuve, la place de Bastiat n'était plus à Mugron ; l'intérêt de la science et le soin de sa renommée l'appelaient à Paris. On le pressa de s'y rendre, il résista longtemps ; il se sentait plus à l'aise dans sa résidence obscure, où il s'appartenait en entier et n'avait à compter qu'avec sa conscience, que dans ces grands centres de population, où les opinions s'énervent et dévient au gré d'influences qui ne sont pas toujours favorables ni légitimes. Plus d'un lien d'ailleurs l'attachait au département natal : quelques amis bien chers, et sa tante surtout, sa seconde mère, qui allait vieillir loin de lui. Ce ne fut donc ni sans regret, ni sans esprit de retour, qu'il consentit à un premier voyage.

II

Lorsque Bastiat arriva à Paris, il se trouva naturellement en relations avec les personnes qui s'étaient occupées des mêmes études que lui. Je me souviens de l'impression qu'il produisit comme si c'était hier : impossible de voir un échantillon plus caractérisé de l'érudit de province, simplicité de manières, simplicité de costume; mais sous ce costume un peu dépaysé et sous ces airs de bonhomie perçaient des éclairs d'intelligence et une véritable dignité de maintien. On devinait bien vite un cœur droit et une belle âme. L'œil surtout était animé d'une ardeur et d'un éclat singuliers; les traits amaigris et le teint plombé trahissaient déjà les ravages de la maladie qui devait l'emporter à quelques années de là ; la voix était sourde et formait un contraste avec la vivacité de la pensée et la pétulance du geste. L'entretien s'animait-il, l'organe de Bastiat allait se voilant de plus en plus, et la poitrine ne remplissait sa fonction qu'au prix d'un certain effort. Mieux ménagée, cette constitution, si frêle qu'elle fût, aurait duré longtemps. Bastiat ne prit conseil que de son énergie ; il ne compta pas les heures qu'il avait à vivre et s'attacha seulement à ce qu'elles fussent bien remplies. Cette voix, qui le servait si mal, il la prodi-

gua pour une cause qui n'était jamais qu'à demi gagnée et qui se plaidait devant des juges inattentifs ou prévenus, suppléant par le zèle à la force qui lui manquait, et n'éprouvant qu'un regret au moment suprême, celui de laisser sa tâche inachevée.

L'accueil qu'on lui fit fut des plus empressés, et sa correspondance en témoigne. Il se trouvait, comme il l'écrit à M. Coudroy, au milieu d'hommes bienveillants, fort unis entre eux, quoique différant d'opinions à beaucoup d'égards : les uns contenus par des engagements politiques, les autres plus libres, mais ayant moins d'autorité. « Si notre isolement de province, ajoute-t-il, nous a empêchés de meubler beaucoup notre esprit, il nous a donné du moins, sur une question spéciale, une justesse que des hommes mieux doués et plus instruits ne possèdent peut être pas. » La conclusion de Bastiat était qu'il ne voyait pas à ses côtés un parti ferme et homogène, et son premier coup d'œil ne l'avait pas trompé ; il n'en éprouvait pas néanmoins du découragement. Ce que d'autres n'ont pu ni voulu faire, il l'essayera ; les éléments existent, il ne s'agit que de les réunir et de leur imprimer le mouvement : il y a des soldats et des soldats éprouvés; d'armée proprement dite, il n'y en a pas ; il faut en créer une et la mener à l'ennemi. Quant aux moyens, ils sont indiqués ; un journal d'abord, et à côté d'un journal des publications spéciales; une chaire ensuite, avec un caractère officiel, si c'est possible, ou, faute de mieux,

avec un caractère privé; enfin une agitation publique pour éveiller dans le pays le sentiment d'intérêts qui s'ignorent et, par suite de cette ignorance même, sont impunément et implacablement sacrifiés. Voilà le programme de Bastiat; à vrai dire, ce programme n'avait de nouveau que la volonté d'y persévérer; d'autres l'avaient conçu avant lui; c'était en outre un emprunt à l'école anglaise. Pour se rendre compte des obstacles que la réalisation de ce programme devait rencontrer parmi nous, il convient de voir comment les choses s'y passaient.

Sans doute, à en faire le dénombrement exact, il existe en France une plus grande masse d'intérêts à qui la liberté serait profitable qu'il n'y en a d'enchaînés à la jouissance de priviléges abusifs. On peut compter d'une part les industries qui se protégent elles-mêmes et vivent du débouché étranger : l'agriculture, engagée pour une portion de ses produits et pouvant rester neutre au sujet des autres; la marine, qui est pour un État autant une richesse qu'un instrument de défense; le commerce des ports, auquel se rattachent l'activité coloniale et les développements de la circulation intérieure; le fisc lui-même, dont la fonction est de viser à l'accroissement du revenu plutôt qu'au maintien d'une surveillance stérile; le consommateur enfin, qui doit garder le premier rang, et pour qui le bien-être se mesure au prix plus ou moins élevé des objets qui défrayent ses besoins. D'autre part figurent des indus-

tries considérables, il est vrai, et dignes de beaucoup de ménagements, mais dont la prétention ne saurait être de transformer leur convenance particulière en un droit général et définitif, ni de contraindre éternellement le pays à se conformer à leurs allures, comme si, dans une armée en campagne, le pas des hommes valides se réglait sur celui des traînards. Voilà les deux intérêts en présence, et, récapitulation faite, il est permis de se demander, avec Bastiat, comment et pourquoi le plus fort avait reculé jusqu'alors devant le plus faible, le plus considérable par le nombre devant le moins nombreux.

C'est qu'à côté et au-dessus de la question du nombre il y en avait une autre qui dominait, c'était l'activité. Ces intérêts si divers, auxquels la liberté devrait servir de drapeau, n'avaient pas tous la conscience des avantages qu'ils pourraient en recueillir, tandis que les intérêts couverts par un privilége avaient au plus haut degré la conscience du dommage qu'ils éprouveraient à s'en dessaisir. Les premiers étaient épars, isolés, sans lien entre eux; les seconds avaient puisé dans le besoin d'une défense commune les éléments de la plus savante et de la plus puissante association. On avait pu le voir à la manière dont l'effort s'était partagé. Si les chambres de commerce des ports, si les pays à vignobles avaient de loin en loin exprimé leurs griefs et élevé quelques protestations, c'était d'une manière timide, sans unité, sans suite, sans vigueur. De leur

côté, les industries dont l'accroissement des échanges favoriserait l'essor semblaient se contenter du lot que leur supériorité naturelle leur assigne, et n'étaient animées ni de l'esprit de conquête, ni de la manie de se plaindre qui distinguaient les industries jalouses d'un marché réservé. Quant au consommateur, c'est en tout temps un être abstrait qui ne s'émeut guère de ce qui le touche, subit en silence la loi qu'on lui fait, ne se dérobe à l'exaction qu'en retranchant sur sa dépense, et, au lieu d'appuyer ceux qui parlent en son nom, serait plutôt tenté de leur infliger un désaveu. Et pendant que tous ces intérêts s'oubliaient et s'abandonnaient, les intérêts opposés s'agitaient et veillaient sans relâche, ne cédaient pas une position sans combat, y revenaient quand la circonstance les servait mieux, se multipliaient par le bruit et ralliaient autour d'eux les esprits qu'ils égaraient et les opinions qu'ils abusaient. Telles étaient les deux forces, l'une inerte, l'autre douée au plus haut degré d'élan et d'action. Peut-être Bastiat ne se rendait-il pas suffisamment compte de ce déplacement des rôles, et, préoccupé de ce qu'ils devraient être, ne voyait-il pas assez nettement ce qu'ils étaient.

Il avait une autre illusion qui fut bientôt dissipée, c'était de croire que la réforme anglaise pouvait seconder la nôtre, et que l'occasion était bonne pour se prononcer. Le sentiment contraire eût été plus juste. Au nombre des préjugés qui règnent parmi nous, il

n'en est point de plus enraciné que la défiance vis-à-vis de l'Angleterre. Il suffit qu'elle incline d'un côté pour que nous soyons tentés d'incliner de l'autre; tout ce qu'elle imagine nous semble suspect, et au bout de chacun de ses actes nous signalons volontiers une embûche. C'est en matière de commerce surtout que se manifeste cette disposition. A tort croirait-on que, dans les réformes que l'Angleterre accomplit, elle n'a en vue que ses propres affaires : le véritable objet de ces réformes est de nous pervertir et de nous ruiner par voie d'entraînement! Si nous y cédions, nous serions des insensés ou des dupes. — Ainsi parle l'opinion nationale, et quoique les esprits éclairés y résistent, elle n'en domine pas moins et se reproduit en toute circonstance. Mieux éclairé sur ce penchant de l'opinion, Bastiat aurait dû reconnaître que le moment était peu opportun, et qu'en face de l'agitation anglaise il valait mieux ajourner que hâter toute agitation qui semblerait s'inspirer de son esprit et se poursuivre à son exemple.

Il existait d'ailleurs, entre les deux agitations, une différence qui a déjà été signalée et qui sert à expliquer comment d'une part le succès a été si complet, de l'autre le résultat si lent à venir. En Angleterre, c'est du sein de la manufacture qu'est parti le signal de la réforme; c'est la manufacture qui, faisant bon marché de ses propres priviléges, établit la brèche devant le vieux privilége territorial et se déclara prête

à supporter les charges d'un régime de liberté, pourvu qu'on lui en assurât les bénéfices. Peu lui importait l'entrée de quelques produits de fabrication étrangère, pourvu que les produits du sol, admis en franchise, vinssent adoucir la condition des hommes qui vivent d'un travail manuel et influer sur les taux des salaires. Le débat était donc très-net, très-tranché, sans équivoque ni confusion possibles; il avait lieu de puissance à puissance, entre la terre et l'industrie, l'une défendue par la tradition, l'autre représentant le droit moderne, qui demande, pour toutes les classes, l'égalité de traitement. En France, rien ne se prêtait à une combinaison semblable; la manufacture et l'agriculture y vivaient en paix sur la foi d'un pacte commun, maintenu par l'habitude et rendu plus étroit par la crainte de l'inconnu. Leur seule préoccupation, et elle était vive, consistait à se préserver de nouveautés dont elles exagéraient le péril et à répondre à cette manifestation extérieure par un surcroît de précautions, en vue d'un plus complet isolement. Que restait-il dès lors pour déterminer parmi nous un mouvement analogue à celui dont l'Angleterre était le siége? Quelques hommes convaincus, plus dévoués à leurs doctrines que soucieux de leur popularité, et essayant de répandre un peu de lumière sur ces problèmes qu'on obscurcissait à dessein. C'était assez pour l'honneur des principes, ce n'était pas assez pour le succès.

Quoi qu'il en soit, Bastiat entra en campagne et

publia sur la *Ligue anglaise* le volume dont il avait préparé les matériaux en province, et qu'il accompagna d'une introduction où les faits sont résumés avec une force et une lucidité remarquables. On y voit, on y suit les progrès de cette association, qui, d'économique qu'elle est, devient peu à peu politique, dispose d'un fonds de 8 à 10 millions, s'empare d'un certain nombre de siéges dans le parlement, contraint sir Robert Peel à s'infliger un démenti public, à compléter de ses mains une réforme qu'il avait longtemps combattue, et disperse si bien les éléments du parti tory qu'ils n'ont pu se reconstituer depuis lors dans leurs anciennes conditions de puissance et d'intégrité. Cette histoire vient d'être racontée à propos de la vie et des travaux de M. Richard Cobden ; on a pu y suivre la marche de cette révolution économique. Le mérite de Bastiat est d'en avoir retracé les débuts et d'y avoir ajouté ses impressions personnelles. Il ne se borna pas en effet à traduire les documents émanés de la ligue, il voulut la voir à l'œuvre, connaître ses principaux acteurs, assister aux réunions qu'elle multipliait dans les districts manufacturiers. Vers le milieu du mois de juillet 1844, il arrivait à Londres ; sa première visite fut pour M. Cobden, qui l'accueillit comme l'un des siens et sur-le-champ lui offrit l'hospitalité. « Voici une maison, lui dit-il, que nous avons louée pour recevoir nos amis ; il faut vous y installer. » Et comme Bastiat faisait quelques façons : « Cela peut ne pas vous êtes agréable, ajouta-t-il, mais

c'est utile à la cause; Bright, Moore et autres ligueurs y passent ici leurs soirées; il faut que vous soyez au milieu d'eux. » Dès ce moment commença, entre ces deux hommes qu'animaient des convictions communes, une intimité qui ne s'altéra jamais, et qu'entretint la correspondance la plus active.

De cette correspondance, une partie n'a pas été publiée, et l'intérêt eût été grand : ce sont les lettres de M. Cobden. Il me souvient d'en avoir lu plusieurs; elles frappaient par leur touche vigoureuse et cette solidité de raison qui est inhérente au génie anglais. Point de phrases, point de digressions, point de prétention au style, mais des arguments simples, précis, bien enchaînés, bien déduits. Les réponses de Bastiat sont l'histoire des efforts qu'il fait et des travaux qu'il entreprend pour la cause. Quelquefois elles expriment des espérances; le plus souvent elles portent l'empreinte de l'amertume et du découragement. La tâche lui semble plus lourde à mesure qu'elle traîne en longueur, et les ardeurs du début s'éteignent devant les difficultés qu'il rencontre. Il voit autour de lui bien des défaillances; il assiste à des déchirements intérieurs; les uns ne veulent que des fractions de liberté, d'autres acceptent la liberté en principe, mais parlent de la mettre sous la remise jusqu'à une meilleure occasion. Sur les moyens d'exécution, sur les principes mêmes, il y a des dissentiments; on ne sait pas nettement où l'on va ni par quelle route s'avancer. Ce qui

manque surtout, c'est l'argent, et Bastiat est presque honteux d'être pauvre. « Si, au lieu de courir de l'un à l'autre, dit-il, à pied, crotté jusqu'au dos, pour n'en rencontrer qu'un ou deux par jour et n'obtenir que des réponses évasives, je pouvais réunir tout ce monde à ma table, dans un riche salon, que de difficultés seraient surmontées ! » Et sur ce point délicat son scrupule est tel qu'il repousse tout concours qui paraîtrait suspect. La ligue anglaise dispose de sommes considérables ; elle pourrait, par une subvention ouverte ou détournée, aider à un mouvement continental inspiré par son exemple et venant à l'appui de ses idées. Bastiat n'en veut à aucun titre ni sous aucune forme ; sa fierté y répugne, et quand M. Cobden lui propose de faire traduire son livre à ses frais, il répond à cette offre gracieuse par un refus plein de dignité.

Cependant, au milieu de ces épreuves, le nom de Bastiat commence à se répandre, et c'est pour lui un dédommagement. Le volume sur la *Ligue* s'est rapidement écoulé, et quelques mois après la publication de ce livre l'Académie des sciences morales et politiques désigne l'auteur pour remplir une vacance parmi ses membres correspondants. Son titre le plus décisif fut le zèle qu'il déployait pour la défense des saines doctrines. Bastiat ne savait rien faire à demi ; son tempérament le portait à devenir le martyr des causes qu'il avait adoptées. Il lisait tout, surveillait tout ; on ne

pouvait toucher à l'économie politique, l'attaquer, la dénigrer, sans qu'il n'intervînt; sa plume était toujours prête et sa vigilance n'avait pas de trêve. Découvrait-il, même dans les journaux sans crédit, des diatribes dont le dédain eût fait justice, il sentait son indignation s'allumer et y opposait de vertes répliques. Il n'épargnait ni les démarches ni le temps, allait droit aux agresseurs et engageait avec eux des négociations où il mettait seul une bonne foi qui souvent devait les faire sourire; puis, quand les moyens de conciliation étaient épuisés, il rompait en visière, cherchait à droite et à gauche un organe où il eût accès, ne se rebutait pas des refus, et finissait par trouver un débouché pour des réfutations aussi vives que péremptoires. Ce fut l'origine de ces petits volumes intitulés *Sophismes économiques*, et qui, nés de la circonstance, écrits au jour le jour, montrent le talent de Bastiat sous son véritable aspect. La verve, l'ironie, n'y manquent pas, et la pétulance du style est un agrément, une qualité de plus. Tous les lieux communs sur lesquels a vécu et vit encore l'école qui se prétend nationale y sont relevés de main de maître; l'auteur en montre le vide, en signale les inconséquences : il ne laisse aucune erreur debout, et, s'il s'arrête aux injures, c'est pour les rejeter sur ceux qui y ont recours et en homme qui n'en est pas atteint. Il faut que l'effet de ces opuscules ait été grand, même hors de France : on les a traduits en quatre langues; ils rappellent, par le tour et le mouvement, ceux que

l'abbé Galiani publia vers le milieu du siècle dernier et qui lui firent une réputation parmi les premiers économistes.

Bastiat, on le voit, était déjà bien mêlé à la vie de Paris, et pourtant il n'y séjournait qu'au pied levé. De temps en temps il lui prenait de violents désirs de revoir ses Landes, et les motifs ne lui manquaient pas : ses fonctions, qu'il n'avait pas abandonnées, le besoin de repos et de recueillement. « Cette Babylone n'est pas ma place, écrivait-il à M. Cobden, et il faut que je me hâte de rentrer dans ma solitude. » « Je suis ici, à Mugron, écrit-il ailleurs, dans une position honorable et tranquille, quoique modeste...A Paris, je ne pourrais me suffire qu'en tirant parti de ma plume, chose que je ne blâme pas chez les autres, mais pour laquelle j'éprouve une répugnance invincible.» Un autre espoir, plus vague, mais toujours persistant, se joignait à ses accès de misanthropie et l'enchaînait au pays natal : c'était une candidature politique. On n'y avait pas renoncé pour lui, et il n'y renonçait pas lui-même. Deux fois, en 1845 et en 1846, l'occasion se présenta. L'arrondissement avait un député à nommer, et l'administration appuyait ouvertement M. de Larnac. Bastiat se jeta dans la lice, et distribua une profession de foi où, au milieu de considérations économiques, il abordait une question politique qui partageait alors les Chambres et causait une certaine émotion dans le pays. C'était une réforme parlementaire qui eût frappé d'in-

compatibilité les fonctions publiques et le mandat législatif. Vis-à-vis de M. de Larnac, la querelle n'était pas très-fondée ; il n'appartenait à aucune administration, et on ne pouvait lui opposer que des services rendus à la famille régnante, les plus dignes dont un homme de cœur et d'esprit puisse s'honorer. Bastiat n'en prit pas moins à partie le précepteur d'un des enfants du roi Louis-Philippe. Il y eut un échange de lettres qui furent livrées à la publicité, et où l'avantage resta à celui des deux concurrents qui avait montré le plus de modération et de goût. M. de Larnac fut élu, et sous l'empire de chances telles que Bastiat ne poussa pas l'épreuve jusqu'au bout, et se désista avant le scrutin. Il est à croire que cet échec lui fut sensible ; et quand, plus tard, la révolution de 1848 l'envoya à l'Assemblée constituante, il essaya d'y prendre une revanche, et d'obtenir de la république une satisfaction que la monarchie lui avait refusée. Il porta à la tribune une motion qui n'était que le commentaire de ses lettres à M. de Larnac, et qui tendait à exclure les représentants des fonctions publiques sans distinction, sans exception, depuis le siége le plus humble jusqu'au banc des ministres. Dans sa candeur, Bastiat s'imaginait que les hommes changeaient avec les régimes, et qu'un appel au désintéressement serait entendu dans un pays qui avait pris les armes contre tous les abus. Un nouveau mécompte l'attendait : après un moment de surprise, l'Assemblée écarta sa proposition. Bastiat raconte

lui-même comment ce revirement eut lieu. « Quand je suis monté à la tribune, dit-il[1], je n'avais pas dix adhérents; quand j'en suis descendu, j'avais la majorité. Ce n'était pas la puissance oratoire qui avait opéré ce phénomène, mais la puissance du sens commun. Les ministres et ceux qui aspirent à le devenir étaient dans les transes; on allait voter quand la commission, M. Billault en tête, a évoqué l'amendement : il a été renvoyé de droit à cette commission. Dimanche et lundi, il y a eu une réaction de l'opinion, d'ailleurs fort peu préparée, si bien que mardi chacun disait : *Les représentants rester représentants!* mais c'est un danger effroyable, c'est pire que la terreur... Bref, je suis resté avec la minorité, composée de quelques exaltés, qui ne m'ont pas mieux compris que les autres. » Cet incident, qui donne la mesure des dispositions que Bastiat apportait dans la carrière politique, explique le rôle assez effacé qu'il y joua.

A la suite de sa déconvenue électorale de 1846, il se rejeta avec plus de chaleur que jamais vers les études qui lui étaient familières, et où sa droiture était moins dépaysée. Depuis quelque temps, Bordeaux était le siége d'une agitation en faveur de la liberté des échanges, dans laquelle figuraient les notabilités du commerce local, et qui avait recueilli un fonds de 100,000 fr. à l'aide de souscriptions volontaires. Marseille et le

[1] Lettres à M. Coudroy.

Havre avaient suivi l'impulsion, et à la ligue des ports répondait, dans Paris même, un mouvement qui s'appuyait d'un côté sur quelques noms honorablement connus, de l'autre sur un petit nombre d'hommes appartenant à l'industrie et à la haute finance. Bordeaux, le Havre et Marseille avaient constitué leurs comités; Paris songeait à former le sien, et Bastiat devait en être le secrétaire. Il y revint pour assister à cet enfantement, qui fut des plus laborieux. Bien des personnages sur lesquels on avait compté refusèrent leur concours quand il s'agit de se mettre en évidence; il ne resta que les plus déterminés, ceux qui ne faisaient pas fléchir leurs doctrines devant de petites considérations. Même ainsi réduite, l'association ne marcha pas sans entraves, ni sans tiraillements. Il fallait rédiger un manifeste, et la patience de Bastiat, qui tenait la plume, fut mise à de rudes épreuves dans ce travail délicat; les uns en trouvaient les termes trop vifs, les autres n'admettaient pas de concessions sur les principes. On disait d'une part qu'il convenait de ménager l'opinion, de l'autre qu'il valait mieux mourir de la main de l'ennemi que de se prêter à un suicide. Cette difficulté franchie, il en survint une nouvelle. L'association, pour marcher enseignes déployées, attendait une autorisation du gouvernement, et cette autorisation n'arrivait pas : souvent promise, elle était toujours différée ; des influences mystérieuses arrêtaient la main du ministre au moment où il allait

la signer. Ce ne fut qu'après de longs délais, et les élections achevées, que l'association reçut une constitution définitive et put faire un appel au public. Quelques petites réunions à huis clos avaient préparé les voies et formé un groupe d'adhérents parmi les négociants et les fabricants de Paris. Une fois en règle avec l'autorité, on ouvrit les portes à la foule, et la salle Montesquieu devint le siége de conférences périodiques où les orateurs du libre échange s'essayèrent avec des succès variés. C'était pour la première fois que Bastiat affrontait les chances de l'improvisation, et il n'était pas sans inquiétude. « Je devais parler le dernier, dit-il, et devant un auditoire harassé par trois heures d'économie politique, et fort pressé de décamper. Moi-même j'avais été très-fatigué par une attente si prolongée; je me suis levé avec un pressentiment terrible que ma tête ne me fournirait rien. J'avais bien préparé mon discours, mais sans l'écrire; juge de mon effroi. Comment se fait-il que je n'aie éprouvé aucun trouble. aucune émotion, si ce n'est *aux jarrets*? C'est inexplicable. Je dois tout au ton modeste que j'ai pris en commençant. Après avoir averti le public qu'il ne devait pas s'attendre à une pièce d'éloquence, je me suis trouvé parfaitement à l'aise... Voilà une grande épreuve surmontée! » Et plus loin, joyeux d'avoir croisé le fer pour la première fois et avec un certain bonheur, il en tire un augure favorable pour la cause; les perspectives lui sourient; il parle en homme qui se sent une

force de plus. « Mon cher Félix, ajoute-t-il, nous vaincrons, j'en suis sûr. Dans quelque temps, mes compatriotes pourront échanger leurs vins contre ce qu'ils désireront; la Chalosse renaîtra à la vie[1]. » Enthousiasme naïf que colore le prisme d'un début, et qui ne devait pas être à l'abri des défaillances!

La glace était pourtant rompue, et depuis ce moment Bastiat fut aussi peu ménager de sa parole qu'il l'avait été de sa plume. Il était l'âme de l'association de Paris, son bras le plus actif, son organe le plus résolu. Plus on allait, plus ce rôle exigeait de constance et de courage. Les passions contraires s'étaient allumées avec une ardeur qui aujourd'hui encore n'est pas éteinte, et dont en toute occasion elles fournissent des témoignages significatifs. Le préfet de Rouen écrivait à un pair de France membre du comité, M. Anisson-Duperron, « qu'il eût soin de passer de nuit dans la ville, s'il ne voulait pas être lapidé. » De Mugron, on disait à Bastiat « qu'on n'osait plus parler de lui qu'en famille. » De toutes parts on répandait cette opinion, que la manifestation française en faveur du libre échange n'était qu'une intrigue à la solde de l'Angleterre, qui ne laissait de choix à ceux qui y trempaient qu'entre la complicité et la duperie. Bastiat lui-même s'aperçut alors de ce que la coïncidence des deux agitations offrait de périls et de piéges. « Le cri contre

[1] Lettres à M. Coudroy.

l'Angleterre nous étouffe, écrivait-il à M. Cobden; on a soulevé contre nous de formidables préventions. Si cette haine n'était qu'une mode, j'attendrais patiemment qu'elle passât; mais elle a de profondes racines dans les cœurs. Elle est universelle, et, je vous l'ai dit, elle existe dans mon village même. De plus, cette aveugle passion est si bien à la convenance des intérêts protégés et des partis politiques, qu'ils l'exploitent de la manière la plus éhontée...» Pour déjouer cette manœuvre, Bastiat ne trouve qu'un moyen, et l'indique à son correspondant. Que l'Angleterre ne fasse pas les choses à demi, et sacrifie ses derniers priviléges, l'acte de navigation, le monopole colonial, par exemple: qu'elle abaisse les droits sur les vins de manière à en rendre la consommation populaire, surtout qu'elle renonce à cet armement maritime exagéré qui est pour la France une perpétuelle menace et une cause de ruine pour les deux États. On enlèvera ainsi à la calomnie ses prétextes les plus spécieux, et on donnera une force réelle à ceux qui, au milieu de ces déchaînements, soutiennent le drapeau de la liberté commerciale. Cobden était fait pour comprendre ces conseils, et il l'a bien prouvé; mais il a pu se convaincre aussi que l'Angleterre ne franchit pas la juste limite des concessions, et qu'au-dessus de ses intérêts elle place le soin de sa prépondérance.

Aucune vie ne fut plus agitée que celle de Bastiat pendant les dix-huit mois que dura l'association à

laquelle il avait consacré ses forces, souvent chancelantes. Il ne se contentait pas d'assister aux conférences de la salle Montesquieu, il se mettait en route pour la province dès qu'une manifestation y avait lieu. Les résistances et les embarras se multipliaient cependant. Les comités des ports ne savaient que faire de l'argent qui avait été versé dans leurs caisses, et d'un autre côté on manquait de fonds pour donner une existence sérieuse au journal fondé par le comité central, et qui, vu sa périodicité restreinte, ne pouvait acquérir d'influence sur l'opinion. Cet instrument même trahissait les efforts de Bastiat; il n'en était pas suffisamment maître; il se plaignait d'être responsable d'articles qu'il ne pouvait complétement avouer. A diverses reprises il voulut donner sa démission de rédacteur en chef, et il l'eût fait sans la crainte de briser une entreprise déjà ébranlée. Il résultait d'ailleurs de cette publicité spéciale un inconvénient que comprendront ceux qui sont initiés aux petites susceptibilités de la presse. Tant que Bastiat n'avait pas eu d'organe à lui, les colonnes des journaux en crédit lui étaient ouvertes, et ses opinions arrivaient ainsi sous les yeux de nombreux lecteurs; dès qu'il eut attaché son nom à une feuille naissante, tout autre moyen de communication avec le public lui fut enlevé, et il resta en face de quelques rares abonnés, qui n'étaient ni à ramener ni à convaincre. Une sorte de conspiration s'ourdit par la force des choses pour le laisser à l'écart et le

condamner à l'oubli. Les choses en vinrent au point qu'il écrivait à M. Cobden : « Mon ami, je ne vous cacherai pas que je suis effrayé du vide qui se fait autour de nous. Nos adversaires sont pleins d'audace et d'ardeur; nos amis se découragent et deviennent indifférents. Que nous sert d'avoir raison, si nous ne pouvons pas nous faire entendre? »

Ces lignes étaient écrites le 15 février 1848. A huit jours de là éclatait cette révolution qui devait emporter l'association pour la liberté des échanges, au milieu de bien d'autres débris. Déjà Bastiat s'était attaqué, et d'une manière très-vive, à ces sectes qui, sous les emblèmes divers du socialisme, avaient tant contribué à l'événement, et se disposaient de si grand cœur à en tirer parti. Non-seulement il leur avait jeté le gant par écrit, mais aussi du haut d'une chaire ouverte à ses frais et à l'intention des élèves des écoles, que corrompaient alors tant de faux docteurs. Le coup de main de février donnait l'empire à ces hommes : nous allons voir Bastiat plus directement aux prises avec eux ; il change d'adversaires sans changer de drapeau; c'est encore la liberté qu'il défend contre les usurpations de la rue.

III

Par ses opinions, Bastiat touchait de très-près à

l'une des fractions politiques qui venaient de triompher; il y avait en lui l'étoffe d'un républicain de l'école américaine prise à ses débuts. Il comptait des amis parmi les membres du gouvernement; les exaltés même rendaient justice à sa sincérité et à sa droiture. Quelques titres d'ailleurs parlaient en sa faveur et recommandaient son nom au suffrage populaire. Pendant dix-huit ans, il s'était prodigué dans les luttes électorales, avait combattu ce qu'on nommait alors les députés du Château, et fait de nombreuses campagnes sous les auspices de la gauche. Cependant il ne se mit point en avant et resta pendant plus d'un mois à l'écart. La curée des places avait commencé, et ce spectacle lui inspirait moins d'envie que de dégoût. Comme il le dit lui-même, il regardait le mât de cocagne et n'y montait pas. Ce ne fut qu'à la demande d'un comité local qu'il consentit à figurer sur la liste des représentants du département des Landes. Aucune opposition ne lui vint, ni de la part des conservateurs, trop heureux quand ils rencontraient de pareils noms, ni de la part du commissaire du gouvernement provisoire, qui était un homme de cœur et d'honneur. L'élection réunit ainsi une sorte d'unanimité; Bastiat passa en très-bon rang et vint siéger à l'Assemblée constituante.

Il y eut là pour lui une des plus rudes épreuves auxquelles il ait été soumis. Par de certains côtés il se rattachait au régime nouveau, par d'autres il s'en séparait avec une répugnance invincible. L'idée d'une

république lui souriait ; mais sa république à lui n'avait rien de commun avec cette république turbulente et envieuse qui ne se rendait manifeste que par ses égarements. Il appartenait à une petite école qu'animaient des intentions droites plutôt qu'un exact sentiment des faits, et qui espérait tirer quelque chose de raisonnable d'un événement dénué de toute raison, et que la saine partie du pays jugea d'abord pour ce qu'il était, une surprise et une violence. Il croyait à un arrangement fondé sur le respect des droits et à la conciliation des esprits dans un retour vers des idées de justice; il s'imaginait que la république, délivrée des factieux et des insensés qui la déshonoraient, redeviendrait ce qu'elle aurait dû être, la forme la plus utile au développement des intérêts, sous l'égide de la liberté. Voilà quelle était sa chimère et ce qui fit dévier son coup d'œil ; voilà comment, au milieu de services très-réels, il resta sans autorité et sans influence. Il y avait alors en France une conscience qui devait dominer toutes les consciences individuelles, c'était celle de la nation, honteuse de voir à quels maîtres on l'avait livrée, épouvantée du désordre qui régnait, et se refusant à chercher son salut dans les institutions qui avaient causé tant de ruines. Bastiat resta donc dans la pire des situations où puisse se trouver un homme politique, l'isolement : suspect aux meneurs populaires, à qui il arrachait leur masque, non moins suspect au parti qui s'efforçait de faire succéder un peu

d'ordre et de repos à tant d'angoisses et de bouleversements.

Il n'en resta pas moins fidèle aux idées qui honorent sa vie, et marcha d'un pas ferme dans une route semée d'écueils où il ne devait compter que sur lui-même. Nommé membre et vice-président du comité des finances, il y défendit les vrais principes du crédit, et contribua à nettoyer le terrain de ces projets empiriques dont l'Assemblée était assaillie, et qui aboutissaient à une spoliation plus ou moins déguisée. L'état de sa santé ne lui permettait pas toujours de porter à la tribune le développement de ses opinions; mais si l'orateur fut quelquefois empêché, le publiciste ne fut jamais en défaut. La presse était son véritable instrument, et il se servait de cette arme familière avec une dextérité et une intrépidité infatigables. A toutes les erreurs, à toutes les subtilités des sectes, il répondit par des pamphlets qui firent quelque bruit, et dont plusieurs ont survécu à la circonstance. L'un des honneurs des économistes sera d'avoir les premiers parlé le langage du bon sens à une nation qui semblait frappée de démence, et l'un des titres de la *Revue des Deux-Mondes* sera de leur avoir ouvert ses pages malgré les périls et les clameurs de la rue. Dès le 15 mars 1848, M. Michel Chevalier publiait une série d'articles où le courage rehaussait le talent; M. Léon Faucher et plus tard M. Léonce de Lavergne se jetaient à leur tour dans la mêlée avec non moins de fermeté et de

succès, tandis que M. Wolowski se rendait l'interprète des vérités méconnues en face des ouvriers eux-mêmes et dans ce concile populaire qui siégeait sur les bancs du Luxembourg. Bastiat ne vint qu'ensuite; mais une fois engagé, il montra son opiniâtreté habituelle et ne quitta plus la partie. Il s'attaqua successivement aux chefs de secte, depuis les plus furibonds jusqu'au plus cauteleux, aussi insensible aux diatribes sournoises de M. Pierre Leroux qu'aux invectives triviales de M. Proudhon.

Le plan général de ces *pamphlets* est très-simple, et les détails répondent à la simplicité du plan. Toutes les sectes qui prétendaient alors à l'empire avaient un objet commun : c'était de substituer à nos civilisations positives une civilisation de leur choix et de leur goût, plus idéale chez ceux-ci, plus sensuelle chez ceux-là, c'est-à-dire des combinaisons artificielles dans toutes leurs variétés. En fait, Bastiat se proposait deux choses : prouver d'abord que ces combinaisons ne soutenaient pas l'examen, que non-seulement elles s'excluaient l'une l'autre, et qu'après avoir vidé leur querelle avec les vieilles sociétés, elles auraient à régler entre elles un différend bien autrement épineux, mais qu'elles étaient en désaccord avec la nature de l'homme, avec ses instincts, ses besoins, ses sentiments, tels qu'ils résultent de l'étude du cœur et de l'expérience des siècles. Cette démonstration achevée et après avoir mis à nu l'incohérence et la vanité de

ces systèmes, Bastiat en venait à dire qu'il était superflu de se mettre l'esprit à la torture pour trouver ce qu'on avait sous la main, et qu'il y a dans l'organisation naturelle des sociétés de bien autres ressources que dans les procédés artificiels. Il montrait alors comment des positions acquises on pouvait marcher, sans désordre, sans violence, aux positions à acquérir, comment à l'exercice plus étendu de la liberté s'attachaient une notion plus vraie et une application plus réfléchie de la responsabilité; comment, à mesure que ses entraves tombent, l'homme s'élève et puise dans son indépendance les éléments d'une activité mieux entendue et d'une plus grande dignité. Il prouvait que c'est ainsi, et ainsi seulement, que le niveau s'établit parmi les classes dans la mesure où il peut régner, que la richesse se répand avec plus de justice, que les travaux utiles se multiplient, que les fonctions parasites s'éteignent, qu'enfin la misère s'amoindrit, faute de prétexte et d'aliment. Pour cela que fallait-il? Précisément l'opposé de ce que poursuivaient toutes ces sectes. Au lieu de renchérir sur l'artificiel, il fallait élaguer de nos sociétés ce qui garde encore ce caractère et les rendre à leurs éléments naturels, leur donner plus de liberté de mouvement et forcer le privilége dans les institutions où il se retranche.

Tel est l'esprit de ces opuscules et l'unité qui y prévaut au milieu de leur diversité. Chacun d'eux répond à l'un des vertiges dont l'air était plein et à l'un des

noms en qui ce vertige se personnifiait. *Propriété et Loi* est la réfutation des doctrines de M. Louis Blanc et la censure des ateliers nationaux. *Capital et Rente* a en vue une de ces absurdités que les révolutions seule peuvent faire prendre au sérieux, et dont M. Proudhon s'était constitué le défenseur, la *gratuité* du crédit, c'est-à-dire la suppression de l'intérêt dans les prêts d'argent. Bastiat n'eut pas de peine à prouver que l'argent dispose de lui-même, et que de toutes les formes de la propriété il n'en est point qui se dérobe plus facilement à la violence et à l'exaction *L'État* touche à une thèse plus délicate, et où les socialistes ne sont pas seuls impliqués. C'est un préjugé commun que l'on doit tout attendre et tout exiger de l'État, et que ses engagements sont toujours en raison directe de ses attributions. Bastiat s'efforçait d'établir qu'un gouvernement ne doit à ses administrés que la sécurité, et qu'il n'est ni dans son rôle ni dans son pouvoir de leur procurer la richesse, que sa fonction consiste à tenir la balance égale entre les intérêts et non à la faire pencher dans un sens ou dans l'autre, ni à ménager à ceux-ci des moyens commodes de réussir tout en imposant des entraves à ceux-là. Il soutint que l'intervention du gouvernement, quand elle n'est pas contenue dans de justes limites, tend à énerver l'activité du pays, et qu'en s'habituant à compter sur lui, les individus perdent l'habitude de compter sur eux-mêmes. *Paix et Liberté* est une étude financière où,

sous des couleurs très-vives, l'auteur met à nu la plaie de ces armements exagérés que les nations maintiennent en défiance les unes des autres, et qui sont une cause d'affaiblissement cachée sous une prétention à la force.

Toutes ces études, inspirées par une intention saine et marquées d'un courage réel, devaient être pour Bastiat autant de recommandations auprès du département qui lui avait confié un mandat, et pourtant il touchait au moment où sa position allait y être ébranlée. L'opinion du pays avait marché, celle de Bastiat restait la même. On le lui fit bientôt comprendre, et assez rudement. Vers les derniers jours du mois d'août 1848, l'Assemblée constituante fut investie de la mission la plus délicate qui puisse échoir à un corps délibérant, celle de dépouiller deux de ses membres du privilége qui les couvrait et de les abandonner aux poursuites de la justice ordinaire. L'acte était grave ; le gouvernement le réclamait comme une mesure de salut public ; le pays y voyait une protestation contre des désordres qui avaient trop duré. Pourtant plus d'une conscience hésitait ; celle de Bastiat fut du nombre. Il tint trop compte de ses propres sentiments et pas assez de l'état des esprits ; il ne vit pas qu'on lui demandait un acte politique, et qu'il s'agissait moins de juger cet acte en lui-même que dans ses effets. Il refusa l'autorisation de poursuivre et indiqua les motifs de son refus dans une lettre qu'il écrivit à M. Coudroy. « Tu

sais, lui disait-il, que les doctrines de M. Louis Blanc n'ont pas un adversaire plus décidé que moi; mais fallait-il pour cela livrer deux de nos collègues? Je ne l'ai pas pensé... » Et il entrait dans quelques détails sur la séance et sur le vote qui l'avait terminée. Ceux qui se souviennent de l'énergie des passions qui régnaient alors en province peuvent se faire une idée de la manière dont fut jugée la conduite de Bastiat. C'est de Mugron, son pays natal, que partit le premier anathème : ni ses services, ni son dévouement à l'ordre ne furent plus comptés pour rien; ses amis mêmes n'osaient le défendre. Son cœur en fut navré; il envoya sa démission de membre du conseil général, et il parlait de résigner ses fonctions de représentant. Le coup fut si rude que sa santé en éprouva une grave atteinte.

Ce qui troublait le jugement de Bastiat, c'est que le département se donnait un démenti, tandis que lui restait conséquent. « Reportons-nous aux élections d'avril, écrivait-il; quel était alors le sentiment universel? Il y avait un certain nombre de vrais et honnêtes républicains, puis une multitude qui n'avait ni demandé ni désiré la république, mais à qui la révolution de février avait ouvert les yeux. Elle comprit que la monarchie avait fait son temps, elle voulait se rallier à l'ordre nouveau et le soumettre à l'expérience. » Les illusions de Bastiat sont toutes dans ces lignes : il prenait pour l'expression de volontés libres un acte où la contrainte avait eu une grande part; en réagissant

contre cet acte, le pays ne se déjugeait pas, il se relevait de cette contrainte. Si Bastiat avait été et demeurait sincèrement républicain, le pays ne l'avait jamais été, et il l'a bien prouvé depuis. Aussi y eut-il dès lors entre le département des Landes et son représentant un malentendu qui aboutit à une leçon assez rigoureuse. Les nouvelles élections approchaient, et Bastiat pressentait que ses chances étaient fort amoindries. Il ne s'agissait plus cette fois de l'unanimité, mais d'une majorité douteuse. « Je devais déplaire aux deux partis, dit-il, par cela seul que je m'occupais plus de les combattre dans leurs torts que de m'enrôler sous leur bannière ; moi et tous les hommes de conciliation scientifique, je veux dire de la justice expliquée par la science, nous restérons sur le carreau. » S'il ne resta pas sur le carreau, il n'arriva qu'avec peine, et le dernier de la liste après en avoir été le premier.

On peut dire qu'à partir de ce moment sa carrière politique était terminée ; sa santé d'ailleurs ne lui eût point permis de porter, comme il l'eût voulu, le poids des débats oratoires. Ce n'est pas qu'il n'éprouvât des impatiences et le désir de s'y jeter. « M. Thiers, écrit-il, provoquait l'autre jour ceux qui croient tenir la solution du problème social. Je grillais sur mon banc... » Dans une seule occasion et sur une question familière, il sortit de sa réserve : ce fut au sujet d'une loi sur les boissons. L'assemblée l'écouta avec recueillement et en lui tenant compte des efforts qu'il était obligé de

faire. Il est curieux de voir comment il se juge dans une lettre à M. Coudroy : « Je n'ai pas dit tout ce que je voulais dire, ni comme je voulais le dire ; notre volubilité méridionale est un vrai fléau. Quand la phrase est finie, on pense à la manière dont elle eût dû être tournée. Cependant, le geste et l'intonation aidant, on se fait comprendre. » Ce discours fut le dernier ; sa voix le trahissait, et il se vit même obligé d'interrompre le cours qu'il avait commencé devant la jeunesse des écoles. Sa plume seule lui restait, il ne la ménagea pas. M. Proudhon venait de lancer un nouveau défi à propos du crédit gratuit ; il s'en déclarait le père, et ajoutait fièrement : « Je suis cela ou je ne suis rien. » Bastiat relève ce défi; et, dans une série de lettres, cherche à saisir au corps le plus insaisissable des argumentateurs. M. Proudhon avait beau changer de forme à chaque réplique et sonner des fanfares en son propre honneur, Bastiat ne se tenait pas pour battu, et avec une patience angélique rétablissait les termes de la discussion. Dieu sait dans quel dédale de subtilités les champions furent entraînés à la suite l'un de l'autre ! A relire aujourd'hui ces vieilles querelles, on s'étonne que tant d'encre ait été dépensée en un tel sujet. L'esprit est plus satisfait de trois autres brochures qui remontent à la même date : *Baccalauréat et Socialisme*, *la Loi*. *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas*. La dernière surtout est pleine de grâce et de vigueur : elle est la sœur légitime des *Sophismes* et

rappelle les meilleurs jours de Bastiat. Il y montre les réalités à côté des apparences, le fond des choses opposé à la surface, les conséquences réelles des faits près des conséquences accidentelles, le bien durable près du bien précaire. L'un est ce qu'on ne voit pas, l'autre ce qu'on voit ; l'un se nomme la vérité, l'autre le préjugé. La donnée est heureuse, et le développement ne l'est pas moins. Bastiat y passe en revue, et avec une rapidité entraînante, toutes les matières en litige, l'impôt, les consommations, les subventions, les travaux publics, les restrictions industrielles et commerciales, les fonctions des intermédiaires, les machines, le crédit; c'est un petit traité d'économie politique où rien ne languit et où chaque page a son attrait.

Au milieu de tant de travaux qu'animait l'esprit de lutte et qui en gardaient l'empreinte, Bastiat sentait lui-même qu'il lui manquait un titre sérieux, plus réfléchi, plus recueilli, plus susceptible de durée, et qui résumât, sous une forme dogmatique, les idées pour lesquelles il avait si longtemps et si vaillamment combattu. Sa préoccupation et aussi sa douleur sont de n'avoir ni la force ni le temps de conduire cette tâche jusqu'au bout ; il compte les heures qu'il a encore à vivre, et il entrevoit qu'elles seront insuffisantes : il s'en ouvre à ses amis, et ses épanchements ne sont pas la partie la moins attachante de cette correspondance qui a été livrée à la publicité. Il avait pourtant

son plan, un plan net, simple comme tous les siens, et qui n'eût demandé, pour aboutir à une œuvre de maître, qu'un peu plus de loisir et une main plus ferme. Bastiat, dont le cœur était aussi élevé que la raison, n'avait pu prendre son parti d'un reproche qu'on adresse communément à l'économie politique, celui de disserter sur les faits sans tenir compte des hommes, de s'occuper de ce qui est plutôt que de ce qui doit être, de l'utile plus que du juste, d'opérer sur la matière vivante comme sur la matière inanimée avec la précision et aussi avec l'insensibilité d'une machine. A l'appui de ces accusations, les preuve apparentes n'avaient pas manqué, et tels en étaient le nombre et la puissance que des économistes mêmes, comme Sismondi, avaient reculé devant leurs propres doctrines, au spectacle des misères qu'engendrent les révolutions de l'ordre industriel. C'était là le levier dont se servaient les écoles factieuses ou chimériques pour soulever les passions de la multitude et la détourner à leur profit des voies sûres, mais sévères, où l'économie politique lui conseillait de marcher. On la dépeignait comme une science sans entrailles, inclinant à justifier le mal plutôt qu'à le guérir, n'y opposant dans tous les cas que l'indifférence, voyant la fin sans tenir compte des moyens, plus occupée d'elle-même que d'autrui et plus féconde en préceptes qu'en soulagements, ce qui faisait dire à Dupont (de Nemours), dans sa rude franchise, et lorsque de son exil

il écrivait à J. B. Say : « Vous avez trop rétréci la carrière de l'économie politique en ne la traitant que comme la science des richesses ; elle est la science du droit naturel, appliqué comme il doit l'être, aux sociétés civilisées... » Et dans un autre passage : « Sortez du comptoir, promenez-vous dans les campagnes... Votre génie est vaste, ne l'emprisonnez pas dans les idées et la langue des Anglais. »

Bastiat pesait ces objections et ne restait pas insensible à ces reproches ; il voyait bien qu'il n'y avait là-dessous qu'un malentendu, et que l'économie politique pas plus que la médecine n'est responsable de nos erreurs de conduite et de nos infirmités. Elle a des principes qui sont indépendants des faits, des principes qu'on peut contester dans leur essence, et qui à ce titre sauront se défendre, mais qu'on ne peut accuser sans injustice de ce qui s'est fait et se fait encore sous l'empire d'autres errements. Singulière objection que d'imputer à une science les torts des régimes qu'elle désapprouve et qu'elle combat ! Bastiat comprenait la force de cette position dans laquelle s'étaient retranchés des hommes d'une autorité reconnue, Rossi entre autres. Cependant il voulait aller plus loin, prendre à partie ces préventions et n'en rien laisser debout, dégager surtout sa doctrine de ce cachet d'égoïsme qu'on avait cherché à lui imprimer. Pour cela, il se proposa d'établir que l'économie politique n'a pas seulement pour base l'utilité, mais la justice, et qu'elle

est la gardienne du droit autant que l'interprète du fait ; que, loin de briser avec la morale, elle en est la sœur jumelle, s'occupe de l'homme à un degré égal, et en veillant sur ses intérêts s'inquiète aussi de sa dignité, élève sa condition en affranchissant le travail de ses dernières servitudes, aboutit à la plus avouable des égalités, celle qui résulte du libre exercice des facultés et des forces de l'individu sans privilége pour personne et avec les moindres charges pour tous. Certes ce n'était là ni de la dureté ni de l'indifférence : d'autres pouvaient faire de plus belles promesses pour ne pas les tenir, exciter des désirs qu'il leur était interdit de satisfaire, flatter les passions et s'en servir comme d'un instrument, montrer en perspective un bien-être chimérique pour pousser vers l'abîme des populations égarées et abusées. L'économie politique se respectait trop elle-même et respectait trop la raison et la conscience publiques pour descendre à de pareils moyens ; elle restait dans les réalités, ne conseillait pas l'impossible, et tenait un langage conforme à la nature des choses.

Voilà ce que Bastiat se proposait d'établir, et ce qu'il enveloppa dans une vue ingénieuse qui est la véritable originalité de ses *Harmonies économiques*. Il est difficile de dire ce qu'eût été cet ouvrage, si l'auteur l'avait achevé, et si la mort n'avait pas glacé sa main avant qu'il en eût écrit la seconde partie. Tel qu'il est, il ressemble à ces constructions frustes dont chacun

peut compléter l'ordonnance, tant la pensée de l'artiste est visible et se dégage des parties qui sont debout. Bastiat part de ce principe, que dans les phénomènes économiques le désaccord n'est jamais qu'apparent, et qu'au fond l'harmonie se retrouve. Toutes ces oppositions d'intérêt qui semblent exister entre le producteur et le consommateur, le patron et l'ouvrier, le capital et le travail, celui qui possède et celui qui ne possède pas, ne sont pas des oppositions profondes, radicales, mais des oppositions secondaires, accidentelles, qui viennent se confondre dans l'harmonie générale qui régit les sociétés. Le tort de ceux qui s'appuient de ces oppositions, c'est de les isoler et de les grossir, de méconnaître surtout l'équilibre qui les règle et les compensations qui en modifient les effets, d'où il conclut comme axiome que « le bien de chacun favorise le bien de tous, comme le bien de tous favorise le bien de chacun. » C'est par suite de cette loi que l'humanité marche vers ses destinées, et que les classes tendent à une égalité chaque jour plus grande et à un bien-être dont tous les témoignages historiques montrent l'accroissement. Quant aux moyens, il n'y a point à choisir ni à hésiter : le seul qui soit efficace et vérifié par l'expérience, c'est le champ laissé à la recherche et à l'action, c'est-à-dire la liberté. Elle est la pierre de touche des civilisations, d'autant plus avancées qu'elle y règne davantage, et qu'en élevant l'individu, elle donne à l'association

humaine plus de relief, plus de force et plus de grandeur.

Entrant dans l'analyse et cherchant à rendre son idée sensible, Bastiat étudie alors les phénomènes économiques au triple point de vue de l'intérêt particulier, de l'intérêt général et de la justice abstraite, et il n'a pas de peine à prouver que derrière les dissidences passagères il y a accord formel et définitif. Partout l'harmonie domine, une harmonie d'ensemble, bien supérieure aux troubles de détail. Plus il marche dans cette voie, plus les perspectives s'agrandissent, plus il découvre de conséquences auxquelles il n'avait pas d'abord songé. Ce n'est plus de l'économie politique seulement, c'est la science de l'humanité tout entière. Il en est ébloui et enivré; son sujet l'écrase, et il en convient lui-même. Il regrette alors de n'avoir pas compris dans son livre ce qui touche plus directement à l'homme, la responsabilité, la solidarité, le moteur social. Dans tout cela, que d'harmonies, et qu'il eût été facile de les mettre en évidence! Il voulait refondre l'ouvrage, et plus que jamais se prenait à ne le regarder que comme un cadre et une ébauche. Était-ce un de ces éclairs heureux qui traversent les intelligences qui sont à la veille de s'éteindre, ou bien faut-il y voir l'illusion d'un auteur qui n'est pas maître de lui et marche à des empiétements exagérés? On ne saurait le dire, c'est le secret de la tombe; mais, à juger les choses avec sang-froid, il est permis de sup-

poser qu'en reculant les limites de son livre, Bastiat n'en eût pas augmenté la valeur, et que le principal écueil de son sujet était sa richesse même.

Dans les sciences, il n'y a de vraiment utile, de vraiment fécond, que ce qui est bien ordonné et bien défini. Bastiat avait une idée ; de plan, il n'en avait pas, et ses hésitations le prouvent. L'idée elle-même ne lui appartient que sous la forme saillante qu'il lui a donnée; elle existait chez d'autres économistes, et plus d'un pourrait prétendre à une revendication. Aucun ne sera tenté de le faire; l'idée est du domaine commun, et quoique l'économie politique soit de date récente, on a assez écrit sur cette science pour que la part de l'originalité y soit petite et qu'on n'y arrive qu'aux dépens de la justesse. Cette idée, d'ailleurs, Bastiat ne semble pas la gouverner; il lui obéit. Vainement chercherait-on entre ses divers chapitres le lien qui les unit et l'ordre qui les règle. On dirait en outre que le souci qui le domine, c'est de désarmer ses adversaires du socialisme par quelques concessions faites à propos, et qui n'engagent pas l'économie politique au delà des limites raisonnables. Il a été ainsi conduit à quelques propositions plus spécieuses que solides, et particulièrement à une autre définition de la valeur. Là-dessus les auteurs n'ont jamais pu s'entendre. Say la place dans l'utilité, Ricardo dans le travail, Sénior dans la rareté, Storch dans le jugement qu'on en porte; Bastiat raffine sur

le tout, il veut qu'on distingue l'utilité de la valeur, et qu'au lieu de produits on n'échange plus que des services. Par voie de conséquence, il ajoute que les dons de la nature sont toujours gratuits, et qu'il ne faut voir dans la rente du sol que la simple rétribution des avances faites sous forme de capital et de salaire. Son motif, et il ne s'en cache pas, c'est de laisser sans excuse les hommes qui jettent un œil d'envie sur la fortune d'autrui, et pour mieux y parvenir, il déprécie cette fortune. Je doute que le moyen soit bon ; les gens qui ont de ces convoitises ne prendront pas le change, et ont sur la valeur des choses des opinions que les théories de Bastiat n'ébranleront pas. Ainsi de ces deux innovations l'une est subtile, l'autre est erronée. La formule consacrée : « les produits s'échangent contre des produits, » avait peut-être l'inconvénient de ne point embrasser tout ce qui n'est ni tangible, ni matériel ; mais la formule : « les services s'échangent contre des services, » a un inconvénient plus grave encore : c'est de qualifier de la manière la plus impropre la généralité de la production, car on ne saurait imaginer, sans une grande contention d'esprit, qu'une balle de café soit un service, une tonne d'huile un service. Quant aux dons gratuits du sol, c'est une question jugée, et bien jugée, depuis les savantes analyses qu'en a faites M. Hippolyte Passy[1]. La rente

[1] Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques. — Concours de 1858 sur la rente de la terre.

foncière y est étudiée dans ses éléments, dans ses traditions historiques, dans le rôle qu'elle joue et l'utilité dont elle est, avec une force et une profondeur qui ne laissent désormais de place qu'aux erreurs ou aux redondances.

Il me reste une observation à faire sur ce que l'on peut appeler le testament économique de Bastiat; c'est à propos du style. Pour les brochures, je n'ai pas ménagé les éloges; elles ont le tour et le ton qui conviennent. Les *Harmonies* reproduisent, à quelques nuances près, ce tour et ce ton; l'emploi en est moins heureux. L'enseignement dogmatique est astreint à des formes plus sévères, plus précises; il doit se montrer plus sobre de détails et moins chargé de fausses couleurs. La remarque est d'autant plus opportune, qu'à l'imitation de l'auteur, de jeunes écrivains, entraînés sur cette pente, altèrent leur talent dans la recherche de l'effet. C'est bien assez que la littérature sacrifie à ce goût équivoque; il convient que la science s'en défende. Elle a plus à instruire qu'à briller, et la propriété de l'expression doit rester son premier mérite. Plus d'une fois, dans le volume de Bastiat, on rencontre de ces mots auxquels nul vocabulaire n'a jusqu'ici donné asile, et qui, s'ils n'ont pas l'improvisation pour excuse, témoigneraient qu'il n'avait pas un sentiment bien juste des délicatesses de la langue. Ce n'est pas ainsi que l'entendait Rossi, dont le style peut être cité comme un modèle d'exposition méthodique, élégant

dans sa sobriété, d'une concision et d'une clarté rares, rendant sensibles les raisonnements les plus abstraits, et s'emparant de l'attention avec une autorité irrésistible.

Jusqu'à son dernier jour, Bastiat veilla sur ses *Harmonies ;* il les défendait contre la critique, il en commentait et en expliquait la pensée : c'était son enfant de prédilection. Je doute que la postérité partage cette faiblesse, elle portera ses préférences ailleurs. Il y a plus de séve réelle dans toute la série des publications où règne l'ardeur de la bataille, et qui mettent en relief les qualités les plus incontestables de Bastiat, la verve et l'intrépidité. S'il est du petit nombre des auteurs que leurs œuvres défendront contre l'oubli, il le devra à ses *pamphlets*, à ses *sophismes*, où il dit ce qu'il veut dire, où il se limite et se contient, où dans un cadre ingénieux il ne fait entrer que les matières qui y sont appropriées. Il le devra aussi à cette *correspondance* que d'intelligents amis ont recueillie et classée avec un soin dont on ne saurait trop les louer, et qui fait connaître et aimer Bastiat mieux qu'aucun des écrits qu'il multipliait au gré de la circonstance. On y voit bien ce qu'il est et quelle sincérité il apportait dans tous les actes de sa vie ; on assiste à ses combats, à ses doutes, à ses accès de découragement, et tel est l'accent de conviction qui anime ces confidences qu'on les lit jusqu'au bout avec une émotion mêlée de respect. Ce qui y frappe par-dessus tout, c'est une

passion pour la vérité qui ne se dément jamais et une solidité de croyance que ne ternit pas l'ombre d'un calcul.

Dans cette *correspondance* et dans des notes recueillies par un ami qui lui a fermé les yeux [1], on peut suivre Bastiat jusque sur son lit de mort. Depuis longtemps sa vie n'était pour ainsi dire que l'effort de sa volonté ; il s'y rattachait comme un ouvrier, quand le jour tombe, s'acharne après une tâche qui n'est pas remplie. Il sentait qu'il avait encore dés services à rendre, des positions à défendre, des idées à exprimer; le corps s'en allait, tandis que la pensée était toujours vigoureuse. De là cette dernière lutte à laquelle on ne peut assister sans attendrissement. Dès le printemps de 1850, sa maladie de poitrine avait pris une telle gravité que toute occupation suivie lui fut interdite. On l'envoya aux eaux des Pyrénées, qui à diverses fois l'avaient soulagé, mais qui aggravèrent son état ; sa voix s'éteignit complétement; la respiration et l'alimentation même devinrent douloureuses. Il partit alors pour l'Italie, et on le savait si mal que le bruit de sa mort se répandit à Paris : les journaux le lui apportèrent, et ce fut lui-même qui le démentit. « Grâce au ciel ! dit-il, je ne suis pas mort, ni même guère plus malade ; mais enfin, si la nouvelle eût été vraie, il aurait bien fallu l'accepter et se résigner. Je voudrais que tous

[1] M. Paillottet.

mes amis pussent acquérir à cet égard la philosophie que j'ai acquise moi-même. Je vous assure que je rendrais le dernier souffle sans peine, presque avec joie, si je pouvais être sûr de laisser après moi, à ceux qui m'aiment, non de cuisants regrets, mais un souvenir doux, affectueux, un peu mélancolique. » Ce n'était qu'un répit, et l'heure de la séparation devait bientôt sonner. Il languit quelque temps à Pise, puis à Rome, et vers la fin de l'année il s'alita pour ne plus se relever ; sa fin fut des plus simples et des plus dignes ; il voulut mourir en chrétien. « J'ai pris, disait-il, la chose par le bon bout et en toute humilité. En regardant autour de moi, je vois que sur cette terre les nations les plus éclairées sont dans la foi chrétienne ; je suis bien aise de me trouver en communion avec cette portion du genre humain. » Ce fut dans ces sentiments qu'il s'éteignit le 24 décembre 1850, assisté par son cousin l'abbé de Montclar. Ses funérailles furent célébrées à Saint-Louis-des-Français, par les soins de l'ambassade et avec un grand concours de monde.

Bastiat est mort sans avoir pu assurer le triomphe d'aucune des idées dont il s'était constitué le défenseur. Cependant, en dépit de tout, la raison publique n'en a pas moins marché, et il règne, on peut le dire, un sentiment chaque jour plus juste au sujet des problèmes que l'économie politique soulève et qu'elle a pour mission de résoudre. On commence à comprendre que c'est une science vraiment sérieuse que celle

dont les lois ne reçoivent point de démenti des faits, et dont les principes se vérifient tous au creuset de l'expérience. Plus nous irons, plus cette conviction passera dans les esprits, et l'économie politique sera alors ce qu'elle doit être, la règle équitable et désormais reconnue des intérêts. Ce n'est pas le seul service qu'on doive attendre d'elle ; il en est d'autres, et d'un ordre plus élevé, par lesquels elle se recommande déjà. Elle moralise autant qu'elle instruit, elle pacifie autant qu'elle éclaire, et parmi les conclusions qu'on peut tirer des écrits comme de la vie de Bastiat, c'est celle-là surtout que j'aime à signaler en terminant. Vis-à-vis des appétits qui convoitent la société comme une proie, l'économie politique est le frein le plus puissant et la diversion la plus sûre. En augmentant par l'échange la somme des besoins qui unissent et associent les peuples, elle contient ou tempère les écarts de l'esprit de nationalité, rend les ruptures d'autant plus difficiles qu'elles sont plus préjudiciables, et devient ainsi l'une des meilleures et des plus solides garanties du repos du monde.

M. MICHEL CHEVALIER

I

Si notre siècle n'a pas eu la main heureuse en fait de plans de réforme dans l'économie des sociétés et des gouvernements, ce n'est pas faute d'en avoir eu de très-originaux à sa disposition. Dans le nombre figuraient ceux d'une école qui fit quelque bruit il y a trente ans, et dont les membres, dispersés aujourd'hui dans diverses carrières, y ont presque tous réussi, et semblent vouloir, par un retour manifeste aux intérêts positifs, racheter les illusions et les témérités de leur jeunesse. On devine que je veux parler des saint-simoniens. Combien d'entre eux ont le sourire aux lèvres quand on leur rappelle ce temps où, à un peuple ivre d'une victoire remportée au nom de la liberté, ils venaient proposer le plus sérieusement du

[1] *Cours d'Économie politique fait au Collége de France* par M Michel Chevalier. 3 vol. 1855-1858

monde un régime emprunté à l'Égypte et à l'Inde, où toute fonction serait fonction de prêtre et toute propriété bien d'Église, où chaque citoyen recevrait des mains de l'État un numéro d'ordre et un diplôme approprié à ses talents, se résignerait à son lot sans murmure, et en arriverait de bonne grâce au plus complet anéantissement de volonté qu'on ait jamais obtenu de la conscience humaine !

Pourtant parmi ces hommes il y en avait, et ils l'ont prouvé depuis, de très-sensés, et qui ne devaient pas toujours se payer de rêves. Comment se sont-ils laissé engager dans une aussi mauvaise partie? Faut-il n'y voir que ce besoin de mouvement et ce goût des nouveautés dont la jeunesse sait difficilement se défendre? Était-ce une croyance sincère ou simplement un calcul? Questions délicates et qui dégénéreraient en personnalités. Tout ce qu'on peut dire, c'est que dans leur premier acquiescement les plus éminents d'entre eux ne firent que céder à une disposition particulière de leur esprit, en maintenant leurs réserves sur le reste. Les historiens, comme M. Augustin Thierry, qui se laissait nommer élève de Saint-Simon, durent y voir l'occasion d'échapper à la routine, où leurs études semblaient s'énerver ; les philosophes, comme MM. Auguste Comte et Buchez, y trouvaient un point d'appui contre les préjugés d'école et un terrain ouvert aux idées les plus hardies; les financiers, comme MM. Émile Pereire et Olinde Rodrigues, préludaient devant un

public d'initiés à ces expériences sur le crédit qui plus tard devaient être poussées si loin et dans toutes les voies. Tous suivaient leur pente, accordant aux autres la liberté qu'ils réclamaient pour eux-mêmes, actifs sur des points déterminés, passifs pour le surplus, réglant leur concours sur leurs convictions et ne croyant pas leur responsabilité enchaînée au delà des sujets qui étaient de leur domaine. Aussi, sous une hiérarchie en apparence inflexible, régnait-il une indépendance, on peut même dire une indiscipline, qui commença par des orages et aboutit à des désaveux, si bien qu'après quelques mois de campagne, cette armée, pourvue au début d'un si beau corps d'officiers, se vit réduite à quelques capitaines d'aventure accompagnés d'obscurs soldats.

Dans ce partage des rôles, il est facile de reconnaître quel fut celui de M. Michel Chevalier. Né à Limoges le 24 janvier 1806, il avait alors vingt-quatre ans, et, sorti en très-bon rang de l'École polytechnique, il était ingénieur des mines dans le département du Nord. Ce qui le distingue à ce moment, c'est une grande ardeur pour les études spéciales auxquelles il est voué. Il manie déjà la plume et traite avec une habileté précoce des questions d'économie publique et de science appliquée à l'industrie. Rien de moins chimérique que ces débuts ; il s'agit de la *carbonisation de la tourbe à Crouy-sur-Ourcq* ou bien des *différentes mines de charbon qui approvisionnent*

Paris, deux mémoires pleins de faits, recueillis par un esprit exact et judicieux. Cependant, au souffle de la révolution de Juillet, d'autres préoccupations l'emportent, et la part de l'imagination commence. De plus sages, de plus mûrs que lui, ne résistèrent pas à cet entraînement; il y a dans l'air, à certaines heures, un vertige contagieux dont les meilleures constitutions se ressentent. M. Michel Chevalier voyait ses amis, ses camarades, l'élite d'une école savante, se mettre un à un au service de quelques idées nouvelles où l'excès n'était qu'en germe, et qui répondaient à cette passion de changement dont toutes les têtes étaient saisies. On faisait un appel à son dévouement, on lui offrait une tribune où il pourrait exposer les vérités qu'il croirait utiles sans autre contrôle que sa propre responsabilité. L'occasion était belle malgré ses périls, peut-être à cause de ses périls; il y céda, au risque de briser sa carrière ou de la charger du poids d'une première erreur.

Ce qui le détermina, c'est qu'il avait, comme les historiens, les philosophes, les financiers, groupés sous la même bannière, sa pensée particulière et son domaine réservé. Son objectif à lui, pour parler le langage de la métaphysique, était l'industrie. Il la voyait livrée à l'empirisme, cherchant sa voie, méfiante de ses forces et n'ayant d'énergie que pour la plainte, manquant surtout de dignité et demandant à l'État des secours qu'en bonne justice elle ne doit at-

tendre que d'elle-même. L'intention de M. Michel Chevalier était de la relever, de l'éclairer sur sa puissance, de la rendre au sentiment de sa mission, de lui montrer par des exemples concluants au prix de quels efforts l'empire ici-bas se fonde et se maintient. Il voulait soutenir cette thèse, qu'il n'a pas abandonnée depuis, qu'en industrie comme ailleurs les positions commodes ne sont ni les plus honorables ni les plus sûres, et que la lutte est la condition et la garantie du véritable succès. Il voyait autour de nous, en Amérique et en Europe, des nations multipliant les prodiges d'activité. Avec cette fierté des cœurs qui ne déprécient pas leur pays, il se disait qu'égaux par la trempe, nous devions arriver à des résultats équivalents, et que, si nous restions en deçà, c'est que nous méconnaissions nos ressources. Voilà l'idée à laquelle il fit le sacrifice d'une position régulière, et qu'il développa dans le *Globe*, journal dont les débuts avaient eu quelque éclat, et qui des mains de l'école philosophique venait de tomber dans celles des saint-simoniens. Pendant près de dix-huit mois, il porta en grande partie le poids de la rédaction : à relire aujourd'hui ses articles, on les croirait écrits d'hier. Ces chemins de fer, ces compagnies de bateaux à vapeur, ces promptes communications avec les deux Indes, qui n'étaient alors qu'une hypothèse, sont déjà, sous la plume de l'écrivain, une réalité; il anime la Méditerranée et y établit le siége d'un mouvement où

son imagination devance les faits actuels, et souvent les dépasse; il voit Marseille à quelques heures de Paris, Constantinople à quelques jours de Marseille. Il annonce, il garantit comme prochaine cette révolution dans les distances à laquelle nous avons assisté, et dont nous jouissons avec l'indifférence qui suit les conquêtes achevées.

Il faut croire que, sous l'empire de ces études, M. Michel Chevalier ne prit qu'une part indirecte aux dernières effervescences de ses amis. De vertige en vertige, les plus insensés d'entre eux en étaient venus à professer une morale qui ne tendait à rien moins qu'à introduire en pleine France, au cœur de Paris, un régime que les mormons ont au moins eu la pudeur d'enfouir dans les solitudes d'Amérique. Il y eut scandale, et la magistrature crut devoir sévir; une poursuite fut commencée. Se retirer alors eût été de mauvais goût : M. Michel Chevalier aima mieux se résigner à sa situation ; mais cette épreuve le dégageait : il se retrouva ce qu'il était auparavant, un ingénieur très-capable avec l'étoffe d'un savant et d'un lettré. Même pendant son excursion au pays des aventures, on avait pu distinguer le mérite très-réel dont ses travaux étaient empreints, ces connaissances variées, l'étendue de son coup d'œil, un talent composé de parties brillantes et solides qui, malgré quelques disparates, ne s'excluaient pas. C'en fut assez pour lui ouvrir l'accès d'un journal qui a toujours mis un re-

marquable discernement dans le choix de ses auxiliaires : M. Michel Chevalier entra aux *Débats*, et c'est de sa prison qu'il leur adressa ses premiers articles, circonstance digne de remarque, et qui donne à la fois une idée de la valeur de l'écrivain et du patronage tolérant sous lequel il reparaissait devant le public. A cette sorte d'amnistie, le gouvernement joignit bientôt la sienne. Non-seulement les six mois d'emprisonnement qui restaient à courir furent remis au détenu, mais, par l'intermédiaire de deux hommes honorables qui lui portaient un vif intérêt, on lui fit offrir de reprendre immédiatement ses fonctions dans le corps des mines, ou de remplir quelque mission relative à ce service. Plusieurs motifs justifiaient cette rentrée en grâce, un entre autres qui mérite d'être signalé.

Il y avait alors, dans le pays comme dans les Chambres, un parti qui voulait faire partager au gouvernement son goût pour les expériences belliqueuses. A la tête de ce parti figurait un homme que l'on peut nommer, puisqu'il est mort à la peine, M. Mauguin. Discoureur infatigable, il lassait la tribune de ses défis, s'armait du moindre prétexte pour remanier la carte d'Europe, flétrir les traités sous l'empire desquels nous vivions et déclarer que le baptême de la guerre était nécessaire à la révolution qui venait de s'accomplir. Aucun temps n'y prêtait mieux : les instincts populaires penchaient de ce côté; la Pologne s'était réveillée à notre exemple et gémissait de notre aban-

don. Conseiller la paix était un acte de courage; ce courage, M. Michel Chevalier l'avait eu. Il avait parlé de la guerre comme d'une extrémité qu'une nation accepte bravement quand son honneur est en jeu, mais où elle ne s'engage pas à la légère. Il avait loué le gouvernement de résister à des excitations qui ne répondaient que trop à l'ardeur naturelle des esprits; il l'avait loué de croire que le respect des droits existants était pour lui un fondement plus sûr que les chances toujours incertaines de la force. Il avait insisté sur les intérêts nombreux qui se liaient au repos du continent, et montré en perspective des conquêtes plus fécondes et moins douloureuses que celles qu'on proposait à la France à travers le deuil et les hasards. Voilà le titre dont on tint compte à M. Michel Chevalier, et qui lui valut la mission délicate et laborieuse dont il fut chargé.

Les chemins de fer étaient à cette date à l'état d'embryons; en Angleterre, celui de Manchester et de Liverpool, chez nous les deux tronçons de Saint-Etienne à la Loire et au Rhône, comptaient seuls dans cette période rudimentaire. La conscience du rôle qu'ils devaient jouer n'existait même pas. On y voyait tout au plus un complément aux voies navigables, un accessoire plus ou moins ingénieux des moyens de transport, limité à de certaines localités et en vue de services industriels. L'un des premiers, M. Michel Chevalier s'était efforcé de donner à ces créations le caractère

de grandeur qu'à quelques années de là elles devaient revêtir. Il en avait parlé en poëte autant qu'en ingénieur, et cela au point d'exciter un peu d'ironie, même chez les hommes du métier : presque tous l'accusaient d'en exagérer l'importance. Cependant le gouvernement avait mis la question à l'étude, et dans la session de 1833 une loi affecta à ces travaux préliminaires une somme de 500,000 francs. En Europe, l'enquête n'avait pas un vaste champ à parcourir; mais il existait aux États-Unis un mouvement très-prononcé vers les voies ferrées, qui s'y exécutaient dans des conditions de promptitude et d'économie dignes d'examen. M. Michel Chevalier offrit de se rendre sur les lieux pour observer les faits et en rendre compte à l'administration : sa proposition fut agréée; après un court séjour en Angleterre, où il recueillit quelques renseignements, il s'embarqua à Liverpool.

Ce voyage compte dans sa carrière comme un événement essentiel; l'Amérique portait alors bonheur à ceux de nos écrivains qui en avaient fait l'objet de leurs études. M. Gustave de Beaumont y puisait les éléments de son consciencieux travail sur le régime pénitentiaire; M. Alexis de Tocqueville préparait à sa réputation un titre durable en embrassant d'un coup d'œil sûr et en soumettant à une savante analyse les institutions de ce peuple nouveau. Venu après eux, M. Michel Chevalier avait un but non moins défini. D'un côté, il devait, dans un cadre libre et au jour le

jour, résumer les impressions que faisaient naître en lui l'aspect des lieux, l'état des mœurs, les formes originales de ce gouvernement, les qualités et les défauts de cette civilisation, si vigoureuse dans sa rudesse. D'un autre côté, il avait à réunir les matériaux d'un ouvrage technique qui répondît plus particulièrement à la mission qui lui avait été confiée. A l'une et à l'autre tâche il consacra deux années de voyage, pendant lesquelles des États-Unis il passa aux pays limitrophes, comprenant dans son itinéraire presque toute l'Amérique du Nord, insulaire et continentale. A Cuba, il avait à voir le dernier et le plus beau débris de cet empire que l'Espagne s'était créé dans le nouveau monde, et qu'elle a su si mal conserver; au Mexique, il rencontrait une de ces émancipations de la race latine qui vont d'avortement en avortement, sans qu'on puisse dire où elles aboutiront; au Canada, il retrouvait l'empreinte de la France survivant aux effets de l'occupation anglaise, spectacles variés, pleins d'attrait et de grandeur, où l'on ne sait qu'admirer le plus du génie de l'homme ou des richesses de la nature.

Deux publications ont résumé cette course laborieuse, une correspondance insérée aux *Débats*, et reproduite, après une refonte, dans les deux volumes intitulés *Lettres sur l'Amérique du Nord*, puis deux autres volumes in-4° accompagnés d'un atlas sous le titre de *Histoire et Description des Voies de communi-*

cation aux États-Unis. Dans le premier de ces ouvrages, que précède une fort belle introduction, l'auteur ne fait à la manie des rapprochements que des concessions modérées : il envisage la société américaine en elle-même, l'estime pour ce qu'elle est et ce qu'elle vaut. C'est une prétention assez commune parmi nous que de prendre pour point de départ de nos jugements le régime sous lequel il nous a été donné de vivre, et de regarder celui des autres peuples comme plus ou moins parfait, suivant qu'il s'en rapproche ou s'en éloigne. Il semble étrange à un Français qu'il existe des pays où l'individu attend beaucoup de lui-même et peu des autres, et que, là où la force autorisée ne le protége pas suffisamment, il se protége par sa propre énergie. On ne s'accoutume point non plus à l'idée que le champ reste libre à l'activité personnelle, et qu'on ne ménage pas à des classes favorisées des abris paisibles, des sinécures, des priviléges, où le bien-être s'acquiert au prix de peu d'efforts; on tient enfin pour fort dépourvus les gouvernements qui n'ont ni dette croissante, ni gros budgets, ni état militaire onéreux, ni fiscalité importune, en un mot, aucune des combinaisons ingénieuses dont notre vieux monde s'enorgueillit. Il faut admettre pourtant qu'il y a dans cette liberté exubérante, dans cette absence de contrôle et de charges, un ressort que par d'autres moyens on n'eût pas obtenu. C'est ainsi, et seulement ainsi, qu'en moins

d'un siècle ces solitudes se sont peuplées, que des moissons ont remplacé les steppes, que des villes se sont élevées du sein des marécages, au cœur des forêts; que des routes, des canaux, des voies de fer, ont porté au loin et dans tous les sens les témoignages de ce qu'accomplit la puissance de l'homme abandonnée à ses propres mouvements. Ces conquêtes, il est vrai, ont été accompagnées de quelques violences, et la condition des faibles n'y a pas toujours été respectée; mais aussi comme l'individu se forme à cette rude école, quelle vigueur il gagne dans cette nécessité de la défense, et combien le sentiment de la responsabilité personnelle s'élève, opposant ainsi le plus sûr des contre-poids à une indépendance presque sans limites!

M. Michel Chevalier est trop sensé pour n'avoir pas tiré cette conséquence des phénomènes qu'il observait; s'il signale les inconvénients de la civilisation américaine, il ne méconnaît aucun de ses avantages, les fait valoir avec chaleur et les expose dans toute leur étendue. Seulement il lui semble, comme à beaucoup d'autres écrivains, que c'est là pour ce pays une grâce particulière qui tient à la date récente de ses institutions et à l'espace dont les populations y disposent. Il y voit un type approprié aux lieux, conforme au génie des habitants, inhérent aux mœurs, maintenu par l'esprit religieux et mis au-dessus de toute atteinte par l'empire de l'opinion : par l'effet de ces

circonstances, la somme du bien l'emporte sur la somme du mal, et l'Amérique supporte dignement un régime dont notre Europe ne pourra jamais s'accommoder. Voilà les réserves de l'auteur, et, sans nier ce qu'elles ont de fondé, quelques objections se présentent. Sans doute les grands États de l'Europe, avec leur imposante unité et le besoin où ils sont de se tenir sur leurs gardes, ne sauraient emprunter à l'Amérique ni son gouvernement fédératif, ni ce culte de l'indépendance locale qui efface et énerve la puissance collective; mais il est un emprunt qu'ils pourraient lui faire sans toucher à leurs formes actuelles : c'est ce principe applicable, quoi qu'on dise, à toutes les races, que tant vaut l'individu, tant vaut la nation. Si l'Amérique du Nord est ce que nous la voyons, si elle marche vers le progrès avec un emportement qui donne le vertige, c'est que l'individu y dispose pleinement de lui-même, et que, par leur complet exercice, ses facultés s'élèvent au plus haut degré qu'elles puissent atteindre. On peut avoir, sous l'influence de la règle, des sociétés plus symétriques; on n'en aura pas d'aussi actives ni d'aussi judicieuses. L'ordre lui-même, auquel on sacrifie tant, n'a pas de garantie plus sûre que cette éducation de l'individu, fortifiée par la lutte et souvent acquise à ses dépens. Ajoutons qu'un peuple arrivé à cette vaillante émancipation ne sera jamais conduit à l'asservissement par de puériles terreurs ou des artifices de langage : ce n'est plus

dans des corps électifs ou des constitutions éphémères, c'est dans l'individu même que réside le nerf et la sanction de la liberté.

Dans son second ouvrage, M. Michel Chevalier écarte ces questions délicates et se renferme en un cadre tout spécial : ce n'est plus ici le moraliste et l'économiste qui parlent, c'est l'ingénieur. L'*Histoire et la Description des voies de communication aux États-Unis* restent fidèles à leur titre. Déjà, dans une correspondance avec le ministère des travaux publics, l'auteur avait fourni, à mesure qu'il les recueillait, des renseignements circonstanciés sur les chemins de fer américains, les procédés de construction, les prix des matériaux et de la main-d'œuvre, le coût des terrains, les habitudes d'exploitation ; son ouvrage complète ces études et s'ouvre par une géographie à grands traits de cette portion du nouveau continent. De très-belles planches éclairent le texte et en augmentent l'intérêt. On y remarque les modèles d'appareils et de travaux qui sont entrés aujourd'hui dans la pratique courante, mais qui alors appartenaient à l'Amérique, tels que certains ponts en bois ou en treillis, les plans inclinés en usage sur les canaux et les chemins de fer, invention ingénieuse qui donne les moyens de franchir à peu de frais les passages difficiles. Ramené à ces recherches techniques, M. Michel Chevalier ne les abandonna pas sans s'y assurer un titre à la popularité. Par l'effet des combats de partis et du choc des

systèmes, l'établissement de nos chemins de fer s'ajournait de session en session, et devenait un problème chaque jour plus insoluble : tout le monde les désirait, les demandait à grands cris, mais dès qu'il s'agissait d'en fixer le réseau, les départements favorisés voyaient se former contre eux la ligue des départements dépourvus ; les rancunes locales tenaient en échec l'intérêt public, et la voix de la raison ne parvenait pas à dominer les clameurs du nombre. Enfin en 1838 le ministère résolut de présenter un projet sérieux, et M. Michel Chevalier profita de la circonstance pour entrer en lice avec toute l'énergie de ses convictions. Sous le titre d'*Intérêts matériels*, il publia un livre où des vérités un peu dures sont mêlées à d'excellents conseils, et qui renferme un plan complet des voies de communication et surtout des chemins de fer dont l'exécution devait répondre aux besoins les plus justifiés du pays. Ce livre fit du bruit et eut un écoulement rapide : en frappant fort, l'auteur avait frappé juste. Ce qui surprend quand on le relit, c'est l'exactitude des prévisions : toutes les lignes qui étaient alors dans le vague et que nous voyons en pleine activité y figurent dans leur détail et leurs points d'arrêt, les lignes du Nord, de l'Est et de l'Ouest, — celles de Paris à Lyon et à Marseille, — de Paris à Bayonne par Orléans, Tours et Bordeaux avec embranchement sur Nantes, — de Marseille à Bordeaux par Montpellier et Toulouse : on dirait que le coup d'œil de l'auteur a

devancé les temps. Il faut ajouter à sa louange que le Grand-Central manque à cette nomenclature.

A la suite de ces travaux, très-favorablement accueillis, M. Michel Chevalier eut son rang marqué parmi nos publicistes. A sa collaboration aux *Débats*, où il avait des sujets presque réservés, se joignit celle de la *Revue des Deux Mondes*, dont le cadre comportait de plus larges développements. De là une série d'études sur Colomb, sur Fernand Cortez, sur le percement de l'isthme de Panama, sur la république d'Andorre, sur la production de l'or et de l'argent dans le nouveau monde, qui, presque toutes, sont appuyées de documents originaux, et qui mirent de plus en plus en évidence les ressources d'un esprit à la fois savant et ingénieux. Ces succès devaient entraîner et entraînèrent vers des fonctions politiques celui qui les avait obtenus. Par ses relations et ses sentiments, M. Michel Chevalier appartenait au parti conservateur. On peut aujourd'hui, sous le bénéfice du temps, porter sur nos querelles d'autrefois un jugement exempt de préventions; il s'en est attaché à ce mot de conservateur de bien puériles, dont les années ont fait justice. Comme l'affirmaient certains esprits qui ont bien oublié leurs doctrines d'alors, un conservateur dans un régime vraiment représentatif ressemblait-il donc à ces chefs arabes auxquels un commandant de province remet le burnous d'investiture pour en faire des instruments de sa volonté? Plus

qu'un autre, un conservateur avait besoin d'une valeur propre. S'il donnait son concours, c'était librement; s'il le refusait, ce n'était pas en méconnaissant l'esprit d'un contrat. Puis, au-dessus et comme garantie, s'exerçait la surveillance de l'opinion, ombrageuse à l'excès et implacable pour les faiblesses, de telle sorte qu'un conservateur n'était jamais un homme acquis, enchaîné par sa position, mais qu'il apportait au gouvernement un dévouement raisonné et par suite d'un prix plus grand, toujours limité et conditionnel, ne s'appliquant ni à tous les actes, ni à toutes les circonstances. Voilà comment M. Michel Chevalier fut conservateur, et j'en trouve la preuve dans la résistance qu'il fit à des mesures qu'il n'approuvait pas. Nous verrons plus tard quelle énergie il déploya dans la poursuite d'un régime plus libéral en matière de douanes; il ne se montra pas moins résolu au sujet des fortifications de Paris. C'était en 1840, au moment où les Chambres furent saisies d'un projet qui devait être converti en loi. Bien des motifs d'un ordre supérieur en conseillaient l'adoption, et le moindre n'était pas de donner au pays cette garantie de plus contre l'affront d'une conquête. On se souvient de cette joute brillante où M. Thiers triompha de beaucoup d'hésitations, et dont les détails sont curieux à relire. Il y a là des objections d'un caractère technique, au sujet du tir et de la portée des pièces, qui seront singulièrement modifiées quand l'épreuve des nouveaux engins

de précision aura été faite dans toutes les applications qu'ils comportent. Peut-être faudra-t-il étendre alors la ceinture des forts extérieurs et donner d'autres proportions à ce système de défense. M. Michel Chevalier ne faisait qu'effleurer cette partie du débat pour aborder des considérations plus générales. Pour lui, cette enceinte armée n'était pas seulement une dépense inutile et onéreuse ; c'était encore et surtout une menace contre l'esprit de paix, véritable boulevard de la France, et qui devait mieux la garder que cet appareil belliqueux. Dans une *Lettre adressée au comte Molé*, il reprit le thème de ses débuts, et s'inspira des réminiscences du *Globe* pour combattre le retour des passions militaires. Quoique plus sobre de philippiques et de dithyrambes, cet écrit respire un enthousiasme auquel les hommes politiques ne pouvaient guère s'associer. L'auteur leur signalait comme un fait évident la marche de l'Europe vers une sorte d'unité semblable à celle qu'avait déterminée en Grèce l'établissement du conseil des amphictyons, mais mieux cimentée, plus solide, plus efficace pour la prospérité des États coalisés et pour le bonheur du genre humain. Que s'il fallait un aliment à l'ardeur des populations, il y avait en perspective d'autres conquêtes plus conformes à la raison et à l'intérêt universel : c'était l'influence de l'Europe exercée en commun sur les parties du globe encore livrées à l'engourdissement de la barbarie; c'était la civilisation

reculant chaque jour son domaine, imposant ses bienfaits, économe d'un sang généreux et laissant sur son passage, au lieu de ruines, les éléments de richesses méconnues ou enfouies. Tels étaient les conseils de M. Michel Chevalier, ou, si l'on veut, ses illusions ; il supposait aux hommes plus de sagesse qu'ils n'en ont et aux leçons du passé une puissance dont les événements se jouent ; il jugeait ces questions avec une philosophie mêlée d'imagination, c'est-à-dire en dehors et au-dessus des faits ; il ne voyait pas ce qu'elles deviennent dans le choc des rivalités et les enivrements de la gloire.

On a vu que cet écrit était adressé au comte Molé. De la part de l'auteur, c'était un acte de reconnaissance. Parmi les personnages qui se partageaient alors l'exercice du pouvoir, M. Molé et M. Guizot étaient ceux qui avaient donné à M. Michel Chevalier le plus d'encouragements et de témoignages de bienveillance. Leur appui ne lui fit jamais défaut, et quand il songea à la carrière politique, ils lui en ouvrirent l'accès. Dès 1836, à l'occasion d'une crise commerciale qui éclata aux États-Unis, une mission lui avait été confiée pour aller sur les lieux en étudier les causes, et juger les effets qu'elle pouvait avoir sur nos relations avec ce pays. Un incident fâcheux empêcha cette mission d'aboutir. Trois jours après son arrivée à Londres, comme il revenait une nuit d'une séance du parlement dans la voiture de M. de Bourqueney, alors

notre chargé d'affaires, les chevaux s'emportèrent sans qu'il fût possible de les maîtriser. M. de Bourqueney s'élança le premier hors de la voiture et en fut quitte pour quelques contusions; M. Michel Chevalier fut moins heureux : il tomba sur la tête et se fit une blessure qui le laissa pendant plusieurs jours entre la vie et la mort. Pour s'en remettre, il fallut un long traitement et un séjour de plusieurs mois dans le Midi et aux eaux des Pyrénées. En fait de fonctions publiques, il n'avait encore que son grade d'ingénieur, et ne devait devenir ingénieur en chef qu'à quelques années de là, par suite d'un avancement régulier. En 1838 seulement, il fut nommé conseiller d'État en service extraordinaire, avec autorisation de participer aux travaux du conseil, puis, en 1840, membre du conseil supérieur du commerce. Cette période est celle où les idées de M. Michel Chevalier trouvèrent le plus de crédit auprès de l'administration. M. Molé, qui présidait le conseil des ministres, s'y montrait de plus en plus favorable, et la nature des travaux dont s'occupaient les Chambres donnait un prix réel au concours d'un homme qui, aux connaissances techniques, joignait cette sûreté de coup d'œil qu'on acquiert par l'étude et la pratique des théories. On entrait dans la pénible campagne des chemins de fer par un plan vraiment étudié, et qui échoua devant une coalition politique; on s'occupait des questions de crédit, et des réformes importantes auraient eu lieu sans la résistance de la

Banque de France, plus sensible à sa convenance particulière qu'à la convenance publique. On songeait aussi à l'enseignement professionnel, et sur ce point du moins il y eut un pas de fait. M. Michel Chevalier avait été frappé à Lyon de la supériorité des méthodes d'enseignement qui étaient en vigueur à l'école de la Martinière, établissement créé en vue de l'instruction des ouvriers. Il en signala les avantages au gouvernement, et une commission fut nommée pour examiner si une organisation analogue pourrait être appliquée au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris. Le ministre du commerce, M. Martin (du Nord), la présidait en personne. Le directeur de la Martinière, M. Tabareau, auteur de la méthode, y fut appelé avec M. Michel Chevalier, qui l'avait recommandée. C'était une expérience faite de bonne foi; aussi aboutit-elle promptement, et un rapport au roi, du 23 décembre 1838, proposa la création d'une école de quatre cents enfants de la classe ouvrière comme annexe du Conservatoire des Arts et Métiers. La chute du cabinet de M. Molé, qui eut lieu à quelques mois de là, empêcha seule l'exécution de ce projet, qui depuis lors reste enseveli, avec beaucoup d'autres, dans la poussière des cartons administratifs.

Ces travaux et ces poursuites variées ne suffisaient pas à l'activité de M. Michel Chevalier. Un champ nouveau s'ouvrit bientôt devant lui. Vers la fin de 1840, M. Rossi, promu à la pairie, résigna sa chaire

de professeur d'économie politique au Collége de France, que depuis sept ans il occupait avec tant d'éclat et d'autorité. Personne n'était plus naturellement désigné pour lui succéder que M. Michel Chevalier. Il n'avait pas seulement le talent propre à ces fonctions, il avait ce que rien ne supplée, des doctrines. Depuis qu'il tenait la plume, il parlait de la science économique en homme qui a vécu dans le commerce des maîtres, et sait rendre hommage à leurs services tout en discutant leurs idées. Quoique les données spéculatives lui fussent familières, c'est surtout vers l'application qu'il inclinait, et cette disposition de son esprit était en harmonie avec les besoins du temps. Jean-Baptiste Say avait reproché à l'économie politique de s'entourer de trop de nuages, et d'oublier qu'elle a un rôle à jouer dans le gouvernement des affaires humaines. M. Michel Chevalier s'était armé de ce reproche pour tirer la science de ses hauteurs, la rendre plus accessible, la mêler plus qu'on ne l'avait fait à la vie active des sociétés. Ce devait être la nouveauté de son enseignement; aussi sa nomination n'éprouva-t-elle point d'obstacle. Sur la double proposition des professeurs du Collége de France et de l'Académie des sciences morales et politiques, il obtint la chaire que ses prédécesseurs avaient illustrée. L'héritage était à la fois glorieux et périlleux : le nouveau titulaire sut s'en montrer digne.

II

Quand on prononce le mot d'économie politique, il est des personnes, et le nombre en est grand, qui ne peuvent se défendre d'un sentiment d'irritation. L'économie politique a deux sortes d'ennemis, ceux qui ne la connaissent pas et ceux qui la connaissent trop bien, ceux qu'elle obsède et ceux qu'elle menace. De là cette guerre qu'on lui déclare et ces accusations qui, partant de points différents, ne se rencontrent que pour la condamner. Tantôt on en fait une machine de guerre introduite sous l'influence et au profit des peuples étrangers, et qui, si on n'en conjure les effets, couvrira notre territoire de ruines; tantôt on y voit un agent de dissolution qui, servi par les instincts dominants, doit un jour, à raison de l'importance accordée aux biens matériels, étouffer dans les cœurs jusqu'aux derniers germes de la grandeur morale. Nous verrons plus tard ce qu'il faut penser du premier de ces griefs; c'est au second, comme le plus essentiel, qu'il convient d'abord de répondre.

La querelle n'est pas nouvelle; toutes les philosophies, toutes les religions, y ont abondé plus ou moins. Dans ce que Dieu a joint si visiblement, on a

toujours cherché à établir la séparation et la lutte. On a essayé de dédoubler l'homme pour ainsi dire, d'y voir deux éléments qui ne sont confondus que pour se combattre. Entre les besoins de l'âme et les besoins du corps, on a voulu créer une sorte d'incompatibilité. De là des domaines distincts dont on n'a jamais su déterminer les limites et qui sont sujets à d'éternels empiétements. Au lieu de cette thèse si souvent et si vainement agitée, il y en aurait une plus simple et plus conforme à des phénomènes constants, c'est que l'être, dans son ensemble, est indivisible, et que malgré tout il résiste aux violences qu'on lui fait ; c'est que l'activité matérielle a pour principe et pour soutien l'activité intellectuelle et morale ; c'est qu'on ne fera jamais de l'homme ni une pure essence ni une machine. De grandes autorités l'ont jugé ainsi, et, dans ses études sur Adam Smith, M. Cousin a pu dire avec autant de justesse que de profondeur que ce qui domine dans le travail des mains, c'est l'esprit. Il y a donc un véritable abus de mots à qualifier de conquêtes purement matérielles cette suite d'efforts heureux qui ont eu tant d'influence sur la condition des hommes, et qui, en les affranchissant des plus dures nécessités de la vie, ont seuls rendu possible le développement de leur culture morale. Une science qui a pour objet d'apporter dans cet ordre de phénomènes une règle et une harmonie qui en étaient absentes ne relève pas de la matière, mais de l'esprit ; elle se défend par ses

origines du reproche d'abaissement que ses adversaires lui adressent.

Il en est si bien ainsi, que, dans le cours des âges, l'émancipation du travail a constamment marché sur la même ligne que l'émancipation de la pensée, et qu'elle a rencontré les mêmes adversaires. Que disait-on contre la liberté de la pensée? On disait qu'abandonnée à ses propres mouvements et libre de se produire, la pensée irait toujours au delà de ce que peut supporter une société bien ordonnée, qu'en s'attaquant à ce qui est digne de respect, elle agiterait les esprits, troublerait les consciences, diviserait les classes et préparerait les bouleversements. De là des remèdes héroïques, mais nécessaires : dans les cas graves, la Bastille pour les écrivains, et le bûcher pour les écrits; dans les cas ordinaires, la censure et l'autorisation préalable. Vis-à-vis de la liberté du travail, les arguments et les procédés étaient à peu près semblables. On disait que, livré à lui-même, le travail n'aurait ni la régularité ni la perfection désirables, que sans frein il irait à l'abus, amènerait la misère par l'excès de la concurrence, et entretiendrait parmi les intérêts une effervescence préjudiciable pour eux et dangereuse pour la communauté. De là une suite de mesures destinées à les contenir, des barrières de province à province, des compartiments pour l'industrie sous forme de maîtrises et de jurandes, une surveillance minutieuse en matière de fabrication, enfin

des entraves à la circulation et à l'échange des produits en vue d'y établir une balance imaginaire. C'était toujours et partout la même prétention : substituer à l'usage de la liberté l'empire du règlement, rendre le gouvernement l'arbitre de l'activité individuelle sous toutes les formes.

A cela que répondaient les philosophes et les économistes? Au nom des droits de la pensée, les philosophes soutenaient que si la liberté de tout dire a des inconvénients, il y en a de bien plus graves attachés à l'obligation de tout taire, que dans bien des cas le silence est plus mortel que le bruit, et que si celui-ci peut aboutir à l'agitation, celui-là contient en germe l'abaissement; que d'ailleurs l'exercice d'un droit a pour correctif dans ses écarts le désaveu de la conscience publique et la garantie des dispositions pénales, tandis que l'absence de ce droit crée un vide que rien ne peut combler, frappe les opinions de langueur et mine un pays par le sentiment le plus fatal qui puisse y éclore, l'insouciance de ses propres destinées. Au nom de la franchise des intérêts, les économistes disaient que ces intérêts sont les meilleurs juges du régime qui leur convient, et que le plus juste comme le plus profitable est une parfaite égalité de traitement; qu'aucun équilibre artificiel ne vaut celui qui s'établit naturellement entre eux dès qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes; que cette vie agitée est la seule qui puisse les conduire à leur plein développe-

ment, les tenir en haleine, les dégager des intrigues qui accompagnent le règne de la faveur, et les élever par l'indépendance au souci de leur dignité. On le voit, tout se lie et s'enchaîne dans ces deux raisonnements; c'est la même cause et la même défense. L'émancipation de la pensée et l'émancipation du travail sont deux sœurs jumelles; il y a communauté d'origine et communauté de but : accepter l'une et repousser l'autre, c'est se montrer inconséquent.

Ces vérités, si élémentaires qu'elles soient, sont bonnes à rappeler quand on parle de l'économie politique; elles la replacent sur sa base la plus solide. Au milieu des analyses subtiles et des définitions contestées qui se produisent en son nom, quelquefois l'esprit se prend à douter que ce soit une science aussi vérifiée que ses partisans le prétendent. Un tel doute devient impossible quand on rend à l'économie politique son vrai caractère, lorsqu'on l'envisage comme une des formes essentielles de la liberté. Hors de la liberté, point de force, point de justice, point de grandeur : voilà en quoi se résume l'économie politique dans son expression la plus concise. C'est ainsi qu'elle fut comprise à ses débuts, c'est ainsi qu'elle poursuit sa marche à travers les obstacles qu'on lui suscite et les piéges qu'on lui tend. On n'est économiste qu'à la condition d'avoir le goût et la notion de la liberté, et plus ce goût et cette notion sont complets, plus on est apte à résoudre les difficultés que rencontre toute doc-

trine dans l'analyse de ses éléments. Qu'on prenne en effet un à un les points susceptibles de controverse, et l'on verra quelle lumière y répand l'action prépondérante de la liberté. S'agit-il de principes spéculatifs, elle en est la règle et l'essence ; s'agit-il purement de faits, elle intervient pour en déterminer le caractère, les rétablir quand on les dénature ou qu'on les tronque, démêler les résultats réels sous les résultats apparents, montrer que ce qu'on a obtenu sans elle ne vaut pas ce qu'on aurait obtenu avec son concours, et que, s'il existe en dehors d'elle une justice relative, seule elle dispense une justice absolue, sans acception de conditions ni de personnes. Elle agit alors comme une puissance supérieure de qui tout découle et à qui tout doit se rapporter ; elle apaise autant qu'elle épure, et désarme les intérêts en les confondant dans le même droit.

Idées abstraites, dira-t-on. — Pas si abstraites, puisqu'à l'application elles n'ont pas reçu de démenti. Dans les épreuves qu'a subies la libre expression de la pensée, des défaillances ont pu naître du spectacle des événements et fournir ainsi un prétexte à la faiblesse ou à la mobilité des opinions. Le libre exercice du travail n'a pas connu de pareils mécomptes ni mérité de tels retours. On peut dire que sur ce chef toutes les expériences ont réussi quand elles ont été faites de bonne foi, et ce succès, accompli sans violence, a reçu pour une grande part la sanction du temps. Au pre-

mier souffle de 89, l'économie du travail intérieur s'est transformée; il n'y a plus eu ni catégories d'artisans retranchés dans un domaine réservé, ni limites artificielles de territoire et diversité de régimes dans le même État : hommes et localités ont relevé d'un traitement uniforme. Qui pourrait aujourd'hui nier les avantages de cette métamorphose et méconnaître ce qu'a gagné le travail dans ce premier pas vers la liberté? Quel regret sensé s'attacherait aux priviléges détruits? S'il y en a un à exprimer, c'est que le privilége, opiniâtre de sa nature, ait pu reprendre quelques-unes des positions qui lui avaient été enlevées, et reconstituer à petit bruit, et sous des motifs spécieux, ces abris si sûrs, qui ne se transmettent qu'à prix d'argent, et d'où il prélève sur la communauté des tributs qui ne sont pas toujours légitimes; mais, ces exceptions écartées, combien le travail a grandi dans la libre disposition de ses forces! combien la richesse privée et publique s'est accrue! Quel ressort a pris l'activité individuelle dès qu'elle a eu un champ plus vaste et d'un plus facile accès! Ce témoignage fût-il le seul, il suffirait pour prouver à quel point la liberté est féconde et de quel prix elle paye les sacrifices qu'on lui fait.

Jusque-là l'économie politique rencontre peu d'opposition; on ne lutte pas contre l'évidence. Les dissentiments ne commencent que lorsqu'il s'agit de tirer des principes dont la vertu a été ainsi éprouvée toutes

les conséquences qui y sont en germe. Cette liberté du travail qui a si pleinement réussi à l'intérieur, pourquoi ne l'étendrait-on pas aux nations étrangères par la liberté des échanges? Pourquoi les barrières de territoire ne tomberaient-elles point comme sont tombées les barrières de provinces? En bonne logique, il semble qu'il en devrait être ainsi; mais cette logique répugne à des intérêts qui se croient menacés, et c'est là-dessus que porte l'autre reproche adressé à l'économie politique. Il n'y a pas à refaire ici l'histoire de cette querelle qui dure depuis un demi-siècle, et qui naguères n'était pas plus avancée qu'au premier jour. Des générations d'économistes s'étaient succédé sans que la raison publique eût pu amener à composition une coalition d'intérêts qui unissait l'habileté à la turbulence, constituait presque un État dans l'État, et dans plusieurs circonstances était allée jusqu'à mettre les gouvernements au défi. Du côté de ceux qui disent que la liberté n'a pas deux poids et deux mesures, que si elle a été bonne au dedans, elle sera bonne au dehors, la démonstration a été surabondante. C'est un point que Jean-Baptiste Say et Rossi ont établi sans réplique; M. Michel Chevalier l'a développé après eux avec le plus grand détail dans un très-bon volume intitulé *Examen du système protecteur*. Tous ont rendu manifeste cette vérité, que la liberté des échanges, sagement et graduellement appliquée, ne peut pas causer des ruines, comme on le prétend, tandis que le privi-

lége, obstinément maintenu, condamne une nation à d'éternels sacrifices et à une irrémédiable infériorité. Ils ont pris un à un les faits sur lesquels on s'appuyait dans le camp contraire, discuté les calculs hasardés, démasqué les mensonges, flétri les violences, en gardant au milieu de cette mêlée le calme qui sied à la bonne foi. En droit, on pouvait dire que la cause était non-seulement instruite, mais gagnée ; en fait, elle restait au point où la maintenaient les passions et les préjugés. La force des choses a pu seule triompher de cette effervescence qu'accompagnaient des terreurs puériles et qu'amenaient des manœuvres visibles pour les yeux les moins exercés. Quant à la science, elle n'avait plus rien à y voir.

Il est pourtant un point de théorie sur lequel la discussion est possible : c'est à un économiste allemand qu'on le doit. Suivant lui, il n'y a de richesse que dans la production, et le principal souci d'un État doit être d'en développer les foyers par tous les moyens dont il dispose. Si ce développement a lieu d'une manière naturelle, tant mieux ; mais s'il faut pour cela recourir à des combinaisons artificielles, élévation des tarifs, exclusion des similaires étrangers, l'intérêt de la communauté est d'adopter cette marche sans hésitation et sans crainte. La richesse acquise par la production est sur le premier plan, la richesse acquise par l'échange ne peut venir qu'en seconde ligne. Plus un pays a de forces productives, plus il est placé haut

dans l'échelle de l'aisance et de la prospérité; ce sont au moins des forces propres, des ressources qui lui appartiennent, et que rien ne peut lui enlever. Une fois créées, n'importe par quelles voies, elles deviennent partie du fonds commun, participent de la solidité du sol et sont pour ainsi dire indestructibles. Voilà l'argument, et je ne crois pas l'avoir affaibli. La conséquence serait que les tarifs, même dans leur exagération, sont un instrument de fortune, et qu'à ce titre on n'en saurait trop user. Sous une apparence de solidité, il n'y a rien là dedans qui soutienne l'examen; c'est simplement une équivoque. L'économiste allemand prend évidemment le mot de production dans un sens restreint, et prétend donner à de certaines productions le pas sur les autres. La raison et la science n'admettent pas ce régime de faveur. Toutes les productions se valent et arrivent sur le marché à titre égal; elles concourent toutes à la richesse d'un pays sans distinction d'origine; si elles diffèrent, c'est par les services qu'elles rendent et le prix qu'on y met. La véritable qualité de la production n'est pas d'être nationale, mais économique, et de défrayer plus de besoins à moins de frais. Une production coûteuse est moins une richesse qu'une charge; elle ne subsiste qu'aux dépens d'autres productions qui naîtraient sous l'empire du droit commun plus naturellement et par conséquent plus utilement. Si l'on examinait toutes celles qui vivent d'artifice, on verrait que, sous le

couvert d'avantages hypothétiques, elles aboutissent à des dommages évidents. Moins elles ont en elles-mêmes de raisons d'être, plus il faut qu'elles en empruntent ailleurs. La vraie mesure en cela, c'est encore la liberté, qui laisse les forces où elles sont, ne prend pas aux uns pour donner aux autres, n'intervient dans les inégalités naturelles que comme aiguillon, et ne distribue pas la richesse au détriment et au mépris de la justice.

Veut-on la preuve de ce que produit ce régime de concurrence, d'une application si facile et d'un effet si sûr : on n'a qu'à voir ce qu'est devenu notre pays depuis que ce régime y prévaut. Nulle part peut-être il n'existait plus d'inégalités naturelles : variété de climats, contrastes dans la structure du sol, dans les mœurs et les aptitudes des populations, tout y contribuait. Aussi des luttes ont-elles éclaté, et l'on sait avec quel acharnement. La métallurgie au bois a eu à souffrir de la métallurgie au charbon, le sucre de betterave a empiété sur le sucre de nos colonies; l'industrie a vu ses grands foyers aux prises, Lyon et Saint-Étienne contre Nîmes et Avignon pour la fabrication des soieries, l'Alsace contre la Normandie et la Flandre pour la filature du coton, les vins contre les fers, les cultures du Midi contre les cultures du Nord. Les capitaux, les voies de communication, le taux des salaires, l'assiette des industries, l'habileté des industriels, constituaient autant d'inégalités, qu'avec de

grands efforts les uns cherchaient à maintenir, les autres à détruire. Qui oserait prétendre, hormis quelques rêveurs, que ces compétitions intestines ont été un mal? Les résultats sont trop manifestes. Si quelques industries ont reçu des échecs, combien d'autres en sont nées! Quelle séve, quelle vigueur, se sont communiquées à toutes! Dans ce choc des forces, une paix s'est faite, un niveau s'est établi. Les débouchés se sont mieux distribués, le domaine commun s'est étendu par les conquêtes, la consommation s'est accrue par l'abaissement des prix et par la perfection des produits, par les variétés d'emploi, par les combinaisons que trouve le génie humain aux prises avec la difficulté. Voilà donc une loi certaine et bien vérifiée : aucune n'est plus favorable à cette production, à ces forces productives dont l'économiste allemand prend tant de souci. Pourquoi supposer maintenant que cette loi, dont le marché intérieur n'a ressenti que de bons effets, deviendrait funeste si elle s'appliquait aux marchés extérieurs? Quel motif plausible donne-t-on pour cela? S'agit-il des inégalités de nature? Ces inégalités étaient aussi grandes sur notre territoire même, et vis-à-vis des pays étrangers elles ont une compensation de plus dans l'éloignement, dans les frais de transport, dans le tribut que prélèvent les intermédiaires. Qu'il y eût à lutter, personne n'en disconvient; mais, pour les hommes réfléchis et de bonne foi, l'issue de la lutte n'est pas douteuse. Il se ferait alors au

dehors ce qui s'est fait au dedans, un travail de répartition où chaque industrie serait traitée suivant ses mérites, où l'indolence qui naît du monopole ne serait permise à aucune, où la fortune ne s'acquerrait qu'au prix d'un effort plus continu et de services plus sérieux rendus à la communauté. Tout cela a été dit et prouvé bien des fois sans essuyer d'autre réfutation que celle des clameurs et des menaces.

Un seul argument nouveau est sorti des derniers événements, et cet argument, c'est la guerre. Par une mesure souverainement maladroite, pour ne pas la qualifier plus durement, l'Angleterre en a un moment fourni le prétexte ; elle a frappé d'un avis comminatoire la sortie de ses charbons. Voyez donc ce qui se passe, s'est-on écrié, et n'avions-nous pas raison de dire que la France doit avoir ses industries propres, indépendantes de l'approvisionnement étranger? Sans houille et sans ateliers de machines, où en seraient nos moyens de défense? Pour condescendre à des théories imaginaires, nous nous serions tout uniment désarmés. Cet argument n'est pas si nouveau qu'on le suppose : dans l'agitation sur le régime des céréales, on en fit grand bruit de l'autre côté du détroit, et M. Cobden y répondit qu'il valait mieux, à la rigueur, exposer un pays à être affamé pendant la guerre que de le condamner à une famine permanente pendant la paix. Pour ce qui touche à nos instruments de défense, il n'est pas nécessaire de recourir à cette ma-

nière spirituelle d'éluder le débat : on peut l'aborder de front et victorieusement. Quant à la houille, l'alarme est puérile ; plus on en aura pris au dehors pour les services de la paix, plus il en restera dans notre sol pour les services de la guerre. Les gîtes abondent, et si l'exploitation s'en fait dans de meilleures conditions, c'est que la concurrence étrangère s'en est mêlée. Notre situation n'est pas moins rassurante du côté des ateliers de machines, et les faits prouvent qu'on ne doit pas ce progrès à un régime de faveur. La Suisse, qui admet presque en franchise les machines anglaises, n'en a pas moins des ateliers à Zurich, à Berne, à Winterthur, qui mettent toutes les concurrences au défi. Nos établissements se sont fait eux-mêmes une place en Allemagne à côté des autres établissements européens par la perfection et la délicatesse de leur travail ; ils ont ainsi le signe le moins équivoque d'une constitution régulière, une clientèle là où le privilége ne les défend pas. Comment une industrie qui a donné de tels gages ferait-elle défaut à des besoins quels qu'ils soient, à ceux de la guerre comme à ceux de la paix? Qu'on se rassure donc : les machines ne nous manqueront pas plus que les houilles, et dans tous les cas ni les unes ni les autres ne nous eussent manqué. Sous un régime libre, nous eussions fait comme la Suisse, qui, pour la fortune de ses ateliers, n'a compté que sur ses ressources locales et le génie de ses habitants.

Puisque cette question se présente, il n'est pas oiseux de l'examiner jusqu'au bout. Quand même il serait prouvé qu'une plus grande liberté dans les échanges rend plus difficiles les ruptures entre les États, faudrait-il pour cela en tirer un motif de condamnation? On a dit souvent que si l'Angleterre supporte beaucoup de l'Amérique du Nord, c'est qu'elle tremble pour ses approvisionnements en coton et recule devant l'état de crise qu'amènerait dans ses manufactures une déclaration d'hostilités. Il y a de l'exagération là-dedans. La grande politique n'a pas tant de souci pour les intérêts qu'elle froisse; elle est un peu comme cette divinité de l'Inde qui aime à briser quelques victimes sous les roues de son char. Si cependant il était vrai que ces relations de peuple à peuple, ce besoin qu'ils ont l'un de l'autre, ces habitudes de commerce qui les lient mieux qu'aucun traité, éloignent les guerres en les rendant plus douloureuses, où serait l'inconvénient? Il existe assez de passions qui inclinent vers la violence pour qu'on ne repousse pas à la légère cette garantie de repos. Quand toute guerre deviendra une affaire de calcul, on verra ce qu'elle coûte, on verra ce qu'elle rend, et combien peu résisteront à cette épreuve! A la longue et sous l'empire de lois plus généreuses, le faisceau des intérêts entre nations se lierait alors d'une manière telle qu'aucun bras ne serait en mesure de le rompre, et il ne resterait à l'emploi des armes que ces éventualités impé-

rieuses devant lesquelles tout s'incline, et qu'accepte résolûment un peuple qui maintient en première ligne le sentiment et la défense de son honneur.

III

Les trois volumes dont se compose le *Cours* de M. Michel Chevalier ne négligent aucune des questions qui viennent d'être résumées; ils en sont le judicieux commentaire. Les qualités qui surtout les distinguent sont l'érudition et la connaissance des faits. D'autres professeurs ont donné à leur enseignement un but et un accent plus élevés en le renfermant dans les principes et dans les problèmes. M. Michel Chevalier a suivi une autre marche : c'est au détail que de préférence il s'est attaché. Tenant pour démontrées les vérités spéculatives, il a mis la science pour ainsi dire en action, en a suivi les effets et tiré les conséquences. Parfois, avec un art ingénieux, il emprunte à l'histoire ses procédés; au lieu de traiter dogmatiquement une question il en fait le récit, la prend à ses origines et la conduit jusqu'à nous à travers les périodes qu'elle a parcourues. Çà et là, des épisodes reposent l'attention, que pourraient lasser les notions techniques et l'aridité des calculs. Cette méthode est pleine d'attrait, si elle pé-

che par la portée; elle captive davantage, si elle force moins à réfléchir et s'adresse par conséquent à un plus grand nombre d'esprits. Pour rendre l'économie politique populaire, il n'en est point de plus sûre, et tel est évidemment l'objet que M. Michel Chevalier a dû se proposer. Il aurait pu recommencer les cours déjà faits; il a mieux aimé en avoir un qui lui fût propre. Personne n'était plus en mesure que lui d'entreprendre l'éducation du public sur une foule de matières qui défrayent aujourd'hui les livres ou les entretiens, et dont on parle un peu au hasard : les institutions de crédit, les voies de communication, l'enseignement professionnel, la fonction de la monnaie, l'application de l'armée à de certains travaux, le rôle des machines, l'organisation industrielle, les avantages de l'association, l'intervention du gouvernement, soit directe, soit indirecte, et prenant la forme tantôt d'une surveillance, tantôt d'un concours. Ces divers sujets amènent dans l'ouvrage de M. Michel Chevalier autant de leçons instructives, où aucun détail n'est omis, tandis que les questions générales trouvent dans les discours d'ouverture leur place naturelle et bien appropriée : dans ces discours, le ton s'élève, le style aussi : une part convenable est faite à l'éloquence et à l'inspiration.

Il n'entre point dans mon cadre de suivre M. Michel Chevalier dans le développement de ses opinions économiques; sur presque tous les points, je serais d'ac-

cord avec lui et n'aurais qu'à répéter ce qu'il a dit : mieux vaut donc insister seulement sur les nuances qui nous séparent. De ces dissentiments, le plus tranché est la mesure qu'il convient de garder dans l'intervention de l'État pour ce qui est du ressort de l'activité particulière. A mon sens, M. Michel Chevalier fait à l'État une part qu'un économiste doit tenir pour exagérée; il consent trop aisément à le mêler à des actes qui cessent d'être libres dès qu'il y est en tiers, et qui énervent les forces privées par le fait qu'il y joint les siennes. Rien n'est plus multiplié en France que ces entreprises mixtes où le gouvernement s'est réservé un pied, et qui ne marchent qu'à travers des combats d'influence poussés à l'abus. Ni la dignité des personnes, ni l'unité des opérations, ne sont suffisamment garanties par ce régime. Ainsi partagée, la responsabilité n'est jamais sérieuse, ni l'organisation définitive ; il y a de perpétuels conflits d'attributions, des doutes sur l'interprétation des contrats et des négociations sans fin pour en modifier les termes, des surprises, des piéges, des chicanes, tout ce qui existe là où il y a deux intérêts en présence au lieu d'un seul. Si des fautes sont commises, on ne sait au juste sur qui les faire peser; si des améliorations sont nécessaires, l'hésitation s'en mêle, et le temps s'écoule avant qu'un concert soit établi. Le principal effort se porte sur ces arrangements intérieurs, et les entreprises marchent à peu près au hasard, par leur force propre,

plutôt diminuée qu'accrue. C'est comme un bien viager dont on n'a pas l'entière disposition ou une affaire en litige qu'on administre à titre provisoire jusqu'à ce que le droit soit vidé. L'incurie, l'abandon, sont les conséquences nécessaires de cet état de choses : on le voit, et on le verra mieux plus tard, pour les canaux et les chemins de fer. On verra ce que produisent toutes ces combinaisons ingénieuses, qui ont mêlé et mêlent de plus en plus l'État à des entreprises privées, cahiers des charges, actions de jouissance, garanties d'intérêt, partage des bénéfices, qui seront pour l'État une source permanente d'obsessions, et pour les entreprises un germe indestructible de paralysie.

Je n'ignore pas tout tout ce qu'on peut dire contre les écarts et les violences de l'activité privée ; j'admets aussi qu'il est des cas où elle est insuffisante, où il faut que le gouvernement la supplée. Dans les deux pays les plus libres qui soient au monde, il y a eu à ce sujet un retour d'opinion tout récent et très-caractérisé. En Angleterre, des lois ont été rendues pour accroître les attributions de l'État en matière de surveillance : les établissements insalubres, qui, à raison des dommages qu'ils causent, ne relevaient que des poursuites particulières, sont désormais soumis à une enquête et à une autorisation administrative. Un très-bon rapport de M. Charles Dunoyer fait à l'Académie des sciences morales et politiques a fixé les termes et marqué les limites de cette réforme.

Aujourd'hui encore, à propos de l'infection de la Tamise, les plaintes se reproduisent, et on convie l'État à des usurpations nouvelles ; on lui demande de moins se fier à la vigilance des corporations et des associations privées, et d'intervenir d'une manière plus vigoureuse dans des travaux qui importent à la salubrité de la métropole. En Amérique également, des voix se sont élevées contre l'impuissance du gouvernement fédéral dans les entreprises d'utilité commune ; on l'a montré comme plus disposé à jouir pour lui-même et pour ses amis du petit budget que le congrès lui alloue qu'à l'employer, fût-ce dans des proportions plus fortes, à des travaux qui assainiraient et enrichiraient le pays. M. Carey, entre autres, a mis une grande ardeur dans cet appel à l'intervention administrative. Il a insisté sur l'abandon dans lequel on laisse le régime des deux grands cours d'eau qui traversent l'Union, le Mississipi et l'Ohio, lesquels, livrés à eux-mêmes, tantôt sont à sec et tantôt inondent le pays, tandis qu'avec 10 ou 12 millions dépensés à propos on pourrait régler mieux leur débit et préserver la contrée des ravages annuels qu'ils y exercent. Ainsi des deux côtés de l'Atlantique le langage est le même : on y trouve l'État trop dépourvu et trop inactif ; on voudrait étendre à la fois ses attributions et sa responsabilité, mettre à sa disposition plus de ressources en lui laissant la faculté d'en diriger l'emploi.

Il y aurait beaucoup à dire sur ces entraînements

de l'opinion. Ceux qui appellent de leurs vœux les servitudes administratives paraissent oublier que toutes les servitudes s'engendrent; les exemples abondent pourtant. D'ailleurs ces pays, où l'autorité se montre si imprévoyante, n'en ont pas moins fait leur chemin et n'en sont pas à envier la fortune d'autrui. Dans la voie nouvelle où on veut les pousser, il y a en première ligne des sacrifices d'argent, par suite des impôts, et le premier calcul à faire serait de savoir si l'argent qu'on laisse dans les bourses particulières n'est pas mieux gouverné et ne profite pas plus que celui qu'on verse dans les coffres de l'État. On ne saurait évidemment enrichir celui-ci sans appauvrir ses contribuables, et lorsqu'on a donné à un gouvernement les moyens et le goût de la dépense, on ne peut pas l'arrêter quand on veut ni comme on veut. Pour toute dépense il faut un personnel, et lorsque ce personnel est créé, il faut qu'il vive. C'est ainsi que tout s'enchaîne et que de l'utile on est forcément conduit au fastueux. Pour l'Angleterre et l'Amérique du Nord, de pareils excès sont encore éloignés, et l'action administrative y a un champ très-vaste avant d'arriver à l'abus : si elle allait trop loin, elle trouverait dans le tempérament des populations une résistance qui la maintiendrait dans de justes limites. Pour la France, en est-il ainsi? y a-t-il lieu d'encourager l'État à de nouveaux empiétements, ou de passer condamnation, comme M. Michel Chevalier, sur ceux qui s'y sont

multipliés faute d'en bien comprendre les suites? Qu'on jette les yeux sur les diverses formes qu'affecte chez nous le travail, et on verra combien il en est peu qui soient dans les conditions d'une complète indépendance. Quand l'influence n'est pas directe, elle se fait sentir indirectement, et sans rien exagérer on peut dire que dans notre pays l'État a la haute main sur l'activité publique.

A cela on répond, il est vrai, que si l'État joue en France un rôle excessif, c'est que les individus y ont déserté le leur. Ainsi l'esprit d'association, qui a élevé l'Angleterre à de si belles destinées, est très-émoussé de ce côté du détroit, et, à peu d'exceptions près, s'y est montré fort impuissant. Vainement aurait-on attendu de lui ces efforts généreux et ces hardiesses spontanées qui honorent les caractères ou conduisent à la fortune; cet élément nous manquait. Il a donc fallu que l'État, avec la puissance dont il dispose, se substituât aux individus, et qu'en l'absence d'associations privées il représentât lui-même une grande association qui répondît à tous les besoins et préparât les voies à tous les genres de grandeur. Voilà ce que déclarent des amis de leur pays, toujours prêts à s'exécuter de leurs propres mains. On l'avait dit pour les libertés politiques, on le répète pour l'esprit d'association. Nous ne sommes propres à rien de tout cela; il serait insensé d'y prétendre! Qu'il soit permis à ceux qui ont encore quelque fierté de protester contre

ces abdications volontaires. L'esprit d'association n'est pas si éteint en France qu'on le prétend; il a fait ses preuves et les ferait mieux encore, s'il avait plus d'indépendance. Les hommes ne valent qu'en raison du régime dont ils relèvent, et on peut dire ici que les hommes valent mieux que le régime. Dans les institutions de crédit, par exemple, que s'est-il passé depuis cinquante ans? Toutes les grandes associations ont passé par le baptême de l'administration; elle s'en est fait des vassales, et n'a laissé aux associations libres qu'un domaine secondaire et véreux. Comment dans ce partage l'esprit d'association aurait-il pu montrer de la grandeur et fournir la mesure de ses forces? Avec le privilége, il est contenu dans ses mouvements; hors du privilége, il est limité dans son action. Ce n'est ni la liberté ni la dépendance complètes, c'est un mélange de l'une et de l'autre, où les établissements cherchent plutôt le succès dans les faveurs que l'État leur accorde que dans les services qu'ils rendent au public. Qu'on ne s'en prenne donc pas à l'esprit d'association; il est ce qu'il peut être dans les conditions qu'on lui impose. S'il n'a pas autant d'essor qu'ailleurs, c'est que l'air et l'espace lui manquent, c'est que, partout où le gouvernement se montre, les individus désarment, et qu'en les obligeant à compter avec lui trop souvent et à tout propos, il les amène insensiblement à ne rien faire sans lui.

Pour être juste envers M. Michel Chevalier, il con-

vient d'ajouter que, s'il a des faiblesses pour l'intervention administrative, il sait se défendre de l'excès et ne ménage pas les réserves. Son coup d'œil est trop exercé pour n'avoir pas vu l'écueil, et l'indépendance de son caractère n'a pas fléchi dans l'habitude des fonctions publiques. Sur une situation donnée, il dit ce qu'il y a de plus sensé à dire, et, loin de calomnier l'esprit d'association, il inclinerait plutôt à en exagérer les avantages. L'objet dont il ne tient pas assez compte à mon sens, c'est la valeur des individus. Si l'association est excellente en soi, elle ne vaut qu'en raison des individus qui la composent. On est donc forcément ramené à cette question : quelle est pour les individus la meilleure école, celle où leurs facultés acquièrent le plus de puissance, et arrivent le plus sûrement à cette règle volontaire qui naît de l'expérience de la vie? La preuve a été acquise en 1848 de ce que devient l'association avec des éléments défectueux. A l'exemple de ce qui se passe dans les sommets de la communauté, il s'est trouvé là des ouvriers qui comptaient plus sur le gouvernement que sur eux-mêmes, et s'imaginaient que, leur tour de faveur étant arrivé, ils n'avaient plus qu'à puiser à pleines mains dans le fonds commun. En serait-il de même dans les pays où l'individu prend l'habitude de se suffire, et n'attend rien que de ses propres efforts, où la seule faveur dont il jouisse est l'accès de toutes les carrières et une plénitude de droits qui n'est limitée que

par le respect du droit d'autrui? Si, dans ce cas, le gouvernement est un peu effacé, l'individu y gagne, et par suite l'association, qui devient un contrat sérieux, d'autant plus sérieux qu'il est plus librement souscrit et en plus entière connaissance de cause.

Ce penchant de M. Michel Chevalier pour accroître les attributions de l'État se trahit surtout dans ses études sur l'application de l'armée aux travaux publics. Dans un cours d'économie politique, c'est presque un hors-d'œuvre; quand on les a lues, on n'est pas tenté de s'en plaindre. L'intérêt en est très-vif, seulement il faut se défendre de l'impression qu'elles laissent : il y a là plus qu'une hérésie, il y a un danger. Que l'armée concoure à de certains travaux, qu'elle fournisse des pionniers aux premiers chemins de l'Algérie ou des terrassiers aux fortifications de Paris, ce sont des exceptions nées de la circonstance et justifiables à ce titre; mais en conclure que l'armée peut et doit être employée à des travaux suivis, réguliers, entrant pour une part dans son économie et susceptibles d'y devenir un élément de produit, voilà qui est inadmissible, pour peu qu'on réfléchisse aux conséquences de cette nouveauté. Le soldat est un soldat, il s'enrôle comme tel, et ne doit à l'État que ce service. On n'en saurait exiger d'autre sans son consentement. Dès lors il y aurait dans l'armée deux catégories, ceux qui accepteraient un travail civil et ceux qui s'y refuseraient. Où serait l'unité dans ce

partage de la troupe, et que deviendrait la discipline? Comment régler les heures destinées à l'instruction militaire et celles affectées à la main-d'œuvre professionnelle? Quel rôle joueraient les officiers, et comment exerceraient-ils leur surveillance dans des chantiers éloignés et disséminés? Il ne faudrait pas une longue épreuve de ce régime pour n'avoir plus sous la main que de médiocres ouvriers entés sur de médiocres soldats. M. Michel Chevalier cite ce qui s'est fait en Russie, en Autriche, dans la Prusse et dans la Suède, pour arriver à une combinaison qui permît d'appliquer les bras de l'armée à l'industrie ou à la culture. Ces exemples pèchent par l'analogie. Un colon militaire, un membre de la *landwehr* ou de l'*indelta*, ne sont plus, à proprement parler, des soldats : ils sont redevenus ouvriers ou laboureurs. Il est vrai qu'au besoin sous le laboureur ou l'ouvrier le soldat se retrouve, mais à coup sûr diminué par le mélange des conditions. Ces expédients peuvent être bons pour des armées qui visent principalement au nombre; ils seraient préjudiciables pour des armées qui, comme les nôtres, s'attachent surtout à la qualité.

Si l'esprit militaire perd à cette combinaison, l'activité d'un pays n'a pas beaucoup à y gagner. Parmi nos corps d'état, la concurrence s'établit naturellement d'une manière assez active pour qu'on ne cherche pas à l'y introduire artificiellement. Il y aurait même une souveraine injustice à l'établir entre des hommes qui

ont leurs premiers besoins assurés et des hommes qui sont obligés d'y pourvoir, entre ceux qui cumuleraient la solde et le salaire et ceux qui n'ont pour toute ressource que le salaire de chaque jour. On a pu voir en plusieurs occasions quels mécontentements excite dans les classes ouvrières le travail des prisons et des couvents, même réduit à une petite échelle : qu'on juge de l'effet qu'y produirait le travail de l'armée, s'il avait lieu dans de grandes proportions! On peut également prédire que le résultat le moins douteux de la mesure serait, pour nos forces militaires, un accroissement de quantité : moins coûteuses et moins exercées, les armées deviendraient nécessairement plus considérables; à des frais moindres, on aurait plus de bras, et petit à petit on serait conduit à enrégimenter toute la partie valide de la population. Cette perspective n'est pas de nature à ramener ceux qui pensent que l'instinct guerrier est assez développé en France pour qu'on n'essaye pas de lui donner un nouvel aliment. Mieux vaut s'en tenir à un régime qui a pour lui l'expérience, la tradition et le bon sens. Nos armées ont montré à l'œuvre quelle trempe on y acquiert, quelles vertus robustes en sont issues : il serait à craindre que, dans les habitudes d'un travail mercenaire, ces vertus, et entre autres la dignité d'état, ne fussent amoindries. Il n'est donc pas à désirer que l'opinion de M. Michel Chevalier gagne du terrain : quelque brillante que soit la plaidoirie, la

cause est mauvaise, et il aura peu d'économistes de son côté.

Ce qui explique cette excursion hors des voies frayées, c'est une préoccupation évidente du professeur pour l'accroissement de la production. Il y veut faire concourir toutes les classes, et l'armée par conséquent. La production en France lui paraît insuffisante; il y insiste dans plusieurs leçons; il la voudrait cinq fois plus forte, afin que la richesse publique augmentât d'autant. C'est, d'après lui, le moyen le plus efficace de diminuer la misère et d'amener à l'aisance la partie la moins favorisée de la population. Ce sentiment est juste, mais ce n'est qu'un sentiment et point une doctrine. La doctrine enseigne que la production obéit à des lois précises que ni les vœux ni les conseils ne sauraient modifier. Elle se règle sur l'état du marché, et son degré d'énergie répond toujours à celui de la consommation. L'aiguillon de la production est la convenance qu'il y a à produire. Un produit se fait-il rare et le prix s'en élève-t-il, la production s'active par la convenance; devient-il abondant et avili, la production se ralentit par le défaut de convenance. C'est le combat de l'offre et de la demande, dont les effets sont bien connus. Vainement imprimerait-on plus d'élan aux moyens de produire si on ne donnait en même temps les moyens d'acquérir; les deux termes se correspondent et gardent un équilibre impérieux. Tout procédé arbitraire conduirait infaillible-

ment à un encombrement de produits, et par suite à un état de crise. M. Michel Chevalier sait cela mieux que personne ; plusieurs pages de son livre reproduisent ces définitions élémentaires, consacrées par l'opinion des auteurs, et que l'expérience a constamment vérifiées. Pourquoi appuie-t-il alors si fortement sur l'accroissement de la production comme un objet à poursuivre avant et au-dessus de tous les autres ? En y réfléchissant, on en trouve le motif.

Il est singulier, en effet, que, dans nos communautés modernes, où les besoins sont si actifs, on ne combine pas mieux les moyens de les satisfaire. Comment expliquer cet excès de produits en présence de tant d'hommes dépourvus et disposés à les consommer ? Si tout le monde était bien vêtu, bien coiffé, bien nourri, bien logé, on comprendrait qu'il y eût trop d'étoffes, trop de chapeaux, trop d'aliments, trop d'habitations; mais il n'en est pas ainsi, et l'abondance deviendrait insuffisance, si les débouchés se mettaient au pas des besoins. De là ce contraste, que des hommes, en présence les uns des autres, avec le désir d'échanger le plus de services possible et l'aptitude nécessaire pour cela, non-seulement ne donnent pas à ces services tout le développement utile, mais sont obligés parfois de ralentir leur activité, sous peine de la rendre ruineuse. Il semble vraiment que ce soit un défi jeté au bon sens le plus vulgaire : tant de force perdue ou contenue quand elle a un si beau champ pour s'exercer,

tant d'objets qui se déprécient près d'acquéreurs à qui ils conviendraient si fort! Aussi beaucoup d'esprits, les uns sensés, les autres aventureux, ont-ils étudié ce problème avec l'espoir d'arriver à un arrangement meilleur. Les uns en ont vu la solution dans une plus égale distribution de la richesse et ont proposé, pour y parvenir, des combinaisons chimériques qui aboutissaient presque toutes à un communisme administratif. D'autres ont placé la cause du mal dans la rareté des instruments de circulation et présenté comme remède l'extension indéfinie des valeurs fiduciaires. D'autres enfin sont allés jusqu'à conseiller et pratiquer l'échange en nature, qui nous eût ramenés à l'économie des sociétés primitives. M. Michel Chevalier a une intelligence trop ferme et des principes trop arrêtés pour céder à cet empirisme; il en fait au contraire justice, et avec une grande autorité. Il sait bien qu'abandonnées à leur cours naturel, les choses s'arrangent mieux et plus justement que lorsque l'arbitraire s'en mêle. S'il se déclare pour l'accroissement de la production, c'est platoniquement pour ainsi dire; il en exprime le désir en se gardant de l'imposer.

Au fond, le moyen n'est pas dénué d'efficacité, et les faits en témoignent. L'accroissement de la production a pour effet l'abaissement des prix, et l'abaissement des prix entraîne l'accroissement de la consommation : si la marche est lente, elle est sûre. Le seul écueil est

l'avilissement du produit et les crises que cet avilissement engendre; mais, à juger les choses de haut, les industries ne souffrent pas des crises autant qu'on pourrait le croire. On a remarqué qu'elles en sortent mieux trempées, mieux armées, qu'elles deviennent plus ingénieuses sous l'empire de la nécessité, s'y créent des ressources nouvelles et s'arrachent à l'indolence, qui est inséparable d'un succès trop facile. Ces crises sont pour les industries ce qu'un orage est dans l'atmosphère : en les ébranlant, elles les épurent. Dans tous les cas, l'avilissement des prix, dommageable aux individus, est un bien pour la communauté; avec moins de dépenses, celle-ci défraye alors plus de besoins, et le problème, qui semblait insoluble, trouve ainsi un dénoûment naturel. Qu'y a-t-il à faire ou à conseiller pour cela? Rien, ou peu de chose. Les industries y pourvoient d'elles-mêmes; la libre concurrence suffit. Par l'effet de leur rivalité, elles tendent à accroître leurs produits et à en diminuer le prix, ce qui rend ces produits plus accessibles. Les besoins qui s'ignorent sont ainsi éveillés, encouragés; l'aisance et le luxe se répandent; l'activité du travail s'excite par l'activité du débit, les moyens d'acquérir se multiplient, et peu à peu toutes les classes de la population sont appelées à jouir de ce qui était le privilége de quelques classes. Le seul souci légitime dans ce mouvement spontané est de maintenir entre les industries une égalité complète, de ne pas créer aux unes des pc-

sitions d'où elles puissent dominer et opprimer les autres, de ne rien entreprendre, en un mot, contre le droit commun, la liberté et la justice, et, s'il était prouvé que la concurrence intérieure ne suffit pas pour assurer à la communauté les bienfaits d'une consommation plus étendue, moins coûteuse, mieux proportionnée à ses besoins, l'intérêt public conseillerait d'appeler, en dépit des résistances, la concurrence étrangère à remplir un office qui ne peut plus rester vacant, et de rétablir entre ceux qui produisent et ceux qui consomment un équilibre qui serait détruit au préjudice de ces derniers.

Il me reste un point à débattre avec M. Michel Chevalier : c'est au sujet du volume intitulé la *Monnaie*. Ce volume est un véritable traité sur la matière, et nulle part les qualités de l'auteur ne se montrent sous un meilleur jour. Les renseignements techniques et les considérations historiques éclairent le débat de manière à le rendre intelligible même à ceux qui y sont le plus étrangers. On y voit le rôle qu'a joué la monnaie depuis l'origine du monde, ce qu'elle était dans l'antiquité, ce qu'elle est dans les temps modernes, comment elle a été affectée par les découvertes du quinzième et du dix-neuvième siècle, et quelles ont été les conséquences de cette double révolution. On ne peut que souscrire à cette partie du travail de l'auteur, en louer l'ordonnance, en reconnaître l'intérêt ; mais, après avoir exposé les faits, M. Michel Chevalier

en tire les conclusions au sujet desquelles il a rencontré plus d'un dissentiment. Dans son volume, comme dans des études postérieures, il établit par des chiffres précis quel a été le mouvement de la production des métaux précieux, et montre combien elle s'est élevée dans la période récente par l'exploitation de gîtes nouveaux. Celle de l'or surtout a pris des proportions qui l'alarment, et il se demande quelle valeur réelle cet or pourra garder, si le flot qui nous arrive de la Californie et de l'Australie continue à monter avec la même rapidité. Passe encore si cet accroissement de production se balançait entre les deux métaux précieux, et si dans leur marche ascendante ils maintenaient leurs rapports : il n'y aurait dans ce cas à redouter qu'une dépréciation intrinsèque de toutes les valeurs monétaires, laquelle aboutirait à un enchérissement corrélatif dans les produits et les services dont elles sont la mesure et l'instrument d'échange. Le trouble ne serait pas considérable, et on pourrait l'affronter. Peu à peu l'équilibre se rétablirait de soi et par la force des choses, comme cela s'est fait dans la première période des découvertes, comme cela surtout a eu lieu depuis, par suite d'une abondance plus grande des métaux précieux. Mais le danger réel, imminent, c'est un défaut de balance dans la production de ces métaux. Tandis que celle de l'or dépasse toute croyance, celle de l'argent reste stationnaire, et le rapport qu'ont fixé entre eux la loi et les habitudes

devient de plus en plus une fiction. D'un autre côté, si l'or afflue sur notre marché, l'argent chaque jour s'en éloigne, ce qui nous constitue doublement en perte, perte sur l'or qu'on nous apporte, perte sur l'argent qu'on nous enlève. Il pourrait même arriver que, dans cette rafle exécutée sur l'argent, on ne nous en laissât pas la quantité nécessaire pour servir de monnaie d'appoint, ce qui occasionnerait de graves embarras dans la circulation et les échanges. Voilà ce qu'il faut voir et prévenir. Par quels moyens? M. Michel Chevalier va sur-le-champ au plus décisif. Au lieu de deux étalons monétaires, il voudrait n'en conserver qu'un seul : ce serait l'argent, moins déprécié et moins dépréciable. L'or, même monnayé, redeviendrait simplement une marchandise dont le prix serait débattu de gré à gré et soumis aux fluctuations de la rareté et de l'abondance, ou bien dont le cours public serait fixé et modifié de temps à autre, comme cela se pratique dans des pays voisins.

Il est impossible de nier ce qu'il y a de sérieux dans ces observations : c'est l'impression qu'en ont reçue ceux même qui les ont le plus vivement réfutées, et, entre autres, un homme de cœur et de bien, dont la perte a causé un vide dans nos rangs, M. Léon Faucher. Je ne recommencerai pas cette réfutation, et n'ajouterai que peu de mots sur le point capital. Oui, le danger existe, mais n'y en aurait-il pas un plus grand dans les moyens proposés ? Par de savantes re-

cherches, M. Michel Chevalier établit péremptoirement que le rapport de la valeur entre les deux métaux précieux a souvent varié; que, suivant les lieux, les temps, les circonstances, il a oscillé entre 1 : 9 et 1 : 18, d'où il conclut qu'en présence d'un écart pareil toute prétention d'astreindre l'or et l'argent à un rapport fixe est en désaccord avec les faits et devient inadmissible. Cela est juste pour la valeur réelle, effective; mais à côté de la valeur réelle il en est une autre dont l'auteur ne tient pas assez compte : c'est la valeur légale, la valeur de convention si l'on veut, qui heureusement a été moins inconsistante. Le mérite de cette valeur légale est d'assurer le repos, que la valeur réelle ne donnerait pas; sa vertu la plus évidente, c'est qu'elle n'est ni à discuter ni à débattre. Sans doute cette valeur légale doit rester voisine autant que possible de la valeur effective; mais, même quand elle s'en éloigne un peu, elle remplit sa fonction, si la confiance publique n'en est pas atteinte. Pour cela, il suffit qu'elle ne puisse être suspectée d'altération. Cette pièce d'or que je reçois vaut en réalité quelques centimes de moins que le prix que j'y ai mis; qu'importe si je retrouve ce prix au moment où je la cède? Dans cette habitude et ce consentement, il y a des garanties et une sécurité que n'offrirait pas le débat facultatif de la valeur. Qu'on se place en effet dans l'hypothèse d'un prix contesté et d'un cours variable. Cette même pièce d'or n'est plus qu'une marchandise; elle vaut tant

pour celui-ci, tant pour celui-là, moins le lendemain que la veille, plus dans des mains habiles que dans des mains inexpérimentées; on peut la refuser ou l'admettre; quand on la détient, on ne sait pas au juste ce qu'on a. Qui ne voit les inconvénients de ce régime, les troubles qui en sortiraient, les défiances qui y sont en germe, les embarras qu'il apporterait dans les transactions? L'effet le plus immédiat serait de faire disparaître l'or de la circulation monétaire, ou du moins de diminuer l'emploi de cette monnaie commode, portative, dont le goût s'est si vite répandu, pour nous ramener à ces disques d'argent si lourds à manier, et dont on ne s'encombrait qu'avec répugnance.

J'en ai fini des petites querelles que j'avais à vider ici avec M. Michel Chevalier : ses opinions sont de celles qu'on ne peut effleurer dans des éloges, ni écarter par des réticences; les discuter, c'est témoigner le poids qu'elles ont. Leur titre incontestable est l'originalité. Sous l'économiste, on y voit l'ingénieur nourri de solides lectures qu'ont fortifiées ses observations personnelles, sachant beaucoup et jaloux de communiquer ce qu'il sait, mettant au service de ses doctrines une abondance inépuisable de renseignements, aussi positif qu'un professeur doit l'être, et cependant faisant çà et là et à propos une part à l'imagination. Il ne faut pas lui demander d'aller bien avant dans le champ des idées abstraites : ce n'est pas son

but, ni la tournure habituelle de son esprit. Il aime mieux prouver que disserter. Quant au style, la variété des tons y domine; le ton s'élève ou descend suivant l'occasion : ce sont des contrastes nécessaires; l'essentiel, et l'auteur excelle en cela, est d'y faire régner une grande clarté. Faut-il ajouter que parfois l'expression va plus haut que le sujet, qu'elle devient trop brillante, trop colorée? D'autres y applaudiraient, et, si j'y résiste, c'est en me défiant de mon goût et sans vouloir donner à mon observation la forme d'un reproche.

IV

Le *Cours* de M. Michel Chevalier s'arrête à la date de 1852 : on peut dire que les doctrines qui y sont développées constituent en quelque sorte l'unité de sa carrière. Dans quelques rangs qu'il se soit trouvé, les ennemis de l'économie politique ont toujours été les siens, et, qu'il défendît la brèche ou qu'il montât à l'assaut, personne n'a montré plus de fermeté que lui pour les combattre. En 1845, comme député de l'Aveyron, en 1846, comme membre de l'association pour la liberté des échanges, il ne ménagea ni sa plume ni ses démarches, et fut de ceux qui arrachèrent au ministère cette loi de mai 1847 qui introduisait quelques réformes timides dans le régime de nos douanes et ne

devait pas aboutir. Alors comme aujourd'hui il existait dans le pays et dans les Chambres un parti remuant qui n'appuyait pas le pouvoir sans conditions, et prenait la politique comme point d'appui pour la sauvegarde de ses intérêts. La loi, retenue dans les bureaux par des lenteurs calculées et modifiée ensuite par la commission au point de devenir dérisoire, ne parvint pas même aux honneurs de la discussion. Le rapport venait d'être déposé quand la révolution de 1848 éclata.

Cette révolution inattendue ébranla bien des caractères et amena de bien étranges conversions. On put voir alors ce qui distingue les hommes qui ont une doctrine de ceux qui n'en ont pas. Sous les apparences d'un développement sans limites, jamais la liberté n'avait été plus menacée; on l'attaquait dans ses bases mêmes, la faculté de disposer de soi, et dans sa forme la plus tutélaire, la propriété. Il fallait du courage pour dénoncer ces violences et lutter contre ces égarements; M. Michel Chevalier en fit preuve dès les premiers jours. Il se mit à l'œuvre, et dès le 15 mars il publiait dans la *Revue des Deux Mondes* un écrit qui rappelait aux ouvriers ces belles paroles de Franklin : « Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas; c'est un empoisonneur! » Ceux qui se souviennent de la stupeur qui régnait alors en face de cette multitude frémissante qui convoitait la société

comme une proie peuvent juger du mérite qu'il y avait à tenir un pareil langage et à en assurer l'effet par la publicité. C'était moins à la foule abusée que s'adressait l'écrivain qu'aux hommes et aux idées dont elle s'inspirait, hommes redoutables alors et bien oubliés aujourd'hui, idées si enracinées, qu'elles ont survécu à leur défaite. L'objet à poursuivre, et les meneurs ne s'en cachaient pas, était de ressusciter contre les fortunes le régime des suspects qu'on avait jadis appliqué aux personnes ; c'était de s'attaquer aux intérêts plus qu'aux opinions. Il n'y avait de variété que dans les combinaisons : au fond, le dessein était le même et aboutissait à une spoliation plus ou moins déguisée. Prenant la science pour auxiliaire, M. Michel Chevalier n'eut pas de peine à prouver que les premières et les plus flagrantes victimes de cette spoliation seraient ceux au nom desquels on l'entreprendrait, qu'au lieu d'éteindre la misère elle ferait plus de misérables, et qu'en frappant la richesse ostensible elle tarirait le travail, la seule richesse qui soit susceptible de se renouveler. Il ajoutait qu'à côté de ces procédés aussi stériles qu'odieux il en était de plus efficaces, que d'un commun accord on pouvait étendre et perfectionner : l'association, la prévoyance, l'éducation spéciale, les facilités de crédit, les écoles gratuites, tout ce qu'amènent à leur suite des rapports empreints de bienveillance et le respect des droits mutuels. Dans cette seconde partie de son travail, M. Michel Chevalier se

montrait, comme à l'ordinaire, ingénieux et abondant, si bien que ces études de circonstance ont pris les proportions d'un volume[1]. Sans affaiblir l'honneur qui lui en revient, on peut le faire remonter plus haut : dans sa défense de la société, c'était aussi l'économie politique qu'il défendait.

Les hommes auxquels il s'en prenait ne s'y trompèrent pas; le 7 avril, sa chaire au Collége de France était supprimée : du même coup on atteignait l'enseignement et le professeur. Il semble même qu'il y eut dans cet acte de brutalité l'influence de mains qui se cachaient, et que des amis de l'ordre ne furent point étrangers à ce signe des désordres du temps. On le vit mieux quand il s'agit de la réparation. A sept mois de là, lorsque les événements eurent fait justice des agitateurs les plus compromis et qu'il devint possible de rentrer dans une situation régulière, la commission du budget fut mise en demeure de revenir sur une injustice faite à un professeur frappé à son poste au moment où il y rendait des services éminents. Plusieurs membres demandèrent sa réintégration. Si elle eut lieu et si la chaire fut rétablie, ce ne fut pas sans des oppositions sourdes et actives, quoiqu'elles eussent l'air de rougir d'elles-mêmes. Il fallut que les amis de M. Michel Chevalier le défendissent non-seulement dans les bureaux, mais à la tribune. Tout effort personnel fut

[1] *Lettres sur l'organisation du travail*, 1 vol., chez Capelle.

épargné à sa dignité; il ne s'y serait pas prêté. Au moment où la question s'agitait, il était dans l'Hérault, chez son beau-père; c'est là qu'il apprit en même temps l'initiative qu'on avait prise et le succès qu'elle avait eu. Rappelé dans sa chaire, il eut le bon goût d'en éloigner tout ce qui pouvait ressembler à un souvenir de ses griefs, et dans les cours qui suivirent il s'attacha à montrer les rapports qui existent entre l'économie politique et la morale chrétienne. Le sujet en lui-même renfermait une ironie et pouvait passer pour une leçon; M. Michel Chevalier ne poussa pas sa revanche plus loin. Pour ce qui le touche, il s'est toujours montré plein de modération; il n'a eu de l'ardeur que quand ses doctrines lui paraissaient engagées.

Cette circonstance se présenta lorsqu'en 1851 s'ouvrit devant l'Assemblée législative une discussion assez importante sur la réforme du tarif des douanes. Les esprits étaient alors médiocrement disposés pour ce débat; il y avait dans l'air de bien autres sujets de préoccupation. Ce fut un premier motif d'échec; le second, plus grave encore, était le nom et l'ascendant du champion des tarifs, M. Thiers, qui apporta dans cette défense l'art accompli et la fécondité de ressources qui le distinguent. On peut dire qu'il poussa cette fois le talent jusqu'à l'abus, et que vis-à-vis de l'économie politique il manqua de mesure. Un esprit comme le sien aurait dû comprendre qu'une science

dont nos maîtres en beaucoup de choses ont fait la règle de leur conduite ne méritait pas les dédains dont il la couvrit. Il n'avait pas même pour excuse l'incertitude du dénoûment ; dès le début, la bataille ressembla à une déroute. A tort ou à raison, le promoteur du débat (M. Sainte-Beuve) ne fut pas soutenu, et les coups portèrent à peu près dans le vide. Cependant au dehors de l'Assemblée les économistes s'étaient émus, et M. Michel Chevalier se rendit l'organe de cette émotion. Au discours de M. Thiers, il opposa une réfutation dont le caractère est un ménagement minutieux pour les industries qui prenaient le plus facilement l'alarme. L'auteur s'efforce de les éclairer, de dégager de leurs terreurs ce que ces terreurs ont d'imaginaire ; il voudrait les associer à un mouvement conduit avec prudence, et qui n'aurait rien d'offensif; il leur démontre par d'irréfutables calculs qu'une réforme n'aurait pas tous les inconvénients qu'elles en redoutent, et qu'il en sortirait des avantages supérieurs et assurément plus durables. Rien de plus sensé ni de plus conciliant. Malheureusement il y a pour les industries une considération qui domine tous les raisonnements, c'est la puissance des habitudes. Nulle part la crainte et l'horreur de l'inconnu ne se manifestent avec plus d'énergie ; les industries prétendent vivre comme elles ont vécu, sans plus de trouble ni d'efforts; elles résistent à tout changement d'état, et s'agitent quand on veut les convaincre. Aussi M. Mi-

chel Chevalier en a-t-il été pour ses avances; les industries remuantes n'ont pas désarmé, on a pu le voir récemment. Les discuter, c'est se déclarer leur ennemi, et d'ailleurs à quoi bon discuter? Comme une compagnie célèbre, n'ont-elles pas pour devise : « Être ce qu'elles sont ou ne pas être? »

A diverses reprises, M. Michel Chevalier put voir ce qu'il en coûte de résister à ce courant d'opinions. Rien de plus significatif que ce qui se passa au sujet de l'exposition de Londres en 1851. Jusque-là il avait, comme écrivain spécial et pour ainsi dire désigné, fait partie de tous les jurys; on l'avait même compris dans la commission préparatoire. Pourtant son nom ne figura pas sur la liste définitive : il fut châtié par prétérition. L'Institut se montra de meilleur goût. Les académies ont cet avantage, que les opinions les plus diverses s'y supportent et s'y éclairent avec une dignité et une convenance sans égales. M. Michel Chevalier était là près de ceux qu'il avait le plus vivement combattus, M. Thiers entre autres, et pourtant, quand il s'agit d'envoyer à Londres quelques membres pour y étudier les faits, M. Michel Chevalier se trouva sans aucune objection, le plus naturellement du monde, désigné avec M. Blanqui. A leur retour, les deux délégués présentèrent un rapport qui est aux archives de l'Institut, et où les considérations générales tiennent la place qui convient dans un document de cette nature. Il renferme de belles pages sur la liaison intime

qui existe entre l'avancement de l'industrie et l'état des civilisations, sur l'influence qu'exercent dans l'économie du travail les mœurs, les doctrines admises, les qualités de race et surtout la religion dominante.

Nommé plus tard membre du conseil d'État, membre et président du conseil général de l'Hérault, le consciencieux économiste sut garder toute son indépendance. Vers la fin de 1852, quand le président du Sénat, parlant au nom de ce corps, exposa dans un document public les idées qui avaient inspiré la constitution du nouvel empire, M. Michel Chevalier regarda comme un devoir d'y relever quelques passages où l'économie politique était assez maltraitée. On la représentait comme « une théorie funeste, un piége adroit, imaginés en vue d'anéantir nos fabriques et de ruiner notre production nationale. » Ces mots étaient durs, et ils ne passèrent pas sans protestation : une lettre insérée dans les *Débats* eut pour objet de les combattre. M. Michel Chevalier y usa d'adresse : il mit les deux empires en présence, l'ancien et le nouveau, et, cherchant des armes partout, il releva dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, où les contradictions ne manquent pas, ce passage assez singulier : « Nous devons nous rabattre désormais sur la libre navigation des mers et l'entière liberté d'un suffrage universel. » En même temps il empruntait à la comparaison des tarifs des preuves un peu plus convaincantes; il rappelait que, sous le premier empire, les subsistances

étaient exemptes de droits, les matières premières, la fonte en gueuse également, tandis qu'au taux du moment cette fonte payait 77 francs par tonne, et que les céréales relevaient de l'échelle mobile. Pour les fers, c'étaient 44 francs par tonne contre 206; pour l'acier, 99 francs contre 1,320 francs, et ainsi du reste. Somme toute, l'ancien empire s'était montré en matière de douanes plus libéral que le nouveau, et, s'il avait à sa charge les violences du blocus continental, il fallait se souvenir que ce blocus était une machine de guerre, de l'aveu même du chef de l'ancien empire. Cette controverse, on le voit, avait, en partie du moins, le caractère d'un débat de famille, et peut-être les faits s'y adaptaient-ils trop aux besoins de la cause. Les économistes qui ont vécu de 1804 à 1814, notamment Jean-Baptiste Say, n'attribuent pas au régime qui était alors en vigueur un caractère si libéral, et, quand on a voulu en venir à une application sérieuse des principes économiques, c'est sur de meilleurs modèles qu'il a fallu se régler.

L'intention et l'acte n'en étaient pas moins louables. M. Michel Chevalier ne s'effaçait pas quand autour de lui on s'effaçait volontiers; il défendait ses opinions par les arguments qui lui paraissaient le mieux appropriés, et il procédait à cette défense avec un certain éclat. Ce caractère s'est retrouvé dans un vœu que, sous sa présidence, a émis chaque année le conseil général de l'Hérault, et qui, réduit à une forme

de plus en plus substantielle, était devenu un véritable traité d'économie politique. Dans le conseil d'État, cette attitude ne s'est point démentie; toutes les fois que la liberté y a été en jeu, dans la mesure où elle peut l'être, M. Michel Chevalier s'est rangé du côté de la liberté, se résignant, ce que peu d'hommes savent faire, au rôle de vaincu. Plus récemment, quand un débat s'engagea sur le régime des céréales, il se montra des plus ardents à demander que l'approvisionnement du pays fût mis à l'abri des dangers et des incertitudes de l'échelle mobile. Au sujet de la levée des prohibitions, son langage ne fut ni moins fier ni moins résolu. Il prouva sans réplique qu'aucune de nos industries n'a besoin de la prohibition pour vivre, que les plus caduques peuvent s'en passer, et que la France expédiait au dehors, sur les marchés de libre concurrence, les articles même qui étaient garantis chez elle par la prohibition, et dans quelles proportions, sur quelle échelle? Pour une somme de 400 millions de francs! Cette série d'efforts n'a pas été, on doit le croire, sans influence sur les actes qui, en 1860, ont modifié notre législation commerciale. Il était réservé à M. Michel Chevalier d'assister au succès de ses idées et d'y aider par ses conseils. Par l'effet des circonstances, son nom est devenu pour la France l'équivalent de ce qu'est celui de M. Cobden pour l'Angleterre.

Quand ce dernier arriva de Londres, au mois d'oc-

tobre 1859, muni de quelques instructions de M. Gladstone, ce fut avec M. Michel Chevalier que d'abord il s'aboucha. Les premières démarches furent faites en commun et, il faut l'ajouter, un peu à l'aventure. Les concessions auxquelles l'Angleterre devait souscrire n'avaient rien de déterminé, et du côté de la France on voyait plus nettement ce qu'il y avait à craindre que ce qu'il y avait à espérer. Une barrière d'opinions hostiles ou indifférentes semblait fermer l'accès aux moindres réformes. Les obtenir des corps constitués n'eût été qu'une illusion suivie d'un échec; on prit le parti de les leur imposer. La forme d'un traité de commerce, directement conclu, fut préférée à celle de délibérations régulières. La constitution du pays avait laissé cette porte ouverte à une volonté prépondérante qui se décida à en user en l'élargissant. De là un acte de souveraineté qui garde son caractère propre, et auquel tout le reste a servi d'occasion ou d'instruments. Une fois ce principe admis que les produits anglais, de quelque nature qu'ils fussent, ne seraient plus passibles que d'un droit de 30 pour 100 de la valeur, réductible à 25 pour 100 dans une période donnée, il n'y avait plus qu'à régler les choses en détail. Ce droit était un *maximum* au-dessous duquel les négociateurs du traité avaient la faculté de se mouvoir. Un conseil d'enquête fut institué, devant lequel toutes les industries exposèrent leurs prétentions et firent valoir leurs droits. M. Michel Chevalier ne fut pas l'un des mem-

bres les moins actifs de ce conseil, que présidait le ministre du commerce. Il y insista, à diverses reprises, sur l'établissement de tarifs modérés qui, sans mettre nos industries à une trop rude épreuve, pouvaient seuls donner à cette expérience un caractère sérieux et susceptible d'effet. Dans les limites de la convention préalable, le régime en vigueur eût changé de nom sans changer de signification; nos frontières, à peu d'exceptions près, seraient restées fermées, après comme avant le traité, à la marchandise étrangère. La tâche du conseil d'enquête consista à trouver les termes intermédiaires qui, sans les trop découvrir, devaient obliger nos industries à faire un effort sur elles-mêmes. De là une échelle de droits qui varie de 5 à 25 pour 100, et n'atteint que dans un petit nombre de cas le *maximum* de 30 pour 100, indiqué comme base préliminaire.

Les conséquences de ce traité sont encore dans le domaine des conjectures; ces conséquences ne se dégageront que lentement et donneront lieu à plus d'une surprise. A mon sens, et sans vouloir tirer d'horoscope, il n'en résultera ni tout le mal ni tout le bien qu'on en attendait. Les caprices de la consommation établiront entre les pays contractants une balance qui sera rompue tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Des articles anglais viendront figurer sur nos étalages; nos articles figureront sur les étalages anglais; il y aura des engouements passagers suivis de préférences

durables. On se copiera, on cherchera des deux côtés à mieux faire et à faire moins chèrement. Pour plusieurs de nos fabriques, ce sera la condamnation des instruments imparfaits dont elles maintenaient l'usage au préjudice des consommateurs; il faudra, sous peine de périr, modifier le matériel et regarder de plus près aux moyens d'exécution. L'immobilité ne sera plus permise. Ce sont là, il est vrai, des habitudes nouvelles; la force des choses y soumettra ceux qui y résistent le plus. Un avantage n'en restera pas moins acquis aux industries qui, en possession du marché, n'ont à supporter ni frais de déplacement ni droits à l'entrée. Bien infirmes seraient celles qui, à l'abri de ce traitement, ne pourraient pas supporter les rivalités extérieures, et leur déchéance, si elle avait lieu, ne serait pas de nature à causer des regrets. Il ne s'attache de prix à l'activité humaine, dans quelque champ qu'elle s'exerce, qu'à la condition de se montrer en toute circonstance laborieuse et judicieuse, et de justifier les profits qu'elle recueille par les services qu'elle rend. Cette loi de justice distributive a été longtemps méconnue parmi nous; il est à désirer qu'elle reprenne son empire.

Plus heureux que Bastiat, Blanqui aîné, Rossi, Léon Faucher et d'autres défenseurs de la liberté commerciale, M. Michel Chevalier a pu prêter les mains à son premier triomphe. Il y avait vaillamment concouru. Sa position dans la presse périodique lui donnait de

grands avantages; il pouvait parler au public et à un public choisi à l'heure et dans la forme qui lui convenaient; il était armé pour la lutte. L'instant venu, il s'est trouvé libre d'agir, tandis que d'autres économistes se sentaient enchaînés. L'objet à atteindre restait commun; la manière ne l'était pas. Plus d'un dans nos rangs a éprouvé des scrupules; M. Michel Chevalier s'en trouvait affranchi par sa position, et il puisait dans cette position une force de plus pour écarter les derniers obstacles. Singulier contraste dans la façon dont la révolution économique s'est opérée dans les deux pays! En Angleterre, elle naît dans le sein des populations, s'y affermit par le débat, brise les préjugés et les intérêts qui s'opposaient à sa marche, mûrit avec les années, se trempe par les échecs et s'empare si bien de l'opinion, qu'elle devient irrésistible. En France, rien de pareil. Cette révolution éclate comme la foudre dans un ciel serein; elle ne discute pas, elle s'impose; elle ne cherche pas à rallier les convictions, elle leur dicte sa loi. A quoi tient ce contraste? Au génie des races et surtout à la puissance des institutions. En Angleterre, les populations n'aiment et ne supportent que les choses où elles mettent la main; en France, on aime et on accepte les choses toutes faites. On dirait que nous portons mal le souci de nos propres destinées, tant à la moindre occasion et sur le plus petit prétexte nous en déclinons volontiers la responsabilité.

M. JOHN STUART MILL[1]

Les *Principes d'économie politique* de M. John Stuart Mill ont fait quelque bruit de l'autre côté du détroit. Dans une science où la variété n'est pas le caractère dominant, et qui, conforme à elle-même, ne sort des principes généraux que pour se rejeter vers les analyses, on sait volontiers gré à un auteur d'avoir rencontré çà et là quelques aperçus qui lui soient propres, d'avoir élargi le sujet, multiplié les combinaisons, fourni la preuve d'une certaine originalité. Les écrivains qui, près de l'auteur des *Principes* ou avant lui, ont abordé ces matières s'étaient bien gardés de franchir le cercle dans lequel les premiers économistes avaient eu soin de les renfermer. M. John Stuart Mill a été plus hardi : il a poussé l'économie politique vers les découvertes et l'a envisagée, comme il le dit lui-

[1] *Principles of Political Economy with some of their applications to social philosophy*. London, 2 vol., third edition.

même, dans ses applications à la philosophie sociale. Si c'est là un titre, c'est également un écueil.

Le nom des Mill a depuis longtemps sa notoriété dans la science économique. M. John Stuart est le fils de James Mill, auteur d'une *Histoire de l'Inde britannique*, et qui à ce travail, justement estimé, fit succéder des *Éléments d'économie politique*, ouvrage remarquable, quoiqu'un peu abstrait. Ce que le père fut dans ses *Éléments*, le fils l'est dans ses *Principes*, sauf les nuances et les témérités. Et comme si cette destinée de famille devait se ressembler en tout point, M. John Stuart occupe dans les bureaux de la compagnie des Indes un poste important, le même peut-être que James Mill y avait longtemps occupé. Voilà donc, en économie politique et pour s'en tenir à ce rapprochement, deux autorités sous le même nom, les deux Mill, chacun avec son caractère, mais unis par un lien évident.

Avant de parler du livre de M. John Stuart Mill, il est bon de fixer tout de suite la position qu'a prise l'auteur dans ce grand débat sur la protection et le libre échange qui a si longtemps passionné les économistes. C'est avec une concision voisine du dédain, il faut le dire, que M. Mill parle du régime de la protection appliqué aux industries nationales. Dans le cours de deux volumes, à peine y emploie-t-il huit pages, et encore par manière d'acquit. Il ne lui semble pas qu'une question si élémentaire vaille le bruit qu'on en

a fait, et dans tous les cas il s'en réfère à l'expérience éclatante que la Grande-Bretagne a conduite à bien. « Les économistes qui ont écrit avant moi des traités, dit-il, ont cru nécessaire de consacrer une grande partie de leur travail et de l'espace dont ils disposaient à cette portion de leur sujet. Heureusement il est devenu possible, au moins en Angleterre, d'abréger beaucoup cette partie toute négative de nos discussions. Les fausses théories qui ont fait tant de mal autrefois sont entièrement discréditées parmi ceux qui ne sont pas restés en arrière du mouvement général de l'opinion.» C'est là une déclaration évasive et un peu hautaine; elle peut suffire dans les pays où la liberté des échanges a définitivement prévalu; elle est insuffisante pour ceux où le régime de la protection tient encore une place dans l'économie des intérêts agricoles et manufacturiers. En France, nous en sommes là, et le dédain ne nous est pas permis.

Les quelques pages où M. John Stuart Mill examine ce sujet n'offrent d'ailleurs ni la clarté ni la solidité qu'on remarque en d'autres parties de son ouvrage. M. Mill rattache le régime de la protection aux erreurs du système mercantile et à cette inévitable question de la rente du sol, qui pèse, depuis Ricardo, sur le cerveau des économistes anglais et y entretient une sorte de nuage. Une semblable donnée n'est ni neuve ni exacte, et l'auteur des *Principes* y ajoute de son chef un commentaire fort dangereux. En effet, après

avoir reconnu que le régime de la protection ne saurait être défendu par aucun argument plausible, il admet qu'en certains cas, sous l'empire de certaines circonstances, des droits protecteurs peuvent être établis temporairement. Ces cas, il les définit; ces circonstances, il les expose. Chez un peuple jeune par exemple, et à l'origine des arts manufacturiers, une protection prudente et graduée doit avoir pour effet de donner aux industries naturelles le temps et les moyens de se développer. — Seulement, poursuit l'auteur en manière de correctif, cette protection ne saurait s'étendre à toutes les industries; il convient de choisir entre elles, de distinguer celles qui sont en mesure d'en user utilement et sans que le privilége puisse jamais durer au delà des délais nécessaires pour une épreuve loyale. Telle est la transaction à laquelle souscrit M. John Stuart Mill avec plus de naïveté que de prévoyance, et il ne semble pas se douter qu'au lieu d'une simple exception, c'est la règle même qu'il livre. Le biais qu'il imagine, les termes dont il se sert, sont précisément ceux qu'emploient le plus volontiers les industries que couvre la protection. A les entendre, ce n'est pas d'une mesure définitive qu'il s'agit, mais d'un moyen provisoire, d'une trêve, d'un répit, d'un ajournement. Elles déclarent qu'elles sont venues au monde d'hier, et que, pour assurer leurs premiers pas, elles ont besoin de trouver un appui dans la loi; que les industries étrangères sont leurs aînées, et

qu'il serait imprudent de leur ouvrir la lice avant que les industries nationales aient acquis toutes leurs forces et atteint tous leurs développements. Or quelle différence y a-t-il entre ce langage et celui que tient M. Stuart Mill? Aucune, et quant aux réserves qu'il exprime, le moindre examen suffit pour en démontrer la vanité. Sur quoi portent-elles? D'abord sur le choix des industries dignes d'une protection temporaire, puis sur la durée et les limites de cette protection. Eh bien! ce sont là deux points au sujet desquels il n'a jamais été possible de se mettre d'accord.

En premier lieu, il n'est point d'industrie, si précaire qu'elle soit, qui ne se croie fondée à réclamer sa part du privilége, une fois établi, et n'entende être préservée des atteintes de la concurrence étrangère. Dès lors comment distinguer entre elles? à quels signes reconnaître celles que l'économiste anglais voudrait assujettir à un traitement particulier, comme étant susceptibles de rendre au pays avec usure les faveurs dont elles auraient été l'objet? C'est là une opération délicate, et qui soulèverait plus d'une plainte, amènerait plus d'une difficulté. Évidemment entre les industries il n'y aurait pas de choix possible: toutes voudraient être mises sur le même pied; toutes demanderaient à être protégées, ne fût-ce qu'à titre d'essai. De là un premier échec pour la transaction de M. Stuart Mill. Reste maintenant le second terme de cette transaction, — la durée du droit protecteur. Il

n'est pas besoin de s'y arrêter longtemps pour y découvrir des difficultés non moins insolubles. A quel délai se tenir? comment fixer le moment précis où une industrie a acquis une force suffisante pour la lutte et peut sans inconvénient passer d'un régime de faveur à un régime de liberté? Attendre des industries elles-mêmes la déclaration sincère de leur force et un acquiescement à un changement d'État est une illusion qui n'est pas permise lorsqu'on a quelque expérience des faits. Les industries ne souffrent pas qu'on les trouble dans leurs habitudes, et s'alarment de tout ce qui a le caractère d'une nouveauté. C'est donc malgré elles et contre elles qu'il faut prendre un parti, et, quand on en est là, quand il s'agit d'imposer ce qu'elles ne veulent pas admettre, la question d'opportunité se réveille et prend des formes irritantes qui troublent l'action des pouvoirs publics. Un débat s'engage, des chiffres sont produits, des enquêtes s'ouvrent, et, au milieu d'affirmations contradictoires, le temps s'écoule au profit du régime existant. Tel est le spectacle qui nous a été plus d'une fois donné, dans des circonstances semblables et avec un résultat qui variait peu.

C'est donc une imprudence au moins, et une imprudence gratuite, que d'admettre sur ces deux points, — le choix des industries à protéger et la durée de la protection, — une exception qui frappe la règle d'impuissance. Peut-être M. John Stuart Mill a-

t-il cru désarmer ainsi ses adversaires; ce sont ses propres amis qu'il a désarmés. Il nous laisse en présence d'un principe qui n'a plus de sanction et en butte aux subtilités ordinaires de l'intérêt privé. Pour une science, aucun terrain n'est plus mauvais, et l'économie politique ne saurait l'accepter sans déchoir de son rôle ni dévier de son objet.

On connaît maintenant les opinions de M. Mill sur la question du libre échange, qui était naguère l'aliment principal des controverses économiques. Ce point de détail étant vidé, nous pouvons entrer dans l'examen du livre, en limitant notre tâche à l'exposé des principes généraux. Deux vues qui semblent erronées, — l'une à propos du principe d'association, l'autre à propos du principe de population, — réclameront seules une attention spéciale. Après avoir ainsi donné pour complément à l'appréciation du livre l'étude de faits que l'auteur semble ignorer ou méconnaître, il nous sera aisé de constater en peu de mots quel est l'état de la science économique en Angleterre, et quel mouvement lui a imprimé la nouvelle législation des intérêts.

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE SELON M. MILL.

Jusqu'ici, les grands traités d'économie politique, ceux qui sont signés de noms en crédit, s'étaient ac-

cordés à renfermer la science dans ses trois divisions naturelles, — la production, la distribution et la consommation des richesses. D'Adam Smith à Jean-Baptiste Say, de Rossi à Mac-Culloch, ce classement diffère peu, et là où il n'est pas formel, il résulte de l'ordre et de l'enchaînement des matières. M. John Stuart Mill a essayé d'innover et de se créer une nomenclature particulière. Ses divisions principales sont la *production*, la *distribution* et l'*échange;* trois livres y ont trait. Les deux autres, qui examinent l'*influence des formes sociales et politiques sur la production et la distribution des richesses*, ne peuvent guère passer que pour des commentaires. Ainsi, au lieu des trois termes admis, *production*, *distribution*, *consommation*, nous avons cette fois la *production* et la *distribution*, accompagnées de l'*échange;* mais, en y regardant de près, et à décomposer les éléments de l'ouvrage, on s'aperçoit que le titre seul a changé : le fond est resté le même. Un autre fait ressort de cet examen : c'est que les avantages de cette modification ne se dégagent pas très-nettement; peut-être eût-il mieux valu s'en tenir au cadre adopté par d'éminents esprits et consacré par la tradition.

Pour M. Stuart Mill, comme pour ses devanciers, les trois éléments de la production sont le travail, le capital et la terre. Il distingue le travail improductif du travail productif, le travail direct du travail indirect, l'un produisant les choses qui peuvent être immédia-

tement consommées, l'autre produisant des matières destinées à une fabrication ultérieure. Au sujet du capital, M. Mill innove peu ; il nous le montre dans ses origines et dans ses fonctions, produit de l'épargne et auxiliaire du travail, obéissant à une loi, non de conservation, mais de reproduction perpétuelle, s'alimentant de sa substance et trouvant des forces dans sa propre activité. Quant à la terre, il n'entend pas par ce mot le sol seulement, mais encore les matériaux et les forces motrices fournis par la nature, les avantages du climat, d'une fertilité plus ou moins grande, de cultures plus ou moins perfectionnées. Puis, cette analyse une fois achevée, il reprend un à un les trois éléments de la production et en étudie la loi d'accroissement, accroissement du travail, du capital et des fruits de la terre. Il recherche comment tous ensemble concourent à une production qui va se développant sans cesse, et dont les progrès sont en raison de la civilisation des peuples. Il remonte aux causes de la puissance productive, causes principales ou secondaires, générales ou locales, — la division du travail, la supériorité d'intelligence, de talent et d'instruction, l'état des mœurs et des lois, la sécurité individuelle, l'emploi des agents mécaniques, l'association des capitaux, enfin la confiance qu'un régime social inspire aux membres de la communauté. Sur toutes ces causes isolées ou réunies, on peut mesurer l'activité d'un peuple, sa prospérité, sa fortune; en un mot sa puissance de production.

Après la production des richesses vient la distribution : c'est dire qu'on entre dans le vif des choses. Dans la production, en effet, tout s'enchaîne et se déduit de lois pour ainsi dire fatales, de conditions imposées par la nature. Rien d'arbitraire ni de facultatif; les circonstances étant données, on arrive à des résultats rigoureux. Il n'en est pas de même de la distribution des richesses : ici la nature s'efface; c'est la main de l'homme qui a le dessus. Les choses sont créées, il s'agit d'en user, d'en disposer, et les procédés varient à l'infini suivant les lieux et les temps, les traditions et les coutumes, l'intelligence des races et le degré d'avancement du régime social. Voilà le problème dont M. John Stuart Mill se préoccupe; il énumère et passe en revue tous les modes de distribution des produits de la terre et du travail, et non-seulement ceux qui ont été adoptés et appliqués par des civilisations positives, mais ceux même qui n'ont point eu la sanction des faits et doivent être relégués dans le domaine des civilisations hypothétiques.

Dans cet ordre d'appréciations, c'est le principe de la propriété individuelle qui se présente d'abord, et à sa suite viennent les déviations récentes auxquelles il a donné lieu, c'est-à-dire le communisme et le socialisme sous leurs différentes formes. M. John Stuart Mill écarte ces lubies, mais avec une indulgence, des ménagements et des réserves qui étonnent de la part d'un esprit aussi judicieux. Puis, après avoir conclu

que de bien longtemps encore l'économiste n'aura point à porter sérieusement son attention sur d'autres sociétés que celles où prévalent la concurrence entre les individus et la propriété particulière, l'auteur suit la propriété dans ses évolutions et ses métamorphoses, pour arriver naturellement au salaire, qui est une autre forme de la distribution des richesses. Dès l'abord, M. Mill réfute les préjugés populaires qui se rattachent au salaire, il réduit à leur juste valeur quelques prétendus remèdes dont on a fait naguère grand bruit, par exemple le *minimum* légal et la limite assignée aux heures de travail; il prouve facilement que ces moyens artificiels attentent, sans profit pour personne, à la liberté des contrats et ruinent l'industrie sous prétexte d'enrichir les agents qu'elle emploie. C'est pour lui une tâche non moins aisée que de démontrer combien sont vaines d'autres combinaisons où l'on pourvoit à l'insuffisance du salaire par un secours paroissial ou administratif, quelles charges ces combinaisons imposent aux communes et au trésor public, avec ce seul et fâcheux résultat de troubler les conditions du travail et de propager des habitudes d'indolence au sein des classes vouées à des métiers manuels. Enfin, après avoir recherché les diverses formes du salaire, constaté les différences qui existent soit dans sa quotité, soit dans sa répartition, reconnu les désordres qu'y occasionnent les vicissitudes de l'industrie, M. Mill conclut, en véritable disciple de Mal-

thus, qu'il n'y a à de tels maux qu'un remède, et c'est l'augmentation du taux des salaires par la diminution du nombre des naissances : remède impuissant et illusoire, j'espère le démontrer. — Dans cette partie de l'ouvrage, l'esprit anglais domine au plus haut degré et se retrouve au sujet des profits du capital et de la rente du sol. Il n'y a pas à insister sur ce dernier point : c'est du Ricardo respectueusement reproduit.

La *production* et la *distribution* nous amènent à l'*échange*. En tête du livre qui traite de l'échange figure, comme c'est de règle, une théorie de la valeur. On sait que chaque économiste a la sienne; M. Stuart Mill n'a pas dérogé à la tradition, et son mérite est de rester précis dans un sujet aussi abstrait et aussi arbitraire. Pour lui, la valeur est un rapport, rien de plus; c'est une quantité qui varie suivant les choses, les lieux et les temps. Elle est tantôt temporaire, tantôt permanente ou naturelle; elle résulte aussi, et dans une certaine quantité, des frais de production et des prix de revient. Il y a des valeurs qui peuvent être indéfiniment accrues, il en est d'autres qui sont forcément limitées. La loi de la valeur se trouve dans les fluctuations de l'offre et de la demande; la valeur s'élève quand le produit est demandé et s'abaisse quand le produit est offert; cet effet est invariable. Quant à la mesure de la valeur, en vain s'en préoccuperait-on. Du moment que la valeur est reconnue pour ce qu'elle est, — une chose purement relative, — il est évident qu'il

n'y a pas lieu de lui assigner une mesure fixe, un étalon constant. Poursuivre ce problème, c'est ressembler au géomètre en quête du mouvement perpétuel, ou à l'alchimiste aux prises avec la transmutation des métaux.

Si la valeur n'est qu'une mesure relative, la monnaie n'est autre chose qu'un instrument de circulation, dont le cours, quand il est librement débattu, se règle sur celui du métal et obéit aux fluctuatious du marché. C'est ainsi que M. Stuart Mill envisage et définit le rôle de la monnaie; puis il montre comment le crédit tend à s'y substituer, en sa qualité d'agent plus énergique de circulation; il énumère les ressources qu'il crée et les formes qu'il revêt, depuis la lettre de change jusqu'aux rentes sur l'État. Les diverses et nombreuses opérations de l'échange, — le commerce entre nations, la répartition des métaux dans le monde commercial, etc., — sont rattachées à cet examen.

Jusqu'ici, on le voit, M. John Stuart Mill a marché sur les brisées de ses devanciers. S'il s'en écarte, c'est par des détails, des nuances; rien de grave, rien de doctrinal. La production, la distribution, l'échange, ont un commentaire de plus, commentaire savant et, sauf quelques points, d'une orthodoxie parfaite. Il faut arriver aux deux dernières parties de son ouvrage pour rencontrer des vues qui lui soient propres et où il ne s'inspire pas de travaux antérieurs. C'est là ce

qu'il nomme « une application de l'économie politique à la philosophie sociale, » et il y examine d'une part l'influence des progrès de la société, d'autre part l'influence du gouvernement sur la production et la distribution des richesses. Ces sujets étaient neufs, le dernier surtout. On sait que des économistes, même éminents, n'ont voulu voir dans l'action publique qu'un embarras et une charge; M. Stuart Mill se sépare d'eux : au lieu de nier cette action, il l'admet comme légitime et en trace les limites.

Ici, l'auteur étudie d'abord les caractères généraux d'une société qui s'enrichit, la manière dont elle s'empare des forces naturelles, pour les asservir de plus en plus à ses besoins, l'influence des progrès de l'industrie sur la valeur, les prix et les salaires, par conséquent sur la condition des classes aisées ou laborieuses, de ces dernières surtout, jouets de tant d'utopies. De là il passe à l'influence du gouvernement sur la richesse d'un peuple, et se place entre les opinions extrêmes par une ferme déclaration. Il n'est, dit-il, ni de l'école qui repousse absolument l'initiative du pouvoir, ni de celle qui l'invoque à tout propos et en toute chose. Au milieu de ces données exclusives, il lui semble qu'il y a place pour un régime où l'action publique et l'action privée peuvent agir de concert sans se nuire, et au grand avantage de la communauté. C'est ce régime qu'il essaye de définir. Il fait alors la part, en ce qui touche le gouvernement, des fonctions né-

cessaires et des fonctions facultatives, distingue les cas où son intervention est de l'essence même des choses, et ceux où elle ne s'exerce qu'accidentellement et à titre d'exception. A la première des catégories appartient l'établissement de l'impôt, et l'autre passe en revue les règles fondamentales qui s'y rattachent. Ses préférences sont pour l'impôt direct contre l'impôt indirect, et plus d'un préjugé local se mêle à l'appréciation qu'il en fait. Puis arrive le point délicat de cet examen : jusqu'où doit et peut s'étendre l'action de l'État? Où est la limite précise de son intervention? dans quelles circonstances convient-il de laisser le champ libre à l'activité particulière? Dans quel cas est-il, au contraire, utile de la contenir, de la régler, de lui mettre un frein, de lui imprimer une direction? Problèmes souvent posés, et qui, même après ce que M. Mill en a dit, restent encore à éclaircir et à résoudre.

C'est dans cette partie du livre que se trouvent les propositions les plus malsonnantes et des témérités faites pour inspirer un regret mêlé d'étonnement. En Angleterre, sur un terrain qui lui est familier, l'économiste ne commet pas de ces méprises; son coup d'œil ne se trouble que lorsqu'il franchit le détroit et agite des questions ou juge des hommes qui nous appartiennent et sont nés près de nous. Non-seulement alors M. Mill range sur la même ligne, invoque au même titre les noms les plus honorés et les noms les

plus suspects ; non-seulement il donne à des rêves odieux une importance qu'ils ne méritent pas, mais il pousse les choses jusqu'à une indulgence voisine de la complicité. Examine-t-il, par exemple, les systèmes qui ont pour objet de supprimer la propriété individuelle au profit d'on ne saurait dire quelle propriété collective ; M. John Stuart Mill déduit froidement et une à une les objections que l'on peut élever ; il ne les trouve ni graves ni fondamentales, admet que ces systèmes ne sont point aussi impraticables qu'on l'a cru, et que rien ne prouve d'une façon rigoureuse que ce ne puisse être « la forme la meilleure et la forme définitive de la société humaine. » Puis il ajoute : « S'il fallait choisir entre le communisme, avec toutes ses chances, et l'état actuel de la société, avec toutes ses souffrances et ses injustices; si l'institution de la propriété particulière entraînait nécessairement avec elle cette conséquence, que le produit du travail fût réparti, ainsi que nous le voyons aujourd'hui, presque toujours en raison inverse du travail accompli, la meilleure part échéant à ceux qui n'ont pas travaillé, puis à ceux dont le travail est presque toujours nominal, et ainsi de suite d'après une échelle descendante, la rémunération diminuant à mesure que le travail devient plus pénible et plus rebutant, jusqu'au point où, en retour d'une tâche qui épuise ses forces, l'homme ne peut obtenir avec assurance les moyens de les réparer et les premières nécessités de la vie ; s'il n'y

avait d'alternative qu'entre cet état de choses et le communisme,— toutes les difficultés du communisme, grandes ou petites, ne seraient qu'un grain de poussière dans la balance. »

Ainsi parle M. John Stuart Mill, et ne croirait-on pas entendre un écho affaibli de déclamations dont le bon sens public a décidément fait justice? Placer sur le même rang cette monstruosité que l'on nomme le *communisme* et un ordre social, imparfait sans doute et sujet à beaucoup d'améliorations, mais viable du moins et consacré par l'épreuve des siècles, est-ce le fait d'un homme réfléchi, d'un esprit sérieux, d'un économiste? Qu'importent les conclusions, quand on fait à ses adversaires une si belle part? Est-on bien venu à condamner les sectes dont on emprunte le langage? Ce n'est guère qu'une inconséquence de plus. Probablement M. John Stuart Mill espère racheter tant de concessions par cette déclaration dogmatique, que la victoire restera, en fait de régimes, à celui qui assurera à l'homme le plus de liberté et le plus de spontanéité. A une sentence si pleine de candeur on ne peut opposer que le sourire. L'écrivain anglais en est-il à savoir que le communisme est précisément l'abolition de toute spontanéité et de toute liberté, et qu'à moins d'exercer une grande violence sur la raison humaine, on ne lui fera point admettre que les fruits de l'activité individuelle puissent être répartis d'une manière égale, et sans acception d'aptitudes ni d'ef-

forts, entre les membres qui composent la communauté? Là-dessus, les communistes de bonne foi n'ont voulu laisser d'illusion à personne, et M. John Stuart Mill, qui les a lus, devrait être guéri de celles qui paraissent lui rester. Tous ils ont pris la dictature pour point de départ, déclarant qu'ils étaient résolus à faire pénétrer de vive force dans des sociétés rebelles les institutions de leur choix, et à se passer de leur consentement pour les rendre indéfiniment heureuses. Or, devant un programme si net, comment parler encore de liberté et de spontanéité?

Cette connivence avec de tristes systèmes et de mauvais écrits n'est pas la seule que l'on rencontre dans l'ouvrage de M. John Stuart Mill. Sur d'autres points encore, son jugement est en défaut, et c'est toujours sur des questions d'origine française. Deux de ces questions surtout nous touchent de près, et nous croyons devoir saisir cette occasion de montrer quelle fâcheuse influence les préoccupations locales et l'ignorance des intérêts étrangers à l'Angleterre peuvent exercer sur les spéculations d'un économiste anglais.

II. IDÉES DE M. MILL SUR L'ASSOCIATION.

Dans son chapitre sur l'association et le principe d'association, M. John Stuart Mill, après avoir envisagé à un point de vue tout personnel les conditions

actuelles du travail et les perfectionnements dont il est susceptible, en vient à la conclusion suivante : « A moins que le despotisme militaire qui triomphe sur le continent ne réussisse dans ses desseins criminels contre les progrès de l'esprit humain, il est certain que l'état de salarié ne sera bientôt plus que celui des ouvriers que leur abaissement moral rendra indignes de l'indépendance, et que les rapports de patron à ouvrier seront remplacés par l'association sous une ou deux formes : associations temporaires en certains cas des ouvriers avec l'entrepreneur; dans d'autres cas et à la fin dans tous, association des ouvriers entre eux. »

Évidemment le despotisme militaire n'a que faire ici et ne saurait être considéré que comme une figure de rhétorique. L'association appliquée aux ouvriers et la métamorphose que prévoit M. John Stuart Mill avec plus d'imagination que de raison sont des questions entièrement indépendantes de la constitution d'un pays et du régime qui y prévaut. Cette boutade écartée, que reste-t-il? Une formule littéralement empruntée aux écoles socialistes, et qui rappelle nos plus mauvais jours. Chacun peut comparer; le souvenir est d'hier. Que disaient les chefs de secte? que voyaient-ils dans le salaire? L'abaissement moral de l'ouvrier. M. John Stuart Mill ne tient pas un autre langage. Quel remède infaillible, universel, souverain, voulaient-ils opposer à ce mal? L'association, et juste-

ment dans les termes dont se sert l'économiste anglais. Qu'il l'ait cherché ou non, qu'il en ait ou n'en ait pas conscience, ce rapprochement se présentera à beaucoup d'esprits. Au sujet du salaire et de l'association, M. Mill ne parle pas autrement que les socialistes.

Il faut le dire, le mot d'*association* a donné lieu dans ces derniers temps à beaucoup d'illusions et de malentendus. Rien de meilleur dans de certaines limites, rien de pire quand on veut en exagérer l'effet : c'est un instrument excellent dans un juste emploi, mais qui se brise dès qu'on lui demande un service forcé. Ainsi que de circonstances, dans le cercle de l'activité sociale, où l'effort individuel s'arrête et où commence l'effort collectif! C'est là le véritable domaine de l'association. Associations de bienfaisance ou de prévoyance, associations scientifiques ou littéraires, associations agricoles, manufacturières ou commerciales, partout où le principe a pu s'appliquer d'une manière utile, les faits y ont répondu. Que cette association soit l'État lui-même ou une compagnie privée, peu importe : c'est toujours l'action commune qui se substitue à l'action isolée, en vue de grandes tâches ou de grands desseins qui exigent le concours d'un personnel considérable et de capitaux puissants. Voilà où l'esprit d'association peut s'exercer avec fruit, soit qu'il anime des spéculations financières, soit qu'il s'adapte aux plus humbles institutions chari-

tables, changeant de mobile suivant l'emploi, et relevant tantôt du calcul, tantôt du dévouement, sans être pour cela ni moins fécond, ni moins efficace.

Mais cet esprit, ce principe d'association n'ont pas les vertus universelles qu'on s'est plu à leur attribuer : ils se refusent aux excès et trompent la main qui en abuse. C'est ce qui est arrivé lors des récents essais d'association entre ouvriers et entre patrons et ouvriers, essais auxquels M. John Stuart Mill présageait, sur la foi d'autorités prévenues, un si magnifique résultat. Il en a fait le roman; en quelques mots, j'en rétablirai l'histoire. En y mieux réfléchissant, lui-même eût pu la deviner; c'est le devoir d'un esprit exact que de subordonner les faits aux lois générales qui les gouvernent et de s'assurer qu'une chose est viable avant d'affirmer qu'elle vit. Ainsi posée, la question n'en est plus une pour l'économiste, car elle se dégage de tout appareil sentimental et se présente avec son véritable caractère, — une association d'intérêts dans la stricte acception du mot. Or c'est sous cet aspect que je vais l'envisager et que j'invite M. John Stuart Mill à l'envisager avec moi; peut-être y perdra-t-il quelques-unes de ses illusions.

Dans la sphère des intérêts, aucune association n'est possible ou durable du moins qu'à la condition d'une rigoureuse justice. Il faut que chacun y reçoive en raison de ce qu'il apporte et y trouve le rang que lui assignent ses facultés. C'est l'instinct qui le veut ainsi;

les rêveurs n'y changeront rien. Je sais bien qu'ils ont imaginé un homme à leur guise, se contentant de peu quand il pourrait recevoir beaucoup, s'oubliant pour ne songer qu'à autrui, laborieux et n'exigeant rien de plus que l'indolent, habile et se résignant au salaire de l'incapable. Je n'ignore rien de tout cela; mais je sais également que l'homme, tel qu'il nous est donné de le connaître, est fort éloigné de cette perfection.

Justice donc et respect de la valeur individuelle, tel est le fondement de toute association qui prétend durer. Lorsqu'il ne s'agit que d'un apport de capitaux, cette justice est facile à garantir : le droit de l'associé se mesure sur la somme qu'il verse; rien de plus équitable, de plus simple et de plus net. De là le succès de ces grandes commandites où tout se compose de valeurs appréciables, exactes dans leurs relations, et, sauf de petits abus, donnant lieu à des résultats d'une équité rigoureuse. Mais quand il s'agit d'un apport de facultés personnelles, de travaux et de services personnels, où est l'étalon de la valeur? Comment déterminer d'une manière exacte ce qui a plus de prix et ce qui en a moins? Comment, avec des éléments inégaux en puissance et d'une appréciation insaisissable, fonder un ensemble où chacun soit satisfait de son lot et qui ne blesse pas par quelque point le sentiment de la justice! A quel signe certain, infaillible, reconnaître la proportion des mérites pour dresser l'échelle des rétributions? Tel est l'écueil de ces associations où

l'apport consiste en travaux et en services personnels : les droits y sont toujours mal réglés, mal définis ; une large part y est laissée au vague et à l'arbitraire.

Lorsque l'association ne roule que sur deux ou trois individus, la difficulté est moindre ; l'équilibre s'établit sans effort. Presque toujours ceux qui s'engagent ainsi ont pu se connaître et s'apprécier ; ils font entre eux la part des facultés, la part des capitaux mis en commun, et y conforment les résultats de l'opération. C'est un marché libre, sérieux, débattu en connaissance de cause. Mais quand l'association s'applique à un grand nombre de contractants, quand elle embrasse vingt, trente, quarante et jusqu'à cent individus, en peut-il être ainsi? Où sont alors les garanties d'une appréciation préliminaire et d'un débat sérieux? Où est la liberté du contrat au milieu de ce rassemblement fortuit et aveugle? Où est la règle des intérêts dans cette confusion d'éléments? Quoi! il suffirait d'aller chercher à droite et à gauche des ouvriers qui ne se connaissent pas ou se connaissent à peine, de les grouper, de les réunir dans la même éntreprise, dans le même projet, pour former une association vraiment digne de ce nom et susceptible de durée? Non, c'est là un abus de mots, et de tels essais sont condamnés, dans un temps plus ou moins long, à un inévitable avortement. Là où ils se soutiennent, c'est aux dépens des sources même de la vie :

Et propter vitam, vivendi perdere causas.

En effet, il est un point dont on semble faire bon marché quand il s'agit d'une association entre ouvriers : c'est la direction de l'entreprise. On s'imagine qu'en industrie des bras suffisent, et qu'une tête n'est pas d'une absolue nécessité. Voilà une prétention étrange. Supposons qu'un homme appartenant aux classes libérales se montrât inopinément dans un atelier et y saisît un rabot ou une lime avec la prétention d'y exécuter un travail manuel, sans noviciat, sans apprentissage : y aurait-il assez de rires pour accueillir cette tentative? Et pourtant les ouvriers ne font pas autre chose lorsqu'ils croient pouvoir du jour au lendemain tirer de leur sein des comptables excellents, des spéculateurs judicieux, des commerçants exercés. A leur sens, le rôle d'un entrepreneur d'industrie ne serait donc qu'un simple jeu à la portée du premier venu. Ce n'est pas ainsi que l'envisagent les hommes investis de quelque autorité. « Ce genre de travail, dit J. B. Say, qui avait été manufacturier lui-même, exige des qualités morales dont la réunion n'est pas commune. Il veut du jugement, de la constance, la connaissance des hommes et des choses... Dans le cours de tant d'opérations, il y a des obstacles à surmonter, des inquiétudes à vaincre, des malheurs à réparer, des expédients à inventer. Les personnes chez lesquelles ces qualités ne se trouvent pas réunies font des entreprises avec peu de succès. » Telles sont, au dire d'un excellent juge, les qualités d'un entrepre-

neur d'industrie, et si exigeant qu'il se montre, j'irai plus loin : j'ajouterai que, pour s'y élever à un certain rang, il faut une éducation et des études qui en général manquent aux ouvriers, et des relations qu'il leur est difficile d'acquérir.

Ainsi le succès d'une association réside surtout dans le chef qui la dirige, — et quand c'est une association entre ouvriers, il faut qu'ils trouvent dans leurs rangs un homme d'élite, doué de qualités nombreuses, et qui sont ordinairement l'apanage d'une autre classe que la leur. Ces qualités même doivent avoir un degré de plus quand il s'agit d'établissements pareils, où les attributions sont mal définies et greffées les unes sur les autres, où les pouvoirs sont précaires, chancelants et constamment menacés. Au souci des affaires se joint alors pour le chef élu le souci de se maintenir; il doit réussir et lutter, peser d'une main sur ses associés, et leur montrer de l'autre ses états de services. Du sein de ces rouages compliqués, de ces contrôles multipliés à profusion, de ces conseils de famille, de discipline, de surveillance; de ces assemblées générales accompagnées de scrutins, de tout ce temps perdu, de tous ces éléments orageux, il a pour mission de faire sortir un peu d'ordre, un peu de discipline, de l'unité dans le commandement, de l'harmonie dans les travaux, de l'esprit de suite dans la gestion, en un mot tout ce qui peut donner la vie à un établissement qui renferme tant de germes de disso-

lution. Quelle tâche! Et n'avais-je pas raison de dire que la remplir dans toute son étendue serait le fait d'un homme supérieur?

L'alternative est donc celle-ci : ou les associations entre ouvriers se livreront à des chefs incapables, ou bien elles rencontreront des chefs expérimentés. Dans le premier cas, la ruine est infaillible, et des exemples nombreux en font foi. Dans le second, qu'arrive-t-il? On va le voir. Supposons une association qui prospère; elle a pour gérant un ouvrier qui réunit toutes les perfections : intelligent, heureux, dévoué. Sous sa main, l'établissement marche à une grande fortune; il en a créé et développé les éléments; c'est son œuvre à lui, personne ne le conteste. Voilà ce que peut un homme, voilà ce qu'il a fait. Et pourtant cet homme, dont la valeur se révèle par des résultats si satisfaisants, ne compte dans l'association que comme la plus humble unité; les cinquante ouvriers qu'il gouverne auront tous, sur les fruits de son travail, un droit égal au sien, et s'il y a, au bout de cet heureux effort, un million à partager, il ne trouvera dans son lot que vingt mille francs, comme le plus indolent et le plus gauche d'entre eux! J'ai supposé tout à l'heure à cet homme de grandes facultés; maintenant il faut que je lui suppose une bien plus grande vertu. Quoi! il verrait s'enrichir à ses côtés des entrepreneurs qui ne le valent ni pour le mérite ni pour le succès, et il se résignerait silencieusement à la triste et modique part que

lui fait l'association? Non, un tel détachement n'est pas de ce monde; à peine se prolongerait-t-il dans la limite des engagements pris; il n'irait point au delà. Il n'y a là d'ailleurs rien de régulier ni d'équitable: c'est un point de départ faux, qui aboutit à des conséquences plus fausses encore. Il s'agit toujours de soumettre au même traitement, de mesurer à une échelle commune deux ordres de travaux qui se refusent à cette assimilation : le travail intellectuel et le travail manuel, l'œuvre de la tête et l'œuvre des bras. Tel est le vice fondamental et irremédiable de ces associations entre ouvriers que nous vante M. Mill. On y règle la part de l'intelligence sur celle de la matière. Qu'en résultera-t-il? C'est que l'intelligence, une fois maîtresse du terrain, y modifiera les rôles; c'est que l'ouvrier élevé aux fonctions de patron en revendiquera les droits, et les usurpera si on les lui refuse. Ainsi finiront toutes ces associations. Bien conduites, elles sont destinées à se transformer; mal conduites, à s'anéantir; aucune d'elles n'échappera à cette alternative.

Il est des esprits, et dans le nombre de fort judicieux, qui attendent un meilleur effet de l'association entre patrons et ouvriers. Ils s'appuient de quelques exemples, notamment des dispositions prises par certaines compagnies de chemins de fer vis-à-vis de leurs employés. En examinant de près les choses, il m'est impossible de partager ces illusions. L'association entre patrons et ouvriers ne deviendra pas, ne peut

pas devenir un fait général dans l'industrie; elle ne s'y produira que comme un accident et s'y réduira à des cas isolés. Il n'y a point là d'ailleurs d'association; il y a une libéralité volontaire de la part des entrepreneurs. Y souscriront-ils? C'est la question. Si les uns le font et si les autres s'y refusent, c'est une force de moins pour les premiers et un avantage pour les seconds dans les luttes de la concurrence. Ainsi, sauf quelques établissements privilégiés, tous s'abstiendront dès qu'un seul s'abstiendra, afin de maintenir leurs positions respectives. A cela, il est vrai, on répond que le sacrifice n'est qu'apparent et que la libéralité cache un calcul adroit. On dit qu'associés aux bénéfices de la manufacture, les ouvriers y aideront plus qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, et feront recouvrer à l'entrepreneur, par un meilleur emploi du temps et des matières, bien au delà des sommes dont il se sera volontairement dessaisi en leur faveur. C'est là ce que j'ai entendu répéter souvent et ce que j'ai lu dans beaucoup d'ouvrages; il me serait doux de croire à ces résultats si les faits les confirmaient. Malheureusement ils y opposent des démentis formels et multipliés. Dans aucun des établissements où le régime de l'association entre patrons et ouvriers a été mis en vigueur, ceux-ci ne semblent avoir répondu à cet acte de largesse par un zèle plus grand ni un travail plus fructueux. Il n'est pas prouvé non plus que ces établissements, où un profit éventuel s'ajoute au salaire,

aient été recherchés par les ouvriers, ni que les autres ateliers y aient versé leurs meilleurs sujets. Rien de pareil n'a été constaté, et s'il s'est produit un mouvement, c'est plutôt dans le sens contraire. Ainsi, à quelque point de vue qu'on les envisage, ces associations ne supportent pas un examen approfondi; elles n'ont ni raison d'être, ni éléments de durée; elles procèdent d'une méconnaissance complète du cœur humain. Habitué comme il l'est à pénétrer au fond des choses, M. John Stuart Mill fût arrivé à cette conclusion, si son esprit n'eût cédé à d'autres influences. Est-ce chez lui penchant à l'esprit de secte ou besoin de popularité? On ne saurait le dire. Toujours est-il qu'au lieu de dominer son sujet, il ne l'a traité que d'une manière superficielle et en s'aidant de quelques faits, les uns dénués d'importance, les autres altérés et discrédités. Même sur ce point, il est essentiel de ne pas lui laisser le dernier mot.

J'écarte à dessein les exemples que l'auteur emprunte à la navigation lointaine et à l'industrie minière; ce ne sont pas là des associations véritables, mais simplement des tâches à forfait dont le produit se répartit, suivant des règles particulières, entre ceux qui les ont exécutées. J'en viens sur-le champ aux véritables associations entre ouvriers, les seules qui puissent servir de types généraux et ne soient pas des anomalies.

Après les événements de 1848, aucune idée n'eut

plus de cours que celle des associations d'ouvriers dans un certain public; ce fut la fausse monnaie du moment. Les hommes auxquels l'empire appartenait semblaient avoir condamné le salaire comme incompatible avec les temps nouveaux. Au lieu d'y voir ce qu'il est en effet, la part naturelle de l'ouvrier, déterminée par le prix même des choses, dominée d'ailleurs par la grande loi de l'industrie, la concurrence, ils ne voulaient y reconnaître qu'un mode de rétribution arbitraire, humiliant, oppressif, bien inférieur au service rendu, hors de proportion surtout avec les bénéfices qui en résultent pour l'entrepreneur. De là de tristes essais, par exemple celui des ateliers de Clichy. Il n'en fallut pas davantage pour que l'esprit d'imitation s'en mêlât, et qu'on vît s'élever sur mille points, et de proche en proche, ces tristes établissements auxquels l'équerre et le niveau servaient d'enseigne et de décoration. Qui n'en a rencontré en son chemin et qui ne s'en souvient? Ce fut une affligeante bouffonnerie. Au fond de chacune de ces associations qu'y avait-il de réel? Deux ou trois personnes se jouant de la crédulité publique[1].

[1] Il faut convenir néanmoins qu'il y en eut, dans le nombre, d'une composition moins suspecte et d'un caractère plus sérieux. Quelques corps d'état, les tailleurs, les lampistes, les facteurs de pianos, les corroyeurs, les tourneurs en chaises, les ébénistes, virent s'élever dans leur sein des associations qui luttèrent vaillamment contre la crise sous laquelle toutes les industries succombaient alors. Elles eurent principalement pour objet de faire tête à l'orage et de ranimer le

Pour juger sainement ces associations, nées d'une crise et qui n'y ont guère survécu, il faudrait avoir d'autres éléments que ceux qui ont été livrés à la publicité. Des faits significatifs se sont produits depuis l'époque où M. Mill leur attribuait une importance exagérée, en s'aidant de documents incomplets ou insuffisants. L'économiste anglais aurait donc pu, dans la troisième édition de son livre, corriger les erreurs de la première. Dans cette même année 1848, qui vit éclore tant d'associations libres, notre gouvernement céda comme la nation tout entière, on le sait, à l'esprit d'innovation et se prêta à une expérience officielle. Un fonds de 3 millions fut voté le 5 juillet par l'Assemblée constituante et consacré à former, sous la surveillance de l'État, des associations entre ouvriers et entre patrons et ouvriers. Ces trois millions n'étaient pas un don, mais un prêt remboursable par annuités. Pour le répartir, un *conseil d'encouragement* fut institué auprès du ministre de l'agriculture et du com-

travail à l'aide de moyens désespérés. Plusieurs parvinrent à se composer, à l'aide de prélèvements sur les salaires, une première mise de fonds, et déployèrent dans cette poursuite ingrate un dévouement et une abnégation auxquels il était naturel d'applaudir. Aussi les historiographes et les panégyristes ne manquèrent-ils pas; il y eut là, pour ces associations, un moment fugitif et une sorte de vogue. Soit calcul, soit curiosité, des ministres, des hommes d'État, voulurent s'assurer par eux-mêmes de leur situation, interroger les ouvriers, les surprendre au travail et s'enquérir de leurs règlements intérieurs. Ce fut un tribut payé à la nouveauté; on dirait qu'en écrivant son livre M. John Stuart Mill se trouvait encore sous l'empire de ce sentiment.

merce, et l'histoire de ces subsides est pleine de déceptions qui ébranleraient la foi la plus robuste. Qu'on nous permette d'en tirer quelques arguments contre les théories défendues par M. Mill. Il y a là des souvenirs qu'il ne faut pas craindre de rappeler, et le point de vue même où s'est placé l'économiste nous oblige à tourner un moment nos regards vers le passé.

Une sorte de curée où se précipitèrent toutes les industries en souffrance, tel fut le premier résultat du vote des trois millions destinés à favoriser en France l'établissement des associations d'ouvriers, ou, en d'autres termes, l'application des théories de M. Mill. Il y eut, cela va sans dire, affluence de pétitions et concours de solliciteurs. On ne peut pas évaluer à moins de six cents le nombre des demandes qui parvinrent au conseil d'encouragement chargé de distribuer les fonds; Paris en fournit le contingent le plus considérable, près de trois cents, et émanées d'ouvriers en très-grande partie. La Seine-Inférieure et l'Eure venaient après Paris par ordre d'importance, puis le Nord et le Rhône. En calculant d'une manière approximative le nombre des ouvriers ou patrons sciemment ou à leur insu intéressés à ces demandes, on arrivait à un chiffre de soixante mille individus. Il fallait se hâter de choisir entre eux; il fallait surtout écarter dès le début cette masse d'aventuriers et de parasites qui se portent du côté de l'argent et s'impo-

sent à force d'obsessions et de bruit. Le conseil d'encouragement y mit du zèle et de la conscience; mais les difficultés d'une pareille tâche le dominaient. De bons choix, une distribution judicieuse n'auraient pu avoir lieu qu'à la suite d'une instruction longue et précise, et le temps manquait pour cela. C'eût été une série d'enquêtes à ouvrir et sur l'objet même de chaque association et sur les personnes qui devaient la composer. Or comment y procéder autrement que d'une manière sommaire, défectueuse par conséquent? Les erreurs, les surprises étaient inévitables, et il y en eut. Une foule avide frappait aux portes du conseil, et la crise manufacturière sévissait de plus en plus; l'essentiel était d'aller vite. L'esprit du décret y portait aussi; il avait été voté d'urgence et demandait à être appliqué de la même façon.

La répartition du crédit des trois millions s'opéra donc à la hâte, avec un mélange de bons et de mauvais éléments. 2,600,000 francs environ furent distribués à cinquante-six associations, dont trente avaient leur siége à Paris, vingt-six dans les départements. A Paris, sur trente sociétés, vingt-sept étaient contractées entre ouvriers seulement et trois au plus entre patrons et ouvriers. Dans les départements, sur vingt-six sociétés, quinze étaient entre patrons et ouvriers, onze entre ouvriers seulement. Les trente établissements de Paris réunissaient à l'origine quatre cent trente-quatre associés; les vingt-six établissements de province, un nom-

bre d'ouvriers qui n'a pu être déterminé, mais qui ne devait pas dépasser douze cents[1].

Ce n'était pas tout cependant que de fournir de l'argent à ces associations et de le leur fournir au taux le plus modéré, 3 pour 100 pour les prêts de 25,000 francs et au-dessous, 4 pour 100 pour les prêts qui excédaient 25,000 fr. : il fallait encore les constituer sur un pied qui leur permît de vivre, et qui présentât quelque garantie de remboursement. De là un ensemble de statuts que le conseil d'encouragement se vit obligé de dresser lui-même, et d'imposer ensuite aux associations favorisées, comme une conséquence rigoureuse des avances que l'État allait leur faire. Comme on le devine, la rédaction de ces statuts ne fut point une besogne facile; à chaque pas, des inconvénients, des objections, des embarras s'élevaient; ils se succèdent toujours quand on est engagé dans une fausse voie.

Et d'abord, sous quel régime allait-on associer ces ouvriers? Le Code de commerce en admet plusieurs

[1] Nous n'avons point à énumérer ici les corps d'état admis aux bénéfices de cette répartition. Qu'il nous suffise de remarquer qu'une foule de professions utiles (les maçons, les charpentiers, les tailleurs, les cordonniers) en étaient exclues, parce que les ouvriers de ces corps d'état, plus vivement atteints que les autres de l'esprit de révolte, avaient présenté au conseil des plans impraticables. Parmi les corps d'état admis à profiter des subsides, on comptait des typographes, des mécaniciens, des ébénistes ou tourneurs en chaises, des fabricants de châles, de registres, de tricots, de tissus, d'instruments de chirurgie et de musique, des verriers, des tisserands, des filateurs, des horlogers, etc.

qui ne leur étaient point applicables. Impossible de songer à la société anonyme, ni à la société en commandite, ni même à la société en participation. Le conseil d'encouragement ne voulut pas marquer ses débuts par une fiction; il se décida à donner aux choses leur véritable caractère, et plaça donc ces associations entre ouvriers sous l'empire de la société en nom collectif, c'est-à-dire qu'aux termes mêmes du Code, ces ouvriers devenaient tous solidaires pour tous les engagements de la société. A ce sujet, une réflexion se présente naturellement à l'esprit. En adoptant cette forme, le conseil d'encouragement n'avait pas à prévoir des résultats bien fâcheux. Les sociétés qu'il instituait de ses mains étaient destinées à n'avoir longtemps encore que l'État pour créancier et pour bailleur de fonds. Or l'État ne devait pas être, vis-à-vis de ces ouvriers, un créancier bien rigoureux. En cas de désastre, il n'épuiserait pas à leur égard la somme entière de ses droits, du moins n'irait-il jamais jusqu'à la poursuite corporelle ou mobilière. La nature même de l'expérience ne comportait pas de pareilles sévérités. Mais, au lieu de ce prêteur tolérant, qu'on imagine d'autres porteurs de titres, des tiers moins accommodants sur leurs intérêts; qu'on fasse rentrer ces sociétés dans les conditions ordinaires du commerce; qu'on les replace dans la vérité des faits et du droit commun : voici trente, quarante ouvriers, je suppose, qui se sont associés entre eux pour l'exercice

d'une industrie; ils sont tous en nom dans l'acte social, et responsables jusqu'au dernier centime des dettes de la société. Un revers arrive, et à l'instant ces quarante associés deviennent tous, au même titre, passibles des mêmes poursuites; ils sont tous contraignables par corps et sous le coup d'une saisie; ils sont enchaînés par les délais et les rigueurs d'une liquidation judiciaire; ils sont à la merci de créanciers mal disposés et d'hommes de loi plus intraitables encore.

Quels que fussent les écueils de cette forme de société, le conseil d'encouragement ne s'y arrêta pas; il savait à quel bénévole bailleur de fonds ces associations avaient affaire. D'ailleurs la justice l'exigeait ainsi. Dès que les ouvriers aspiraient à la condition du patron, il allait de soi qu'avec les honneurs et les avantages de l'emploi, ils en connussent les inconvénients et les charges. Il fallait également leur faire comprendre par un essai personnel que, dans l'échelle des fonctions sociales, les devoirs s'élèvent en raison des droits, et qu'une puissance plus grande ne s'acquiert qu'au prix d'une plus grande responsabilité. Telle était la sanction morale de cette épreuve administrative, et il est heureux qu'elle ait été maintenue, malgré le vertige qui régnait alors.

Il serait peu utile d'entrer dans le détail de tous les démentis que les esprits à systèmes durent s'infliger pour constituer ces associations sur un pied tant soit

peu sérieux. Il suffira de constater un fait. Voici cinquante-six associations formées par les soins et avec les fonds de l'État : que sont-elles devenues? Ici les documents sont précis; il ne s'agit ni de récits romanesques, ni de confidences des parties intéressées; il y a des documents publics, et je les ai tous sous les yeux; il y a des inventaires, des rapports des inspecteurs de finances, des décisions administratives. On peut y suivre l'existence de chacune de ces associations d'ouvriers jour par jour, pas à pas pour ainsi dire. Ce qui frappe d'abord, surtout au début, ce sont les changements survenus dans leur sein. Six mois ne s'étaient pas écoulés que déjà elles comptaient soixante-quatorze démissions, quinze exclusions, cinquante-deux admissions nouvelles, onze changements de gérants. Telle association avait porté quatre noms, telle autre trois; toutes avaient éprouvé dans leur personnel des variations sensibles. N'était-ce pas la preuve d'un vice originel, d'un mal caché? L'examen des livres et des écritures de commerce confirme cette opinion. Dans le cours des deux premières années, les inventaires constatent parmi ces associations des situations bien diverses. On voit les unes dévorer leur capital sans fournir de travail utile; tout se résume pour elles en des salaires payés aux associés et des produits qui demeurent invendus. Les autres écoulent quelques marchandises, mais en si petite quantité, que les frais généraux pèsent sur les prix de vente, de manière à les

rendre onéreux pour l'établissement. Dans l'un et l'autre cas, la ruine est au bout, plus ou moins prochaine, mais inévitable. Il est des associations où les profits et les pertes se balancent, d'autres enfin qui soldent leur inventaire par un bénéfice important. Ici encore il convient pourtant de se défendre des illusions et de ne pas tenir ces chiffres pour plus concluants qu'ils ne le sont en réalité. Il y a dans ces écritures deux points qui se dérobent à tout contrôle sérieux : la valeur des marchandises qui restent en fin d'inventaire et la solidité des créances sujettes à recouvrement. Qui ne sait à combien de mécomptes donne lieu cette double évaluation, même dans le commerce et l'industrie ordinaires? Pour se prémunir contre les fictions et les erreurs, on a soin de s'y tenir en deçà des résultats apparents. Or ces ouvriers avaient-ils pris les mêmes précautions, et n'était-il pas naturel de penser qu'avec une entière bonne foi, ils s'en étaient tenus aux données les plus favorables?

D'ailleurs voici un dernier fait plus concluant encore et qui n'est pas susceptible d'interprétations équivoques. La majeure partie des contrats de prêt avait été passée dans les six premiers mois de 1849. Vers le milieu de 1850, c'est-à-dire un an après, l'administration fit dresser un état des révocations de prêt. C'était, à nommer les choses par leur nom, la table mortuaire des associations qui avaient succombé dans le courant de douze ou quatorze mois. Rien de plus

triste et de plus accablant que ce document. Il constate que, dans cette courte période, dix-huit établissements ont, pour divers motifs, cessé d'exister : dix à Paris, huit dans la province. Les dix établissements de Paris avaient reçu une somme de 142,000 francs; les huit établissements de province, une somme de 447,000 francs, en tout 589,000 francs pour les dix-huit établissements. La proportion était pour Paris, qui comptait trente associations, d'un tiers en nombre et d'un cinquième en somme; pour les départements, qui en comptaient vingt-six, d'un quart en somme et d'un tiers en nombre. Ce chiffre de 589,000 francs ne constituait pas, il est vrai, une perte équivalente pour le Trésor : il y avait là-dessus des rentrées possibles et des hypothèques prises; mais le fait grave, le fait saillant, c'est qu'à l'expiration de l'année, dix-huit établissements sur cinquante-six étaient en pleine dissolution, c'est qu'après une première campagne le tiers de l'armée était déjà hors de combat [1].

[1] Rien de plus curieux ni de plus significatif que la page d'observations où sont consignés les motifs à raison desquels ces prêts ont été révoqués. Ici, c'est un gérant qui emporte la caisse et les registres de la comptabilité; ailleurs, ce sont des infractions multipliées aux statuts. Dans beaucoup de cas, il n'y a ni travail positif, ni association sérieuse; deux ou trois personnes se partagent les avances du trésor et en disposent pour leurs besoins jusqu'à épuisement. Parfois la société est abandonnée de tous ses membres, et quand on se transporte au siége qu'elle a choisi, il ne s'y trouve personne pour la représenter. En d'autres occasions, il y a dol réel, mauvais emploi de matières ou suppositions de signatures dans les souscriptions d'actions : ici

Telle est la part des mécomptes et des échecs dans l'année même du début; depuis lors, elle n'a fait que s'accroître. En 1851, il y avait eu douze nouvelles révocations de prêt, huit à Paris pour une somme de 202,000 fr., quatre en province pour une somme de 163,000 fr. D'année en année et de mois en mois, on a vu augmenter le nombre des associations qui s'éteignaient et décroître celui des associations qui restaient debout; encore ces dernières ne le devaient-elles qu'à une sorte d'abandon de leur principe et à une transformation de leurs éléments. Sept ou huit au plus sont aujourd'hui dans ce cas, comme un dernier débris de ce naufrage industriel et financier; le reste a disparu [1].

Je suis arrivé au bout de cette édifiante histoire, la plus éloquente réfutation qu'on puisse opposer aux doctrines de M. Mill sur l'association. Je l'ai écrite avec les pièces sous les yeux, et en ne m'appuyant que de documents officiels. Des deux côtés le procès est in-

des ouvriers sans gérants, là des gérants sans ouvriers; enfin trois faillites légales, ouvertes et déclarées six mois après des versements importants faits par l'administration. Une circonstance est encore à noter pour s'être plusieurs fois reproduite : c'est que des ouvriers eux-mêmes, convaincus de leur impuissance et voyant leurs fonds s'en aller sans profit, ont demandé à l'État de vouloir bien dissoudre leur société et procéder le plus tôt possible à une liquidation.

[1] D'après les derniers documents officiels, la liquidation laisserait l'État en perte de 1,500,000 francs sur les 3 millions de prêts faits aux associations d'ouvriers en 1848 et 1849. C'est payer un peu cher une expérience qui n'était douteuse pour aucun esprit sensé.

struit, et l'arrêt est facile à rendre. Ce que la raison condamnait, les faits ne l'absolvent pas; l'application et la théorie sont d'accord. Non-seulement ces associations d'ouvriers ne sont pas viables, mais elles n'ont pas vécu, dans la sérieuse acception du mot. Il était bon que cette preuve fût acquise, et c'est à dessein que je m'y suis étendu. Le livre de M. John Stuart Mill a eu du succès en Angleterre, et il fallait y prémunir l'opinion contre les fausses idées qu'il essaye de propager. En France même, les résultats de l'expérience administrative sont peu connus, et méritent certainement de l'être. Trop de gens se trouvent encore, en ce qui touche aux associations, sous l'empire de récits plus remplis de sentiment que de vérité, et ne connaissent rien du démenti brutal que leur a infligé la marche naturelle et irrésistible des choses.

III. IDÉES DE M. MILL SUR LE PRINCIPE DE POPULATION.

Ce n'est pas seulement sur la question de l'association que les faits me semblent donner tort à M. Mill. J'ai encore à discuter avec lui un des points les plus délicats et les plus controversés de la science économique, — le principe de population. Cette fois, la question est bien anglaise, et l'auteur s'y montre Anglais au plus haut degré : il se prononce pour les vues de Malthus, et les pousse à outrance. D'après lui, c'est dans les ex-

cès de population qu'il faudra chercher la cause principale des misères humaines; c'est dans la limite de la population que se trouvent le remède le plus efficace de ces misères, le salut des générations, la vie des sociétés. Si les produits encombrent trop souvent les marchés, si le salaire ne s'élève pas à un taux plus avantageux pour l'ouvrier, si la part du travail des mains est si minime dans la distribution des profits industriels, c'est aux excès de population qu'il convient de s'en prendre, et non à d'autres motifs. Une fois cette donnée admise, M. Mill s'y exalte; il cite quelques exemples très-partiels, très-circonscrits et par conséquent peu concluants, puis finit par demander à la législation des armes contre une multiplication exubérante, et propose de porter des peines contre ceux qui se permettraient d'avoir des enfants lorsqu'ils sont hors d'état de les nourrir. C'est là un procédé qui rappelle celui d'Hérode, seulement il n'a qu'un caractère préventif.

Il faudrait pourtant s'entendre sur le fond même de ce débat, au lieu de se retrancher derrière de petits chiffres et de petits faits. Ce capital qu'on appelle l'homme est-il, abstraitement parlant, une richesse ou une ruine? Coûte-t-il plus qu'il ne rend? Crée-t-il moins qu'il ne détruit? Voilà la question. Il est vrai que dans ces termes, et d'une manière aussi absolue, il n'est pas un disciple de Malthus qui ne reculât. Ce qu'était le globe avant que l'homme y parût, ce qu'il

est devenu sous sa main, chacun peut le voir et l'apprécier, et aucun système, si subtil qu'il soit, ne tiendrait devant d'aussi éclatantes preuves. L'homme n'est pas comme l'animal, qui vit du fonds commun et n'y ajoute pas un atome ; l'homme n'emprunte rien à la nature sans y apporter en surplus le prix d'un effort intelligent. Sa mission est de féconder le sol et non de le dévaster, d'embellir graduellement cette terre où il est de passage, de manière à ce qu'après l'avoir reçue inculte et dépeuplée, il en fasse le siége de cultures perfectionnées et le grenier de nombreuses populations. Telle est la destination évidente de l'homme, marquée dans l'ordre de la Providence et victorieusement confirmée par le spectacle de l'univers. L'homme, abstraitement parlant et envisagé dans l'ensemble, apporte donc ici-bas une richesse et constitue lui-même une richesse : il produit plus qu'il ne consomme, et laisse après lui un héritage qui n'est point à dédaigner, — sa part de concours dans l'amélioration et la civilisation du globe.

Cette vérité, au-dessus de toute atteinte, suffirait pour réduire au néant les plus ingénieux raisonnements de ceux qui voient dans l'homme une cause de ruine, et dans l'accroissement de la population une source de misères. Aussi n'envisagent-ils pas la question de si haut ni d'une manière aussi rigoureuse ; ils la réduisent à de plus étroites proportions. Pour eux, c'est une appréciation de limite, un accident de temps

et d'espace. Absolument, l'homme peut être une richesse, disent-ils; relativement, et dans certains cas, il devient une ruine : ruine pour l'être qui naît, ruine pour le sol qui le voit naître; il prélève sur le contingent commun une part plus grande que celle qu'il y fournit, et reste affamé en affamant les autres. Tels sont les termes auxquels se réduit l'objection, débarrassée du cortége de chiffres dont on ne l'entoure que pour se rendre insaisissable. Eh bien, même dans ces termes, il n'y a là rien qui soutienne l'examen. Et d'abord, puisqu'il s'agit d'une limite, où est cette limite? On peut mettre tous les disciples plus ou moins déguisés de Malthus au défi de la fixer. Qu'ils essayent, qu'ils nous disent, non par des à-peu-près et par des subterfuges, à quel signe on reconnaît l'excès de population, c'est-à-dire là où la naissance de l'homme est un bien pour un pays, là où elle est un mal. Toute liberté leur est laissée; ils peuvent prendre les termes de leur démonstration dans l'étendue du territoire, dans les forces de la production, dans la comparaison des besoins et des ressources, où ils voudront enfin, pourvu qu'ils apportent une loi vraiment sérieuse, vraiment scientifique, sur laquelle l'esprit puisse se reposer, et non ces hypothèses, ces déclamations cent fois reproduites, et qui ne gagnent à se reproduire ni en clarté ni en autorité.

Est-ce une affaire d'espace, de densité plus ou moins grande de population? Qu'ils fixent donc un

chiffre! Ils ne le pourraient ni ne l'oseraient. L'espace n'est pas un terme absolu, la population non plus. Telle contrée est plus fertile, telle race plus intelligente. Ici un hectare suffira pour nourrir un nombre d'habitants double, triple, décuple de ce qu'il nourrirait ailleurs. La nature du sol, les procédés de culture, l'état des mœurs et des lois, mille causes apparentes ou cachées, agissent d'une manière profonde et variable à l'infini sur le rapport à établir entre l'étendue des surfaces exploitées et le nombre d'hommes dont elles peuvent défrayer les besoins. Il y a mieux, cette base d'appréciation semble se dérober dès qu'on y porte la main. Pour qu'on y trouvât un point d'appui réel, il faudrait que la dissémination des habitants fût une cause constante d'aisance, et qu'un pays fût d'autant plus riche qu'il est moins peuplé. Or ce n'est pas ainsi que concluent les faits. Le phénomène de l'accroissement des populations ne se produit que dans les États où la civilisation poursuit une marche ascendante; celui de la décroissance des populations s'attache surtout aux États dont la civilisation est sur le déclin. C'est ainsi que de puissants empires d'Asie ont perdu, avec leurs masses d'habitants, leur grandeur et jusqu'à leur nom; c'est ainsi que l'Europe a vu s'élever, avec le flot de ses races, l'importance de ses destinées et son action sur le reste du globe. Or, si la loi de Malthus est vraie, il faudrait que l'Asie eût trouvé dans ses dépeuplements une cause de richesse, comme

l'Europe une cause de ruine dans son peuplement précipité. Poser la question de cette manière, c'est la résoudre.

On me répondra que je force les choses afin de m'assurer un triomphe aisé, que ce n'est point ainsi qu'on l'entend, qu'il y a une mesure à observer, une limite à garder, ni trop ni trop peu, ni en deçà, ni au delà. A la bonne heure; mais s'il s'agit de limites, qu'on me dise d'abord où est celle des libéralités de la nature, du génie de l'homme, de son industrie, de son intelligence, de son activité. En supposant même qu'il ne tirât ses moyens de subsistance que des surfaces qu'il occupe, sait-on bien et peut-on préciser jusqu'où iraient ces ressources? Que de terrains encore en friche, même dans les contrées les plus peuplées! que d'améliorations dans le régime des cultures, hier inconnues, aujourd'hui en vigueur, et qui accroissent, dans des proportions inouïes, les forces productives du sol! Le spectacle en est tout récent et a les caractères d'une métamorphose. L'assolement substitué aux jachères, les progrès dans l'élève du bétail, l'usage étendu et le perfectionnement des engrais, que de conquêtes modernes et qui ressemblent à une nouvelle prise de possession! Et le drainage qui commence à peine, et dont il est plus facile d'entrevoir que de limiter les effets! Évidemment il y a, dans cette marche des faits naturels, de quoi rassurer les esprits les plus prompts à prendre l'alarme, et leur prouver que la

nature se met volontiers au niveau de l'essor des populations.

D'ailleurs en aucun temps, ni en aucun pays, l'homme n'a été condamné à tirer lui-même et directement du sol la subsistance qui lui est nécessaire. Pour l'obtenir il a d'autres moyens que la culture; il a l'industrie, il a le commerce, il a les échanges. Telle colonie de l'antiquité, comme Tyr et Sidon, telle république du moyen âge, comme Venise et Gênes, n'ont possédé qu'un territoire insignifiant, et n'en ont pas moins défrayé avec magnificence les besoins de leurs populations. De nos jours, l'Angleterre est appelée à renouveler le spectacle d'une existence analogue. Quand elle a vu que son sol ne pouvait lui suffire, ou ne défrayait ses besoins qu'à titre onéreux, elle s'est ménagé des greniers d'abondance sur tous les points du globe où la convenance a conduit ses vaisseaux. En échange, elle a répandu au dehors les fruits de son activité et les trésors de son industrie. La condition de ses populations a-t-elle empiré pour cela? Au contraire, elle s'est améliorée et tend à s'améliorer chaque jour, tant il est vrai que le bien-être d'un peuple ne correspond ni à la superficie qu'il occupe ni aux produits alimentaires qu'il en tire.

S'il en est ainsi, pourquoi ce tocsin d'alarme que Malthus fit retentir au commencement de ce siècle, et qu'aucun fait n'a justifié depuis lors? Pourquoi, après lui, des hommes comme M. John Stuart Mill s'ap-

puient-ils sur des assertions dénuées de preuves et des calculs dépourvus de solidité? Pourquoi cette opiniâtreté dans un système dont la base s'écroule dès qu'on cherche à s'y appuyer, qui ne satisfait ni le cœur ni l'esprit, se refuse à une définition précise et ressemble à l'un de ces épouvantails à l'aide desquels on agit sur l'imagination des enfants? Malthus et ses disciples se prévalent de quelques misères dont les populations agglomérées offrent le spectacle, et qui proviennent d'une trop rapide multiplication. C'est là leur grand argument et leur seule preuve. Hélas! la misère est de tous les temps et de tous les lieux; quelque part que l'on soit, on la subit; quelque part que l'on aille, on la retrouve. Les pays déserts n'en sont pas plus exempts que les pays populeux, et pour s'en convaincre il suffit de jeter un regard sur le globe. Ce n'est pas dans les contrées où la population est surabondante que l'homme dévore son semblable, qu'il se nourrit d'argile, d'écorces d'arbre, de mousse, des baies et de débris d'animaux. Il y a mieux : la misère, le besoin, sont essentiellement relatifs, et tel être serait misérable avec ce qui ferait la richesse d'un autre. C'est là une loi d'ordre éternel; à côté d'une jouissance Dieu a placé une privation, et près d'un désir satisfait un désir inassouvi.

Que Malthus et ses partisans renoncent donc à cette prétention de se substituer à la Providence; elle a un œil plus pénétrant que le leur, et veille sur le monde

avec une sollicitude supérieure à tous leurs calculs. Si, sur un point donné, la population, à raison de circonstances particulières, prend un accroissement excessif, il s'opère des vides ailleurs, et l'équilibre est promptement rétabli. Si, en Angleterre et aux États-Unis, le doublement a quelquefois eu lieu dans une période d'un quart de siècle, c'est là un phénomène accidentel, passager, et dont on ne saurait tirer des conclusions générales ni définitives. Naguère, on a pu le voir, l'Irlande, qui était en première ligne dans les voies du doublement, a perdu près de deux millions d'âmes dans le cours de quelques années. Qu'a-t-il fallu pour cela ? Un fléau inattendu : la maladie de la pomme de terre. Ainsi vont les choses ; la nature a de brusques retours et trompe les calculs humains ; elle procède par temps d'arrêt et brusques intermittences. Tel pays regorge d'habitants, lorsque tel autre voit ses populations s'éclaircir ; des races entières disparaissent pendant que d'autres pullulent. A tout prendre, ce n'est point la terre qui jusqu'ici a manqué aux hommes, ce sont plutôt les hommes qui ont manqué à la terre, et sur ce point comme en tous, il faut que la destinée de l'humanité s'accomplisse jusqu'au bout.

En effet, il y a deux buts vers lesquels le monde marche d'une manière lente, mais sûre : l'exploitation intégrale du sol et l'ennoblissement des espèces. D'un côté, les grands foyers de population versent leurs excédants sur les contrées désertes ; de l'autre, les

races s'améliorent et les types supérieurs remplacent les types inférieurs : c'est sous l'empire de cette double loi que la terre se peuple et se civilise. Les grands courants de population se sont établis dans tous les temps; l'histoire est pleine d'exemples de migrations fécondes. Voici l'Asie d'abord qui répand ses flots d'hommes sur l'Europe : l'innombrable famille finnoise, les Alains, les Huns, les Avares, les Goths, les Gépides, les Slaves, les Celtes, les Germains, en débordant sur nos solitudes, y ont apporté les premiers éléments de leur richesse actuelle. A son tour, notre continent rend aujourd'hui le service qu'il a reçu. Depuis le seizième siècle, l'Europe, avec le seul excédant de sa population, va au loin réveiller des continents plongés dans le sommeil. Dans le cours de trois cents ans, elle envoie en Amérique vingt-cinq millions de blancs qui chassent les cuivrés devant eux, se substitue aux Hindous en Asie, aux nègres et aux Bédouins en Afrique, aux Polynésiens en Océanie, fournit presque au globe entier un contingent nouveau, et tout cela non-seulement sans s'appauvrir, mais encore en voyant tripler dans son sein ses ressources d'hommes. Et en même temps le phénomène se complète par l'autre point; là où le type supérieur parvient à s'établir, le type inférieur s'efface. Les Caraïbes et les mille tribus du grand continent américain ont à peu près disparu; les îles de la mer du Sud, exposées, depuis un demi-siècle seulement, au

contact européen, sont presque dépeuplées; l'Inde elle-même est en retraite pour le chiffre de ses autochthones. Ainsi le principe de population s'équilibre dans ce sens que, tout en se retirant des races destinées à s'éteindre, il s'élève à sa plus grande puissance chez celles qui sont marquées du sceau de l'initiative.

Comment Malthus, comment M. John Stuart Mill n'ont-il pas compris cela? Comment n'ont-ils pas reconnu sur le front de leur nation ce signe des fortes races auxquelles nulle grandeur n'est étrangère, grandeurs militaires, grandeurs civiles, et qui gardent un aussi ferme maintien sur le champ de bataille que dans l'arène des institutions libres? Quoi! le globe aurait en excès des hommes de cette trempe, et sur la foi de quelques écrivains, il faudrait s'appliquer à en diminuer la quantité! Une science aurait été créée à cet effet, et une légion d'érudits serait chargée de la répandre dans le public! Non, quelque respect que je professe pour les noms qui y sont mêlés, il m'est impossible de prendre au sérieux un paradoxe trop défendu et trop attaqué, et qui ne méritait ni tant d'enthousiasme, ni tant de colère. Dans l'ordre des faits que Malthus prétendait régler, il n'y a rien à conseiller aux hommes; il n'y a point de loi à chercher, il n'y a que du scandale à recueillir. Que dire d'une doctrine où la stérilité et l'impuissance seraient des titres, des priviléges d'organisation, où la réflexion viendrait assister, comme régulatrice, à des actes

auxquels d'ordinaire elle ne préside point? Sur des questions aussi délicates, le plus sûr est de s'abstenir ; l'économiste doit s'en désintéresser comme le prêtre, et l'écueil est le même, soit que l'on s'abandonne à une imprévoyance sentimentale, soit que l'on s'appuie sur une prudence scientifique. L'interdiction des mariages précoces suffit comme garantie et comme frein. Quant au reste, c'est le secret des couples ; la pudeur veut qu'on le respecte, et l'étude nous fait reconnaître ici des lois générales plus intelligentes que ne peuvent l'être les inspirations de la sagesse individuelle.

Un dernier mot à M. John Stuart Mill. Il affirme qu'une décroissance dans le chiffre de la population aurait pour effet de changer les termes du contrat qui lie l'ouvrier à l'entrepreneur, d'améliorer la condition des classes qui vivent de leurs bras et de relever le chiffre des salaires : ce sont là autant d'illusions. Les grandeurs de l'Angleterre tiennent plus qu'il ne le pense à l'augmentation constante de sa population. Non-seulement cette augmentation a comblé les vides causés par la guerre et par l'expatriation, mais en jetant sur les villes les excédants de la campagne, elle a fourni à l'industrie cette légion d'auxiliaires qui, en moins d'un siècle, ont élevé si haut ses destinées et rendu le globe entier tributaire de ses produits. Que le mouvement inverse ait lieu, et l'on verra les résultats s'y conformer. La rareté des bras amènera la hausse des salaires, soit ; mais à la hausse des salaires

correspondra nécessairement la hausse des prix de revient, et à la hausse des prix de revient le ralentissement de la consommation, ainsi que la décroissance des débouchés. Cette coïncidence suffira pour que l'industrie soit atteinte et que le chômage des ateliers amène de nouveau l'abondance des bras, de telle sorte qu'après avoir dicté la loi, les ouvriers s'estimeraient, en fin de compte, heureux de la recevoir, et plus rude peut-être qu'avant cette éphémère domination. Ainsi se passeraient les choses, et M. John Stuart Mill, qui connaît et professe l'économie politique, n'ignore pas que c'est là un de ses enseignements les plus sûrs et les mieux vérifiés; c'est un de ceux également qui ressortent le plus visiblement de son histoire.

IV. LES PRÉDÉCESSEURS DE M. MILL.

Je viens d'indiquer et de discuter les points principaux de la doctrine de M. Mill. Cherchons à nous rendre compte plus nettement de la valeur de cet économiste en comparant son œuvre à celle de ses devanciers.

Si on l'étudie avec quelque soin, l'économie politique se présente, en Angleterre, sous deux aspects et avec deux périodes bien distinctes : celle des théories, celle des applications. Après Adam Smith et à

son exemple, les hommes qui ont marqué dans la science et y font autorité ne se sont guère écartés du domaine de la spéculation pure. Ricardo s'empare du principe de la rente, Malthus du principe de la population, c'est-à-dire de deux points de doctrine qu'ils exposent avec un grand luxe de développements. De tous côtés, on définit ; on définit l'utilité, on définit la valeur ; on définit à l'envi et sans relâche. Même quand des combats s'engagent, c'est un peu à la façon des héros d'Homère, dans les nuages et hors de la portée du regard. L'impulsion est donnée ; tous y obéissent. James Mill, Tooke, le major Torrens, Senior, Mac Culloch, même le pamphlétaire Cobbett. Traités généraux ou spéciaux, livres ou brochures, publications populaires ou papiers du parlement, rien ne déroge aux règles établies. Il y a des thèmes donnés, on s'y conforme ; des limites assignées, on les respecte ; c'est une science, c'est une école dans la stricte acception du mot : des maîtres d'une part, des disciples de l'autre, quelques principes universellement admis, et un petit nombre de détails abandonnés à la controverse. Telle est en Angleterre la première période de l'économie politique, la période spéculative, celle où la théorie prévaut.

Ce n'est pas que, même alors, il n'y ait un pas de fait vers des mesures d'application. De 1823 à 1827, Huskisson, de passage aux affaires, porta le premier, devant le parlement, des questions qui jusque-là n'a-

vaient pas franchi les pages d'un livre. Le régime du Royaume-Uni était en contraste frappant avec les nouvelles idées économiques ; des priviléges exclusifs y régnaient de temps immémorial : privilége de navigation, privilége manufacturier, privilége agricole, privilége du sang pour les individus, privilége de nationalité pour les produits et le pavillon. Tous les intérêts, toutes les coutumes, tous les préjugés semblaient ligués pour une cause commune et confondus dans un seul esprit ; les vaincre était une rude entreprise, et pourtant Huskisson ne recula pas. Il s'attaqua d'abord au monopole de la navigation qu'il représenta comme un brevet expiré, en fit ressortir les dommages réels à côté d'avantages très-douteux, et inaugura le système des traités de réciprocité, qui a précédé et préparé celui de la liberté absolue. D'autres réformes suivirent celles-là, notamment la réduction des droits sur les soieries, — des modifications essentielles à la charge de la compagnie des Indes, — enfin des adoucissements temporaires à l'exclusion qui frappait les céréales venant du dehors ; mais ces mesures, arrachées à un parlement qui y répugnait, n'eurent point d'autres suites, et ce fut en vain qu'après la retraite et la mort d'Huskisson, sir Henry Parnell, économiste aussi et membre du cabinet du comte Grey, essaya de faire revivre les traditions de l'homme éminent qui avait été son maître et son ami. Le temps n'était plus aux conquêtes de l'ordre positif : l'économie politique

rentrait dans son premier domaine, l'abstraction.

La seconde période ne date en réalité que de 1838 : ce fut alors que les idées de réforme, timides et circonspectes jusque-là, eurent la voix haute, passèrent des livres dans les clubs, du cabinet des savants dans les réunions populaires, et s'imposèrent au gouvernement, malgré la résistance des classes intéressées à les écarter. Les faits sont trop récents et ont eu trop d'éclat pour qu'il soit nécessaire de s'y appesantir Qui ne se souvient de cette ligue contre les céréales, dont les débuts furent si humbles et les résultats si prodigieux? A quelques vétérans de l'école libérale, comme le colonel Thompson et MM. Bowring et William Fox, vinrent se joindre de jeunes manufacturiers de Manchester, comme MM. Cobden et Bright, et, grâce à cet élément nouveau, on put ouvrir contre l'ennemi commun, le monopole, une campagne où rien ne manqua, ni le talent, ni l'audace, ni l'activité, pas même l'argent, ce nerf de la guerre. Il ne s'agit plus alors de définir, mais de réussir; l'économie politique descendit de ses sphères abstraites pour se rendre accessible à tous, quitta les formes dogmatiques pour tenir un langage plus familier, réclama sa part dans la conduite des affaires du pays, et se la fit si grande, que les anciens partis en furent comme éclipsés. En 1838, ce n'était qu'une agitation; en 1841, ce fut une révolution, accompagnée de signes tels, que sir Robert Peel lui-même ne craignit pas

d'incliner devant elle et ses opinions et son drapeau. Une fois la brèche ouverte, tout capitula ; les partis vaincus livrèrent leurs dernières défenses. A la suite du privilége territorial, et comme accessoires obligés, tombèrent successivement le privilége manufacturier et le privilége de navigation, si bien que de ce mur d'airain élevé et maintenu contre l'activité étrangère, il ne reste plus rien aujourd'hui, pas même des vestiges. Telle est en Angleterre la seconde période de l'économie politique, celle où les faits prévalent sur la théorie.

Voilà dans quelles circonstances M. John Stuart Mill s'est proposé d'écrire un traité d'économie politique, et, à l'envisager ainsi, la tâche n'était point aisée. Que dire, en fait de théories, qui n'eût été dit par des hommes plus savants et plus autorisés? Que poursuivre, en matière d'application, là où le souffle des vérités économiques a pénétré dans les institutions, dans les mœurs, dans les intérêts et dans les habitudes des régnicoles? Quand on se présente au public un livre à la main, c'est avec la prétention de l'instruire ou de le servir. Sur quoi M. John Stuart Mill pouvait-il fonder cette prétention? Diverses voies s'offraient à lui. Il pouvait imiter M. Carey, qui semble avoir pris à tâche, avec la turbulence et l'opiniâtreté particulières aux Américains, de ruiner le crédit des autorités reconnues, et d'opposer, dans une lutte d'écoles, le nouveau monde à l'ancien. Il pouvait, comme d'au-

tres l'ont fait, ajouter aux ressources du raisonnement la force accessoire du calcul, mettre les principes au régime des équations, et donner à l'économie politique un faux air d'algèbre, bien propre à en imposer aux esprits qui visent à la profondeur. Il pouvait enfin, et c'était là un parti désespéré, rompre avec la science régulière, et sacrifier à cet empirisme qui veut qu'un pays se suffise à lui-même, que toute terre porte toute chose, que la richesse d'un État consiste à fournir beaucoup de produits à l'étranger, et à tirer en même temps du dehors le moins de produits possible. Système ingénieux, et dont profitent certains intérêts, mais qu'il est bien difficile d'élever aux honneurs d'une théorie.

M. John Stuart Mill n'est tombé dans aucune de ces puérilités. C'est un esprit sérieux, et qui ne traite pas un sujet à la légère. Il a donc laissé aux Allemands la chimère d'une économie politique nationale, et aux Américains leurs habitudes de dénigrement envers des écrivains dignes de respect; il n'a cherché ni dans la scolastique, ni dans l'algèbre, l'originalité de ses théories. Sur les principes fondamentaux, il est resté ce qu'on doit attendre d'esprits comme le sien, un commentateur habile, profond, judicieux. Malheureusement pour quelques détails, et presque en dehors de la science, il s'est cru plus libre et a payé tribut à la nouveauté. Les circonstances y aidaient, le mouvement de l'opinion aussi. C'était en 1848, quand le ré-

gime social éprouvait un ébranlement profond et qu'un esprit de vertige s'emparait audacieusement du pavé. Tous les rêves odieux ou ridicules éclos au sein de quelques sectes prétendaient à l'empire, et demandaient, la menace à la bouche, qu'on les mit à l'essai. Tel est le spectacle où le regard de M. John Stuart Mill s'est troublé; tel est l'écueil où a échoué son jugement, d'ailleurs si sûr. De là cette bienveillance pour le communisme et ces illusions sur le principe d'association, dans lesquels il faut moins voir une opinion sérieuse et spontanément émise qu'un moyen de se faire écouter et une concession faite aux préoccupations d'une époque[1].

Telle est pourtant la destinée des livres, que celui-ci a surtout réussi par les côtés où il est le plus vulnérable. Non pas que je veuille contester ni amoindrir ce qu'il y a de vrai et de sain dans le travail de M. Mill. Là où il s'appartient et reste dans le domaine économique, on trouve une sûreté de jugement et une con-

[1] Depuis que cette notice a été écrite, M. Mill a publié deux ouvrages supérieurs, à mon sens, au traité d'Économie politique dont j'ai eu à signaler les imperfections L'un est intitulé : *De la liberté;* l'autre : *Du gouvernement représentatif*. Tous les deux sont marqués au coin d'une haute raison et forment de véritables cours de politique, dignes d'être proposés pour modèles. Il faut recommander la lecture du premier de ces ouvrages aux hommes qui seraient tentés de faire à la puissance de l'État une trop grande place, et d'y subordonner l'activité de l'individu. Nulle part les vices de ce système ne sont mieux démontrés. On peut consulter avec fruit à ce sujet une excellente étude de M. Henri Baudrillart, où M. John Stuart Mill est jugé avec une grande sûreté de coup d'œil et une parfaite connaissance des vraies doctrines.

naissance des affaires que peu d'auteurs possèdent au même degré. Il a sur l'échange, sur les relations de peuple à peuple, sur la condition des paysans dans le Royaume-Uni, des vues qui sont à lui et qui ne manquent ni de justesse ni de nouveauté. Personne ne parle plus sûrement ni avec une plus grande propriété d'expressions cette langue financière, si pleine d'embûches quand on en use sans discernement ou sans bonne foi. Jugée dans l'ensemble, sa publication garde l'empreinte d'un esprit exact et ingénieux, qui expose avec soin, définit avec clarté, discute avec méthode et conclut avec précision. Voilà bien des mérites, et pourtant ils n'eussent pas suffi pour un succès populaire, si un peu d'ivraie ne se fût mêlé à tout ce bon grain. Plus exempt d'alliage, l'ouvrage eût fait son chemin moins rapidement, et il n'en serait peut-être pas à sa troisième édition sans cette partie suspecte et parasite, sans ces concessions à l'esprit de secte contre lesquelles j'ai dû m'armer de quelque sévérité.

Qu'en conclure, sinon que la tâche de l'économie politique, maintenue dans ses limites, est aujourd'hui remplie, ou peu s'en faut, et qu'on ne saurait guère y ajouter que des controverses dépourvues d'intérêt ou des déviations regrettables? Comme corps de doctrines, les livres en crédit ont tout épuisé; il ne reste plus qu'à en déduire les conséquences. Comme application, on a désormais de grands exemples; des expériences se poursuivent aux yeux du monde attentif et

défiant. L'Angleterre a commencé, le Piémont a suivi, la France est entraînée malgré elle et par la force des choses. On dirait qu'un nouveau jour se fait sur ces questions. A l'essai, la liberté ne s'est pas montrée malfaisante, comme certaines gens affectaient de le croire : partout où l'on en a usé, elle a créé des intérêts nouveaux sans nuire aux intérêts existants. Plus ces essais dureront et se multiplieront, plus cette preuve tendra à s'en dégager. Alors l'économie politique aura subi, comme on le voit déjà en Angleterre, la dernière métamorphose réservée à une science d'observation ; elle passera dans les faits, deviendra le droit commun des nations, et fournira à l'activité humaine, en tout lieu et dans tous les temps, la règle précise et uniforme qui lui a manqué jusqu'ici.

LÉON FAUCHER[1]

Les hommes dont j'ai entrepris, dans cette série d'études, de résumer les titres et de classer les travaux, ont été élevés à une rude école. Pendant de longues années, ils ont lutté sans la certitude, sans l'espoir du succès. Peu nombreux, ils étaient constamment aux prises avec une légion compacte qui, appuyée sur des intérêts ombrageux et mêlant à propos l'action à l'inertie, dominait l'opinion, les corps constitués et le gouvernement lui-même. Cet isolement n'a ni ébranlé, ni découragé les défenseurs de la doctrine économique; ils aimaient leur cause et se croyaient assez payés de leurs efforts, pourvu qu'ils y fussent fidèles. La défaite ne les humiliait pas plus que la victoire ne devait les enorgueillir. A une conviction profonde s'unissait chez eux le respect dû aux arrêts des majorités.

[1] *Œuvres* de Léon Faucher. — *Études sur l'Angleterre.* — *Mélanges d'Économie politique et de Finances.* 4 vol, in-18. Guillaumin.

Ils comprenaient que l'objet de leur poursuite est de ceux qu'on atteint lentement, quand on doit les atteindre, que les matières dont ils s'occupaient, délicates de leur nature et tenant beaucoup de susceptibilités en éveil, rencontreraient, dans des préventions enracinées, dans les habitudes prises, un obstacle que le temps seul et l'expérience pourraient vaincre. C'est sur l'expérience et le temps qu'ils comptaient; ils voulaient persuader et non s'imposer. De là cette constance qui ne s'est point démentie et ce soin de rappeler sans relâche des principes trop méconnus. Ils espéraient qu'à la longue et à la lumière des faits, des notions plus saines se répandraient dans les esprits, et qu'arrivées à leur pleine maturité, les réformes trouveraient dans l'acquiescement général la sanction qui les justifie et les consacre.

Ce sentiment, personne ne l'a eu avec plus d'évidence que l'économiste dont je m'occupe. Léon Faucher était un de ces esprits droits, résolus, tout d'une pièce, pour employer une expression familière, qui placent au-dessus des chances heureuses ou malheureuses qu'elles peuvent courir leurs convictions laborieusement formées; il vérifiait les siennes par une étude constante et y tenait en raison de ce qu'elles lui avaient coûté. Par l'ardeur qu'il mettait à les défendre, on peut juger de quel prix le triomphe eût été pour lui : ce triomphe, il ne l'attendait que de la discussion et ne s'y épargnait pas. Quelque part que l'on

rompît une lance en faveur de ses doctrines, dans la presse, dans les réunions spéciales, dans les Chambres, on était sûr de le voir accourir. Il appartenait à cette phalange d'hommes éprouvés qu'avaient formée vingt-cinq années de libre débat, et dont il est plus aisé de médire que d'effacer le souvenir. Son goût était vif pour ces joutes publiques où les grandes questions de l'Etat passaient comme dans un creuset, et qui, empruntant leur autorité aux institutions, élevaient à la fois les talents et les caractères. On pourra voir, dans le cours de cette étude, en combien d'occasions et avec quel esprit de suite il se mêla aux affaires et à la politique du temps, choisissant de préférence les sujets qui lui étaient familiers, les finances, l'administration, les problèmes du travail manuel, et y apportant une fermeté de vues et une variété de connaissances auxquelles ses adversaires les plus décidés étaient obligés de rendre justice. Peut-être lui manquait-il un peu de défiance de lui-même et l'habitude de ces formes conciliantes qui, sans faire déroger la vérité, en assurent mieux l'empire; mais il avait en revanche et à un haut degré deux qualités rares en tout temps et qui s'effacent de plus en plus de la vie publique, le courage et la sincérité.

I

C'est à Limoges, le 8 septembre 1803, que naquit Léon Faucher, et sa triste et laborieuse enfance commença par le spectacle d'un ménage désuni. Son père, qui était dans le commerce, changea plus d'une fois de résidence, et au milieu de chances diverses passa de Limoges à Toulouse et à Bordeaux, pour revenir à Toulouse vers le milieu de 1815. Là, des scènes pénibles, sur lesquelles il convient de jeter l'oubli, ne tardèrent pas à rendre la vie commune intolérable, et une séparation volontaire eut lieu. Quoique bien jeune, Léon Faucher avait pu juger de quel côté étaient les torts; il prit résolûment le parti de sa mère, laissée dans le dénûment et l'abandon. Point de ressources, point d'autres moyens d'existence que quelques travaux d'aiguille poursuivis dans de longues veillées. L'enfant comprit qu'en sa qualité d'aîné les devoirs de chef de famille retombaient en partie sur lui; il avait quatorze ans quand il accepta cette charge pour la remplir du mieux qu'il put. Tout était précoce chez lui, l'intelligence, la raison et une sorte d'austérité qui de sa physionomie passait dans ses actes. Déjà aussi il était animé de cette passion du travail qui ne devait l'abandonner à aucune époque de sa

vie. Comment venir au secours de cette mère qui s'épuisait, pour elle et pour les siens, en efforts presque désespérés? A son âge, les moyens de se suffire étaient bien bornés; Léon Faucher en trouva pourtant. Les cours gratuits du collége employaient une partie de son temps; il disposa du reste et prit sur ses nuits ce que ses jours lui refusaient. Il dessinait avec quelque facilité; dans ses heures libres, il traça des festons pour les brodeuses et parvint à gagner ainsi jusqu'à 3 francs par jour. Voilà par quel apprentissage il dut passer. La destinée ne lui souriait guère; il ne connut de l'enfance ni les joies, ni les caresses; son adolescence allait être un duel opiniâtre contre le besoin. Dans de telles épreuves, les caractères montrent jusqu'où va leur ressort : ou ils fléchissent, ou ils se trempent fortement. Léon Faucher s'en tira à son honneur; l'impression de ses premières années fut aussi saine que profonde : il y puisa en grande partie le sens moral, la dignité personnelle, l'application soutenue et la vigueur de volonté qui devaient l'élever par degrés de la condition la plus modeste aux positions les plus honorées et les plus enviées.

Malgré ces troubles domestiques et ces déplacements répétés, l'éducation du jeune Faucher avait suivi son cours, et non sans succès. Le légitime orgueil de bien faire l'animait plus que les remontrances et les conseils; il sentait d'ailleurs que dans la pénurie commune c'était de là que viendrait le salut. Il prit au

collége de Toulouse, et dès le début, un rang qu'il su maintenir durant toute la période scolaire; un seul travers s'y mêla, travers singulier pour le futur économiste : à onze ans, il avait la passion des vers. Son père lui rendit au moins le service de l'en guérir en brûlant ses premiers essais. Les humanités furent si solides et si brillantes qu'élève de seconde, Faucher fut admis dans une institution comme répétiteur, et le peu qu'il y gagnait devint une précieuse ressource pour la famille. Ses frères grandissaient; il fallut être leur directeur et leur soutien, achever leur éducation, leur ouvrir des carrières : embarras successifs auxquels s'ajoutaient les siens propres, et qui souvent le prenaient au dépourvu. C'étaient autant de défis que le sort lui jetait; il n'en laissa tomber aucun, et fit face à tout à force de courage.

La province avait jusque-là suffi à son ambition; il s'y était fait un nom par ses succès de collége, et ses professeurs s'accordaient à dire qu'un talent comme le sien serait mieux à sa place sur un théâtre plus élevé. On lui désignait Paris comme point de perspective. Il céda bientôt à ces conseils, peut-être aussi au sentiment de sa force; cette foi qu'on avait en lui, il la partageait. En 1824, il quitta Toulouse; il avait alors vingt et un ans. C'était beaucoup oser que de se jeter dans le tourbillon parisien sans appui, sans protecteur et avec une très-petite épargne. Il donna d'abord quelques leçons, s'instruisit en instruisant les autres,

se mit en rapport avec les hommes distingués du temps. Des éducations particulières lui ouvrirent des maisons où il put se faire connaître et où on sut l'apprécier. Il ne parlait jamais sans émotion de cette période de sa vie où, au prix d'un travail sans trêve, il assurait le pain de sa mère en se trouvant lui-même transporté au sein d'une aisance à laquelle il n'était point accoutumé. Ce qu'il y avait d'assujettissant dans ses fonctions était tempéré par la dignité et la bonne grâce des procédés. En même temps il se recueillait et cherchait sa voie. Il y avait alors dans l'opinion quelque chose de sain et de vigoureux dont la génération nouvelle pouvait utilement s'inspirer. La France, volontiers changeante, était emportée du côté des idées libérales, et ne craignait pas de les défendre au prix de son repos. Derrière quelques noms illustres ou célèbres se rangeait le gros de la nation avec un sentiment de déférence et un esprit de discipline dont la tradition est désormais perdue. On avait un drapeau et des chefs; les rôles se distribuaient selon les aptitudes : aux uns l'action, aux autres la parole et la plume. Faucher se rangea parmi ces derniers; ses relations, ses études prirent cette direction, et comme il n'était pas de ceux qui s'engagent à demi, jusqu'à son dernier jour il y resta fidèle. Il n'ignorait pas que l'exercice de la liberté a ses périls, mais il savait aussi que sans elle il n'y a pour un peuple ni grandeur ni sécurité durables, que l'ordre où elle fait défaut est le

pire des désordres, et qu'une décomposition lente atteint tôt ou tard les communautés qu'elle n'anime pas.

Dès qu'une occasion se présenta de faire publiquement ses preuves, Léon Faucher la saisit. L'académie de Lyon avait, en 1827, mis au concours la cause des Grecs, qui luttaient héroïquement pour leur indépendance. Il envoya un mémoire et remporta le prix. D'autres travaux classiques suivirent cet heureux début. Quoique enchaîné par des éducations privées, il trouva le temps de traduire en grec une partie du *Télémaque* et de commencer une traduction d'Aristote. L'œuvre était avancée quand la révolution de 1830 condamna ces projets à un ajournement indéfini. Par l'avénement d'un nouveau régime, la presse politique allait être privée de ses meilleurs soutiens; les uns entraient dans le gouvernement, les autres, désarmant après la victoire, ne se sentaient pas le goût de combattre ce qu'ils avaient contribué à fonder. Il fallait combler ces vides; c'était un coup de fortune pour les aspirants, qui abondent en pareil cas. Des ouvertures furent faites à Léon Faucher : il entra dans le journal le *Temps*, et y eut bientôt marqué sa place. Ses premiers travaux embrassèrent une grande variété de sujets, l'histoire, les beaux-arts, la philosophie; il y montra un jugement exercé, une érudition choisie, unis à un style ferme, précis et sobre. Quelques excursions dans le domaine de la politique ne furent pas

moins goûtées; il avait le ton, la mesure, la promptitude de coup d'œil qui conviennent. La vocation l'emporta de ce côté; pendant douze ans, il resta attaché à divers journaux, soit comme rédacteur principal, soit comme rédacteur en chef : fonctions enviées et à un certain degré dignes d'envie, surtout à l'époque où elles échurent à Faucher, mais en même temps bien délicates pour un caractère comme le sien. Il était et voulait rester l'homme de son journal, responsable devant l'opinion, répugnant à s'infliger ces démentis qui sont la monnaie courante de la polémique quotidienne. Si de tels scrupules honorent un homme, ils lui sont en même temps un embarras. Aussi le publiciste eut-il souvent à se défendre contre ses amis et à soutenir ces luttes intestines où l'indépendance d'un organe politique est aux prises avec les influences et les intérêts qui en sont l'appui.

Dans le cours d'une de ces épreuves, il eut une inspiration malheureuse, trop liée au récit de sa vie pour qu'il soit possible de l'en séparer. On y verra ce que c'est qu'une spéculation de presse, même pour un talent aussi avéré que le sien. Il répugnait à Faucher d'être au service et à la merci d'autrui : d'un côté, il ne se sentait pas assez libre; de l'autre, il ne lui était pas indifférent de faire de sa plume l'instrument de sa propre fortune. Ce calcul le conduisit à fonder une feuille qui fût bien à lui. Ses prétentions ne pouvaient, avec les moyens dont il disposait, s'élever bien haut;

il se contenta d'une périodicité hebdomadaire, dans l'espoir qu'un prix très-réduit et un enseignement approprié lui vaudraient la clientèle des classes moyennes. Pour les premiers fonds, il fit un appel à ses amis de Paris et de Toulouse, et malgré l'insuffisance de ces ressources il passa outre : c'était pour lui, comme il le disait dans l'exaltation d'une confiance un peu naïve [1], ce qu'avait été pour César la conquête du Pont; il s'agissait de vaincre à première vue. L'événement prouva bientôt que des abonnés ne se gagnent pas aussi facilement que des provinces, et que contre leurs résistances passives une campagne ne suffirait pas. De toutes les entreprises, aucune n'est exposée à autant de mécomptes que la création d'un journal; plus d'un empire a coûté moins de temps et moins d'efforts. Que de bourses se refusent à une dépense purement facultative! Pour combien c'est un caprice qui ne va pas au delà d'un essai très-limité! A un mérite soutenu, il faut joindre la variété de plumes et surtout la vertu de la durée. Faucher n'avait pour son œuvre que le premier de ces éléments; il portait seul ou presque seul le poids de la rédaction, et il ne pouvait pas attendre. Sa combinaison le condamnait, sous peine d'échouer, à un succès immédiat. Il échoua après six mois de lutte et de sacrifices : une liquidation eut lieu, et aux désappointements d'auteur il

[1] Correspondance avec M. Beaufer de Toulouse, dont l'affection dévouée ne se démentit pas.

ajouta de son plein gré des blessures d'argent. Par une délicatesse rare, il ne voulut pas que ses amis portassent la peine de son illusion, et s'infligea le devoir de rembourser sur le produit de son travail le montant des actions qui avaient été souscrites. Cette libération ne s'acheva qu'à la longue, et Dieu sait au prix de quelle gêne! On en suit les traces dans sa correspondance avec ses amis : « Plusieurs fois, écrit-il à M. Beaufer, je me suis vu réduit aux dernières extrémités; montre, meubles, j'ai tout vendu. » Et ailleurs. « Il m'arrive de temps à autre d'être obligé d'aller demander à dîner à un ami, de me coucher faute d'huile dans ma lampe, et de jeter mon manteau sur mes épaules pour me tenir lieu pendant mon travail du feu qui ne brûle pas dans ma cheminée. Il a fallu, croyez-le, plus que du courage, avec ma santé délicate et souvent ébranlée, pour persévérer. Je n'ai à me reprocher ni un moment perdu, ni un plaisir pris. Ma vie est austère. » Ces peines ne sont rien auprès de celles qu'éprouve ce cœur fier et loyal à la pensée des délais qu'il est obligé de demander; il s'en excuse, il veut supporter les intérêts qui courent; il oublie ses privations pour ne songer qu'à celles dont sa mésaventure est la cause : « Si je m'étais laissé incarcérer à Clichy, s'écrie-t-il avec angoisse, tout serait perdu pour ma mère et pour moi! » Cet état de crise ne fut pas le tourment d'un jour, ni de quelques mois, il dura plusieurs années; les affaires de Faucher ne se

remirent pas sans peine de cette fâcheuse spéculation.

A dessein j'ai insisté sur cet épisode; on peut en tirer plus d'une leçon. Dans un temps où l'on dispose de l'argent d'autrui avec une conscience si aguerrie, il est bon de présenter comme contraste la manière dont un homme d'honneur envisageait ses obligations vis-à-vis des personnes qu'il avait engagées à sa suite. Peut-être Faucher poussait-il les choses jusqu'à l'exagération : en prenant toutes les pertes à son compte, il reculait les limites de sa responsabilité; mais cet excès, si c'en est un, montre de quels sen timentsil était animé. Il voulait marcher le front levé et ne se faisait pas à l'idée que ses erreurs de calcul retombassent sur d'autres que lui. De tels exemples n'ont qu'un tort, c'est de n'être pas contagieux. L'autre leçon qui se dégage de ce fait touche la vie de l'écrivain. Voici un homme qui a un talent réel : il a montré ce qu'il vaut, il le montrera mieux encore; mais avant d'être publiciste, député, ministre, membre de l'Institut de France, par quelles épreuves lui aura-t-il fallu passer! Quelle lutte opiniâtre contre le besoin! quelles longues années de tribulation et de gêne! Que son courage eût faibli un seul jour, et cette carrière qui devait être bien remplie aurait été brisée dès le début. Faucher dut à la trempe de son caractère, à des principes solides et droits, de sortir entier et de plus en plus affermi de cette période des commencements qui est l'écueil de tant de vocations et où s'a-

bîment tant d'espérances. Volontiers la jeunesse jette un regard d'envie sur les hommes qui sont arrivés, il est bon qu'elle sache par quels chemins ils ont passé. Cette vie d'écrivain, qui en apparence mène à tout, est plus qu'une autre pleine d'avortements. Le don naturel ne suffit pas, si l'esprit de conduite ne le fortifie et ne le relève. Nulle part l'individu n'est davantage livré à ses inspirations; pas de cadre, pas de point d'appui, il ne trouve de règle qu'en lui-même. Il est libre de choisir, à la condition de ne pas se tromper dans son choix et de porter seul le poids de ses méprises. Tout est danger pour lui, le succès aussi bien que l'échec : le succès l'enivre, l'échec le décourage; il a autant à se défendre des défaillances que des éblouissements, et doit rester maître de lui dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Comment s'étonner que sur tant d'essais il y ait si peu de réussites, et que dans cette route où l'on s'engage par milliers, quelques-uns à peine échappent aux piéges dont elle est semée?

Pour Léon Faucher, la crise qu'il venait de traverser ne fut que salutaire; il vit plus clair dans sa position, et jugea mieux l'instrument qu'il avait entre les mains. Désormais il s'en tint à fournir son concours aux organes qui jouissaient de quelque crédit. Il n'avait fait que passer au *Constitutionnel*, où, comme rédacteur en chef, il courut la chance d'un duel avec Armand Carrel, qui à l'appui de ses arguments de jour-

naliste, montrait volontiers son ancienne épée de lieutenant. Sa collaboration au *Courrier Français* fut plus durable et plus assidue; en 1839, à la mort de Châtelain, il en prit la direction politique. Pour d'autres, cette responsabilité n'était qu'un jeu; il s'en fit un tourment. Toutes les feuilles obéissaient alors à l'influence d'un nom considérable; elles attendaient le mot d'ordre et faisaient volontiers l'office d'échos. La prétention de Faucher fut de s'affranchir de cette servitude; il lui répugnait de revêtir la livrée d'un homme ou d'un parti. Des combats qu'il eut à soutenir, celui-là ne fut ni le moins rude, ni le moins douloureux. Que d'assauts il essuya dans son propre camp tout en tenant tête à ses adversaires! Un esprit moins opiniâtre y eût succombé; il résista pourtant, et plutôt que de souffrir un empiétement, il laissa le vide se faire autour de lui. A aucun prix, il n'eût supporté de patronage apparent. Au fond, cette disposition avait quelque chose de louable; chez Faucher, elle était si naturelle que vainement on eût essayé de l'ébranler. Il est des hommes, même éminents, qui doutent de leur force, réclament les conseils, aiment à vérifier leurs idées par l'expérience d'autrui, ont besoin d'un assentiment pour se confirmer dans leurs opinions, et les modifient de bonne grâce quand un nouveau jour s'y répand. Faucher ne ressentait rien de pareil; sa conviction n'avait rien de flottant ni d'indécis; une fois formée, il n'en revenait plus. C'était une confiance

absolue qui éclatait jusque dans l'expression. Ces schismes intérieurs aboutirent à un délaissement qu'aggravait une révolution survenue dans la presse périodique. Depuis quelques années, de nouvelles feuilles à prix réduits minaient l'existence des anciens journaux. Le *Courrier Français* était au nombre de ces derniers ; sa clientèle allait diminuant ; l'un de ses principaux actionnaires, M. Aguado, venait de mourir. Une vente publique eut lieu, dans laquelle Faucher se porta acquéreur avec la pensée d'introduire dans la feuille, s'il en restait maître, des améliorations et des réformes. Son offre fut dépassée et n'aboutit pas ; quelques instances qu'on y mît, il se retira devant ce changement de propriété.

Ce fut pour lui un grand soulagement, et il s'en ouvrait à ses amis, en 1842, en leur annonçant sa retraite. « Il valait mieux pour moi, leur dit-il, ressaisir ma liberté entière ; je l'ai fait. Je ne rentrerai plus dans la politique active que par la Chambre. En attendant, j'écrirai des livres et des articles de *revue*. » Aucun parti n'était plus judicieux. Entre l'improvisation quotidienne et le recueillement qu'exigent des travaux de longue haleine, il y a, quoi qu'on fasse, une sorte d'incompatibilité. Sollicité par le temps et assiégé d'impressions éphémères, l'esprit est rarement libre ; les vues sont courtes, le style n'est plus suffisamment châtié. Faucher le comprenait, et au milieu de ses engagements il avait trouvé la force de pour-

suivre des études plus sérieuses et plus approfondies. Les principales trouvèrent place dans ce recueil ; il y traita divers sujets de finances, d'économie sociale, d'administration et de politique[1]. Ces morceaux furent remarqués pour la clarté des aperçus, la patience des recherches, le ton ferme de l'écrivain. Des emprunts heureux faits aux sources étrangères en augmentaient l'intérêt et donnaient lieu à des rapprochements où l'à-propos se mêlait à l'érudition. Çà et là des défauts de jeunesse peuvent se relever; sur divers points, le jugement de l'auteur est excessif, et n'a pas rencontré la vraie mesure. Ainsi, dans un parallèle entre la presse anglaise et la nôtre, il nous place bien haut et nos voisins bien bas; il eût été de bon goût de se montrer plus juste. Même alors les nuances que signalait Faucher étaient forcées ; elles le paraissent encore plus aujourd'hui. Peut-être faut-il expliquer cette exagération par les circonstances où il écrivait. Il voyait commencer parmi nous le règne de l'annonce, et, pénétré de ses devoirs d'état, il essayait d'arrêter le journal sur cette pente, qui lui paraissait aboutir au trafic des opinions. De là un tableau de fantaisie qui rendait mieux ses propres impressions que la réalité des faits :

[1] *La Colonie des Savoyards*, 1834 ; — *De la propriété en France*, 1836 ; — *De la Presse en Angleterre*, 1836 ; — *Organisation financière de la Grande-Bretagne*, 1837 ; — *De la Souscription dans les entreprises de travaux publics*, 1838 ; — *Question d'Orient*, 1841 ; — *Union du Midi*, 1837 et 1842.

pour empêcher la profession de déchoir, il l'entourait d'une auréole et y traçait un modèle.

Des ouvrages plus considérables avaient encore marqué cette période des débuts. L'un d'eux traitait de la *Réforme des Prisons;* un autre, sous le titre d'*Union du Midi*, se rattachait à un plan général de réformes dans notre tarif des douanes. Sans insister sur le premier, on peut dire qu'il résume en quelques pages tout ce que la question pénitentiaire offrait et offre encore de problèmes, d'embarras et de difficultés. Faucher y propose plus d'expédients que de doctrines, des idées plus ingénieuses que vérifiées, des classements qui auraient besoin de la sanction de l'expérience, et dont les dépenses d'exécution sont plus manifestes que l'efficacité. Une idée pourtant y est en germe, c'est celle des pénitentiers agricoles, qui ont pris récemment quelque crédit. Si dans tout cela l'homme de bien est toujours en évidence, le criminaliste laisse parfois à désirer. Le second ouvrage est de beaucoup supérieur. L'auteur entre dans un sujet qui allait lui devenir familier, et par des titres solides lui ouvrir les portes de l'Institut. Déjà, par les articles qu'il livrait au courant de la presse, on avait pu juger que la science économique avait peu de secrets pour lui; il y suivait les voies ouvertes par les maîtres, en connaissait la langue, en professait les principes. L'*Union du Midi* prouva mieux que cette érudition n'avait rien de superficiel, et qu'au besoin elle irait

jusqu'au fond des choses. Faucher ne se résignait pas à voir dans l'économie politique une arme de luxe, destinée à ne pas sortir du fourreau ; il éprouvait quelque impatience à la sentir renfermée dans les écoles ; il lui semblait que, sans cesser d'être spéculative, comme il convient à une science, elle avait tout à gagner à devenir plus expérimentale. Le champ était si vaste et le bienfait si grand pour les peuples qui les premiers s'affranchiraient des entraves d'une législation surannée! Comment en venir là ? En cherchant des solutions positives au lieu de s'enfermer dans les théories. La solution que proposait Faucher ne manquait pas d'originalité. Dans la disposition des esprits, la forteresse des tarifs ne pouvait pas être emportée de front ; il s'ingénia pour la tourner. Justement alors l'Allemagne offrait un curieux spectacle. La plupart de ses petits États, renonçant à une fiscalité hétérogène qui nuisait à l'activité commune, venaient de s'unir à la Prusse dans une confédération des douanes qui est connue sous le nom de *Zollverein*. C'est de cet exemple que l'économiste s'inspira. Il conseillait à la France de former, avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse, une confédération analogue sous l'empire d'un tarif uniforme. Plusieurs avantages étaient attachés à cette combinaison, et l'auteur les faisait valoir : un marché plus étendu, des frais de perception moindres, enfin, et c'est ce qui le touchait le plus, un retour à des droits plus modérés amené par des conve-

nances réciproques. Des tableaux à l'appui éclairaient et complétaient ce travail. L'effet en fut bon sur les meilleurs juges, bon également sur cette portion du public qui, dégagée de préventions, cherche un enseignement dans des lectures sérieuses; mais l'accueil fut tout autre de la part de ceux dont les intérêts s'accommodaient mal d'un changement de régime. Ils étaient les maîtres; et ne se laissaient entamer ni en bloc ni par le détail. Aussi le plan de Faucher fut-il emporté par le flot d'opinion qui en avait emporté tant d'autres. Au fond, même pour un esprit libre, ce plan soulevait plus d'une objection .Il s'agissait d'établir un concert là où régnaient de profondes incompatibilités, par exemple entre l'Espagne et la Suisse, l'une livrée au monopole, l'autre en possession d'une complète franchise. A l'exécution, un échec certain eût attendu les négociateurs. L'auteur sentit ce point faible, et plus tard, en s'amendant à propos, il limitait à la Belgique son projet d'alliance de douanes.

Ces diverses publications, prises sur les heures disponibles que lui laissait le soin de son journal, indiquaient ce que Faucher pourrait faire avec plus de loisir et d'indépendance. Sa position était désormais assurée. Il avait épousé en 1837 mademoiselle Alexandrine Wolowska, fille d'un ancien député à la diète de Pologne, et sœur de M. Wolowski, qui devint pour lui un frère d'armes, un compagnon et un émule dans les mêmes travaux. Sa mère venait de s'éteindre, entou-

rée de soins; son frère était hors d'embarras. Il avait trouvé dans son mariage, avec une certaine aisance, les joies et les consolations du foyer, et dans la compagne de sa vie les dons de l'esprit unis aux qualités du cœur. Ce fut sans trouble qu'il renonça au revenu régulier et important qu'il tirait de sa position dans la presse quotidienne. Il savait qu'il n'en retrouverait pas l'équivalent dans des travaux plus achevés, dont le temps est l'auxiliaire; il y était résigné : il était de ceux qui préfèrent la considération à la fortune. Fallût-il pour cela souscrire à quelques sacrifices, il y était résolu. Sa correspondance en témoigne. « Nous allons encore faire des réformes, écrivait-il[1], diminuer notre loyer, notre état de maison, nos dépenses extérieures, et nous réduire au plus strict nécessaire. Nous n'en serons pas plus malheureux. » Son parti une fois arrêté, il se mit à l'œuvre, et commença dans la *Revue des Deux-Mondes* la série de ses *Études sur l'Angleterre*, qui prirent les proportions d'un ouvrage auquel il consacra deux années de recherches et de travaux. Ce n'est pas uniquement dans les livres ni dans les documents officiels qu'il en puisa les éléments; il voulut s'éclairer par ses yeux, vérifier lui-même jusqu'à quel point étaient fondées les lamentables enquêtes qui se succédaient devant le parlement. Il vit donc avec soin l'Angleterre et l'Écosse, sé-

[1] Lettres à M. Beaufer.

journa dans les grandes villes, parcourut les districts manufacturiers, les ports de commerce, recueillant partout des informations sur les mœurs, les habitudes, les intérêts des diverses classes, surtout de celles qui vivent du salaire et pèsent sur l'économie d'une société par le nombre autant que par les besoins. Cette inspection achevée, il en dégagea pour ainsi dire la substance, classa les témoignages, résuma ses impressions, et les livra à la publicité. Ces *Études* eurent un succès réel et légitime; le talent de Faucher s'y montrait dans toute sa maturité, plus contenu dans ses appréciations, moins impétueux dans la forme. La réputation de l'auteur en fut mieux assise, et ce livre est resté le titre le plus saillant, le plus durable auquel il ait attaché son nom.

Aujourd'hui que les *Études sur l'Angleterre* sont classées et qu'elles ont résisté à l'épreuve du temps, on peut avec une entière liberté d'esprit en signaler les imperfections. L'ouvrage a une date et en porte trop fortement l'empreinte; il se ressent d'influences accidentelles. Lorsque Léon Faucher visita l'Angleterre en 1843 et 1844, elle était livrée au trouble intérieur qui précède les grandes réformes. Ce trouble avait quelque chose d'artificiel dont un jugement comme le sien aurait dû mieux se défendre. De parti pris on empirait les faits pour trouver dans l'opinion publique un point d'appui contre les résistances des corps constitués. Ces mises en scène sont fréquentes chez nos

voisins, et ils n'épargnent rien pour en grossir l'effet. N'a-t-on pas vu récemment, à propos de la défense des côtes, éclater une panique dont l'imagination faisait les frais, et qui a couru sur tous les comtés, accompagnée d'un long bruissement d'armes ? Il s'agissait de disposer l'opinion à une forte demande d'argent : une fois les millions votés, l'effervescence s'est calmée toute seule, et peut-être en rougit-on maintenant. Le cas était le même quand Faucher débarqua sur le rivage anglais ; l'objet en litige était l'abolition des lois sur les céréales, avec deux camps en présence, celui des propriétaires du sol, celui des grands manufacturiers. De part et d'autre on employait les armes accoutumées, l'exagération des faits et du langage : l'accord existait sur un point, la détresse des ouvriers ; seulement on en tirait des conséquences opposées. Les manufacturiers l'attribuaient au prix des denrées et demandaient la franchise à l'entrée pour tous les produits alimentaires ; les propriétaires l'imputaient à l'abus que les manufacturiers faisaient de leur position, et ne voyaient de remède au mal que dans une surveillance plus grande exercée sur le régime des industries et un développement généreux des institutions charitables. La devise des uns était l'aisance dans la liberté, celle des autres, l'aumône dans le privilége. On comprend dès lors quel esprit anima les enquêtes qui se multiplièrent pendant les huit années où la question resta en suspend. Les deux partis avaient un

intérêt à les rembrunir, soit pour exciter les libéralités volontaires, soit pour arracher au parlement des mesures auxquelles la majorité de ses membres répugnait. Dans tout cela, il y avait un but à emporter, un effet à produire, et en de telles mêlées le regard se trouble, la tête s'enivre, soit qu'on s'y engage comme champion, soit qu'on y assiste comme témoin.

Pour un observateur étranger, ce spectacle, en même temps qu'il éveillait sa curiosité, devait être un motif de réserve. Il fallait juger l'idée fixe du moment, la dominer et ne pas se mettre à sa suite. La ligne de conduite, il est vrai, était difficile à tenir. Comment se garder des piéges? Même dans les observations personnelles, à quelles mains un étranger était-il livré? Naturellement aux mains des hommes qui avaient acquis une certaine notoriété au sujet de ces matières. Ils étaient des moniteurs pour ainsi dire désignés et ne pouvaient diriger les recherches que dans le sens de leurs déclarations publiques. Une enquête réduite à ces termes n'était guère que le reflet de leurs opinions. A quel contrôle recourir? Tous les partis trempaient par calcul dans un système de dénigrement ; tous s'accordaient à présenter les choses sous les couleurs les plus sombres. Faucher vit l'Angleterre comme on la lui montrait, et le tableau qu'il en a tracé n'a rien de flatteur. La civilisation anglaise y est accompagnée d'un tel cortége de misères, qu'en quittant le livre on se prend à plaindre plutôt qu'à envier un

peuple qui se résigne à un pareil sort. Çà et là, l'auteur fait bien quelques retours; à côté de tant d'ombres, il place un peu de lumière, rencontre des peintures vraies, rendues avec un grand bonheur d'expressions, dégage ses lecteurs de cette atmosphère malsaine pour leur faire respirer un air plus pur; mais l'ensemble n'en est pas moins triste et morose. On va jusqu'au bout, car le récit est attachant et l'intérêt n'y faiblit pas : on en sort le cœur oppressé. On se demande si c'est là qu'aboutissent fatalement les nations qui disposent d'elles-mêmes, et si ces dégradations sont inséparables de l'exercice de la liberté. Tel est l'écueil et peut-être aussi l'attrait de ces deux volumes. Il y a tant de gens dans le monde qui font profession de croire que l'homme est né pour la dépendance et que les plus heureux sont ceux qui, aliénant leurs droits de bonne grâce, s'affranchissent du souci de chercher leur propre destinée dans des voies laborieuses! Faucher a ainsi, sans le vouloir, fourni des armes à nos adversaires communs, et c'est un motif de plus pour restituer aux choses leur véritable caractère.

Sans doute la civilisation anglaise, quand l'auteur des *Études* l'observa, avait des plaies nombreuses, les unes provenant de mauvaises lois, les autres des emportements et des vicissitudes de l'activité individuelle. Les premières étaient susceptibles de guérison, et devant les réformes récentes beaucoup ont disparu. Les

secondes sont malheureusement inhérentes au régime des industries comme à toutes les autres formes du travail humain; un traitement judicieux peut les atténuer, elles n'en persistent pas moins avec des symptômes divers. Partout où l'homme use librement de ses aptitudes et de ses forces, les inégalités naturelles se réfléchissent mieux dans la différence des conditions. Le classement se fait en raison de l'énergie et de l'habileté; ceux-ci prennent les devants, ceux-là restent en arrière. Des premiers rangs aux derniers, les distances sont plus grandes. C'est ce qui a lieu en Angleterre. Il y a là plus qu'ailleurs comme un sédiment qu'abandonne dans sa course le flot du travail, et qui se compose de ce qu'il contient de plus impur. Qu'on y porte la loupe et qu'on en fasse l'analyse, soit, mais à la condition que cet examen ne sera pas exagéré au point d'affecter la valeur de l'ensemble. Pour beaucoup d'observateurs, c'est une pierre d'achoppement. La passion du détail les emporte jusqu'à nuire à la rectitude du coup d'œil, et dans la recherche des accidents particuliers ils oublient ou méconnaissent les phénomènes généraux. Ces erreurs sont d'autant plus graves qu'elles sont sincères et empreintes d'une émotion contagieuse. On est touché comme l'auteur, saisi comme lui de cette pitié qui s'attache au spectacle de la misère et de la souffrance. L'impression est produite, peu y résistent, beaucoup n'y reviendront pas; d'autres s'en serviront comme d'un moyen à

leur convenance et y ajouteront leurs commentaires. Il s'ensuit que des faits même vrais se dénaturent à raison du relief qu'on leur donne et du cadre dans lequel on les place. Tôt ou tard l'autorité d'un ouvrage s'en ressent; le temps, par exemple, n'a pas épargné les démentis au livre dont nous parlons. L'Angleterre industrielle d'aujourd'hui n'est plus celle que Faucher a décrite; ces troubles passagers ont en grande partie cédé à la force vitale qui réside dans ses institutions. Qu'a-t-il fallu pour opérer ce changement? Que le travail d'enfantement dont l'auteur des *Études* n'a vu que les douleurs arrivât à son terme, et aboutît à une heureuse délivrance. Depuis les réformes introduites dans la législation économique, un soulagement manifeste a eu lieu dans le domaine du travail populaire. Les salaires se sont élevés, l'activité s'est soutenue, les crises ont été moins fréquentes et moins graves; les révoltes, les coalitions, les animosités de classes ont désarmé en partie devant les satisfactions données à l'intérêt; les mœurs enfin, qui répondent à l'état des besoins, ont gagné tout le terrain que laissait libre l'amélioration des moyens d'existence. Il a donc fallu peu d'années pour que les peintures de Faucher aient vieilli et qu'elles soient reléguées dans l'histoire du passé. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore, pour quelques détails, l'équivalent de ce qu'il a vu et observé; on pourrait, en les isolant, reproduire les teintes trop sombres dont il a souvent chargé sa palette. Ainsi il

existait naguère, à Coventry, dans l'industrie des rubans de soie, une détresse aussi profonde qu'aucune de celles dont l'Angleterre ait jamais eu à souffrir. Le traité de commerce, dont une partie est pour nous à longue échéance, a causé chez nos voisins, par une brusque et immédiate application, des dommages partiels auxquels ils ont souscrit pour mettre un grand principe à l'abri et au-dessus de toutes les exceptions. Plus récemment encore, parmi les ouvriers des ports, la misère a sévi à Londres, quand la rivière, prise par les glaces, a laissé les bras sans occupation et les familles sans salaires. Quoi de plus aisé que de prendre à part ces accidents de la vie laborieuse, d'en forcer les termes, d'en charger les couleurs, et de présenter ces tableaux sous un tel jour, que tout le reste s'y absorbe pour ainsi dire et s'y confonde?

Ce n'est pas ainsi qu'on se fait d'un peuple une idée juste et saine, qu'on lui assigne son véritable rang. L'objet essentiel est de bien faire sentir ce que vaut la race, ce que valent les institutions qu'elle s'est données. Aucun titre n'est l'équivalent de celui-là, il doit rester présent à l'esprit et dominer les autres. Tant qu'un peuple garde en ses mains l'instrument de guérison, le mal n'est que secondaire; tout s'amende et se répare grâce au travail constant de l'opinion, que fortifie le combat, qu'éclaire l'expérience. Il n'est plus question en ce cas d'octrois gracieux que peut retirer la main d'où ils sortent, mais de conquêtes raison-

nées, d'autant plus durables qu'elles ont plus coûté à obtenir. Ainsi procédent les États où les citoyens considèrent comme le premier des biens la faculté de se gouverner eux-mêmes, avec l'assurance que les autres biens leur arriveront par surcroît. Libres d'agir, ils ne peuvent ni faillir ni s'abstenir sans engager leur responsabilité; ils sont incessamment mis en demeure de modifier ce qui gêne, de secourir ce qui souffre, de relever ce qui se dégrade, de préserver et de rehausser la dignité commune. Ces obligations n'ont rien d'arbitraire, elles font partie du droit qu'on exerce, et ne sauraient s'en séparer. Une liberté sérieuse ne se fonde et ne se maintient qu'à la charge de s'étendre et de profiter à tous. Telle est la vue supérieure qui devrait prévaloir quand on parle de la Grande-Bretagne et de la condition de ses habitants. Cette vue n'est pas dans le livre de Faucher suffisamment accusée, et quand elle se montre, elle est submergée dans les détails. Nul plus que l'auteur n'en connaissait le prix; son caractère en est le garant, et sa vie le prouve. Le temps où il écrivait explique seul cette réticence volontaire. Entre l'Angleterre et nous il n'existait alors que des analogies, et l'on pouvait regarder de moins près à ce que les deux pays empruntent de force et de vertu aux institutions. Depuis que les contrastes ont commencé, il est bon de rappeler, quand l'occasion s'en présente, que dans l'ordre des influences les principes sont seuls déterminants, et que tôt ou tard les faits s'y subor-

donnent. Les faits passent, les principes persistent, à l'honneur et à l'avantage des peuples qui y sont restés fidèles.

II

On a vu qu'en renonçant à la direction d'un journal, Léon Faucher s'était promis de ne rentrer dans la politique active que par la Chambre. Cette ambition n'avait rien d'excessif, soutenu qu'il était par la conscience des services qu'il pourrait rendre; elle pouvait passer pour prématurée sous le rapport des chances à courir. On n'entrait pas alors de plain-pied dans le monde parlementaire. Il fallait pour en forcer les portes, ou un grand nom que se disputaient tous les colléges, ou une position bien établie dans un collége déterminé. L'appui du gouvernement n'avait qu'une médiocre valeur; l'appui d'un parti ne se donnait pas à l'aventure et sans conditions. Pour les candidats qui n'avaient ni une autorité acquise, ni une position locale, ni un patronage influent, l'entreprise était pleine de difficultés. Chaque élection demandait à être traitée à part, étudiée dans ses éléments, conduite par des moyens particuliers. Rien n'y ressemblait aux surprises que nous donne le suffrage universel, ce curieux instrument qui, en changeant de mains, passe des mouvements les plus désordonnés à une précision

presque mécanique. On était en présence de censitaires moins nombreux et plus susceptibles qui, dans un mélange d'opinions et de calculs, ne négligeaient pas, il est vrai, ce qu'un député pourrait leur valoir, mais cherchaient surtout et en première ligne à s'assurer de ce qu'il valait par lui-même.

Avec son intrépidité et sa confiance ordinaires, Faucher ne songea point aux risques et ne vit que le but. Dès 1840, il entra en campagne. Le mandat était d'autant plus couru qu'il était plus sérieux ; il menait aux honneurs et à la puissance : aussi ne l'obtenait-on qu'au prix de beaucoup d'efforts. Le candidat en fit l'expérience. Pour ses débuts, il avait accepté, sur les instances de ses amis, une partie presque désespérée. C'était à Corbeil, dans un arrondissement qui envoyait régulièrement à la Chambre un des plus riches et des plus honorables propriétaires du ressort, M. Darblay aîné. Certain d'être battu, Faucher n'en fit pas moins bonne contenance. Il avait en face un zélé et habile défenseur des tarifs, un auditoire d'agriculteurs qui n'entendaient pas raillerie sur ce chapitre; pour un économiste, le cas était embarrassant. Un champion moins résolu eût caché son drapeau; Faucher tint le sien d'une main ferme, il voulait garder l'estime de ceux dont il n'aurait pas les suffrages. L'échec était prévu, il ne s'en découragea pas et n'en eut que plus de goût pour les émotions de la lutte. Partout où il y avait un vide à remplir, un essai à faire, il n'épargnait

pas ses efforts. A Saint-Valery, en 1842, il arrive trop tard, les voix sont engagées. A Reims, en 1844, la chance est meilleure sans aboutir à un succès. Cette fois ce sont les électeurs de l'opposition qui, d'eux-mêmes, jettent les yeux sur lui, l'envoient chercher en poste et offrent de le porter au siége que la mort de M. Houzeau-Muiron laissait vacant. Il se décide, monte en voiture et trouve sur les lieux un compétiteur redoutable, M. Chaix-d'Est-Ange, qui comptait dans le pays cinq victoires contre une défaite. Les inégalités de ce duel n'ébranlent pas Faucher; il croise le fer, et s'il tombe, c'est pour se relever dans une revanche. A deux ans de là, en 1846, cette revanche a lieu; elle a laissé une date dans les éphémérides électorales. Les concurrents se serraient de si près, que trois scrutins furent nécessaires pour former une majorité définitive. Faucher l'emporta, mais au prix de quels assauts! Huit jours entiers il resta sur la brèche pour attaquer ou se défendre. Reims était partagé en deux camps, et une telle agitation y régnait, que les premiers transports de la victoire n'eurent pas un caractère moins rude que les fatigues du combat.

Entré à la Chambre, le député se montra digne de l'honneur qu'on lui avait fait; il marqua sur-le-champ parmi les membres les plus laborieux. Ses forces ne le servaient pas toujours au gré de son zèle; il y suppléa par une énergie vraiment infatigable. Les questions de finances, de douanes, de liberté commerciale,

lui appartenaient à plus d'un titre; il s'en empara dès qu'elles se présentèrent, les agita dans les bureaux avec tact, avec justesse, avec mesure, et trouva ainsi accès dans un grand nombre de commissions. Au besoin, il joignait à la réserve une hardiesse qui devançait les temps. En avril 1847, un projet de loi proposait d'abaisser à 250 francs la coupure du billet de la banque de France; Faucher demanda par un amendement que cette coupure descendît à 100 francs. Aujourd'hui ces billets nous sont devenus familiers; c'était alors une grande nouveauté. L'orateur prouva, dans un fort bon discours, que sa limite pouvait être adoptée avec avantage; il cita l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, nos propres banques de départements, comme des exemples à l'appui. L'amendement fut rejeté, les esprits n'étaient pas mûrs; il fallut la violente secousse que les événements allaient imprimer aux institutions de crédit pour emporter un résultat que Faucher voulait obtenir d'un libre consentement. On a pu voir à l'essai combien ses vues étaient justes et quels bénéfices devait recueillir la circulation d'une combinaison aussi commode que profitable, qui a promptement pénétré dans les habitudes. Dans une autre circonstance, il ne montra ni moins de décision ni moins de bon sens. L'insuffisance des récoltes avait renchéri le prix des denrées; on cherchait des expédients pour y remédier. Faucher profita de l'occasion pour parler le langage des principes à une Chambre

qui les tenait pour suspects et poussait les préventions jusqu'à l'intolérance. De concert avec un petit nombre de collègues que n'effrayait pas leur isolement, il demanda que la franchise des droits fût étendue à tous les produits alimentaires. En temps de disette, la prétention n'avait rien d'excessif; il semblait que pour le soulagement des classes nécessiteuses tous les partis devaient s'y rallier. Elle avorta pourtant devant la coalition permanente des intérêts agricoles et manufacturiers; la majorité de la Chambre n'entendait pas qu'on lui forçât la main; elle ne cédait aux circonstances, si impérieuses qu'elles fussent, que ce qu'elle n'aurait pu défendre sans danger pour la paix publique; elle avait cette faiblesse commune à tous les pouvoirs qui ne voient d'autre horizon que le leur, et ne savent ni s'abstenir de ce qui leur convient, ni aller au-devant de ce qui les menace.

Ces travaux parlementaires ne suffisaient pas à l'activité de Faucher; il était mêlé au dehors à tout ce qui s'agitait dans l'ordre de ses idées. L'association qui s'était formée à Paris pour répandre les notions de la liberté commerciale n'avait pas de plus infatigable athlète ni de défenseur plus dévoué. Dès le début, il entra dans le comité d'exécution, et s'il en sortit pour quelques dissidences de détail, son concours n'en fut pas moins actif pour propager les idées de l'association. On le trouvait toujours prêt à payer de sa personne dès qu'il s'agissait d'un engagement décisif. A

diverses reprises, il parut sur l'estrade des réunions publiques qui se tenaient dans la salle Montesquieu, et y aborda avec autant de bonheur que de solidité une grande variété de sujets appropriés à un auditoire qu'il fallait instruire en le captivant. La tâche n'était point aisée. L'économie politique, — c'est un reproche qu'on lui a fait, — n'est pas une science amusante; on ne lui donne de l'intérêt qu'avec une certaine dextérité dans la parole. Faucher mit cet art au service de la vérité. Il sut écarter les considérations abstraites pour s'en tenir à ce que la doctrine a d'élémentaire, ménagea l'attention des assistants, ne les conduisit pas dans les labyrinthes où l'obscurité commence, ne leur débita, en fait d'arguments et de chiffres, que ce qu'ils pouvaient raisonnablement supporter. Il fut très-écouté, très-applaudi. Cette chaire pour lui était une sorte de préparation; il s'y formait pour la tribune. Dès lors on put voir qu'il avait les qualités essentielles de l'orateur. Il se possédait, restait maître de ses émotions, classait bien ses idées, les faisait manœuvrer avec méthode, les revêtait d'une expression concise, régulière et vigoureuse. Une verve soutenue, un tour belliqueux animaient ses discours au point de leur donner, même dans les matières qui le comportaient le moins, les apparences d'un défi. Un peu plus de liant n'en eût que mieux assuré l'effet. Le jeu de la physionomie, le geste même participaient de ces formes rigides; on eût dit une sorte de violence exercée

sur les convictions. En revanche, ces improvisations ont un mérite qui n'appartient qu'à un petit nombre d'orateurs; elles soutiennent la lecture. Même à la distance où nous sommes des circonstances qui les ont inspirées, on y retrouve une clarté d'exposition, une abondance de renseignements qui conservent une partie de leur prix et resteront, pour plusieurs sujets, comme une date à recueillir ou un mémoire à consulter.

Sur ces questions de doctrine, Faucher était libre ou à peu près; ses électeurs, en le nommant, s'étaient presque désistés. Il est à présumer néanmoins que cette indépendance ne fut pas conquise sans quelques tiraillements, quelques résistances de l'industrie locale. Le respect des principes ne va jamais, chez les fabricants, jusqu'à l'oubli de leurs intérêts, et, en faisant bon marché d'autrui, ils s'exécutent difficilement pour leur propre compte; mais les soucis de ce genre n'étaient que secondaires pour les députés de Reims : il en eut d'autres beaucoup plus graves. Sa nomination avait surtout un caractère politique, on le lui fit sentir plus d'une fois. Comme d'habitude, ceux qui avaient mené la campagne appartenaient à la partie la plus ardente de l'opposition; ils avaient été à la peine, ils voulurent être à l'honneur. Leur prétention était que le député de leur choix ne demeurât étranger à rien de ce qui se faisait pour agiter le pays et exciter les passions populaires. Dans leurs correspon-

dances, ils ne ménageaient pas les conseils, penchaient vers les moyens extrêmes, y poussaient à coups d'aiguillon. Au fond, Faucher était un esprit modéré : il avait un goût sincère pour le régime établi ; il entendait le raffermir par des améliorations opportunes et non l'ébranler par des imprudences. Il sentait dans l'air comme un vertige dont il essayait de se défendre, et, s'appuyant sur la liberté de son mandat, il cherchait sa voie entre ceux qui voulaient tout conserver et ceux qui voulaient tout détruire. Aussi résista-t-il souvent à ses amis de la Marne, et dans la Chambre il ne suivit pas sans trouble le parti auquel il tenait par une communion d'origine et de sentiments. Deux actes importants entretenaient dans le pays un état de crise, la réforme électorale et les banquets : il se prononça nettement pour la réforme, dans laquelle il voyait un instrument de salut ; il ne s'associa qu'avec répugnance aux banquets, qui lui semblaient être une arme de guerre. S'il en présida un à Reims, il en atténua le caractère hostile en portant lui-même, et en première ligne, la santé du roi. Cette modération, qui tranchait sur les passions du moment, ne l'abandonna pas durant toute la période qui précéda l'écroulement de la monarchie. Dans les réunions particulières de l'opposition, il repoussait ce qui pouvait fournir un aliment aux agitations du dehors. Les résolutions une fois prises, il cédait pour ne pas paraître trop indiscipliné : c'est ainsi qu'il mit sa signa-

ture au bas de la demande d'accusation contre le ministère. Malgré eux, sous l'influence extérieure, les esprits s'emportaient, même dans la Chambre. Les fautes étaient diverses, le châtiment allait être commun; les uns furent frappés pour avoir trop résisté, les autres pour avoir trop agi. Pour tous, hors un bien petit nombre, le tocsin de la révolution de Février n'eut que des sons lugubres. Léon Faucher assista avec douleur à la séance où le gouvernement représentatif, abandonné par la force armée, succomba devant une poignée de factieux. L'un des derniers, il quitta cette enceinte envahie et rentra chez lui le désespoir et l'humiliation dans l'âme. Il prévoyait où aboutirait le coup sacrilége que la nation s'était porté à elle-même. Ni sa position, ni ses chances personnelles, ne le touchaient autant que les destinées publiques, livrées désormais à toutes les expériences. Tomber sans avoir combattu lui était une douleur intolérable.

Dès le lendemain, il se remit en mouvement, courut chez plusieurs de ses collègues, leur proposa de se retirer dans un des forts environnants, d'y rallier les troupes restées fidèles, et d'y créer, avec les débris de la représentation légale, un point d'appui pour la véritable opinion du pays, violentée et surprise. Ce plan reposait sur une illusion, mais c'était une illusion généreuse; il en coûta beaucoup à Faucher d'y renoncer. Ses devoirs de député avaient cessé, il ne se tint

pas pour quitte de ceux de citoyen. Les rues de Paris étaient le siége de désordres menaçants; il y descendit le fusil à la main sous l'habit de garde national. Le gouvernement provisoire songeait à la revendication des chemins de fer moyennant indemnité; comme administrateur du chemin de l'Est et comme délégué des autres Compagnies, il prit en main la cause du respect des contrats, et vint en aide aux ministres du gouvernement provisoire, qui, au milieu de tant de vertiges, avaient conservé l'usage de leur raison. Quand l'empirisme eut ouvert ses chaires au Luxembourg et dans les clubs, entraînant à sa suite des légions d'ouvriers mal conseillés par la misère, il s'attaqua aux systèmes insensés qui, substituant l'État à l'individu dans le domaine du travail, partaient d'une violence pour aboutir à un préjudice et à une injure. Il rappela à cette foule égarée que, partout où s'exerce l'activité de l'homme, la meilleure garantie de la justice est la liberté, qu'il n'y a de contrats sérieux que ceux dont les parties peuvent discuter les termes et qui reposent sur un mutuel consentement; que toutes les combinaisons jetées en pâture à la crédulité populaire promettaient ce qu'elles ne pouvaient tenir, blessaient la dignité des ouvriers autant que leurs intérêts, et, odieuses au plus haut point, avaient encore le tort d'être radicalement impuissantes. A l'appui des principes, il citait des faits, entrait dans la réfutation de systèmes qui n'avaient d'autre consistance que l'é-

motion dont ils étaient cause et les noms significatifs qui s'y attachaient. Faucher n'y usait pas de ménagements, il disait avec vigueur et avec courage ce qui était alors dans la conscience de tous les gens de bien.

Ces publications répondaient à un besoin si urgent, que l'assentiment du public prit la forme la plus immédiate et la plus naturelle. Au mois d'avril 1848, le département de la Marne eut à envoyer des représentants à l'Assemblée constituante. Léon Faucher passa en tête de liste avec 84,000 voix : le mandat dont la force l'avait dépouillé lui était rendu par un libre et presque unanime suffrage. Si l'honneur était grand, les risques ne l'étaient pas moins : jamais assemblée ne se réunit sous l'empire de circonstances plus critiques. Les classes que, par le droit du vote, on avait appelées à participer à l'exercice du pouvoir n'avaient de ce pouvoir ni la notion ni le respect; elles étaient plus disposées à l'insulter qu'à s'y soumettre. De là ces journées du 15 mai, du 24 juin, qui laisseront des dates ineffaçables dans l'histoire des égarements populaires. Faucher s'y montra à la hauteur de ses devoirs, ardent pour la lutte et ferme devant le danger ; il s'associa aux efforts de M. de Falloux pour amener le licenciement de cette armée de l'émeute dont sciemment ou involontairement on avait laissé se former les cadres dans les ateliers nationaux. Quand la guerre civile se fut éteinte dans le sang, il fallut reconstituer

sur des débris un gouvernement qui donnât aux hommes paisibles quelques garanties, et à l'activité du pays quelque espérance de renaître. Le représentant de la Marne eut sa part dans cette œuvre de réparation, plus lente et plus laborieuse que les revanches de la force. Il s'agissait de reprendre pied à pied le terrain que le désordre avait envahi, de ramener dans un lit nouveau les institutions débordées et d'en assurer le cours par quelques digues. Neuf mois de session permanente, mêlés d'incidents orageux, suffirent à peine à une portion de cette tâche. Faucher ne s'y ménagea point; il défendit vaillamment nos finances, et contribua à faire écarter tout ce qui leur eût porté une atteinte irréparable, comme l'emprunt forcé et le papier-monnaie. Une chaire d'économie politique, dignement occupée par M. Michel Chevalier, avait été supprimée au Collége de France; de concert avec MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Wolowski, le représentant de la Marne parvint à la faire rétablir. Parmi ses combats de tribune, celui-ci ne fut ni le moins vif, ni le moins hardi; l'acte d'ostracisme avait, dans la majorité même, des complices et des instigateurs.

Un singulier épisode se rattache à cette période de sa vie. Les membres de la famille Bonaparte, relevés par un vote de la Constituante de l'exil qui frappait les autres dynasties, venaient s'asseoir un à un et en vertu de mandats réguliers sur les bancs de l'Assemblée. Un jour que Faucher était à sa place absorbé par quelques

travaux, une certaine émotion se répand dans l'enceinte, et il entend un nom qui circule de bouche en bouche. — « Ah ! c'est le prince Louis, dit-il au collègue assis à sa droite. Où est-il donc? Montrez-le-moi. » En même temps il relève la tête, et du banc placé au-dessus du sien il reçoit comme réponse un salut et un sourire. C'était le prince qui allait devenir son voisin. Des relations de politesse naquirent de ce rapprochement fortuit, et peut-être entra-t-il pour quelque part dans un événement qui, peu de mois après, devait mettre l'ambition de Faucher à l'épreuve. Une constitution avait été promulguée et instituait un président de la République, avec des attributions définies; la nation consultée se prononça pour le prince. A peine nommé, il forma son premier ministère en réservant un portefeuille à son voisin sur les bancs de l'Assemblée. Faucher hésita d'abord; il ne se sentait point préparé à une telle responsabilité, et des motifs personnels lui conseillaient un refus. Ses fonctions d'administrateur du chemin de l'Est étaient incompatibles avec celles de ministre; il s'agissait de quitter une position sûre pour une position précaire. Il y avait d'ailleurs bien des tempêtes dans l'air; les pavés tremblaient encore, et rien n'était moins sûr qu'une Assemblée ombrageuse qui sentait le pouvoir lui échapper. Peut-être est-ce à ces risques mêmes que Faucher fit le sacrifice de ses intérêts particuliers; il était belliqueux par tempérament, se jetait volon-

tiers dans la mêlée et cherchait la gloire, fût-ce au prix de quelques blessures. Ce fut d'abord le portefeuille des travaux publics qui lui échut, l'un des moins exposés et en même temps des plus laborieux : ces attributions l'auraient tenu presque à l'écart de la politique militante; mais la démission de M. de Malleville, causée par quelques scrupules, ayant laissé vacant le portefeuille de l'intérieur, Faucher dut l'accepter sur les instances qu'on lui fit. C'était, en l'état des choses, une charge redoutable. Le trop court passage de M. Dufaure dans ce département n'avait pas suffi pour en épurer les cadres; la voie était pourtant ouverte, et Faucher n'eut qu'à continuer les traditions d'un ministre intègre, aujourd'hui l'honneur de notre barreau. Les difficultés étaient grandes : il y avait eu dans les personnes tant de choix malheureux et tant d'abandon dans les affaires. Le nouveau ministre pensa qu'un changement de régime comportait l'emploi de moyens prompts et directs. Il s'inspira d'une idée qui résumait toutes les exigences de la situation, l'apaisement des esprits, et pour l'obtenir il employa l'arme qui lui était familière, la vigueur. On parlait toujours de surprises violentes qui se tramaient dans l'ombre et auxquelles on assignait des dates; il résolut d'en finir par un coup d'éclat. Le 29 janvier 1849, Paris se réveilla au bruit d'un certain appareil militaire; les canons roulaient dans les rues, les baïonnettes brillaient le long des boulevards.

Le général Changarnier était à la tête des troupes avec ce calme résolu qui sied si bien au commandement. L'objet de ces préparatifs était de contenir une descente des faubourgs mêlés aux débris de la garde mobile ; une loi sur les clubs servait de ralliement et de prétexte aux mécontents. Devant ces mesures prises à propos et avec une fermeté prévoyante, le mouvement avorta sans effusion de sang. L'arrestation de l'un des chefs rendit la leçon complète; les rassemblements se dispersèrent, et la loi des clubs fut votée à l'abri de toute émotion extérieure.

Les trois mois qui suivirent furent pour Faucher une suite d'escarmouches qui ne lui laissèrent ni trêve ni repos. Le cabinet dont il était membre essayait de mener à bien la plus rude et la plus délicate des entreprises : c'était de déterminer une assemblée souveraine à se congédier de ses propres mains. Pour beaucoup de membres, ce congé équivalait à une condamnation sans appel; on les renvoyait devant des électeurs décidés à les exclure. De là bien des chicanes, des piéges tendus et des complots enveloppés de mystère. Aux attaques ouvertes se mêlaient des plans d'usurpation agités dans les conciliabules. La majorité s'était prononcée dans une résolution qui prêtait à l'équivoque; il s'agissait de donner à cette résolution la valeur d'un acte, d'en fixer les termes, la date, les modes d'exécution, de préparer et d'assurer le périlleux passage d'une Constituante à une Législative, qui du

jour au lendemain devaient se succéder sur les mêmes bancs. L'honneur du cabinet y était attaché, et la tâche fut dignement remplie. Pendant une semaine, l'homme éminent qui présidait ce cabinet, M. Odilon Barrot, occupa la tribune pour ainsi dire en permanence, disputant à force d'éloquence les heures, les minutes aux tronçons de cette Assemblée déjà dessaisie et dont l'agonie était menaçante. Faucher eut moins de bonheur ; il resta enseveli dans le triomphe commun. Il avait conduit les élections, et, pour combattre le déchaînement des partis, il avait usé d'un moyen d'influence qui aujourd'hui n'amènerait sur les lèvres que le sourire. La veille et le jour du scrutin, il avait, par le télégraphe, communiqué à quelques départements les résultats d'un vote récemment émis en citant les noms qui avaient pris couleur pour ou contre. Rien de plus légitime et de plus inoffensif ; il en sortit pourtant un orage. La partie ardente de l'Assemblée s'empara de ce grief ; la partie modérée déserta le champ de bataille. De telles passions régnaient sur les bancs de la gauche, qu'un sacrifice parut nécessaire pour y faire diversion ; Faucher s'était engagé un peu à l'aventure, on l'abandonna comme une victime désignée par la fatalité ; on acheta le salut public par une injustice. L'homme politique soutint cet isolement avec sa fierté ordinaire ; il fit face à l'ennemi et ne rendit pas les armes sans combat. Au scrutin, 519 voix se prononcèrent contre lui, 5 voix l'ap-

puyèrent, près de 400 s'abstinrent. Il subit tranquillement cet arrêt, et donna sa démission. Cependant le département de la Marne venait de renouveler son mandat et de lui ouvrir les portes de l'Assemblée législative. Dès les premiers jours de la session, il voulut que le procès qu'il venait de perdre fût porté devant les seuls juges qui auraient dû en connaître. C'était dans l'Yonne que sa dépêche télégraphique avait causé le plus d'émotion : les 5 et 6 juin 1849, il monta à la tribune pour soutenir la validité des élections de l'Yonne, restitua aux faits leur caractère et présenta sa conduite sous son véritable jour. La réparation fut complète : aux deux tiers de ses voix, la nouvelle Assemblée déclara que les mandats étaient réguliers, mettant ainsi à néant et le blâme passé et les conséquences qu'en voulaient tirer les casuistes de la Montagne contre l'ensemble des pouvoirs de la législature. Dans ce débat, un fait fut mis en évidence, à la louange du ministre attaqué : c'était la manière discrète dont il avait usé des fonds secrets. Là où M. Ledru-Rollin avait cru pouvoir employer 10,933 fr. par jour, Léon Faucher s'était contenté de 1,637 fr. Ces chiffres, apportés à la tribune, causèrent, même parmi les membres les plus exaltés, un étonnement mêlé d'un certain retour, et l'un d'eux, dans un accès de franchise, ne put s'empêcher de s'écrier : « Le coquin était bien honnête! » Dans sa forme brutale et familière, le compliment est bon à recueillir : il ren-

ferme un hommage dans une insulte; il dit bien ce qu'était Faucher, un cœur loyal, ennemi des mauvais moyens, aimant à convaincre plus qu'à corrompre, et ne cherchant pas d'autre appui à la fermeté de ses actes que la pureté de ses intentions.

Cette longue lutte avait brisé ses forces; à peine avait-il pu, avec une voix éteinte, arriver au bout de la discussion. Bon gré, mal gré, il fallait user de ménagements. Le vaste vaisseau de l'Assemblée, que les plus puissants organes n'affrontaient pas impunément, était funeste à cette poitrine délicate. De l'avis des médecins, il demanda et obtint un congé; on l'envoyait aux Eaux-Bonnes. On lui conseillait en outre d'éviter toutes les occasions de se produire, afin d'arriver à un plus prompt rétablissement. Il n'obéit pas toujours, et, de passage à Bordeaux, il accepta un banquet où une médaille d'or lui fut votée. Même au pied des Pyrénées, et tout en suivant un traitement, il ne pouvait se détacher des grands intérêts qui tenaient l'attention publique en haleine. Des travaux pour les *revues*, des lettres aux journaux de province, prouvaient que le soin de sa santé ne l'absorbait pas tout entier, et qu'absent ou présent il entendait garder sa part d'influence sur les affaires. De retour des eaux, il traversa Limoges, et rompit en faveur de sa ville natale un silence qui commençait à lui peser. Elle était sous l'influence d'opinions avancées, et avait envoyé à l'Assemblée des représentants d'une nuance très-vive; les

corps d'état, les ouvriers des fabriques, y vivaient dans la dépendance de quelques chefs de sectes aussi habiles qu'audacieux. Comment se faire écouter d'un semblable auditoire? Faucher n'en désespéra pas, et deux sentiments le poussaient à l'essayer : ramener au bien des compatriotes, infliger un échec de plus à d'implacables adversaires. Il eut donc une réunion, et y garda longtemps la parole avec des effets que ni ses amis ni lui n'avaient prévus. Il s'attendait à des murmures, il ne recueillit que des applaudissements. Pourtant il n'avait pas épargné les vérités, même les plus dures, à cette foule habituée à l'adulation et au mensonge; il lui avait montré par quels chemins les conseillers de son choix la conduisaient de la révolte à la ruine, et par suite à la plus triste des égalités, l'égalité dans la misère. Ce langage fut non-seulement supporté, mais accueilli avec chaleur, tant est mobile l'impression de la multitude. En quittant Limoges, Faucher y était presque populaire; cette popularité, il est vrai, ne survécut guère à son passage; mais il ne l'avait pas achetée du moins en flattant les mauvais instincts ni en déguisant ses opinions.

Rentré à Paris vers le commencement de l'automne, il reprit ses travaux à l'Assemblée législative et en fut plusieurs fois nommé l'un des vice-présidents. Le repos lui avait rendu ses impatiences d'activité; il avait hâte de s'engager avec quelqu'un et sur quelque chose. Justement le budget de 1850 venait d'être présenté

par M. Hippolyte Passy; il était ce que comportait le temps et se mettait péniblement en équilibre. Faucher trouva l'occasion à son gré; il n'imagina rien de mieux que d'opposer au budget du ministre son propre budget. Donner des leçons était dans ses goûts; celle-ci s'adressait à un homme éminent pour lequel il aurait dû montrer plus de déférence, ne fût-ce qu'en raison de la communauté des doctrines. Nulle part l'humeur de Faucher ne se montre mieux que dans ce travail[1]. Il n'admet pas que le ministre puisse faire un premier et discret essai de l'impôt sur le revenu, familier à nos voisins, et en même temps il introduit dans son œuvre toute une catégorie de taxes nouvelles, soit temporaires, soit permanentes. C'est ainsi, en supprimant d'une part 145 millions de dépenses et en ajoutant d'autre part 131 millions aux recettes, qu'il arrive non-seulement à rétablir la balance, mais à obtenir un excédant. Il n'a pas d'ailleurs de termes assez délibérés pour parler du budget officiel, ni d'expressions de confiance trop fortes pour le budget qu'il y substitue : on sent un esprit pénétré de l'efficacité de ses combinaisons. Il est douteux cependant que ces taxes qui devaient atteindre le sel, le transport des lettres, les journaux, l'enregistrement, le mobilier, les domestiques, les officiers ministériels, les employés, les pensionnaires de l'État, il est douteux, dis-je, que ces

[1] *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1849.

taxes eussent rencontré dans une assemblée l'accueil dont se flattait l'auteur. Quoi qu'il en soit, sur un point Faucher eut cause gagnée ; l'impôt du revenu avait été si nettement attaqué et de tant de côtés, que le cabinet aima mieux en faire le sacrifice que courir au-devant d'un échec certain.

En combattant cette forme d'impôt, Faucher était l'interprète d'un sentiment presque général. Il avait pour lui de grandes autorités et s'appuyait de motifs dont la solidité ne saurait être méconnue. D'abord ce serait pour nous un impôt nouveau, et en cette matière il faut tant qu'on le peut se garder contre les nouveautés; puis cet impôt est inséparable de procédés d'inquisition et déchire le voile qui couvre les fortunes privées; enfin il se prête à la fraude et compte sur une vertu qui est absente de nos mœurs, la sincérité vis-à-vis du fisc. Il a en outre l'inconvénient plus grave d'être ostensible : c'est ce que les administrateurs lui pardonnent le moins. Il s'adresse à la bourse des contribuables ouvertement, nominativement, sans dissimuler ce qu'il est, ni ce qu'il veut. Combien l'impôt indirect est plus habile, et avec quel art il sait se déguiser ! Il ne frappe pas la personne, mais les besoins; il procède par petites fractions en portant sur de grandes masses, s'incorpore dans les choses et entre sur le marché comme un élément accessoire du prix, s'acquitte insensiblement sans que les contribuables aient la conscience du moment et de la manière dont

il se paye. On sait bien ce qu'en tire un État ou une ville, on ignore dans quelle proportion chaque citoyen y contribue. Ces formes tempérées, ce mode presque imperceptible de recouvrement, ont mis l'impôt indirect en crédit auprès des hommes versés dans les finances ; il semble être le meilleur, parce qu'il est le moins apparent. Aussi en a-t-on largement usé dans l'assiette des contributions. Tout ce qu'on pouvait y assujettir y a été assujetti, même les denrées les plus nécessaires, par conséquent les moins imposables. N'est-ce pas ainsi que nous voyons la caisse de la boulangerie de Paris, de temporaire qu'elle était, devenir peu à peu permanente? Le procédé est commode et productif: avec des centimes on fabrique des millions, et, quand on a ainsi battu monnaie, il est difficile de renoncer à une telle pratique sans regret ni sans résistance.

Il y a pourtant, dans cette préférence pour l'impôt indirect, des dangers qu'il est bon de signaler et des préjudices qui, pour n'être pas visibles, n'en sont pas moins réels. L'aisance avec laquelle cet impôt se supporte est précisément ce qui entraîne à en abuser; on ne se défie pas d'un instrument si léger, si maniable; on l'applique à toute chose et sans mesure. Nulle forme d'impôt ne se concilie mieux avec des habitudes d'imprévoyance et de prodigalité, nulle ne laisse plus de champs aux aventures, de quelque nom qu'on les couvre, en rendant moins appréciable ce qu'elles doivent coûter. L'impôt direct, s'il est brutal, a du moins

le mérite de la franchise; il réclame une somme et éveille dans l'esprit de celui qui la paye le désir de savoir ce que cette somme représente. Si c'est une guerre, on la discute; un embellissement municipal, on en agite l'urgence. L'impôt direct est ainsi une école d'opinion. Chacun sait ou cherche à savoir à quel prix il est citoyen d'un État ou d'une ville. Un contrôle plus général naît de cette disposition des esprits. En outre, quand on compare les deux impôts, on est entraîné à une autre recherche : c'est de savoir à quelles conditions on les perçoit. Telle de nos contributions, les douanes par exemple, n'entre au trésor qu'après avoir laissé, pour frais de recouvrement, le sixième de la recette brute ; les autres, quoique moins chargées, sont dans le même cas, et nos budgets élèvent à 200 millions environ les frais généraux de perception et de régie. C'est, pour l'impôt indirect, une moyenne de 11 à 12 pour 100, tandis que l'impôt direct ne coûte à recouvrer que 3 pour 100. L'écart, on le voit, est considérable, et si, par voie d'hypothèse, on confondait tous les impôts pour les ramener au type des moins coûteux à recueillir, 3 pour 100 par exemple au lieu de 12, on aurait par an 50 millions d'épargnés, et depuis soixante ans qu'existe le grand mécanisme des contributions indirectes, près de 4 milliards avec les intérêts accumulés, c'est-à-dire la moitié environ de notre dette inscrite. Ce sont là, il est vrai, des jeux de chiffres qui n'ont rien de rigou-

reux : l'unité de l'impôt sera toujours une chimère ; mais il n'en est pas moins constant que, dans bien des cas, les charges de la perception sont hors de proportion avec le revenu net. Le trésor n'est pas seul à en souffrir ; les intérêts et les mœurs s'en ressentent. On tient ainsi sur pied une multitude d'agents armés d'un droit de recherche, et qui traitent la population comme une vaste collection de suspects. Ces corps organisés, avec les attributs qui les distinguent et les pouvoirs dont ils disposent, non-seulement entretiennent dans leur sein, mais propagent au dehors des idées de dépendance. Que de gens se trouvent ainsi directement ou indirectement dans les mains de l'État, vivant de services qu'il rétribue ! L'impôt joue un grand rôle dans cet assujettissement. Quand on dit que le meilleur est celui dont on parle le moins, que toute forme est bonne, pourvu qu'elle rende, on oublie l'action morale de l'impôt, son influence politique, la manière dont il agit sur les opinions, les caractères, les habitudes, la disposition des esprits.

Tel est le sentiment auquel ont obéi les hommes d'État qui, en Angleterre, ont attaché leurs noms à un remaniement général de l'impôt. Ils n'y ont pas procédé arbitrairement ; leur méthode se dégage de l'examen des faits. Comme point de départ, ils ont supprimé les taxes qui pesaient sur les matières destinées à recevoir des façons ; c'était ouvrir par le dégrèvement des débouchés nouveaux aux fruits du travail.

Ils ont ensuite regardé de près aux taxes de consommation, et, malgré les clameurs, supprimé celles qui affectaient la subsistance du peuple. Ils ont également émondé les tarifs, en n'y laissant subsister que les articles de grand produit, et en leur appliquant des droits si légers, que ces droits ne pouvaient se concilier qu'avec un accroissement notable et probable de la consommation. Ainsi ils diminuaient les frais en simplifiant les formes, écartaient les paperasses, les rigueurs inutiles, la défiance érigée en devoir, détournaient la main du fisc des existences qui en auraient trop souffert pour la diriger vers celles qui pouvaient la supporter avec plus d'aisance. De tout cela il résultait des vides ; il a fallu les combler. C'est alors qu'ils ont donné à l'impôt indirect un rival et un égal dans l'impôt ostensible, où la volonté du redevable se manifeste dans la liberté des déclarations. Il se pouvait que cette expérience fût chanceuse; elle était digne du moins de ceux qui la tentaient et de ceux auxquels elle s'appliquait. Malgré quelques plaintes, on peut dire qu'elle a réussi. Nous n'en aurons probablement jamais l'équivalent; nos préjugés sont trop vifs là-dessus. L'impôt est pour nous un ennemi; plus il se déguise. mieux il est accepté. Il ne faut pas cependant se montrer injuste envers les peuples qui savent le regarder en face; ils sont marqués du signe auquel se reconnaissent les civilisations vraiment supérieures, la conscience et la responsabilité des actes.

III

Mais nous touchons à un moment où les événements nous emporteront avec plus de rapidité. Les questions de détail avaient détourné Faucher de la politique générale ; il y rentra par la loi du 31 mai 1850, dont il fut le rapporteur. On sait quel était le but de cette loi : renfermer le suffrage universel dans certaines limites, définir d'une manière précise les indignités et les incapacités qui fermaient l'accès des listes à ceux qui en étaient frappés. Cette mesure réunissait dans une même entente toutes les fractions du parti modéré ; elle avait l'appui du gouvernement. Le rapporteur la défendit avec courage contre les partisans exaltés du suffrage universel, qui n'entendait pas qu'on touchât à leur arche sainte. La loi fut votée à une très-grande majorité. Les circonstances allaient en faire une lettre morte. Un autre embarras restait à vaincre, et il était plus grave, puisqu'il touchait à un article de la Constitution. Par une disposition formelle, le président n'était pas rééligible. Tous les hommes prévoyants sentaient quels périls étaient attachés à cette exclusion ; ils concertèrent leurs efforts pour la faire tomber devant l'expression de l'opinion publique. On peut dire, sans forcer la vérité, que les notabilités de l'Assemblée n'avaient là-dessus qu'un sentiment. Des confé-

rences eurent lieu, et il fut arrêté qu'un appel serait adressé au pays pour qu'il se prononçât sur une révision de cette partie de la Constitution. Des pétitions circulèrent dans les provinces, et des représentants se chargèrent de les apporter à la tribune, couvertes de signatures. L'intention manifeste de cet acte était de confirmer et d'affermir les pouvoirs dans les mains qui en étaient investies. Faucher ne fut pas l'un des moins ardents à répandre cette idée salutaire; il y voyait la garantie des institutions; il y apportait l'intention sincère de donner quelque repos à une nation qui, fatiguée de longs troubles, semblait disposée à s'en affranchir à tout prix. Les pétitions affluèrent : mieux servies par les circonstances, elles auraient pu aboutir à un concert; dans l'état des esprits, et au milieu du partage des opinions, il n'en sortit que des débats orageux. Pour les uns c'était trop, pour les autres ce n'était point assez. Le temps marchait toujours, montrant en perspective une date et une crise.

A diverses reprises, des propositions avaient été faites à Faucher pour qu'il rentrât dans le cabinet. Il hésitait, éprouvait des scrupules, résistait aux instances, ou se retranchait dans quelques conditions. Le 10 avril 1851, il se décida et accepta de nouveau le portefeuille de l'intérieur. Ce ne fut pas sans émotion qu'il expliqua à l'Assemblée les motifs de ce retour; il ne se dissimulait pas combien sa mission était délicate, et quelle responsabilité y était attachée. « En

montant à la tribune, dit-il, et pendant que je parlais, mon front ruisselait ; chaque mot devait être pesé, mesuré. » L'accueil qu'il reçut lui rendit la confiance et le courage ; il se mit à l'œuvre comme si sa présence et son nom eussent suffi pour dissiper ce que les événements avaient de sombre et de menaçant. Il avait le sentiment de ses devoirs, et savait qu'aucune force humaine ne l'amènerait à les enfreindre. L'influence qu'on lui rendait, il ne voulait l'employer que pour le bien. Ce fut alors qu'il essaya d'une diversion qui, dans une période plus calme, eût certainement réussi. Cette activité exubérante qui, faute d'aliment, se jetait dans les exagérations politiques, ne pouvait-on pas l'appliquer à de grands et utiles travaux ? A l'instant, et sans tenir compte des empêchements financiers, le ministre de l'intérieur en traça le programme. Il lui donna des proportions de nature à éblouir et à entraîner les esprits. Une reconstruction des halles centrales et le prolongement de la rue de Rivoli jusqu'à l'Hôtel de Ville, furent mis à l'étude et présentés avec des plans à l'appui. Une somme de 50 millions y était affectée. Ces hardiesses ont été bien dépassées depuis lors. Quand le ministre les soumit à l'épreuve du scrutin, elles étaient une nouveauté et une surprise. Pour trouver un projet analogue, il fallait remonter aux 100 millions que M. Thiers arracha aux Chambres après les événements de 1830. Faucher ne montra pas moins de décision. Dans les préoccupations qui

l'assiégeaient, l'Assemblée ressentait pour ce qui y était étranger plus que de l'indifférence; il triompha de ce sentiment, et amena, à travers les épreuves des bureaux et de la tribune, le projet de loi à une sanction définitive. Il fit plus encore, il en commença l'exécution, et, à quelques mois de là, il reçut des mains du président, sur les premières assises des halles nouvelles, la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Toutefois, bien que le ministre de l'intérieur se rejetât à dessein vers la partie tranquille de ses fonctions, qu'il songeât aux fouilles de Ninive, aux tableaux de Géricault et à des fondations de prix pour des œuvres morales, il n'était pas sans comprendre qu'il y avait dans l'air autre chose que ces satisfactions à donner aux arts et aux embellissements de Paris. Il ne se regardait pas comme parfaitement affermi sur ce terrain qu'ébranlaient de fréquentes secousses. A diverses reprises, il s'était vu interpellé au sujet d'incidents qui relevaient de sa responsabilité. Constamment il avait répondu de la manière la plus catégorique et la plus ferme : « Je ne suis rien, dit-il un jour, que par la tribune et par la presse, et si jamais cette tribune doit être renversée, je resterai enseveli sous ses ruines. » Ces déclarations étaient sincères, et l'Assemblée y ajoutait foi ; le ministre répondait de lui-même, il ne pouvait aller au delà. Dans le cercle où son action s'exerçait, il restait maître de ses mouvements, ne souffrait

rien qui ne fût régulier, et portait la main sur ce qu'il lui était permis d'atteindre. Des problèmes pourtant s'agitaient en dehors de lui, à son insu, et pour ainsi dire par-dessus sa tête. Une guerre d'embûches servait de prélude à la solution d'un grand débat ; l'impatience d'en finir se montrait dans les camps en présence. Le ministre de l'intérieur n'y voyait qu'une agitation artificielle dont l'esprit de conduite triompherait ; il persistait à croire qu'une transaction était possible, et qu'elle s'imposerait d'elle-même. Un acte inattendu lui arracha cette illusion. Le président de la République, ne déguisant plus ses desseins, demanda tout à coup à son ministère de proposer à l'Assemblée législative l'abrogation de la loi du 31 mai. Pour Faucher surtout, c'était un point délicat. Il avait été le rapporteur de cette loi ; se prêter à l'abrogation que demandait le président, c'était s'infliger un désaveu. Il donna sa démission, et entraîna celle des autres ministres. Il assista dès lors plus qu'il ne se mêla aux incidents qui survinrent, garda la réserve que commandait sa situation avec plus de résignation que d'espoir, plus de douleur que d'alarme, et le 2 décembre 1851, il se réveilla, comme tous ses collègues, au milieu des surprises d'un coup d'État.

Il était du nombre des hommes publics qui avaient jusqu'au bout usé de ménagements et pensé que la modération des formes n'était pas incompatible avec la fermeté des principes. Le gouvernement nouveau

vit des amis dans ceux qui ne s'étaient pas déclarés ses adversaires ; Faucher fut, à ce titre et à son insu, compris parmi les membres qui composaient la commission consultative instituée après le coup d'État. Il ne voulut point d'équivoque et répondit par un refus. Son intention était de rester désormais étranger aux affaires : il avait pour les institutions qui venaient de succomber un attachement raisonné et profond ; elles étaient pour ainsi dire la trame de sa vie ; il leur devait ce qu'il était, son nom, sa notoriété ; tous ses travaux, toutes ses études s'y rattachaient ; les renier, c'eût été se renier lui-même ; les sacrifier à ses intérêts lui eût semblé une tache ineffaçable. Là-dessus il n'avait besoin ni de conseils ni d'exemples ; il agissait comme il sentait. Quelle fatalité pourtant que celle dont il était le jouet ! En 1848, il arrivait à peine aux honneurs de la vie publique qu'une révolution éclatait pour la briser. C'était une première épreuve, il en avait triomphé. A l'aide de longs efforts et par une lutte soutenue, il avait pu refaire, affermir, agrandir sa position, et voici qu'elle s'écroulait de nouveau sous le poids d'événements qu'il n'avait pu ni prévoir ni empêcher. Cette fois il comprenait qu'il ne s'agissait pas d'un éloignement passager, mais d'une retraite définitive. Il s'y résigna néanmoins sans hésitation, si ce n'est sans douleur. Sa vie fut dès ce moment une vie de recueillement et d'étude. Il revint à ses travaux favoris, y chercha l'oubli ou le soulagement de ses

regrets. Les témoignages de l'estime publique ne lui manquèrent pas d'ailleurs; on s'empressait chez lui, il était recherché partout; on lui demandait des conseils, des règles de conduite. Un instant il eut la pensée de se remettre sur les rangs pour la députation; quelques électeurs de la Marne l'y invitaient; il avait dans ce département une situation que le courant nouveau des opinions avait affaiblie plutôt que détruite. Quelques chances lui restaient, et les risques ne l'effrayaient pas. La réflexion le guérit de ce retour vers d'anciennes habitudes. Un échec l'eût diminué, et il eût été bien embarrassé d'un triomphe. Quel usage faire d'un mandat mutilé? Mieux valait se renfermer dans cette protestation silencieuse, qui est la revanche et la dignité des vaincus.

Son activité trouva bientôt d'autres issues. Son beau-frère, M. Wolowski, avait entrepris de donner à une idée dont il était préoccupé la consistance d'une institution; il voulait introduire en France, en l'appropriant à nos habitudes, une de ces compagnies de crédit foncier qui rendent de grands services en Allemagne; il y apportait une notion approfondie des faits, une science et une droiture éprouvées. Faucher s'associa à cet enfantement, y consacra son expérience. L'établissement qui en est issu est inséparable des deux noms qui ont présidé à son origine. Le concours de Faucher ne fut ni moins actif ni moins utile pour l'achèvement du chemin de fer du Midi, qui en était

encore à cette période pénible qui précède les exploitations. Il était membre du conseil d'administration ; on songeait à lui en donner la présidence. Ce choix causait quelques ombrages et donna lieu à des négociations délicates. Faucher sentit que son nom était un embarras pour la compagnie : il l'en affranchit en envoyant sa démission. Son indépendance lui était plus chère que ses intérêts : quand elle était en jeu, il ne calculait pas ce qu'il pouvait y gagner ou y perdre. Des études de cabinet remplirent dès lors sa vie. On a vu quel était son goût pour les questions d'économie politique et de finances. Il avait passé en revue les difficultés qu'elles présentent à mesure que l'attention publique en était saisie : les associations, les coalitions d'ouvriers, les règlements pour les heures de travail, les origines et les fondements du droit de propriété, l'impôt sur les boissons. Dans les temps de crise, la Banque de France n'avait pas eu de défenseur plus énergique ni plus heureux ; il s'était mêlé à tous les débats où elle était en cause, pour l'émission graduelle de ses billets, les proportions de l'encaisse, le cours forcé, et dans ces difficiles sujets il n'avait commis qu'une erreur, en jugeant comme prématurée la reprise des payements en espèces. On a vu que nos lois de finances ne l'avaient jamais trouvé indifférent ; il avait feuilleté tous les budgets, même le budget socialiste, pour en tirer des enseignements ou en signaler les périls et les vices. Il avait écrit sur le prêt à intérêts

un des meilleurs chapitres que ce sujet ait inspirés, et sur la production de l'or des pages sensées et abondantes en recherches. Il avait enfin éclairé le procès de la liberté commerciale par une pièce importante où les arguments de ses adversaires étaient passés au crible d'une discussion solide et qui mettait à découvert tout ce que ces arguments avaient d'inexact, de superficiel et d'inconsistant.

Ce fut à ce cadre de travaux qu'il remit la main pour occuper les loisirs que lui laissait la politique. L'Académie des Sciences morales, dont il était membre depuis 1849, reçut plusieurs de ses communications, et les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* n'ont pas perdu le souvenir des études qu'il y a publiées. Les finances de l'Angleterre, de la France et de la Russie y étaient examinées avec une sûreté de détails, une vigueur de raisonnement qui témoignaient que cet esprit laborieux se mûrissait par la réflexion et par une surveillance constante sur lui-même. Mais pendant que l'intelligence se fortifiait d'une manière visible, les forces physiques allaient en déclinant. Faucher ne s'était jamais bien remis de cette affection du larynx dont il était allé chercher la guérison aux eaux des Pyrénées. Pour en détruire le germe ou en combattre la marche, il eût fallu plus de repos que n'en comportaient une imagination ardente et un besoin d'agir toujours éveillé; il eût fallu garder un régime de silence et par-dessus tout une indifférence morale

qui étaient incompatibles avec la vivacité de ses impressions. Il vivait par la pensée et pour la pensée : il devait finir comme il avait vécu. Les vicissitudes de sa destinée ne se séparaient pas dans son esprit de celles de la patrie; il voyait les choses sous les plus sombres couleurs et s'en affligeait profondément. Qu'on appelle ce mal du nom que l'on voudra, le mal de l'ambition, le mal du pouvoir; ce mal est de ceux qui peuvent s'avouer. Il lui était cruel de penser qu'après avoir mis au service public toutes les forces de son corps et toutes les facultés de son âme, il n'avait en réalité poursuivi qu'une chimère, et qu'au lieu d'une lumière il n'avait eu devant lui qu'un feu follet pour l'égarer dans son chemin. Il ne s'accoutumait point à l'idée qu'après avoir joué un rôle, rempli de grandes fonctions, servi son pays avec une honnêteté exemplaire, fait quelque bruit et quelque bien, il en fût réduit à voir ces titres frappés de nullité, ce bruit s'éteindre, ce bien rester méconnu, cette position acquise s'en aller en fumée, comme si tous ces accidents de sa carrière n'eussent été qu'une ironie du sort. Il lui en coûtait enfin de parler une langue qu'on ne paraissait plus comprendre, de se sentir étranger au milieu des siens, de garder parmi ses contemporains des sentiments qui semblaient appartenir à un autre âge. Voilà son mal; qu'on le blâme, si on en a le courage, de l'avoir éprouvé. Ces regrets ne sont pas d'une âme vulgaire, et, dût-on en mourir, ils parent mieux une

tombe qu'une résignation servie par la sécheresse du cœur.

Ébranlée à ce point, la santé de Faucher ne pouvait plus se remettre ; trois années suffirent pour ruiner ce qui lui restait de forces. Les voyages n'avaient plus pour lui les vertus d'autrefois ; une tristesse incurable l'accompagnait partout et ne lui laissait pas de relâche. Son seul soulagement était d'exhaler ses plaintes : « Vous faites des livres et des gouvernements, écrivait-il à M. Grote, tandis que nous démolissons nos illusions. » En avril 1854, sa maladie prit un caractère plus alarmant et dégénéra en pleurésie. Il en réchappa avec peine et alla à Viroflay, chez M. Dailly, dont il avait été le précepteur et dont il restait l'ami, passer le temps de sa convalescence. Une amélioration sensible se déclara ; on lui conseilla une nouvelle saison aux Eaux-Bonnes. Le traitement réussit, l'espoir renaissait dans sa famille ; il parlait de reprendre sa plume et formait des plans ; ce n'était qu'une lueur trompeuse. Dès sa rentrée à Paris et sous l'influence de la saison, il éprouva une rechute ; il lutta d'abord et se remit au travail ; à peine put-il corriger, d'une main affaiblie, les épreuves du dernier article qu'il donna à la *Revue des Deux Mondes* sur les *ressources financières de la Russie* [1]. Ce fut son adieu à la science qu'il avait cultivée. Un voyage en Italie était nécessaire ; l'idée lui

[1] Livraison du 15 novembre 1854.

en sourit, bientôt il s'en fit une fête. C'était un projet caressé depuis longtemps ; il y apportait les sentiments et les joies d'un artiste. Quand il partit, aucun de ses amis ne s'attendait à une séparation prochaine ; ses médecins mêmes comptaient sur les effets d'un meilleur climat. Une complication qui survint trompa ces espérances ; les fatigues de la route, les rigueurs du temps, lui avaient porté le dernier coup. A son arrivée à Marseille, une fièvre typhoïde se déclara ; malgré les soins dont il fut entouré, il s'y éteignit le 14 décembre 1854.

On voit ce qu'était Léon Faucher : il y avait en lui une grande résolution, une généreuse activité d'esprit, unies à une certaine rigidité. Dans l'intimité, cette expression s'effaçait devant une affabilité naturelle. Sur ses traits fatigués, on pouvait lire les labeurs de sa vie, les tristesses de l'enfance, les combats de l'âge mûr. Deux qualités le distinguaient surtout, le sens moral, la fidélité aux croyances ; on peut dire de lui qu'il n'a jamais failli ni à ses devoirs ni à son drapeau. Comme homme politique, il avait, à défaut des grandes inspirations, les facultés sérieuses de l'orateur ; c'était un esprit ordonné, connaissant les affaires, en maniant la langue, soutenu par la conscience et l'amour du travail, qui seuls font le bon administrateur. Comme économiste, ses titres sont nombreux et très-réels, quoique disséminés : il n'a pas, à proprement parler, d'œuvre dogmatique formant un corps de doctrines, en revanche, il se montre en toute occasion le défen-

seur zélé des principes sur lesquels la science se fonde, la possédant à fond et prompt à la servir, portant dans la controverse une foi raisonnée unie à la notion des faits, à la patience des recherches et à un rare talent d'exposition. Un sentiment domine cet ensemble de facultés, les anime et les inspire : c'est le goût et la passion de la liberté. Faucher appartenait à cette génération qui en a été nourrie et qui s'éteint peu à peu en laissant de rares et généreux élèves. Qu'en des jours d'orage la pépinière ait disparu, ce n'est pas un motif pour désespérer; les germes en restent, cela suffit. La liberté a deux manières de faire sentir son prix, par les bienfaits qu'elle répand ou par les vides qu'elle laisse. De ces influences, la seconde n'est ni la moins active, ni la moins sûre. Il peut paraître commode, salutaire si l'on veut, dans un moment donné de la vie des peuples, de supprimer la liberté ou d'en restreindre l'exercice au point de la rendre illusoire. Elle n'a rien à redouter de ces épreuves. Le temps la venge, agit pour elle, et la conscience de ce qu'elle vaut se réveille avec d'autant plus de vivacité qu'elle a été plus longtemps et plus manifestement absente.

PELLEGRINO ROSSI [1]

L'esprit de révolte contre les idées sanctionnées par l'expérience était naguère si général, que peu de sciences sont demeurées à l'abri de ses atteintes. A mesure que le goût des aventures devenait plus vif, il devait se faire un peu de vide autour des doctrines qui s'appuient sur le passé. C'est ce qui est arrivé pour l'économie politique. En butte à des attaques nombreuses et diverses, elle a essuyé une crise et traversé une période d'affaissement, dont chaque jour elle tend à se remettre. Des esprits éminents et judicieux ont concouru, il est vrai, à cette réaction ; mais ce qui a surtout préservé la science et la préservera toujours, c'est sa force propre et l'ascendant des vérités qu'elle enseigne.

Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur les tra-

[1] *Cours d'Économie politique fait au collége de France.* 4 vol.

vaux essentiels qu'a inspirés l'économie politique, pour se pénétrer de ce qu'elle vaut, et voir quels noms glorieux s'y rattachent. Dès la fin du dix-septième siècle, le maréchal de Vauban lève l'étendard d'une réforme, et, en place des mille impôts abusifs qui, sous des noms différents, écrasaient les classes pauvres, il conseille une taxe unique, uniforme, inspirée par un principe alors bien nouveau, celui de l'égalité proportionnelle des charges. Bois-Guillebert vient ensuite, et parle de ces graves intérêts avec une entière liberté d'esprit. En face du monarque le plus vain et le plus absolu, il ne ménage ni la soif des conquêtes, ni la manie des prodigalités, montre l'abîme où de telles passions conduisent le trésor, et conclut à un renouvellement complet dans le mécanisme administratif de la France. Avant lui, les plus fortes têtes en matière d'économie publique, s'étaient accordées à voir dans les métaux précieux la cause et le signe de la richesse d'un peuple : l'art de gouverner consistait dès lors à attirer et à retenir chez soi l'or et l'argent, en leur assurant des facilités à l'entrée du royaume et en leur opposant des obstacles à la sortie. Bois-Guillebert comprit et démontra la vanité de ce système; il expliqua le rôle que jouent les métaux comme agents de circulation; et, sans méconnaître les services qu'ils rendent, il en limita la portée. Law poussa cette réaction plus loin, et naturalisa en France, avec le papier-monnaie, les excès de l'agiotage.

Ainsi les éléments de la science s'amassaient peu à peu. Des discussions sur les valeurs métalliques, on passa à l'étude des forces productives. Au milieu des écrits qu'engendra la crise de la rue Quincampoix, ceux de Melon et de Dutot se firent remarquer par quelques aperçus curieux sur l'industrie et le commerce. Un malaise profond pesait alors sur ces deux branches du travail. La prospérité un peu artificielle que l'administration de Colbert avait vue éclore, venait de disparaître au milieu des dilapidations du grand règne et des témérités financières de la régence. On eût vainement cherché, à cette époque, les quarante-quatre mille métiers à laine que laissa, en mourant, le ministre de Louis XIV, et cette population de cent mille marins sortie à sa voix de notre littoral. Tout dépérissait; et chacun se préoccupait des motifs de ce dépérissement. Melon crut les entrevoir dans le mouvement et l'équilibre des échanges avec l'étranger; il imagina une loi, connue depuis sous le nom de *Balance du commerce*, qui constituait l'État en bénéfice toutes les fois que la somme des sorties dépassait celle des entrées, et en perte dans l'hypothèse contraire. En cela, Melon s'appuyait sur Colbert, comme Quesnay, chef de l'école des physiocrates, s'appuya ensuite sur Sully. Le règne de ces derniers ne tarda pas à venir. Les déceptions du papier-monnaie et les mécomptes industriels avaient lassé les esprits; par un sentiment de défiance, les physiocrates

se rejetèrent vers le sol, et proclamèrent l'agriculture comme la seule richesse. A leurs yeux, l'industrie et le commerce étaient des occupations stériles, des travaux improductifs. C'était quitter un excès pour l'autre, et changer d'exagération. Cependant, nulle école ne rendit à la science des intérêts, encore au berceau, de plus grands services que l'école des physiocrates. L'attention qu'elle accorda aux échanges agricoles réagit sur l'ensemble des transactions et sur les modes d'activité. C'est un de ses membres, Gournay, qui, à l'aspect des entraves auxquelles était assujettie la circulation intérieure des grains, ne put un jour s'empêcher de s'écrier : « *Laissez faire, laissez passer!* » cri inspiré par un abus partiel, et qui n'avait pas la prétention de devenir une formule générale, cri d'unité, cri de liberté, au bout duquel se trouvaient l'adhérence des diverses parties du royaume et le principe de la centralisation actuelle. L'école des physiocrates eut un honneur plus grand encore; elle porta Turgot, l'un des siens, au pouvoir. On sait quelles pensées généreuses animèrent cet homme de bien, et quelles réformes signalèrent son passage dans cette haute position. Par une contradiction singulière, le ministre s'occupa d'abord de l'industrie et du commerce, c'est-à-dire de deux professions stériles, selon Quesnay. Turgot y appliqua ses premiers efforts, et il se créa deux titres immortels, d'un côté en supprimant les servitudes de la circulation, de l'autre en abolissant

les maîtrises et les jurandes, qui constituaient le travail à l'état de privilége.

Les choses en sont là quand Adam Smith paraît : un demi-siècle a suffi pour cette enquête préparatoire de l'économie politique. Vauban a proclamé l'égalité de l'impôt, Bois-Guillebert a assigné aux métaux précieux leur véritable rôle, Law a fait connaître le papier-monnaie, Melon a donné une théorie des échanges, Quesnay et Turgot ont préparé la liberté de la main-d'œuvre et de la circulation. Voilà tous les éléments d'une science complète; il suffit désormais qu'un esprit puissant les anime, les éclaire et les résume. Adam Smith aura cet honneur. Jusqu'ici, la France a été le théâtre de ces études, et c'est une injure gratuite que l'on fait à l'économie politique, lorsqu'on la traite chez nous en étrangère. L'Angleterre continuera ce mouvement; la théorie industrielle se complétera sur le sol où doit fleurir la pratique. Chaque secte a eu sa devise; Smith aura aussi la sienne, le travail, c'est-à-dire l'action de l'homme sur la nature. Dès ce moment, le travail prendra sur ce globe le rang qui lui appartient; il deviendra l'honneur et la noblesse des peuples modernes. A côté de Smith, Verri et Galiani auront quelques éclairs au milieu de beaucoup d'ombres, et après lui s'élèvera l'école dont il est le chef, et qui compte une suite de disciples éminents. Dans l'ordre des dâtes et des mérites, Jean-Baptiste Say commence cette série : il apporte sur le terrain économique les ressources d'un esprit net et sensé,

une sûreté rare dans la conception, une lucidité parfaite dans le style. David Ricardo a les qualités opposées, et les pousse jusqu'à l'abus; il est le métaphysicien de la science, comme Sismondi en est le critique. Ce dernier semble même incliner vers le schisme; mais il est au fond plus orthodoxe qu'il n'affecte de le paraître, et, après avoir proposé ses doutes, il avoue l'impuissance où il est d'en tirer aucune conclusion. Quant à Malthus, à part son problème de la population, qui n'est guère qu'une digression économique, il demeure fidèle à Adam Smith, comme Mac-Culloch, Mill, Storch, Senior et Thomas Tooke. C'est alors le beau temps de la science; elle règne sur les livres et dans les chaires, elle fait même un pas de plus et entre, avec Huskisson et Henri Parnell, dans les conseils de la couronne anglaise. La France ne reste pas en arrière de cette impulsion, et il s'y forme un groupe d'économistes, dont on ne saurait méconnaître l'influence et les titres.

La science est donc fondée; rien ne lui manque, ni la sanction du temps, ni l'autorité des noms. Elle a rallié sous son drapeau des esprits spéculatifs, comme Smith et Say, des hommes pratiques comme Huskisson et Turgot. D'où vient que ce cortége de célébrités, cette suite de livres et d'écrivains, n'ont pu la défendre contre les dédains des uns et les attaques des autres? Comment se fait-il qu'une doctrine qui a de tels précédents, soit quelquefois remise en question et con-

testée dans son ensemble? Cela tient à plusieurs causes, les unes extérieures, les autres intérieures, pour ainsi dire.

Parmi les obstacles extérieurs, il faut oublier les effervescences juvéniles et la prétention de tout refaire, qui semble être l'une des maladies du siècle. Si l'économie politique n'avait eu à combattre que de pareilles révoltes, son autorité n'en aurait reçu que d'insignifiants échecs. Malheureusement, au bruit que menaient autour d'elle de petites vanités, sont venues se joindre des agressions sourdes de la part des intérêts privilégiés qu'elle menaçait. Pendant que l'orage grondait sur sa tête, on minait le terrain sous ses pieds. Pour quiconque a étudié, ne serait-ce que superficiellement, les problèmes économiques, il est démontré qu'en livrant les intérêts à leur marche naturelle, la science n'accomplit pas seulement une œuvre de justice, mais encore de prévoyance. Tôt ou tard le privilége s'expie : ce n'est pas impunément que l'on sort des voies de la vérité. Tantôt la loi brise elle-même l'arbitraire qu'elle a établi, tantôt les événements politiques s'en mêlent et opèrent un violent retour au droit commun. Même pour les intérêts cantonnés dans le privilége, la liberté est donc une condition meilleure et plus sûre; ils devraient le sentir et moins s'en défendre. C'est le contraire qu'ils ont fait de tout temps; et de là une lutte ouverte.

Rien n'est plus fâcheux que cette situation. L'Empire et la Restauration nous avaient légué un régime industriel et agricole, basé sur une protection presque sans limites, et il en était sorti une multitude d'intérêts artificiels qui se sentaient mal à l'aise, se nuisaient mutuellement et cherchaient leur voie à tâtons. Les uns demandaient en excès précisément ce qui constituait leur faiblesse, les autres réclamaient, comme remède à leurs maux, ce qui devait causer du tort au voisin. On ne savait à qui entendre, ni qui secourir; si l'on se portait vers celui-ci, on froissait celui-là; l'immobilité était aussi douloureuse que le mouvement. A bien étudier le mécanisme de la protection, on s'assure qu'à chacun de ses prétendus bienfaits correspond un dommage réel, et tout ce qu'on peut se promettre d'un tel système, c'est que les bienfaits et les dommages se fassent équilibre. Ainsi, la protection accordée aux produits du sol élève le prix des denrées nécessaires à la vie, et frappe les manufacturiers, en réagissant sur le taux du salaire, tandis que la protection accordée aux produits de l'industrie, atteint à son tour les consommateurs agricoles, obligés de payer une prime au privilége manufacturier. Tel est le jeu de la protection; elle détruit d'une main ce qu'elle fait de l'autre, et cela dans toutes ses applications : d'où il est naturel de conclure que l'on se donne un mal infini, pour obtenir des résultats au moins nuls, et substituer partout une vie précaire au

libre développement de nos forces. Ces vérités élémentaires, l'économie politique a le tort de les proclamer, et les intérêts protégés ne le lui pardonnaient pas.

D'autres causes d'affaiblissement avaient pris naissance dans son sein même. Il fut une heure où la science avait le champ libre devant elle. Avec les derniers physiocrates venait de disparaître la seule hérésie considérable; rien ne troublait plus l'horizon; toute protestation semblait éteinte, toute inimitié désarmée. C'était le cas de se mettre hardiment à l'œuvre et d'agir avec concert. Au lieu de prendre ce parti, que font les économistes et les plus éminents d'entre eux? Ils engagent des querelles sans fin pour des subtilités d'école. Ricardo se jette dans des formules abstraites sur la valeur et sur la rente du sol; Malthus pose son problème de la population; Sismondi se réfugie dans le scepticisme et se déclare sans force contre les doutes qui l'assiégent. La discussion s'échauffe, et, au lieu des clartés qu'on devait en attendre, il se fait dans ces questions une obscurité telle, que Jean-Baptiste Say écrit à Ricardo[1] : « Je suis un peu confus qu'avec la prétention que j'ai eue de me mettre à la portée des esprits les plus ordinaires, je ne sois pas compris des hommes les plus distingués. » Et plus loin il ajoute : « Ce que je crains, c'est que nous ne

[1] *Correspondance*, pages 97-121 et 134

rebutions le commun des hommes par des raisonnements trop abstraits. C'était ainsi que procédaient les disputeurs du moyen âge, et c'était, je crois, la raison pour laquelle ils ne s'entendaient jamais. » Or, quand les savants pensent et disent ceci d'eux-mêmes, que veut-on qu'en dise et pense le public?

Un dernier tort des économistes, c'était d'avoir maintenu leur doctrine sur les hauteurs de la théorie, et de s'être défendus de l'application comme d'un piége. Pour eux, l'économie politique n'était qu'une étude spéculative; ils semblaient la désintéresser des faits existants, ou bien ils imaginaient deux sortes de science, l'une pour le monde réel, l'autre pour un monde imaginaire. En cela, il faut le croire, les économistes avaient entendu se ménager un terrain libre pour le débat, loin du bruit des passions et du déchaînement des priviléges. Ce calcul, en supposant qu'ils l'aient fait, n'était pas heureux : ils s'affaiblissaient volontairement et ne désarmaient personne. Il eût été bien plus sage d'entrer dans la région des intérêts, d'y porter hardiment le flambeau, et d'y gagner à la cause du bon sens les esprits éclairés et les consciences droites. Si le combat devait être plus vif ainsi, il avait du moins un but, une sanction. C'était toucher aux réalités, au lieu de s'égarer à la poursuite d'une métaphysique de la richesse. Même erreur, même faute pour les questions morales qu'effleure l'économie politique. Sans doute, prise abstractivement, la science

peut considérer les hommes comme des rouages, et oublier les misères qui se cachent sous le mécanisme des intérêts; mais cette donnée, juste à la rigueur, ne saurait être sans péril poussée jusqu'au système. Il est dangereux de faire d'une doctrine quelque chose de semblable au char du dieu indien, qui ne s'avance vers le temple qu'en teignant ses roues du sang des victimes. Certes, personne n'accuserait l'économie politique d'avoir dérogé à sa mission et méconnu son objet, si elle avait su aborder les problèmes du travail, et faire comprendre aux classes nécessiteuses tout ce qu'elle renferme de solutions secourables et de résultats féconds. Voilà un souci qui n'a point, avant ces derniers temps, assez préoccupé les hommes qui ont traité ces matières. Sismondi seul s'en montre touché, quoique d'une manière désespérante et négative. Les autres se contentent de dire qu'une science d'observation n'est pas une science de sentiment, et que le rôle du médecin au chevet du malade consiste à guérir et non à s'apitoyer. Soit; mais de son côté, le malade se confie en raison de l'intérêt qu'on lui témoigne, et quand la guérison se fait attendre, il s'impatiente et ferme sa porte au médecin. C'est l'histoire des économistes : ils voulaient convaincre et négligeaient de se faire aimer; ils en ont longtemps porté la peine. Voilà par quelles phases a passé l'économie politique avant d'arriver jusqu'à nous. Si elle a eu à souffrir de son propre fait et du fait de ses ennemis,

aucun coup sérieux ne lui a été porté. Ses grands principes restent intacts ; ses analyses n'ont rien perdu de leur valeur. Des esprits éminents, et parmi eux en première ligne Rossi, l'ont remise sur la voie et ont su lui ménager une seconde période, qui a été marquée de quelque éclat. A ce titre, la vie de l'ancien professeur au collége de France est de celles qui méritent qu'on s'y arrête : elle est pleine d'excellents travaux et d'infatigables excursions dans tous les champs de la pensée.

Né à Carrare en 1787, Pellegrino Rossi commença ses études dans la ville qui a donné son nom à un peintre illustre, à Correggio, dont le collége jouissait alors d'une vogue méritée, et vint les achever dans les universités de Pavie et de Bologne. On sait ce que furent jadis ces grands foyers de l'enseignement italien, et quels hommes supérieurs en sortirent. En mettant même Vico à part, on est embarrassé pour le choix des noms, tant ils abondent. Ce sont des criminalistes comme Beccaria, des moralistes comme Filangieri, des économistes comme Galiani et Verri. Rossi devait marcher sur les traces de ces penseurs célèbres, et les continuer en les rectifiant. Ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de dix-neuf ans il obtenait, à l'unanimité des suffrages, le grade de docteur en droit. Le programme des études n'était, dans les écoles d'Italie, ni étroit ni exclusif; il embrassait la connaissance des sciences exactes. Aussi, le jeune légiste put-il donner

carrière à toutes ses facultés et développer les diverses aptitudes de son esprit. Il poussa les mathématiques jusqu'aux premières notions du calcul intégral et différentiel, et s'initia aux sciences morales et économiques, qui formaient un cours obligatoire, compris dans la matière des examens. A ce point de vue, la Faculté de Paris est encore en arrière des universités de Bologne et de Pavie. Rossi se trouva donc en contact, dès son début, avec cette économie politique, dont il devait être l'un des interprètes les plus judicieux; il en aborda les problèmes avec tant de sûreté et d'aisance, que son professeur Valeriani ne voulait pas croire que cette étude lui fût nouvelle.

Quand il s'agit de choisir une carrière, Rossi se décida pour le barreau. Après avoir rempli pendant deux ans les fonctions de secrétaire du parquet près la cour royale de Bologne, il revêtit la robe d'avocat et se voua à la plaidoirie. Dès ses premiers pas, il fut aisé de voir que rien en lui ne se ressentait du praticien vulgaire, et qu'il ne se traînerait pas dans l'ornière de la profession. L'esprit du jurisconsulte, le souffle du criminaliste, animaient ses travaux et le suivaient jusque dans les minutieux détails de la procédure. Une maturité précoce, un jugement solide et net, la faculté d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble d'une controverse et de la résumer en quelques traits rapides et concluants, une dialectique aussi impénétrable qu'a-

cérée, vive dans l'attaque, vigilante dans la défense, un essor élevé, même en des sujets qui n'y semblaient pas compatibles ; une dignité réelle, une tenue parfaite, une parole sûre d'elle-même, ornée, éloquente, souvent ingénieuse, parfois énergique ; telles furent les qualités dont le jeune avocat fit preuve à la barre des tribunaux de Bologne, et le souvenir de quelques affaires qu'il soutint avec un talent réel n'est pas encore effacé en Italie. Cependant le barreau ne pouvait être, pour une intelligence de cette trempe, qu'une sorte de gymnastique et de préparation. Il est rare que les hommes vraiment supérieurs puissent vieillir dans cette profession : beaucoup la traversent, peu s'y fixent. Ainsi fit Rossi, et en Italie même il aborda la carrière de l'instruction publique, y occupa deux chaires, et professa les éléments du droit civil au lycée de Bologne, et ensuite la procédure civile et le droit pénal à l'université de la même ville.

Il venait à peine de se consacrer à l'enseignement, que les événements de 1814 et de 1815 éclatèrent et modifièrent le sort des États italiens. A l'unité éphémère et au joug uniforme que Napoléon y avait fait prévaloir succédèrent les douleurs du fractionnement et les excès des tyrannies locales. Désormais plus d'indépendance pour la pensée et peu de sûreté pour les personnes. Rossi, d'ailleurs, s'était compromis en épousant la cause de Joachim Murat, qui en 1814 es-

sayait sur l'Italie ce que le proscrit de l'île d'Elbe tentait sur la France. Quand le roi de Naples fut tombé à Pizzo sous les balles de ses anciens sujets, tous ceux qui, de près ou de loin, avaient trempé dans cette levée de boucliers, n'eurent plus d'autre recours que l'exil. Le choix de Rossi fut promptement fait; il se décida pour Genève. A travers bien des vicissitudes, cette petite république avait toujours su conserver à sa tête un noyau d'hommes éclairés pour qui le savoir était une recommandation et le malheur un titre de respect. Sans y jouir d'une liberté entière, un étranger s'y trouvait à l'abri de la persécution. Nulle part d'ailleurs un esprit de quelque étendue ne pouvait se créer des relations d'un ordre plus élevé et se trouver en contact avec des hommes plus éminents. Genève, par une fortune singulière, réunissait alors dans ses murs MM. Sismondi, écrivain si érudit et si ingénieux; Dumont, l'ami et l'interprète de Bentham; Pierre Prévost, le traducteur de Malthus; Bellot, jurisconsulte distingué; le naturaliste de Candolle; les deux Pictet, l'un physicien, l'autre polygraphe; de la Rive, Lullin de Châteauvieux, Bonstetten, puis d'autres noms, célèbres à divers titres. Non loin de là, le château de Coppet gardait l'empreinte qu'y avait laissée sa glorieuse châtelaine, et conservait encore pour hôtes MM. de Broglie et Auguste de Staël. Ainsi cette hospitalière vallée du Léman, où s'étaient abrités au jour de leur disgrâce Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et

l'auteur de l'*Allemagne*, pouvait s'enorgueillir d'une famille de penseurs et de savants, éclose aux rayons de leur génie.

Ce fut dans ce foyer restreint, mais choisi, que Rossi devait trouver sa route et prendre le sentiment d'une direction. Il est un caractère commun à tous les écrivains qui nous sont venus de la Suisse française, et dont peu d'entre eux ont pu se défendre : c'est un esprit de méthode poussé à l'excès et une sorte de roideur inhérente aux mœurs locales. Rossi fut préservé de cet écueil par la souplesse de son talent et par la verve dont s'inspire le génie méridional ; il associa dans un mélange heureux ses qualités naturelles aux qualités acquises, et se créa une profondeur qui n'allait pas jusqu'à la sécheresse. Rien n'égale l'ardeur qu'il apporta à étendre alors la sphère de ses connaissances. Les événements avaient bouleversé tous ses projets ; il fallait s'ouvrir une nouvelle carrière, changer d'idiome comme de résidence. Ces métamorphoses ne s'opèrent qu'au prix de longs efforts. La langue natale est pour l'homme un instrument familier, acquis sans peine, assoupli par l'usage : on dirait presque un sixième sens. Dans ces conditions, la pensée se fait jour sans embarras, sans travail; les mots qui la rendent arrivent naturellement sur les lèvres. Il n'en est pas de même quand on a recours à un dialecte étranger : à l'instant l'émission des idées se complique d'une opération de plus ; il y a tra-

duction mentale, rapide si l'on veut, mais forcée.

Voilà l'une des difficultés contre lesquelles Rossi eut à lutter : elle fut promptement vaincue. La langue française n'eut bientôt plus de secrets pour lui ; il en pénétra les délicatesses, en comprit les ressources, et acquit peu à peu ce style ferme et correct, élégant et précis, qui distingue ses ouvrages. Il est rare qu'un étranger puisse prétendre à des résultats si complets, et, parmi les Français, les très-bons écrivains seuls y arrivent. Cependant une autre difficulté subsistait encore, difficulté purement mécanique, celle de l'accent et de la prononciation. Malgré tous ses soins, Rossi ne put en triompher entièrement : il sacrifiait à la prosodie et à la mélopée italienne, et portait à la tribune et dans sa chaire ce témoignage de sa première nationalité. Cela surprenait d'abord, mais facilement on s'y habituait. Ce débit avait quelque chose de musical qui en relevait la singularité, et la parole était d'ailleurs si choisie, si transparente, en un mot si française, qu'on oubliait sans peine l'accent qu'elle empruntait. En même temps qu'il se formait ainsi un instrument nouveau, Rossi fortifiait l'ensemble de ses études. L'histoire, le droit public, l'économie politique, attirèrent successivement son attention ; il se mit au courant des travaux les plus récents, les jugea avec sa pénétration ordinaire, et se sentit bientôt en mesure de les dominer. Les langues vivantes l'attirèrent ensuite ; l'allemand et l'anglais lui devinrent familiers.

Ces exercices ne l'empêchaient pas de cultiver l'idiome natal; en 1817, il publia une traduction en vers italiens du *Giaour* de lord Byron : excursion singulière dans le domaine de la fantaisie, et qui semble être le seul tribut qu'un esprit si sérieux ait payé au culte de l'imagination.

A mesure que M. Rossi prenait racine à Genève, ses amis éprouvaient un désir plus vif d'y assurer sa position. Il avait ouvert en 1818 un cours libre de droit public : on s'entremit pour le convertir en cours officiel, et en 1819 il fut reçu à l'Académie de Genève comme professeur de droit romain et de législation criminelle. Ce choix était presque un événement. Jamais spectacle pareil n'avait été donné dans cette enceinte où régnait toujours l'esprit sombre de Calvin. Un catholique venait pour la première fois d'en forcer les portes ; le poison pénétrait dans le sanctuaire. Les puritains crièrent, comme on le pense, à la profanation ; le reste de la ville accueillit avec faveur ce témoignage de tolérance. On ne chercha même pas à s'assurer de quelques garanties contre la croyance du nouveau professeur, et ce fut sur sa seule et expresse demande qu'on l'autorisa à s'abstenir des délibérations du corps académique, lorsqu'elles n'auraient pour objet que le développement de l'instruction et de la théologie protestantes. Ainsi M. Rossi appartenait au corps enseignant de cette petite république : il allait payer par des services rendus à la jeunesse l'hospitalité

qu'il avait reçue. Ses leçons attirèrent un nombre considérable d'auditeurs, et, quand il y eut joint des cours libres d'histoire, de droit public et d'économie politique, cette affluence ne fit que s'accroître.

A tout autre cette tâche de professeur eût pu suffire ; l'activité de Rossi ne s'en contenta pas, et chercha de nouveaux aliments. Il existait, et il existe encore à Genève un recueil jouissant d'une estime méritée, la *Bibliothèque universelle ;* M. Rossi l'enrichit de remarquables articles. Plus tard, M. de Broglie, dont il avait fait la connaissance au château de Coppet, lui ouvrit la *Revue française*, dans laquelle il traita divers sujets de critique historique, de législation, d'économie sociale et d'administration publique. Cependant il s'attacha d'une manière plus suivie à une publication ayant d'abord pour titre : *Annales de législation et de jurisprudence*, et qui se nomma ensuite *Annales de législation et d'économie politique*. Les fondateurs et collaborateurs de ce recueil étaient, avec lui, MM. Sismondi, Dumont et Bellot. De ces trois noms, c'est le dernier qui était resté le plus cher à Rossi. Le souvenir du professeur Bellot avait laissé de profondes traces dans son esprit ; il n'en parlait qu'avec émotion et avec respect. Bellot était un de ces cœurs droits, une de ces intelligences d'élite qui ne dévient jamais du chemin de la justice et de la vérité. Il occupait à Genève une chaire de droit, et s'est fait connaître en France par de fort bons travaux sur l'organisation ju-

diciaire, la procédure civile et le système hypothécaire. Personne n'a rendu à sa patrie des services plus réels, et n'y a causé plus de vide par une mort prématurée.

C'est surtout dans les *Annales de législation et d'économie politique* que Rossi fit ses premières armes comme écrivain. Parmi les travaux qui parurent dans ce recueil, il faut distinguer une suite d'appréciations sur les principes et les tendances de cette école historique en jurisprudence qui venait de se produire à grand bruit de l'autre côté du Rhin. On ignorait encore en France les détails de ce mouvement ; les *Annales* s'en emparèrent, l'expliquèrent au monde savant, et donnèrent l'impulsion aux études qui se firent dans cette voie. C'est dans les *Annales* également que Rossi posa les bases de ses principes *dirigeants* en législation, qu'il ne faut pas confondre avec les principes généraux et philosophiques du droit. Il y a là une indication précieuse : malheureusement ce n'est qu'une indication. L'auteur a eu dans sa carrière plusieurs de ces bonnes fortunes trop négligées; il se contenta d'émettre l'idée et l'abandonna à mi-chemin, sans prendre la peine d'en tirer les développements qu'elle comportait. D'autres travaux considérables marquèrent l'existence des *Annales* et en auraient assuré le succès, si un coup imprévu n'eût frappé cette publication. A la suite des troubles de 1820 et 1821, la Sainte-Alliance prit ombrage du régime de liberté sous lequel vivait la Confédération helvétique; elle voulut y comprimer

l'essor de la pensée et imposer une sorte de censure politique. A cette violation des franchises locales, les cœurs indépendants se révoltèrent, et, plutôt que de donner l'exemple d'une soumission blessante, les fondateurs des *Annales* aimèrent mieux sacrifier leur entreprise.

Désormais le nom de M. Rossi était placé en évidence. Il s'était marié à Genève, et avait, en raison de ses services, obtenu le droit gratuit de bourgeoisie. Presque en même temps les suffrages de ses nouveaux compatriotes l'avaient appelé à des fonctions politiques. Nommé membre des conseils, il put s'initier au mécanisme des États libres. Dans un cadre étroit et sur une échelle réduite, Genève voyait s'agiter toutes les questions qui passionnaient les gouvernements constitutionnels de l'Europe. Rossi se mêla à ces discussions ; il y apporta une autorité fondée sur le talent, et qu'il était impossible de méconnaître. Avec MM. Bellot et Girod, il concourut à la réforme du système hypothécaire ; avec MM. Dumont et Rigaud, il poursuivit diverses améliorations judiciaires, et surtout le rétablissement du jury. En 1815, Genève, tout en conservant les Codes français, avait cédé à l'esprit de réaction sur quelques points essentiels, entre autres sur le jury, qui avait été supprimé. Cette institution, il est vrai, n'est pas sans inconvénient au sein d'un petit État, et exige, dans la pratique, des combinaisons ingénieuses. Il s'agissait de vaincre ces difficultés, de

combattre une foule de préventions et de triompher d'opiniâtres résistances. C'est ce que Rossi essaya de faire dans un rapport étendu adressé au conseil d'État, et qui ébranla fortement les opinions. Sans les vicissitudes politiques, il est à croire que le plan exposé dans ce document aurait reçu une application immédiate. Ce ne fut néanmoins que plus tard et sur de nouveaux efforts de M. Rigaud-Constant, esprit ferme et judicieux, que s'opéra ce changement dans la juridiction criminelle.

Ces travaux législatifs mettaient Rossi sur la voie d'un ouvrage qui devait fonder sa réputation et lui assurer un rang élevé parmi les criminalistes de ce siècle. Depuis longtemps les questions de l'ordre pénal lui étaient familières; il les avait étudiées plutôt avec sa conscience qu'avec des livres. Sans être tourmenté du désir de produire du nouveau et d'imaginer un système, il n'avait pu s'empêcher de reconnaître que la réaction provoquée par Bentham franchissait peu à peu ses justes limites et aboutissait à une sorte d'égoïsme social où se perdait toute initiative morale. C'était moins de la philanthropie qu'une obéissance à la fatalité. Au lieu d'accepter sans contrôle des idées qui exerçaient alors un très-grand empire, Rossi entreprit de les discuter, et, dans le cours de 1828, il vint à Paris, où il publia, en trois volumes, son *Traité du droit pénal*.

Le droit pénal s'était développé en Europe sous

l'influence exclusive de l'une ou de l'autre des deux grandes écoles philosophiques qui se partagent le monde savant, l'école spiritualiste et l'école sensualiste. Vers la fin du dix-huitième siècle, l'école sensualiste avait pris le dessus, et tous les criminalistes de quelque valeur s'étaient rangés sous sa bannière. Sous des noms divers, on ne donnait plus à la justice sociale non-seulement d'autre mesure, mais d'autre principe que l'intérêt. Elle n'était plus qu'une application, tempérée, il est vrai, par les mœurs, de ces tristes maximes qui excusent tous les excès et justifient toutes les tyrannies.

C'est cette doctrine que Rossi se proposa de combattre dans son *Traité du droit pénal*. Il s'y sépara résolûment de la donnée sensualiste, et la poursuivit sous les divers déguisements qu'elle avait pris ; mais, tout en repoussant ce principe dangereux, il ne se laissa point emporter par le principe contraire. On l'a accusé de ne voir dans la justice sociale qu'une expiation et d'en faire ici-bas la réalisation de la justice éternelle ; ce reproche porte à faux, il ne peut provenir que d'un malentendu. Rossi a expliqué nettement et à plusieurs rèprises que, si la loi morale est le principe souverain de la justice sociale, l'intérêt de la société en est le mobile et la mesure. Le pouvoir social n'a pas le droit, quelles que soient les suggestions de l'intérêt, de qualifier de crime et de punir un acte louable ou indifférent. Voilà quelle est la règle su-

prême. Mais il n'a pas non plus l'obligation de punir tous les actes immoraux, de calquer la répression sur le modèle de la loi morale. Le pouvoir social ne réprime que les faits immoraux dont l'impunité ici-bas serait incompatible avec l'ordre matériel. Il laisse les autres à la sanction morale et religieuse. L'intérêt social n'est donc pas le principe, il est seulement la mesure de la loi pénale. Le législateur doit se renfermer dans le cercle que la loi morale lui trace, il n'a pas le droit d'en sortir; mais il n'est pas tenu de l'embrasser tout entier dans les prescriptions du droit positif. C'est sous l'inspiration de ce principe que Rossi a développé toutes les parties du droit pénal et donné la théorie de la responsabilité, de la tentative, de la complicité, ainsi que de la peine et de la loi pénale.

On voit combien ce thème est fécond; Rossi en a tiré un parti très-grand. Rien de plus lumineux que les analyses dont son livre est semé; il y règne un attrait bien rare en des sujets aussi arides, La discussion y est soutenue avec une solidité et une vigueur extrêmes; parfois même elle va jusqu'à des conclusions trop sévères. L'école que Rossi était appelé à combattre avait eu sans doute le tort de s'enivrer d'une idée juste au début, mais dégénérée en erreur depuis qu'on en avait forcé les conséquences. Il importait de faire la part de l'excès, tout en rendant hommage au mérite de la découverte. Au moment où Beccaria et Bentham écrivirent, il s'agissait moins d'une organisation défi-

nitive que d'une protestation contre le passé. Voilà quel fut le titre des criminalistes du dernier siècle. Le nôtre a des devoirs différents, et c'est ainsi que tout système a une valeur relative qu'il ne faut isoler ni des temps, ni des lieux, ni des circonstances. Quoi qu'il en soit, les blessures que Rossi porta à l'école dont il se séparait durent être bien vives, puisque Jean-Baptiste Say écrivait à Dumont de Genève : « Je suis furieux contre quelques docteurs qui nous représentent comme des espèces de coquins, et qui ont l'air de nous faire grâce en nous appelant des *sensualistes*, après avoir eu bien soin de faire comprendre qu'ils entendent par là *matérialistes*. Singuliers scélérats, en vérité, qui consacrent leur vie au plus grand bien du plus grand nombre ! »

Rossi se partageait ainsi entre le soin d'importantes publications et les devoirs de la vie politique, lorsque les événements de 1830 lui imposèrent un nouveau rôle. A la chute de l'ancienne dynastie qui régnait en France répondit en Suisse la chute du gouvernement aristocratique. Le lien qui unissait les cantons entre eux fut ébranlé, et il fallut songer à mettre les institutions fédérales en harmonie avec la situation nouvelle. C'était un temps d'épreuve, presque une crise, et le choix des hommes chargés de délibérer sur d'aussi graves intérêts devait exercer une influence décisive sur le repos actuel et les destinées futures de la Suisse. Genève délégua Rossi trois fois pour la représenter

à la Diète, en comptant sur sa prudence et sa fermeté.

De tous les Etats européens, la Confédération suisse est peut-être celui dont l'organisation est la plus compliquée et la plus difficile à connaître. Composée d'États souverains qui diffèrent entre eux par la langue, par la religion, les mœurs, les lois, autant que par le climat, la configuration physique et toutes les conditions économiques et sociales, d'États qui n'ont ni la même origine, ni la même histoire, ni les mêmes besoins, ni les mêmes intérêts, la Confédération helvétique n'existe que par une sorte de miracle qui se renouvelle tous les jours, qui honore le patriotisme des Suisses, mais dont la durée sans cesse compromise n'éveille pas assez leur sollicitude. Au dix-huitième siècle, la Suisse n'eut pas d'histoire. Elle paraissait s'amoindrir, s'affaisser sur elle-même, comme si elle eût été fatiguée de ses anciens exploits. Des aristocraties sans lumières et sans grandeur, des démocraties encore peu éclairées, des nobles et des paysans opprimant, comme souverains, des populations nombreuses et asservies qui les valaient à tous égards: voilà les pectacle qu'offrait ce pays lorsque la Révolution de 1789 éclata au pied de ses montagnes. On connaît l'histoire de ce temps. Des patriotes suisses, poursuivant un plagiat malencontreux, rêvèrent une république une et indivisible, tandis que les hommes du privilége voulaient continuer le moyen âge. Après des luttes sanglantes et d'affreux déchirements, un

bras puissant intervint, et Napoléon dicta aux cantons ce que l'on a nommé l'*acte de médiation*, transaction assez tolérable entre le passé et le présent, et qui promettait à la Confédération, sinon un brillant développement et des jours glorieux, du moins un repos honorable et un accroissement de prospérité matérielle.

Ce système tomba avec son fondateur, et l'esprit de réaction envahit la Suisse en 1815. La Sainte-Alliance ne pouvait permettre qu'un foyer d'idées démocratiques subsistât au centre de l'Europe. L'Autriche prenait ombrage d'un pareil voisinage, la Prusse y avait un intérêt plus direct encore à cause de Neufchâtel, et la Russie devait embrasser la défense des principes aristocratiques, ne fût-ce que par position et par calcul. L'empereur Alexandre s'empara donc de cette question et la trancha à son gré. Napoléon avait dicté l'acte de médiation, Alexandre dicta le pacte de 1815, qui plaçait sous l'influence des grandes puissances les délibérations de la Diète fédérale, et jusqu'à un certain point le régime intérieur de chaque canton. C'était une servitude déguisée, un vasselage indirect dans lequel plusieurs grandes familles du pays jouèrent un triste rôle ; mais, quel qu'en fût l'instrument, ce joug n'en était pas moins odieux aux populations et incompatible avec la vieille indépendance helvétique.

Aussi la Révolution de 1830 fut-elle pour la Suisse le signal d'une métamorphose fondamentale. Tous ces gouvernements, qui n'avaient d'autre appui que la

Sainte-Alliance, tombèrent au bruit des trois journées Le principe démocratique s'empara de la Confédération entière, et surtout des cantons où le principe contraire avait été dominant. Rien de plus radical aujourd'hui que le canton de Berne, naguère le foyer principal de l'absolutisme. Cependant, au sein de la Diète, le changement de régime ne s'opéra pas sans de profondes résistances. Il était évident que le pacte ancien s'adaptait mal au nouvel ordre de choses, et que les démocraties de 1830 et 1831 ne pouvaient porter sans gêne le manteau fédéral des aristocraties de 1815. Au lieu d'accepter cette nécessité et d'adoucir la transaction, les États stationnaires se refusèrent à toute réforme. De leur côté, les radicaux, héritiers des patriotes de 1798, voulaient un État presque unitaire, une Confédération où les petits cantons auraient été asservis par les grands, puisque le droit devait se proportionner à la population. C'est sous l'empire de ces circonstances qu'une demande de révision fut portée à la Diète.

On a vu que Rossi y figurait au nombre des députés de Genève. Les circonstances étaient graves, difficiles. A la question du pacte, qui dominait toutes les autres, qui menaçait de briser la Suisse et fixait par conséquent l'attention de l'étranger, venait se joindre les déplorables affaires de Neufchâtel, de Bâle, de Schwitz, cantons où la guerre civile était toujours imminente, et où elle devait laisser de si profondes et douloureuses tra-

ces. Au milieu de ces conjonctures délicates, les députés de Genève n'eurent qu'une pensée : se séparer de la faction qui poussait à une résistance aveugle, faire au temps et aux événements des concessions raisonnables, sans se laisser emporter par les exagérations du parti radical. Les opinions extrêmes reprochaient avec une égale aigreur aux députés de Genève cette politique de tempérament; ils ne s'en laissèrent point détourner et gardèrent résolûment leur ligne. Cette sagesse porta ses fruits. Peu à peu leurs intentions furent mieux comprises, et leurs idées, gagnant chaque jour du terrain, finirent par triompher devant la Diète. Nommé membre de la commission fédérale chargée de la révision du pacte, Rossi continua à y défendre les plans de transaction qui lui semblaient être la seule issue possible de ce débat, et il eut la satisfaction de les voir adopter même par des commissaires qui avaient appartenu au parti radical. Une fois dans cette voie, il devint facile de s'entendre et de poser les bases d'un pacte nouveau. Ce fut à Rossi qu'on délégua le soin de résumer la discussion et de rédiger le rapport.

Il s'agissait d'y concilier les principes avec l'histoire, et de conserver l'existence politique des petits cantons sans rendre impossibles les améliorations et les progrès que les grands cantons avaient raison de désirer. C'est le problème que Rossi essaya de résoudre dans un travail fort étendu où il aborda les plus hautes questions de politique, de droit public et d'économie sociale. Il

commença par distinguer deux ordres bien différents de confédérations : celles où les États particuliers n'ont que la portion de droits qu'un pouvoir central, préexistant, leur dispense et leur abandonne, et celles où au contraire le pouvoir central ne prend naissance et n'existe que par les concessions que les souverainetés locales et préexistantes veulent bien lui faire. Or le plus simple calcul indique que la Suisse appartient à la seconde de ces catégories, et qu'il serait dès lors ridicule de vouloir en faire tout à coup un État unitaire, ou quelque chose de semblable à une confédération américaine. La Suisse, d'après Rossi, n'est et ne peut être un véritable État fédératif; elle est plutôt une confédération d'États.

On devine maintenant quelles conséquences devaient découler d'un principe ainsi posé. Il en résultait évidemment le respect des régimes particuliers et pleins d'anomalies qui constituent la vie des divers cantons, et l'obligation de contenir les réformes fédérales dans de telles limites qu'elles ne portassent point atteinte à l'organisation intérieure des États confédérés. Rossi apporta dans la solution de ce problème tant de mesure, de précautions et de soins, il ménagea si bien toutes les répugnances et tous les scrupules, que son rapport et le projet qui le couronnait furent adoptés par la commission à l'unanimité. Elle en ordonna la traduction en italien et en allemand, et il fut publié à un grand nombre d'exemplaires dans les trois langues

officielles de la confédération suisse. Le projet fut discuté ensuite et accueilli par la diète assemblée à Zurich.

Rien ne semblait s'opposer à la promulgation du nouveau pacte, qui avait pris et a conservé dans le pays le nom de *pacte Rossi*. Il avait passé par les épreuves des pouvoirs législatifs et renfermait la somme des améliorations compatibles avec l'état de la république, alors livrée à des dissentiments profonds. L'affaire semblait donc marcher vers une issue heureuse, quand une dernière formalité vint tout remettre en question. D'après la loi suisse, le vote de chaque commune doit sanctionner celui de la diète pour les mesures qui touchent aux grands rapports de la confédération. Le pacte fut soumis à cette épreuve définitive, qui ne lui fut pas favorable. Dans le canton de Lucerne, il fut repoussé par les communes rurales sous l'empire des intérêts locaux, et par suite de l'opposition combinée des partis extrêmes qu'appuyait une faction monacale. Cet échec dans le canton qui devait être le siége permanent de l'autorité fédérale paralysa tout : le projet fut retiré, et aujourd'hui la Suisse regrette d'avoir laissé échapper cette occasion, unique peut-être, de sortir de l'état de faiblesse et de tiraillement où elle se trouve.

Cet échec ne semble pas avoir été sans influence sur une détermination que prit alors Rossi. Il comptait en France des amis dévoués, qui depuis longtemps l'engageaient à se produire sur un théâtre plus vaste et devant un auditoire plus nombreux. Deux d'entre eux,

MM. de Broglie et Guizot, venaient, à la suite de la révolution de 1830, d'être portés aux affaires, et tout conseillait à Rossi de se rapprocher d'appuis aussi précieux, aussi sûrs. Avec de pareilles sympathies et la conscience de sa valeur, il n'aurait pas dû hésiter ; il hésita pourtant : cette perspective ne l'éblouit pas. Il aimait Genève, pour lui si hospitalière; il en était l'enfant adoptif. Tout y avait adouci, charmé son exil, il y avait trouvé les joies du cœur, les plaisirs de l'intelligence, il y avait fait, agrandi sa position. Son nom devenait de plus en plus inséparable des intérêts de la cité, de son rôle en Europe, de sa politique fédérale; il aurait pu s'en tenir là et faire le calcul de César. Recommencer ailleurs, sur d'autres frais, une carrière scientifique et politique, se créer un nouveau public, une nouvelle clientèle, lui semblait une entreprise grave et chanceuse. Peut-être la prudence eût-elle été chez lui plus forte qu'une légitime ambition, si l'état précaire de la Suisse et les fluctuations politiques auxquelles le pays était en butte, n'eussent jeté dans son esprit quelque lassitude et quelque découragement. Il était fatigué de ces tempêtes dans un verre d'eau, de ces batailles qui ne terminaient rien, de ces agitations sur place. Un dernier motif le décida. La mort de Jean-Baptiste Say venait de laisser vacante la chaire d'économie politique au Collége de France. Il songea à se mettre sur les rangs pour lui succéder, et, vers les premiers mois de 1833, il se rendit à Paris, où ses

amis avaient déjà préparé les voies à sa candidature. On sait que ces choix se font sur une présentation double, l'une de l'Institut, l'autre du Collége de France. Le Collége désigna Rossi, et l'Académie des sciences morales et politiques, Charles Comte, son secrétaire perpétuel. Le ministre se rallia au premier de ces votes, et Rossi fut nommé, en 1833, professeur au Collége de France, puis, en 1834, professeur de droit constitutionnel à la Faculté de Paris. Des lettres de grande naturalisation suivirent de près ces deux investitures.

Depuis ce temps, Rossi a appartenu à notre pays, qui a fait en lui une acquisition précieuse. Il apportait dans l'enseignement des facultés solides et supérieures, un esprit exercé, judicieux, maître de lui-même, et en outre une fermeté de convictions qui prenait sa source dans un sens droit et de longues études. Jamais ces qualités n'avaient été plus nécessaires qu'au moment où il monta dans sa chaire d'économie politique. L'esprit d'aventures faisait alors de grands ravages; de divers côtés on voyait s'élever des écoles qui traitaient la science comme un spectacle et n'avaient pas assez de dédains pour les économistes restés fidèles à la tradition. Toute poursuite semblait vaine, toute amélioration puérile, quand elles n'embrassaient pas la société entière et n'avaient pas le caractère d'une métamorphose. Il ne s'agissait plus de définir la richesse, mais de la répandre par torrents; il ne s'agissait plus d'expliquer les ressorts qui règlent le jeu des intérêts, mais

de les briser, afin de les soumettre au creuset d'une transformation complète. Personne ne voulait accepter comme point de départ le monde réel; on ne rêvait que des mondes imaginaires. Quelques formules hermétiques allaient suffire pour régénérer la société, la délivrer des maux qui l'assiégent, y fonder à jamais l'empire du bonheur et le règne de l'aisance. Désormais plus de misères, plus de souffrances; il ne devait y avoir de place ici-bas que pour une félicité sans limites.

On devine quels dangers peut engendrer une semblable disposition des esprits. Sans doute le devoir des classes favorisées est de penser à celles qui vivent sous une sorte de tutelle, et dans une société qu'animerait un mobile élevé, le dévouement devrait se produire en raison de la position. Ce devoir est impérieux, il ne souffre point d'exception et n'admet pas de privilége; mais, en le remplissant dans toute son étendue, il convient aussi de se défendre contre les illusions. C'est jouer avec le malheur que de faire des promesses qui ne seront pas tenues, d'exciter des désirs qu'aucun pouvoir humain ne saurait satisfaire. Il y a là-dedans une ironie cruelle, un abus fâcheux de l'imagination. Si l'intention est louable, l'effet en est triste. Quand on aura longtemps échauffé le peuple au récit exagéré de ses propres douleurs, quand on lui aura promis des réparations chimériques, par exemple, plus de salaire en retour d'un moindre travail et un bien-être indépendant de ses efforts, pourra-t-on s'étonner de le voir

un jour changer ses désappointements en colères et continuer l'utopie dans le sens d'une rébellion? Peut-être eût-il été sage de réfléchir plus qu'on ne le faisait alors à cet avenir gros de menaces et de s'occuper ardemment du bien qui peut se réaliser sans épuiser sous toutes les formes l'histoire et le roman du mal.

Cette prudence a été l'un des plus beaux titres de Rossi; il a su résister, et en résistant il a préservé la science. Ni le bruit ni les attaques ne le troublèrent dans la ligne de ses études, dans les voies de son enseignement. Il sut préparer et attendre l'heure d'une réaction. Convaincu de la force que l'expérience ajoute aux idées, il reprit l'économie politique au point où ses devanciers l'avait laissée, et tout en expliquant Smith, Say, Ricardo et Malthus, il les discuta avec la liberté d'un esprit puissant, mais respectueux. Il se fit l'interprète de la tradition, mais ce fut un interprète indépendant, discutant les problèmes économiques en homme habitué à les dominer, n'abdiquant pas son originalité, quoiqu'il sût la contenir. Ainsi, d'une part résister au choc des idées turbulentes et téméraires, de l'autre ne rien accepter du passé sans contrôle, tels furent le double mérite du professeur et le caractère de ses leçons.

Les cours publics de Rossi, en donnant la mesure de son savoir, devaient naturellement lui ouvrir les portes de l'Institut. Il y entra en 1836, lorsque la mort de Sieyès eut laissé un siége vacant à l'Académie des

sciences morales et politiques, dans la section d'économie politique et de statistique. Il n'eut pas, à proprement dire, de concurrent. Sur 22 votants, il réunit 21 suffrages. Quoiqu'il existât un peu de froideur entre lui et M. Charles Comte, secrétaire perpétuel, ce fut pourtant ce dernier qui lui fit donner l'avis de se mettre sur les rangs, et, au jour de l'élection, M. Comte, alors presque mourant, se fit porter à l'Institut pour y déposer son bulletin en faveur de Rossi, qui s'en montra vivement touché. A peine admis, le nouvel académicien prit une part active aux travaux du corps, le présida en 1840 et y fit plusieurs lectures, dont la plus importante est un travail sur les *rapports de notre droit civil avec l'économie nationale*. Ce n'est là toutefois qu'une esquisse et le germe d'une idée qui appellerait de nouveaux développements. Un travail plus essentiel a empêché Rossi de s'y livrer. Une ordonnance royale ayant chargé l'Académie des sciences morales et politiques de publier l'histoire de ces sciences en France depuis 1789, et cela pour compléter le travail que l'Institut avait entrepris par ordre de Napoléon, Rossi fut choisi comme rapporteur pour l'économie politique et la statistique. Toute grave qu'elle fût, cette tâche ne formait à ses yeux qu'une partie d'une entreprise plus considérable où il comptait embrasser l'économie politique, soit dans le monde ancien, soit dans le monde moderne. Cette étude, ainsi qu'une foule d'autres est malheureusement demeurée à l'état de projet et d'embryon.

Rossi était coutumier du fait, et ce compte de l'arriéré est facile à faire. Voici d'abord la théorie des principes *dirigeants* en législation, puis l'examen des rapports du droit civil avec l'économie nationale, qui sont restés sans commentaires. Ce n'est pas tout : le *Traité du droit pénal*, appelait un complément indispensable dans l'analyse des diverses catégories de crimes et les principes de l'instruction criminelle. Ce complément nous a manqué. Quant au *Cours d'économie politique*, il n'embrassait d'abord que la moitié de la science, la formation des richesses; l'autre moitié, c'est-à-dire la distribution, n'a été publiée qu'après sa mort. En outre, l'Académie comptait sur un rapport constatant les progrès des sciences morales et politiques depuis 1789, et cette tâche n'a pas été remplie. Les promesses des hommes qu'emporte le tourbillon des affaires sont sujettes à tant d'ajournements!

Nommé pair de France en 1839, Rossi prit depuis lors une part très-active aux travaux législatifs, et il y eut peu de débats importants auxquels il ne fût mêlé, soit comme orateur, soit comme rapporteur. En cette dernière qualité, il prépara diverses lois, entre autres celles des sucres, de la Banque de France et du régime financier des colonies; il s'occupa également de la loi sur la réforme pénitentiaire. A la tribune, il portait un talent rare de dialecticien et une méthode qui éclairait et élevait les discussions. Ses connaissances aussi vastes que variées, la sûreté et la promptitude de son

coup d'œil, lui assuraient une influence qui ne dépendait ni des vicissitudes de l'opinion ni des hasards de la parole. C'était une voix écoutée parce qu'elle ne sacrifiait ni aux lieux communs ni aux sophismes. S'il est un reproche que l'on puisse faire à Rossi, c'est de n'avoir point conservé sur le terrain de la politique la rigidité d'opinion qu'il apportait dans la science, et de n'avoir pas toujours mis ses actes en harmonie avec ses principes. En diverses circonstances il aurait beaucoup gagné à obéir à ses inspirations, à ne relever que de lui-même. Il était peu d'esprits que la nature eût mieux traités : personne n'avait des vues plus nettes en droit public, en administration, en économie sociale; il savait à fond la jurisprudence, le mécanisme des intérêts et la langue des affaires; rien ne lui était étranger, ni les petits effets, ni les grandes causes, ni l'ensemble, ni le détail. Pourquoi ne donnait-il pas à ces facultés éminentes une direction, un essor plus libres? Pourquoi se laissait-il aller à de certaines condescendances? Un mot explique cette faiblesse; Rossi avait de l'ambition; il allait cruellement expier cet impérieux besoin d'être et de rester en évidence.

Pair de France, doyen de l'École de droit, membre du conseil supérieur de l'instruction publique, il visa plus haut encore et devint ambassadeur. C'était en 1845. Le gouvernement d'alors avait besoin d'être représenté à Rome par un esprit souple, délié, ferme en même temps, qui pût conduire à bien vis-à-vis du

Saint-Siége une des négociations les plus délicates qui fussent jamais échues à un plénipotentiaire. Il s'agissait de mettre un frein aux empiétements d'un ordre remuant qui a successivement perdu tous les pouvoirs assez mal inspirés pour lui céder. Les jésuites pour les nommer par leur nom, divisaient alors la Suisse et agitaient la France; Rossi était chargé de demander la suppression de leurs maisons. Sa présence parut d'abord aussi incommode que sa prétention; à peine consentit-on à le reconnaître. Il ne s'en émut point, attendit son moment et son moyen, et parvint à la fois à faire agréer sa personne et triompher sa mission. Il eut une autre chance : Grégoire XVI contre qui il avait eu à lutter vint à mourir, un conclave fut ouvert. On sait à quel conflit d'influences donne lieu l'élection d'un pape. Rossi en suivit les incidents avec autant d'habileté que de sagesse. Il sentait que du choix à venir dépendrait la tranquillité des États romains; il visita donc, comme c'était son droit, les cardinaux dans leurs cellules, leur signala les conséquences de l'acte qu'ils allaient accomplir et eut le bonheur de voir sortir de l'urne le nom de Pie IX, qui était alors un gage de conciliation. Rien de plus touchant que les commencements de ce règne; l'amnistie scella le pacte entre le prince et ses sujets; des réformes lentes, mais sérieuses, modifièrent toutes les branches de l'administration. Le nouveau souverain accorda à ses peuples la formation des gardes civiques et des administrations municipales, la réunion des délégués

provinciaux à Rome, l'introduction des laïques dans le conseil réorganisé des ministres, enfin l'établissement d'une consulte d'État auprès du Saint-Siége.

Ce n'étaient que des préludes et Pie IX devait bientôt aller au delà. Une effervescence de liberté gagnait tous les peuples et entraînait les rois. Des constitutions étaient proclamées à Naples et à Turin, préparées à Florence; à son tour Rome fut ébranlée; elle ne pouvait plus s'en tenir au gouvernement purement consultatif. Rossi assistait à ce travail d'enfantement et y aidait de ses conseils; il croyait que l'État pontifical était mûr pour le régime constitutionnel. « Je ne crois pas, écri-« vait-il, le problème insoluble; il y a eu tant de par-« tages si divers de la souveraineté dans ce monde, « partages qui ont duré des siècles, qu'on pourrait « bien en essayer un de plus en commençant par bien « séparer le temporel du spirituel, le pape du roi. « Seulement il faudrait entièrement laisser au spirituel « et au clergé des matières qui sont mixtes chez nous. » Quelques semaines après, le gouvernement représentatif était proclamé à Rome dans un statut fondamental. Deux chambres étaient instituées, l'une viagère, l'autre élective, votant toutes deux les lois qu'un conseil d'État préparait et qu'un ministre faisait exécuter sous sa responsabilité. Un collége de cardinaux, sénat permanent du pontife, était consulté sur la sanction à donner à ces lois quand elles avaient passé par les divers degrés des pouvoirs délibérants. C'était une copie aussi

bien appropriée que possible du régime longtemps en vigueur en France et qui venait d'y succomber. Le statut pontifical est daté du 14 mars 1848; depuis le 24 février nous étions poussés vers des destinées inconnues; la république avait remplacé la monarchie. Aucune existence n'eut plus à souffrir de ce coup imprévu que celle de Rossi; non-seulement il cessa d'être ambassadeur et pair; mais il perdit jusqu'à sa chaire, qu'il avait honorée par un talent auquel ses adversaires même étaient contraints de rendre justice. A trente-trois ans d'intervalle, il se retrouvait en Italie, sous le poids d'une disgrâce aussi soudaine qu'imméritée. Sa patrie d'adoption ne le traitait pas mieux que sa patrie réelle, et il lui était réservé de connaître les peines de l'exil, même en rentrant sur le sol où il était né.

Retiré à Frascati, il y assista en témoin ému au spectacle qu'offraient alors les États italiens. On y marchait sous le drapeau d'une liberté régulière à la conquête de l'indépendance nationale. Pendant quelques semaines il n'y eut, dans tout le pays, qu'un esprit et un cœur. S'affranchir de l'influence étrangère semblait être le seul but, le seul souci, la seule passion de cette marqueterie d'États soumis à des régimes si divers. Tout ce qu'il y avait de viril des Calabres aux Apennins, des Alpes à l'Adriatique allait, sous les drapeaux de la maison de Savoie, livrer un combat inégal à l'éternel oppresseur de la Péninsule. Rossi eut un moment l'espoir que cette union et ce courage l'emporteraient sur

les éléments de dissolution que renfermaient ces populations hétérogènes. Il crut au triomphe de cette grande entreprise et y engagea même un de ses fils, le plus jeune, qui s'enrôla comme volontaire dans l'un des bataillons qui marchaient vers l'Adige. « Va, lui dit son père, la cause est belle. » Malheureusement la discorde souffla sur cette unité éphémère. La victoire eût pu l'affermir; avec les échecs elle disparut. Chacun des gouvernements italiens tira bientôt de son côté, laissant le Piémont aux prises avec son formidable ennemi. Les partis extrêmes avaient suscité aux princes établis des périls plus grands que ne pouvaient l'être les étreintes d'une intervention militaire. Pie IX était en butte aux assauts de ces factions qui voulaient, quoi qu'il en eût, le pousser à une déclaration de guerre contre l'Autriche. Une agitation menaçante régnait dans Rome; le pape voyait s'évanouir peu à peu l'ombre de pouvoir qui lui restait. En vain avait-il essayé de constituer un ministère; les noms les plus importants de l'État s'y usaient sans profit; les exigences allaient toujours plus loin que les concessions. Ce fut alors que le saint-père songea à Rossi comme on songe à un médecin célèbre dans un cas désespéré. Il lui offrit d'être le chef de ses conseils; Rossi s'en défendit d'abord; les difficultés du temps n'échappaient pas à un esprit pénétrant comme le sien. Entre ceux qui voulaient ramener le pays en arrière et ceux qui voulaient le pousser en avant, la ligne de conduite n'était pas aisée

à trouver ni facile à suivre. On s'exposait à rester isolé et condamné par cet isolement même. Aussi ne fût-ce qu'après de longues instances et avec la promesse d'une confiance entière que Rossi, dans le mois de septembre, se décida à commencer l'œuvre ingrate où l'entraînait une sorte de fatalité. Secondé par quelques généreux collègues, il essaya de parer au plus pressé, obtint du clergé trois millions d'écus pour remplir les vides les plus urgents, jeta les bases d'une confédération des États italiens dont le saint-père eût été le fondateur et le guide, avisa aux impôts, aux finances, à l'état militaire, se mit enfin en mesure de rendre compte au parlement pontifical, dès la séance d'ouverture, de tout ce qu'il avait fait en deux mois pour donner une assiette définitive à l'émancipation politique du pays. C'était le 15 novembre que devait se réunir le parlement. La veille, des avis sinistres étaient parvenus à Rossi; dans des conciliabules secrets sa perte avait été résolue. On le considérait comme un obstacle et comme un embarras; il empêchait seul le mouvement révolutionnaire de produire tous ses effets.

Quoique prévenu, Rossi n'en persista pas moins dans ses desseins; il n'essaya même pas de déconcerter la conjuration par les précautions les plus simples et qui eussent suffi; il marcha vers le péril avec le même calme que s'il n'en eût pas eu le soupçon. Deux lettres, coup sur coup, lui avaient donné le conseil de se tenir sur ses gardes; il le négligea. Au Quirinal, un camé-

rier du pape lui renouvela ces avertissements; il n'en tint compte, et dans son audience avec le saint-père il affecta la plus grande sérénité. Enfin, à la sortie du cabinet pontifical, un prêtre essaye de l'arrêter et d'éveiller ses défiances. « Je n'ai pas le temps de vous écouter, lui dit Rossi; on m'attend au palais de la Chancellerie. — Si vous y allez, vous êtes mort, » s'écria le prêtre en le retenant par le bras. Rossi réfléchit un instant, puis, de nouveau décidé. « Dieu m'aidera, dit-il; la cause du pape est sa cause. » Et il passa outre, allant droit à la mort. Ceux qui avaient préparé le piége étaient des assassins experts, qui ne se trompaient pas dans leurs combinaisons. Mêlés à deux bataillons de la garde civique, ils attendaient le ministre, les uns sous la colonnade, les autres sur les marches de l'escalier du palais. Quand il parut, des signes furent échangés parmi les complices. Les uns se pressèrent derrière lui pour lui fermer la retraite, tandis que les autres en se groupant lui barraient le passage. Ainsi cerné, il essaya de se dégager, ce fut vainement; l'heure de l'exécution était venue, et on y mit un art infernal. Pour que le coup portât plus sûrement, l'un des conjurés frappa sur l'épaule de la victime et pendant que Rossi se retournait pour répondre par un regard hautain, le meurtrier profitait de ce mouvement pour lui enfoncer le poignard dans la gorge et le frapper mortellement. Triste effet des dissensions civiles! Ce crime non-seulement resta impuni, mais fut applaudi. La garde ci-

vique y assista avec une impassibilité qui ressemblait à de la complicité, et laissa fuir les assassins qui avaient agi sous ses yeux ; les députés réunis dans le parlement apprirent l'événement sans s'en émouvoir, et la foule alla outrager les douleurs de la famille de Rossi en poussant des cris d'allégresse sous ses croisées. Son ministre mort, le pape restait à découvert ; il fut assiégé dans le Quirinal et obligé, à peu de jours de là, de chercher son salut dans la fuite.

Ainsi la politique n'avait porté Rossi jusqu'au faîte des honneurs que pour le laisser retomber de plus haut. Il eut le tort de ne pas se défendre avec une fermeté suffisante des piéges qu'elle lui tendait et d'avoir mis dans cette poursuite une ardeur dont ses travaux scientifiques ont eu à se ressentir. La grandeur de sa fin couvre et excuse les ambitions inquiètes de sa vie, auxquelles il sacrifia parfois la liberté de ses opinions. Comme économiste, Rossi est à l'abri de toute accusation de ce genre. Personne n'a envisagé avec plus d'indépendance les problèmes qui se rattachent au régime des intérêts, exposé les faits avec une conscience plus entière, ne cachant, ne déguisant rien, ni ses convictions, ni ses doutes. On l'a vu, Rossi est un économiste orthodoxe, mais ses croyances s'appuient sur un examen raisonné. Les théories de Smith et de Ricardo ont pris, en passant par sa plume, une force et une autorité qui n'existaient qu'en germe : Rossi les rectifie et les agrandit en les expliquant. Cependant

il évite avec soin tout ce qui ressemble à de l'indiscipline, et, au milieu des folies du temps, c'est là une preuve d'un bon sens exquis. Pour être prise au sérieux, une science a besoin d'apporter quelque mesure dans les modifications qu'elle subit : elle ne peut pas se laisser reconstruire, tous les dix ans, de fond en comble. La liberté d'une époque n'est pas enchaînée sans doute par le point de vue des époques antérieures, et il serait ridicule de vouer la pensée humaine à l'immobilité ; mais l'usage du droit de réforme, quand il porte sur l'ensemble d'une science, ne saurait être accompagné de trop de ménagements ni entouré de trop de réserve. Le passé lègue à l'appui des idées qu'il recommande, outre leur valeur propre, l'impression qu'elles ont produite, l'ascendant qu'elles ont acquis, la clientèle qu'elles se sont faite. Dans un système de destructions successives, ces résultats s'évanouissent, et un jour arrive où l'on ne trouve plus que le néant en place d'une science, et des ruines pour tout abri.

Rossi n'a pas voulu que son nom fût impliqué dans une œuvre d'effervescence et d'étourderie. En demeurant sur le terrain de l'expérience, il a infligé une leçon à ceux qui s'égarent à la poursuite de chimères et prennent pour des symptômes de force les éblouissements de la vanité. Certes, une intelligence comme la sienne aurait eu plus de droit qu'aucune autre à présenter un système qui lui fût propre et des com-

binaisons personnelles. Sans aller jusqu'au pays des aventures, il pouvait, en restant dans la science, y marquer son passage par un contrôle sévère et des dissentiments plus profonds. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il y a vu un péril pour les doctrines vérifiées. Il a voulu se montrer d'autant plus discret qu'autour de lui on l'était moins; donner, au milieu du désordre des opinions, l'exemplè de l'obéissance, et rester soldat quand tout le monde aspirait à devenir général. Voilà quel motif en a fait un traducteur si fidèle des économistes qui l'ont précédé, et l'a rendu si sobre en matière d'innovation. L'originalité de Rossi consiste dans la façon dont il expose et compare les théories des maîtres, en sachant faire la part de l'erreur et celle de la vérité, en ajoutant à leurs idées ce qui peut les mettre en relief, en éclairant ce qu'elles ont de trop vague ou de trop obscur. Une science a beaucoup à gagner dans cette étude comparée, traitée de haut et sous la double autorité de la position et du talent; elle est heureuse d'avoir à son service une de ces plumes qui laissent un sillon partout où elles passent et communiquent à ce qu'elles touchent de la lumière, de la séve et de la vie. Ce qui distingue le travail de Rossi, c'est une admirable clarté, un jugement qui ne bronche jamais, une méthode sans égale. Son style fait passer dans les abstractions même la transparence qui le distingue; rien de plus serré que la trame de sa composition, de plus nerveux que sa polémique. L'or-

donnance générale y est si rigoureusement calculée, qu'on n'en saurait distraire aucun détail sans nuire à l'harmonie de l'ensemble. Ce signe est un de ceux qui trompent le moins ; il caractérise les œuvres fortes et durables.

On a vu à quels combats de mots l'économie politique était naguère livrée, et que de tempêtes se sont élevées autour de ses définitions. Ce sont là des joutes à armes courtoises que toute science aime à se ménager pour tenir en haleine l'ardeur de ses champions. Les coups portent un peu dans le vide, mais on s'y exerce la main. Parmi les points qui ont défrayé cette gymnastique, il en est trois ou quatre surtout dans lesquels les autorités de la science sont intervenues, et que Rossi ne pouvait, à raison de ce fait, retrancher de son examen. Tels sont la définition de la valeur, le rôle de la rente ou fermage de la terre, l'influence des frais de production sur le prix du produit, enfin le rapport entre le chiffre des populations et celui des subsistances. Un simple coup d'œil suffira pour prouver que ces questions sont loin d'avoir l'importance qu'on leur a attribuée, et que l'économie politique renferme des parties plus fécondes et d'un intérêt bien autrement vif.

L'école de Smith n'admettait qu'une seule nature de valeur : la valeur en échange ou échangeable ; Ricardo, et avec lui Rossi, disent qu'à côté de celle-ci il en est une seconde, qu'ils nomment la valeur en usage.

La première serait l'utilité indirecte; l'autre, l'utilité directe; l'une, le trafic; l'autre, l'emploi immédiat des choses. La nécessité de ce second terme de la valeur paraît indispensable à Ricardo et à Rossi pour expliquer certains faits et classer certains phénomènes. Il est, par exemple, des objets dont on use sans pouvoir ou sans vouloir les échanger. Tels sont les monuments publics, les routes, les canaux, les ponts; telles seraient les récoltes que le fermier consommerait lui-même au lieu de les vendre. Tout cela, ajoutent-ils, ne peut rentrer dans la classe des valeurs en échange; il faut donc créer une nouvelle catégorie, qui est celle de la valeur en usage.

Il y a là-dedans, ce semble, plus de subtilité que de vérité. C'est confondre la propriété avec la destination des choses. Tout produit est échangeable, a eu cette qualité ou l'a encore : seulement, au lieu de l'échanger, parfois on en use, on le consomme directement. L'usage n'infirme pas la valeur d'échange des objets, et ne saurait être invoqué contre elle. Il est vrai que certaines richesses, comme les chemins et les monuments, deviennent, entre les mains de la communauté, des biens de mainmorte, indivisibles et se refusant à toute appropriation individuelle, par conséquent à tout échange; mais, pour arriver à cet état, ces richesses ont dû passer par la loi commune, être échangées contre des salaires et autres services productifs; et si, quand elles sont créées, la société aime

mieux en jouir que les aliéner, ce n'est pas une raison de penser que toute valeur d'échange soit détruite en elle, parce qu'elle y sommeille. La vente des biens nationaux dans la période révolutionnaire, l'aliénation de plusieurs forêts de l'État à une époque plus récente, prouvent que ces richesses de mainmorte peuvent retrouver, à un jour donné, leur valeur d'échange et rentrer dans la circulation, après en avoir été longtemps distraites. La difficulté se réduirait dès lors à quelques exceptions qui ne méritent pas que l'on surcharge la science d'une définition de plus.

Le même caractère se retrouve dans la théorie des frais de production que Ricardo oppose à celle de l'offre et de la demande. Voici, en peu de mots, quel est ce problème. La mesure de la valeur, c'est le prix : or comment se règle, se détermine le prix? Ici commencent les incertitudes. Dans un ordre logique, le prix devrait se composer du coût des choses, plus d'un bénéfice raisonnable pour le producteur. Malheureusement les faits ne se prêtent pas à cette marche naturelle et simple. Entre les producteurs existent des inégalités d'aptitudes, de prétentions, de positions, qui ne permettent pas d'adopter une loi uniforme, même scientifiquement. Ce serait non-seulement une erreur, mais encore une injustice. Qu'ont fait les économistes? A la loi de la production ils ont substitué la loi du marché. Le prix, disent-ils, ne se détermine qu'indirectement par le coût des choses; il se déter-

mine directement, essentiellement, par le rapport de l'offre à la demande. L'offre représente la quantité des produits qui cherchent un acheteur ; la demande est la quantité des produits que l'on désire acquérir. La demande est-elle forte et l'offre faible, les prix se maintiennent ou s'élèvent. Au contraire, l'offre est-elle abondante et la demande rare, à l'instant les prix inclinent vers une dépréciation. Dans les deux cas, c'est la concurrence qui opère ; elle se déclare entre les vendeurs quand la somme de la marchandise excède celle des besoins, elle naît entre les acheteurs quand la somme des besoins excède celle de la marchandise. En remontant jusqu'à la production, l'effet de l'offre et de la demande se manifeste, soit par un ralentissement d'activité quand l'offre abaisse les prix au-dessous de la limite où s'arrête la convenance de produire, soit par un accroissement de travail quand la demande se résout en bénéfices qui sont une prime offerte à une production plus grande. Il va sans dire que la quantité n'est pas le seul terme décisif dans le phénomène de l'offre et de la demande, et que la qualité y tient une place tout aussi considérable comme règle et mesure de prix.

Voilà une loi simple et peu s'en faut complète ; elle n'a qu'un tort, c'est de ne pas saisir le produit à l'origine pour le suivre dans les diverses opérations auxquelles il donne lieu. Ricardo, et Rossi après lui, ont pris cette marche et cherché la valeur réelle des choses

dans les frais de toute nature nécessaires pour les produire. Ils ont poursuivi tous deux la théorie du prix, tandis que les autres économistes n'en signalent que le plus constant phénomène. Cette donnée, juste en elle-même et méthodique, a le défaut grave d'être incompatible avec les faits. Ce que l'on nomme le prix de revient ne règle jamais l'état du marché; c'est, au contraire, l'état du marché qui règle le prix de vente. A côté du coût des choses, il est une foule de circonstances variables qui influent sur le parti que l'on en tire : par exemple, la perfection plus ou moins grande de l'objet, le besoin de réaliser, les masses sur lesquelles on opère, le jeu des rivalités industrielles et commerciales. Vouloir soumettre à une règle fixe des causes si mobiles et si diverses, c'est poursuivre une chimère et introduire dans l'économie politique le procédé de Procuste. L'idéal de l'état du marché serait de n'y présenter qu'une quantité de marchandises égale aux besoins et d'y maintenir cet équilibre, comme aussi d'y faire prévaloir des prix d'une mutuelle convenance, éloignés de bénéfices exagérés et de rabais excessifs. Or, qui ne comprend que c'est là un rêve où le bienfait n'est qu'apparent et dans lequel l'esprit d'ordre étoufferait l'esprit de liberté? Qu'est-ce d'ailleurs que le besoin? En pourra-t-on jamais obtenir la mesure fixe, invariable? N'y faut-il pas laisser une grande part à l'imprévu, à l'éventuel? Somme toute, l'état du marché est, et doit rester nécessaire-

ment aléatoire, chacun réglant volontiers sa conduite sur le voisin et se déterminant par nécessité plutôt que par calcul.

Comme la théorie des frais de production, celle du fermage de la terre, qui appartient également à Ricardo, est empreinte d'une couleur trop spéculative, et touche de très-près au sophisme. Ricardo pose en principe que la valeur des choses ne se compose que du travail qu'elles ont coûté, et que le fermage n'entre pour rien dans le prix des produits obtenus du sol. C'est exactement comme si l'on disait que le louage d'une machine, d'un instrument, n'est pour rien dans le prix d'un produit industriel. Il est vrai que l'économiste anglais n'a pas présenté son idée d'une manière aussi crue, et qu'il a su l'entourer de voiles qui empêchent de distinguer sur-le-champ ce qu'elle a d'étrange et d'erroné. Les comparaisons les plus spécieuses, les considérations les plus abstraites semblent accumulées à dessein pour donner le change à l'esprit, et il en résulte de telles ténèbres, qu'au dire de Ricardo lui-même, vingt-cinq personnes au plus se sont, en Angleterre, rendu compte de ce qu'il a voulu dire. Il faut dès lors laisser à ce petit nombre d'élus le soin d'en peser le mérite.

Le problème soulevé par Malthus a plus de clarté et une portée plus grande. A le résumer en peu de mots, c'est la théorie de la prévoyance au point de vue de la multiplication de l'espèce. Malthus a voulu opposer

une digue à cette fécondité presque bestiale qui entraîne certaines populations, et pour cela, il a évoqué un épouvantail, la famine. A ses yeux, le mouvement des subsistances ne peut plus désormais se mettre en équilibre avec le mouvement ascendant des populations, et si des pratiques de continence n'arrêtent pas cette progression menaçante et fatale, la terre, si vaste qu'elle soit, ne suffira bientôt plus à la nourriture des hommes. Ainsi parle Malthus, et il appuie son hypothèse de chiffres terribles. Heureusement que, sous des apparences exactes et sérieuses, il n'y a là qu'un roman. Malthus envisage la fertilité du sol et la reproduction de l'espèce comme des termes d'une équation rigoureuse. Pourtant rien n'est plus inégal, variable, bizarre même, que ces deux phénomènes. Pour peu qu'on les étudie, soit dans les faits actuels, soit dans l'histoire, on s'assure qu'ils se refusent à tout calcul lointain. La fertilité du sol et la multiplication des êtres, loin de dépendre de lois suivies, ne procèdent que par anomalies et fluctuations, obéissent au caprice des événements, et ressemblent moins à un flot qui monte toujours qu'à une eau qui se déplace. Malthus prend pour point de départ deux suppositions : l'une, que la fertilité du sol a des bornes; l'autre, que la reproduction de l'espèce n'en a pas. Rien n'est moins prouvé. Si la fertilité du sol a une limite, elle n'est pas encore connue, et l'on peut dire que cette fertilité s'est, jusqu'à présent, accrue en raison des bras et des

intelligences qui s'appliquent à la culture. Quant à la reproduction de l'espèce, loin d'être infinie, loin d'aller toujours croissant, le moindre examen suffit pour attester qu'elle a des phases, des temps d'arrêt et des intermittences. Tel pays regorge d'habitants, lorsque tel autre voit ses populations s'éclaircir. L'Europe s'est couverte d'hommes aux dépens de l'Asie ; l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie se peuplent aujourd'hui aux dépens de l'Europe. Des races entières disparaissent pendant que d'autres races pullulent. A tout prendre, ce n'est pas la terre qui jusqu'ici a manqué aux hommes, mais plutôt les hommes à la terre. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un regard sur la carte du globe. Le présent n'a donc rien qui puisse alarmer ; quant à l'avenir, il prendra soin de lui-même. L'économie politique peut, sans regret, décliner ce souci et s'en remettre à la Providence.

Tels sont les divers thèmes sur lesquels la science économique concentrait naguère son principal effort, et, comme historien, Rossi a dû s'enquérir de ce qui s'est fait dans cette voie, mettre sous nos yeux les pièces du procès, prendre des conclusions pour ou contre. Cependant il est impossible qu'il s'abuse sur la valeur de pareils débats. Les matières raffinées et délicates intéressent tout au plus un groupe d'initiés; le public ne s'y arrête jamais. Ce sont des questions d'école; elles y naissent, elles y meurent. Comme action sociale, l'économie politique n'a que fort peu de

chose à en attendre, et tout lui conseille de les laisser désormais s'éteindre. En revanche, il existe des thèses vives et fécondes où il est de son devoir d'intervenir d'une manière plus directe qu'elle ne l'a fait, ne fût-ce que pour protester contre les erreurs qui circulent et les puérilités qui se débitent. Dans le nombre et au premier rang figurent les problèmes qui se rattachent au travail et à la condition des classes laborieuses. Notre époque assiste à des crises qui, pour avoir été exagérées, n'en sont pas moins profondes et réelles. Diverses causes y ont contribué. La principale est la transformation complète du régime industriel sous l'influence des diverses applications de la vapeur, et la substitution, aujourd'hui générale, du travail mécanique au travail à la main.

Dans l'origine, cette révolution, due à un agent nouveau, se signala par de tels bienfaits, revêtit un tel caractère de grandeur, qu'on n'aperçut pas ce qu'elle renfermait en germe de dissolvants et de misères. Des industries isolées étaient frappées de mort; mais les industries agglomérées comblaient largement ces vides, et attiraient dans de grands centres d'activité d'innombrables légions de travailleurs. L'Angleterre offrit surtout ce spectacle : l'industrie y improvisa des villes aussi populeuses que des capitales. Tout marcha d'abord à souhait : les salaires étaient élevés, les bénéfices importants; le chiffre des commandes s'élevait chaque jour, et le travail surexcité se maintenait

au même niveau. Tant que dura cette période d'activité, il n'y eut pas, il ne pouvait pas y avoir de souffrances. L'aisance régnait chez les ouvriers, et avec l'aisance les bras humains suffisent au plus rude service. La fortune restait fidèle aux entrepreneurs, et dans les jours de prospérité on n'abuse pas des forces de l'homme. Ce fut l'âge d'or de l'industrie et aussi celui du monopole de l'Angleterre. On eut le tort, de l'autre côté du détroit, de croire ce monopole éternel, de prendre cette fièvre pour un état régulier et d'y engager, non-seulement le bien-être, mais encore la vie des populations. L'expiation ne se fit pas attendre. Sous l'influence d'une longue paix, chacun des grands États, en Europe et en Amérique, sentit son activité se réveiller. L'industrie venait de faire brillamment ses preuves; partout on voulait la naturaliser chez soi. En Allemagne, aux États-Unis, en Hollande, en France, on apprit à se passer de l'Angleterre, et chaque jour un marché nouveau se fermait devant les produits de ses manufactures. Cette résistance passive suffit pour amener une réaction. Chaque débouché qu'on perdait au dehors provoquait une crise, soit générale, soit partielle, au sein des foyers manufacturiers de la Grande-Bretagne. De là tantôt un chômage, tantôt une diminution de salaire, c'est-à-dire le dénûment et la faim au foyer de l'ouvrier.

Ces misères ont été décrites plus d'une fois, décrites avec talent, avec sentiment, même avec un peu d'ima-

gination. Peut-être aurait-on dû insister davantage sur les causes, soit anciennes, soit nouvelles, qui les ont produites : c'est en dominant les faits qu'on parvient à les modifier ou à s'en défendre. Ainsi, en dehors même de cet amoindrissement du débouché extérieur qui a réagi sur le sort des artisans anglais, une circonstance peu remarquée a donné aux souffrances, dont les villes manufacturières sont le siége, une intensité et une énergie que sans cela elles n'auraient jamais eues. Naguère encore, et pas plus loin que 1833, l'État ou les paroisses distribuaient, entre seize cent mille individus appartenant à la classe pauvre, une somme de huit millions cinq cent mille livres sterling, c'est-à-dire deux cent quinze millions de francs environ. En 1834, ces subsides de la bienfaisance furent brusquement amoindris : une loi frappa le paupérisme. Au secours en argent on substitua des lieux d'asile où l'indigent devait trouver ce qui est nécessaire à la vie en échange de son travail. La réforme était utile ; malheureusement elle prit un tel caractère de dureté, les maisons destinées aux travailleurs furent assujetties à un régime si austère, que le but fut dépassé. Treize cent mille indigents furent mis, du jour au lendemain, en demeure d'opter entre la discipline de l'atelier public et le dénûment dans la liberté : six cent mille subirent le joug nouveau, sept cent mille demandèrent au travail libre ce qu'ils obtenaient autrefois de la charité officielle. Si le premier

résultat de la loi fut d'épargner cent millions de francs à l'État et aux paroisses, en revanche il fallut que le salaire manufacturier comblât ce vide et nourrît cette population déclassée. De là ce double effet d'une irruption soudaine de nouveaux venus dans des cadres déjà pleins, et d'un avilissement de la main-d'œuvre par suite d'une offre excessive du travail. Combinée avec la diminution du débouché extérieur, cette affluence des pauvres dans la manufacture dut y apporter le principal élément d'une détresse dont on a fait de si sombres tableaux.

Quoi qu'il en soit, un enseignement a dû sortir de ces crises, c'est que la supériorité industrielle ne s'acquiert et ne se maintient qu'au prix de grandes douleurs. En Angleterre même, cette conviction pénètre dans les esprits. Sans exclure la misère, le travail isolé ne lui communiquait pas une fermentation dangereuse et ne l'aggravait pas par de continuelles intermittences. Il semble que de tous côtés on s'accorde à voir les choses ainsi. Jamais plaintes plus vives ne se firent entendre contre les excès du régime manufacturier ; on le dépeint comme une école de débauche, comme une source d'infection morale. Les populations s'y étiolent et s'y dégradent ; on y abuse non-seulement de l'adolescence et de l'âge mûr, mais aussi de l'enfance ; on y écrase sous le poids d'un travail forcé non-seulement les hommes, mais les femmes. C'est une exploitation odieuse qui se consomme à la face du ciel,

et où la créature faite à l'image de Dieu descend jusqu'au rôle de la brute. A la bonne heure ; il ne reste plus alors qu'à expliquer une inconséquence singulière. Dans les pays même où cette accusation trouvait de nombreux échos, où la plainte contre le régime industriel avait le plus d'énergie, on se donnait un mal infini pour en accroître les applications. On trouvait que la manufacture énerve, pervertit, abaisse l'homme, et l'on faisait tout pour que la manufacture absorbât chaque jour des populations plus nombreuses. Encore s'il se fût agi d'industries naturelles, le danger eût été moindre ; mais c'était d'une manière artificielle, à l'aide de lois prohibitives et de tarifs exagérés, empiriquement et à l'aventure, que l'on faisait naître une foule d'industries caduques et précaires. Au lieu de s'apitoyer sur les êtres qu'opprime l'atelier, il eût été bien plus sage de les arrêter en chemin et de n'y laisser arriver que le contingent nécessaire. Pour cela, il n'y avait pas même à agir ; il suffisait de s'abstenir à propos et de ne pas vouloir tout produire ; il suffisait de remplacer le travail direct par l'échange, et de prendre l'étranger pour fournisseur là où il opère avec moins d'efforts et avec plus d'avantages. C'est la liberté en matière de commerce qui peut seule assainir l'industrie, lui rendre son équilibre et faire cesser les tristes hécatombes qui s'y succèdent. Aucun principe n'a plus de vertu, plus d'efficacité. Rossi en a fait l'objet de deux chapitres qui sont des modèles de

clarté, de logique et de raison. Il y a vraiment du vertige au fond de cette prétention qu'avaient naguère les peuples, même les plus éclairés, de se passer de leurs voisins tout en les mettant à contribution, de leur fournir le plus d'objets possibles sans en rien recevoir, de fermer leurs propres frontières en demandant l'accès des autres États. Ce sont là autant de contradictions qu'expliquaient seules l'âpreté habituelle des intérêts et les terreurs puériles dont ils s'inspiraient. On avait l'air de chercher autour de soi des nations qui consentissent à être dupes, et l'on dirigeait contre elles des tarifs de douanes comme des machines de guerre. Tout cela est désastreux en pratique, insensé en théorie. S'il est une vérité démontrée, hors d'atteinte, c'est qu'un État ne perd pas nécessairement ce qu'un autre gagne, et qu'il paye toujours en produits de son sol et de son industrie les produits que lui fournissent l'industrie et le sol étrangers : d'où il suit que chacun d'eux doit s'attacher à faire ce qu'il fait bien et à bon compte, et demander aux autres ce qu'ils font mieux et à meilleur marché que lui. Cette loi si simple était cependant méconnue. De toutes parts on affichait le dessein de régler ses intérêts à l'exclusion de ceux des autres peuples. On prétendait se suffire en tout, on s'isolait par des blocus volontaires. L'Allemagne et la Belgique échangeaient un jour des aggravations de droits; elles se rendaient rigueur pour rigueur, blessure pour blessure. Le lendemain, c'était la France,

ou la Hollande, ou bien l'Angleterre, berceau de la prohibition. Les États ainsi régis en étaient-ils plus heureux? La prospérité y était-elle plus générale, plus soutenue? Le travail s'y maintenait-il dans une situation régulière par le seul fait qu'il se trouvait placé à l'abri de toute concurrence extérieure? Les convulsions commerciales et industrielles sont là pour répondre. En revanche, il est quelques points de l'Europe, la confédération helvétique par exemple, qui n'ont jamais pu ni voulu défendre l'activité locale au moyen d'un cordon de douanes, ce luxe des grands empires. En ont-ils été plus mal partagés? Y a-t-on vu régner la misère qui décimait les autres foyers industriels? Les populations y étaient-elles plus chétives, les races plus dégradées? Ce régime libéral était-il la source d'une infériorité en toutes choses, et les mettait-il bien au-dessous des pays qui assuraient à leur propre production le privilége du débouché intérieur? M. Rossi nous le dira : « La production suisse, lit-on dans son *Cours* [1], n'a pas cessé de s'accroître; l'industrie agricole et l'industrie manufacturière y ont également prospéré. Sur le penchant des Alpes, à côté de la fumée pastorale des chalets, on voit s'élever les noirs et épais tourbillons de l'usine qui carde, qui file, qui tisse à la vapeur. L'Anglais, le Français, le Belge, le Saxon, rencontrent sur plus d'un marché l'indus-

[1] Page 353, vol. II, tome VII.

trieux Helvétien, qui, par le seul effet de son travail intelligent et de son esprit d'ordre et d'économie, parvient à lutter avec les producteurs que le privilége favorise. »

A la rigueur, on peut admettre qu'à l'origine des industries une protection a été légitime, afin de leur laisser le temps de se placer au niveau des pays les plus avancés et de fournir l'entière mesure de leur force. On doit reconnaître aussi que les intérêts créés sous l'influence d'un régime, même abusif, ont droit à tous les ménagements, et qu'une réforme ne peut être que l'œuvre des années. La science, qui est la vérité, doit savoir attendre; elle n'a jamais désiré une victoire douloureuse aux vaincus, mais une victoire inoffensive, lente, successive. L'essentiel était que le principe fût mis au-dessus de toute atteinte, que le droit fût reconnu par ceux que les circonstances en avaient fait sortir. Quant aux applications, le temps devait y pourvoir avec persévérance, mais avec mesure. Eh bien, cette concession, si adoucie qu'elle soit, les intérêts privilégiés l'ont repoussée longtemps. Au principe de la liberté progressive, ils ont opposé celui d'une protection éternelle. Ils ne se contentaient pas d'un bail à courte durée, ils exigeaient un emphytéose. A les entendre, le marché français leur était irrévocablement aliéné, c'était leur bien; ils ne souffraient pas qu'on y touchât. Aussi, sur quelque point que le privilége fût menacé, s'élevait-il à l'instant un

concert de voix éplorées ou furieuses qui demandaient le maintien des tarifs avec un accent déchirant ou le ton de la colère. Le gouvernement lui-même était mis au défi d'y porter la main, et cette effervescence des intérêts allait parfois jusqu'à prendre le caractère d'une coalition de chefs d'industrie et de législateurs. Les sages avis ne manquaient pas pourtant, et M. Rossi s'exprimait là-dessus avec autant d'éloquence que de raison : « Ceux-là seuls ont besoin de priviléges, disait-il, qui manquent de courage, de prévoyance, de lumières, ou bien qui, plus répréhensibles encore, veulent s'enrichir à la hâte, aux dépens de n'importe qui, et demandent à la loi soudainement les gains qu'ils ne devraient faire que peu à peu, à l'aide d'un travail habile et persévérant. »

Évidemment toutes ces questions étaient graves; elles touchaient la société par mille points, elles demandaient des solutions promptes. Le rôle de l'économie politique a été d'y concourir d'une manière active, avec modération sans doute, mais avec fermeté. On voit aujourd'hui encore, et malgré le progrès des idées, des ouvriers prendre pour cri de ralliement la destruction des machines. Ces excès ne sont pas nouveaux ; l'Angleterre, berceau des découvertes mécaniques, a eu à s'en défendre, et l'expérience a suffi pour les éloigner. Les classes laborieuses ne sont pas longtemps rebelles aux conseils de la réflexion et aux inspirations de la sagesse. Mieux éclairés sur l'emploi

des machines, les ouvriers ont fini par en comprendre l'utilité, et c'est avec plaisir que l'on aime à rappeler la réponse d'un tisserand écossais, Joseph Fauster, devant une commission d'enquête. Après avoir déclaré que le travail mécanique ruinait sans retour le travail à la main, et que son salaire était descendu d'une livre sterling par semaine à sept shillings, Fauster ajouta : « Les tisserands de Glasgow savent que les machines doivent continuer à marcher, qu'il est impossible de les arrêter; ils savent aussi que tout ce qui est instrument, outil d'agriculture ou de manufacture, est une force mécanique ; en d'autres termes, une machine; que tout ce qui est au delà des dents et des ongles est une machine. Il n'y a qu'à s'y résigner. En parlant ainsi, j'exprime l'opinion de la majorité de mes confrères. »

Ajoutons que des découvertes aussi décisives, aussi révolutionnaires que celles de la vapeur et de ses applications, ne se renouvellent qu'à de longs intervalles et ne peuvent être considérées que comme des faits accidentels dans le cours des siècles. Après un élan pareil, ordinairement le génie humain se repose, et à ce point de vue notre époque, pleine de surprises, se détache des temps réguliers. Les douleurs de l'enfantement pèsent sur nous; notre génération souffre pour les générations qui vont suivre; mais ces douleurs sont glorieuses comme celles de la fécondité; elles en ont le charme et les angoisses. Il en est ainsi pour la

liberté industrielle et commerciale, dont les écarts seuls nous frappent, et pour cette colonisation algérienne, pleine de sacrifices si méritoires. Partout nous préparons l'avenir en vaillants pionniers : ici, jaloux de laisser dans nos institutions et dans nos lois les germes d'une émancipation féconde; là, sur le sol de l'Afrique, l'empreinte de notre nationalité. Faut-il se rebuter parce que la besogne est rude, la plainte vive, le sol ingrat? Faut-il retourner sur nos pas à la vue des difficultés qui nous attendent encore, renoncer à assainir ce qui est insalubre, à fertiliser ce qui est stérile? Suffira-t-il de quelques mécomptes pour nous faire abandonner et les conquêtes de principes et les conquêtes de territoire?

Il est des personnes que les maux du temps découragent, et qui volontiers les imputeraient à un affranchissement trop précoce du travail. Les souffrances de l'artisan au sein de l'atelier, les violences des coalitions, l'abus des forces humaines, les fluctuations du salaire, les brusques déclassements opérés par l'emploi des machines, les écarts de la concurrence, l'audace des sophistications, tous ces symptômes, et d'autres encore, leur rendent la liberté de plus en plus suspecte, et, pour échapper à ces inconvénients, ils ne sont pas éloignés de se réfugier dans l'arbitraire ou de se livrer à l'empirisme. C'est un sentiment qu'il faut combattre avec les armes de la raison, et l'économie politique a pour principal devoir de maintenir

le travail dans les voies où notre Révolution l'a fait entrer. L'avenir n'est pas du côté de la servitude, et encore moins du côté de l'utopie. Il est dans un exercice plus régulier de droits désormais acquis, dans un esprit d'ordre et de prévoyance qui se développe de plus en plus, dans le respect mutuel des intérêts et des personnes, dans l'équilibre des modes d'activité, dans l'emploi mieux réparti des forces et des facultés sociales, toutes choses qui doivent nécessairement naître d'une longue pratique de la liberté et des leçons quelquefois sévères de l'expérience. En industrie comme en politique, on passera de l'abus à l'usage, on se dégoûtera des agitations stériles; la fièvre des intérêts se calmera comme s'est calmée la fièvre des petites ambitions. Il y aura toujours des douleurs; quel régime ici-bas en est exempt? Mais peu à peu, les mœurs aidant, on verra s'accroître la somme du bien et diminuer celle du mal, sans qu'il soit nécessaire de recourir pour cela à une organisation arbitraire ou d'entrer dans le pays des rêves.

Sans doute l'économie politique ne repousse aucun des moyens de détail qui peuvent rendre le régime des intérêts moins pesant à l'ouvrier, fonder sa sécurité et préparer son bien-être. Toutes les institutions de prévoyance, tout ce qui tend à répandre dans les classes laborieuses des sentiments d'ordre et de solidarité, tout cela, la science l'accepte, le défend, le propage : elle ne veut rester étrangère à aucune idée mo-

rale, à aucune inspiration généreuse; mais il lui est impossible de s'abuser sur les effets nécessairement restreints de ces combinaisons. Toutes, elles se fondent sur l'épargne, et l'épargne est une vertu facultative, quand elle est possible : il n'y a donc rien de général à en attendre. La rendra-t-on obligatoire? Il faudrait pour cela que le salaire fût plus que suffisant, ce qui n'est pas la règle, mais l'exception. Ira-t-on alors jusqu'à se placer entre l'ouvrier et l'entrepreneur, et à imposer à celui-ci un taux déterminé pour le salaire, soit tout autre charge accessoire au profit du salarié? C'est faire d'un contrat libre un contrat forcé et frapper la production en même temps que le producteur. Il est difficile d'échapper à ce cercle vicieux. Avec Rossi, avec les véritables économistes, il faut chercher ailleurs un remède plus général et plus efficace. Parmi les maux qui affligent le monde industriel, il en est beaucoup qui dérivent de la situation fausse, précaire, factice, que nos lois avaient faite aux intérêts. Ces lois multipliaient sur tous les points les existences artificielles aux dépens des existences naturelles, et il en résultait des embarras et des lésions dont la main-d'œuvre se ressentait. Au lieu de laisser les industries se distribuer d'elles-mêmes selon le vœu de la nature et l'aptitude des populations, au lieu de les maintenir dans un jeu uniforme où elles engageraient seulement le nombre d'hommes qu'elles peuvent nourrir, on ne semblait pas avoir d'autre souci

que de les faire éclore par artifice, et de leur imprimer ensuite, à coups de tarifs, des fluctuations qui troublaient leur économie et déclassaient les travailleurs. C'est ainsi que l'activité du pays ne marchait que par accès, tantôt frappée de langueur, tantôt animée d'une énergie fébrile. Ce régime funeste, dangereux, la science économique en a poursuivi la condamnation. L'un de ses titres sera de l'avoir atténué avant de l'abolir. M. Rossi avait tracé le chemin avec une autorité irrésistible. Il ne s'agit plus que d'insister sur quelques grands principes à l'empire desquels le monde ne saurait plus longtemps se dérober. Surtout plus de querelles dans le champ des idées abstraites; rien qui puisse lasser l'attention, causer des vertiges à l'intelligence. L'économie politique ne doit plus livrer de combats hors du terrain des réalités. Adam Smith, qui était un grand esprit, a voulu en faire une science expérimentale; c'est une malheureuse déviation que de lui donner des allures trop spéculatives.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

RICHARD COBDEN, de l'école de Manchester. 1

FRÉDÉRIC BASTIAT. 108

M. MICHEL CHEVALIER. 172

M. JOHN STUART MILL. 244

LÉON FAUCHER. 305

PELLEGRINO ROSSI. 371

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP,, RUE D'ERFURTH, 1.